Les vidanges risquent de coûter un demi million de plus

■ Laidlaw réclame $130,000 de plus à St-Jean pour 3 mois

Page A-12

LE CANADA FRANÇAIS

L'Hebdo du Haut-Richelieu

$1

130e ANNÉE NO 34
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

HEBDOS

LE MERCREDI 24 JANVIER 1990
160 PAGES

Stéphane Beauregard, d'Iberville, vient d'être rappelé par les Jets de Winnipeg à titre de gardien auxiliaire.

Stéphane Beauregard prend la route de Winnipeg

Page A-64

En 1989

Les mises en chantier dégringolent de 52%!

Le nombre de mises en chantier résidentielles a dégringolé de 52% dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1989. Les statistiques préliminaires compilées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement indiquent qu'il s'est construit 810 unités de logement au cours de la dernière année, comparativement à 1,704 unités mises en chantier en 1988. Le portrait est le même dans toute la Montérégie.

gilles BÉRUBÉ

En 1989, les constructeurs de la région ont livré 283 maisons unifamiliales et 527 logements dans des bâtiments multifamiliaux. Cette deuxième catégorie comprend les unités unifamiliales jumelées et en rangée de même que les condominiums et les immeubles locatifs.

Si la région de Saint-Jean a connu une diminution aussi importante, c'est que l'année 1988 avait été exceptionnelle. Par rapport à 1987, la hausse des mises en chantier avait alors été de 144%. En 1987, 698 logements ont été livrés dans l'agglomération. Si l'on compare les années 87 et 89, on constate tout de même une progression de 16%. (Page C-1)

cette semaine

106 ANS ET ENCORE EN FORME: À 106 ans, Mme Victorine Choquette, de Saint-Jean, figure parmi les citoyennes les plus âgées du Québec. Daniel Simard l'a rencontrée. (Pages B-32 à B-36)

RYAN ICI: Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, rencontrait hier, mardi, les représentants du Cégep de Saint-Jean pour discuter de l'avenir de l'École d'éducation internationale. (Page A-23)

LE TOURNOI PEE-WEE JEUDI: C'est jeudi, au Palladium, que s'ouvre le 17e tournoi provincial de hockey pee-wee d'Iberville. Quarante-quatre équipes y sont inscrites. (Page A-63)

COMMUNICATION - QUÉBEC MENACÉE: Le ministère des Communications songe très sérieusement à fermer les bureaux régionaux de Communication Québec, dont celui de Saint-Jean. (Page A-5)

Son procès s'ouvre à St-Jean

Le policier Marier aurait photographié la jeune fille nue

Une jeune fille aujourd'hui âgée de 19 ans a raconté avoir posé nue devant l'accusé qui la photographiait. Elle aurait aussi été victime d'attouchements à caractère sexuel de sa part. La jeune fille aurait également été amenée elle-même à exercer des touchers indécents sur l'accusé.

louise BÉDARD

Elle a rendu ce témoignage lundi au procès de Gilles Marier, un policier de la Sûreté du Québec qui était affecté au poste de Lacolle. L'homme âgé de 45 ans fait face à cinq chefs d'accusation d'agression sexuelle, de grossière indécence et d'attentat à la pudeur.

Le procès se poursuit aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jean, alors que la défense continue à interroger la présumée victime pour tester sa mémoire et sa crédibilité. Hier après-midi, mardi, cette dernière semblait confuse sur certains aspects de son témoignage déjà rendu. (Page A-3)

Une trentaine de suicides dans la région l'an dernier

Page A-4

Un mineur soupçonné de tentative de meurtre

Page A-2

Un mauvais «trip» de drogue

Un mineur est soupçonné de tentative de meurtre

Un jeune homme de dix-sept ans devait comparaître hier (mardi) après-midi devant le juge Crête de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec pour répondre à une accusation de tentative de meurtre contre un jeune individu.

louise BÉDARD

Le jeune prévenu aurait asséné 27 coups de couteau à la victime qui a été gravement blessée. L'incident est survenu samedi soir dans une maison du boulevard Édouard VII à Napierville.

Les deux jeunes hommes se connaissaient et ils auraient passé la soirée ensemble. Ils auraient consommé de la drogue, des «champignons magiques». C'est sous l'effet de la drogue que serait survenu l'agression de l'un contre l'autre.

Le prévenu aurait lui-même contacté les policiers qui ont accouru sur les lieux. Ces derniers ont fait transporter le blessé à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Quant au prévenu, il est gardé détenu. Il a comparu une première fois lundi après-midi devant un juge de paix. Son enquête pour remise en liberté pourrait avoir lieu demain (jeudi).

Contamination au plomb dans NDA

Le DSC, le CLSC et la ville voient leur travail récompensé

M. Mario Lafrenière, directeur général du CLSC Vallée des Forts. (photo jacques PAUL)

Pour leur implication et la qualité de leur travail en équipe en août dernier lorsque la population a été saisie de l'ampleur de la comtamination au plomb dans le quartier NDA, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le DSC du Haut-Richelieu et le CLSC Vallée des Forts se sont vu remettre un certificat d'honneur par le Conseil de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie.

C'est à Brossard, jeudi dernier, qu'a eu lieu cette présentation. Des représentants de la municipalité et des deux organismes de santé y étaient présents, soit M. Delbert Deschambault pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Yves Tremblay pour le DSC du Haut-Richelieu, M. Mario Lafrenière et Mme Ghislaine Chartier pour le CLSC Vallée des Forts.

C'est la «collaboration intersectorielle» de la ville et deux organismes régionaux qui a été reconnue par le Conseil de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie. Une vingtaine d'autres mentions ont aussi été décernées au cours de la rencontre de jeudi dernier.

numéros chanceux

Lotto 6/49

Tirage du SAMEDI 20 JANVIER 1990: 15 24 36 41 42 46 — no complémentaire 08

Tirage du MERCREDI 17 JANVIER 1990: 03 22 27 46 48 49 — no complémentaire 19

Provincial — Tirage du 90-01-19

NUMÉROS	LOTS
1784572	1 000 000 $
784572	10 000 $
84572	1 000 $
4572	100 $
572	25 $
72	10 $

Quotidienne — Semaine du 90-01-15

	3	4
LUNDI	278	9431
MARDI	531	7856
MERCREDI	845	2343
JEUDI	398	3689
VENDREDI	902	5045
SAMEDI	749	5014

Select — Tirage du 90-01-20

01 09 15 26 30 42 — no complémentaire 36

MISE-TÔT 05 08 21 39

la Mini — Tirage du 90-01-19

NUMÉROS	LOTS
174409	50 000 $
74409	5 000 $
4409	250 $
409	25 $
09	5 $
17440	1 000 $
1744	100 $
174	10 $

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

Tirage les lundis, mercredis et vendredis

Tirage du MERCREDI 17 JANVIER 1990

14, 16, 23, 28, 29, 30, 33
37, 39, 41, 50, 56, 59, 60
62, 63, 64, 66, 69, 70

Tirage du VENDREDI 19 JANVIER 1990

04, 12, 16, 26, 28, 30, 31
36, 37, 40, 49, 50, 51, 54
55, 59, 62, 66, 69, 70

Tirage du 90-01-22 — Prochain tirage: 90-01-24

1	6	9	12	13
16	21	28	33	34
35	42	43	45	49
58	62	63	66	68

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

la météo

Mercredi: neige cessant en journée, nuageux avec éclaircies, maximum 0°C.
Jeudi: nuageux, quelques averses de neige, minimum -12°C.
Vendredi: nuageux, possibilité d'averses de neige, minimum -15°C, maximum -4°C.
Samedi: nuageux, possibilité d'averses de neige, minimum -9°C, maximum 2°C.

encart

sommaire

Au clavier A-50
À l'affiche A-54
À l'écoute A-31
Au Conseil de Saint-Luc A-13
Au Conseil de la MRC A-21
Au Palais de Justice A-30, A-32
Aux tableaux indicateurs ..... A-61 à A-71
Culture d'Ici A-44
Date à retenir C-36, C-37, C-38
Économie ..... C-1 à C-17
Éditorial A-6
Entre deux lignes A-66
Le décompte A-55
Le magazine ..... B-1 à B-40
Le monde scolaire A-24, A-25
Musique plus A-53
Nécrologie C-38, C-39
Parole aux lecteurs A-7, A-8
Sports A-56
Vitrine A-52

nos pages d'alimentation

Fruits et Légumes Racine A-27
Boucherie Pour Vous B-3
Halles Saint-Jean B-8, B-9
Boucherie d'Aujourd'hui B-10
Ma Boucherie B-29
Boulangerie Bissonnette B-35

Pour renseignements, veuillez communiquer au

347-0323
Saint-Jean

861-4624
Montréal

LE CANADA FRANÇAIS

HEBDOS — L'hebdomadaire de Saint-Jean fondé en 1860

Directeur général ROBERT PARADIS
Directeur adjoint RENEL BOUCHARD

Rédacteur en chef Renel BOUCHARD
Directeur de l'information Gilles LÉVESQUE
Adjoint à l'information
Journalistes Marc-O. TRÉPANIER, Michel PHANEUF, Gilles BÉRUBÉ, Louise BÉDARD, Yves MALLETTE, Michel HÉBERT
Secrétaire Christiane L.-GRIMARD
Photographes Jacques PAUL, Guy LE SIEUR
Caricaturiste Pierre LAVIGNE
Collaborateurs Daniel SIMARD, Claude PIETTE, Céline BORDUAS

PUBLICITÉ:
Directrice Nicole TREMBLAY
Directeur-adjoint Luc MOREAU
Publicité nationale: McGown Intermac
Coordonnatrice des cahiers spéciaux: Marie-Sylvie CHOQUETTE
Directrice artistique Julie BRUNEAU

LES HEBDOS RÉGIONAUX — ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Directrice-adjointe au service administratif: Gabriella AGARLA
Secrétaires Diane HÉBERT, Madeleine BEAUVAIS
Publicitaires Denis JOLIN, André CORRIVEAU, Lucien LORD, Réal DEXTRADEUR, Sylvie LEBLANC, Francine BARSALOU, Luc LALONDE, Madeleine GILBERT, Christine MARION, Hélène Turcotte
Annonces classées: Michèle CHOQUETTE, Louise DUPONT
Contrôleur Roger TRAHAN
Comptabilité Suzette VINCENT
Composition et montage LES ATELIERS GRAPHIQUES DU HAUT-RICHELIEU INC
Directeur Renel BOUCHARD
Directrice Gaëtane DION
Contremaîtres d'atelier: Raymond PERRIER, Alain LEBEAU
Impression Imprimerie TRANSMAG
Distribution LES MESSAGERIES SAINT-JEAN INC., Paul PENDLETON

Éditeur: Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué, J3B 6Z8.
Président: M. Robert Paradis
Vice-présidente: Madame Maryse Racicot-Gagnon
Membre des Hebdos A-1 et des Hebdos régionaux.
Tirage certifié par ABC Courtier de la deuxième classe - Enregistrement no 1085. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.).
L'exemplaire: $1.00
Au Canada abonnement 12 mois $48.00. 6 mois $25.00
Pays étrangers et États-Unis, abonnement 12 mois $160.00. 6 mois $90.00.

Procès du policier Marier

La présumée victime aurait posé nue pour l'accusé

Une jeune fille aujourd'hui âgée de 19 ans a raconté avoir posé nue devant l'accusé qui la photographiait. Elle aurait aussi été victime d'attouchements à caractère sexuel de sa part. Elle aurait été amenée elle-même à exercer des touchers indécents sur l'accusé.

louise BÉDARD

Elle a rendu ce témoignage lundi au procès de Gilles Marier, un policier de 45 ans de la Sûreté du Québec qui était affecté au poste de Lacolle. Le procès présidé par le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec doit se poursuivre jusqu'à jeudi.

Le policier fait face à cinq chefs d'accusation d'agression sexuelle, de grossière indécence et d'attentat à la pudeur. Les infractions reprochées seraient survenues entre 1981 et 1984. C'est le 10 avril 1989 que Marier avait comparu une première fois devant la cour.

Lundi, à l'ouverture du procès, la jeune fille a été le première témoin appelé à la barre par Me Jacques Pothier du ministère public. Elle avait onze ans quand serait survenu le premier incident. Elle a raconté avec détails le déroulement d'incidents qui seraient survenus au domicile de l'accusé. Les différentes infractions reprochées à Marier auraient été commises durant les vacances estivales ou encore pendant la période des fêtes.

Selon ses dires, la jeune fille connaissait bien l'accusé. Elle le considérait comme un deuxième père et se confiait à lui.

Selon la preuve déposée jusqu'à présent, Marier a photographié à six reprises la jeune fille après lui avoir demandé de se déshabiller. Il lui aurait fait prendre des positions. Il aurait touché à certaines parties de son anatomie et il l'aurait photographiée. Elle aurait déjà eu en sa possession une des photos qu'elle a montrée à deux personnes. Elle l'a détruite par la suite.

Par ailleurs à une reprise Marier lui aurait fait visionner un vidéo à caractère pornographique avant de faire des photos d'elle nue. À une autre reprise il lui aurait fait poser des gestes indécents.

La couronne a déposé en preuve une des deux boucles d'oreille que lui aurait offertes l'accusé à la suite d'une séance de photos à l'été 1983. Ils s'étaient rendus dans une bijouterie de Saint-Jean.

La jeune fille a aussi indiqué qu'à deux reprises Marier lui avait laissé conduire son auto.

■ Enregistrement

C'est presque cinq ans après que serait survenu le dernier incident que la jeune fille porta plainte. Les policiers de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ chargés de l'enquête lui auraient alors demandé sa collaboration pour amasser des preuves contre Marier.

Ainsi elle se serait alors présentée au domicile de l'accusé en portant sur elle un micro caché dans ses vêtements.

Elle aurait demandé à Marier s'il avait encore les photos. Il aurait dit les avoir déchirées parce qu'elle avait «les yeux rouges sur les photos». À une autre question de la jeune fille, Marier aurait dit qu'elle était la seule avoir été photographiée par lui.

Au cours de la conversation, elle lui aurait aussi demandé le titre français du film pornographique visionnée quelques années plus tôt. Il aurait répondu ne pas s'en souvenir. Puis l'accusé aurait posé une question à la jeune fille sur son anatomie.

Le témoin aurait alors demandé à Marier pourquoi il avait pris ces photos d'elle. Il aurait répondu que c'est parce qu'elle était spéciale et bien faite. «Mais j'avais juste onze ans», aurait-elle enchaîné. Marier aurait alors dit: «tu étais pas plus vieille que ça.»

■ Contre-interrogatoire

Me Jean-Pierre Robillard de la défense a poursuivi hier (mardi) un contre interrogatoire serré de la présumée victime entrepris la veille. Plusieurs questions ont porté sur le cheminement scolaire de la jeune fille à l'époque où seraient survenus les événements. Si elle a déclaré avoir la mémoire confuse sur les dates de la fréquentation de différentes écoles, elle a ajouté que par contre les événements reliés aux accusations étaient claires dans sa tête.

Pour tester la mémoire de la présumée victime et sa crédibilité, l'avocat de la défense a questionné le témoin sur quantité de détails. Chaque séquence de chaque événement est passée au peigne fin par la défense qui interroge la jeune fille en faisant référence à la déclaration qu'elle a faite antérieurement aux policiers et à sa déposition devant la cour à l'enquête préliminaire tenue en juin 1989.

Déjà des dommages pour les céréaliculteurs

Le temps anormalement doux qui a prévalu la semaine dernière devrait occasionner des dommages à plusieurs producteurs de luzerne et de blé d'automne de la région. Lorsque le sol se découvre et que la glace s'y installe durant plusieurs jours, explique l'agronome Jean-Guy Cyr, d'Iberville, la luzerne et le blé d'automne suffoquent. «C'est certain qu'il va y avoir des dommages», dit-il. Les producteurs concernés devront toutefois patienter jusqu'au printemps pour en connaître l'importance. (photo jacques PAUL)

Légère augmentation au cours des six derniers mois

Une trentaine de suicides sont survenus dans le Haut-Richelieu l'année dernière

■ Hausse importante des suicides violents

Après quelques années de stabilité, le nombre de suicides aurait augmenté dans la région du Haut-Richelieu au cours des six derniers mois. C'est du moins ce que dit remarquer le coroner André Dandavino, tout en précisant qu'il s'agit d'une hausse sensible qu'il n'était toutefois pas en mesure de quantifier au moment de l'entrevue. Disons que des quelque 30 cas de suicide signalés dans la région l'an dernier, près des deux tiers sont survenus après le mois de juillet.

Depuis le début de l'année, tout le monde a entendu parler de quelques cas de suicide survenus dans la région. L'un d'eux s'est produit récemment à Saint-Jean tandis qu'un autre est survenu à Sainte-Anne-de-Sabrevois durant le temps des Fêtes.

gilles LÉVESQUE

Les coroners André Dandavino et Réal Keroack sont appelés à enquêter sur tous les cas de suicide qui se produisent dans le Haut-Richelieu. Au fil des années, le Dr Dandavino, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a vu des scènes que plusieurs ne pourraient pas supporter. Voir un jeune homme pendu au bout d'une corde n'a rien de vraiment réjouissant. C'est encore pire dans le cas d'un individu qui met fin à ses jours à l'aide d'une arme à feu.

M. Dandavino précise d'ailleurs que le nombre de suicides violents est nettement à la hausse. Par contre, on se suicide de moins en moins en ayant recours à des pilules. Ceux qui utilisent cette méthode ont plus souvent qu'autrement la vie sauve lorsqu'ils sont découverts à temps. Ceux qui veulent réellement en finir le savent. Ils utilisent par conséquent d'autres méthodes.

À cet effet, le Dr Dandavino souligne que dans la région, la pendaison est de loin le moyen le plus fréquemment utilisé. Viennent ensuite les suicides par balle.

■ Quelques données

Des 1,123 suicides signalés au Québec en 1988, les statistiques pour la dernière année n'étant pas encore disponibles, 59% ont été réalisés avec des armes à feu ou par pendaison. Le rapport du bureau du coroner précise que 293 personnes ont choisi les armes à feu (24 femmes et 269 hommes), comparativement à 364 qui ont opté pour la pendaison (63 femmes et 301 hommes).

Le troisième moyen le plus utilisé pour se suicider est l'intoxication, dans une proportion de 22%. L'intoxication, toujours selon les données provinciales disponibles pour 1988, est beaucoup plus utilisée chez les hommes (158) que les femmes (90). Cependant, chez les femmes qui se suicident, l'intoxication représente un premier choix dans une proportion de 36%, contre 25% pour la pendaison, 10% pour la noyade et 10% pour l'usage d'armes à feu.

Par ordre d'importance, les autres moyens utilisés pour se suicider sont les chutes en hauteur (6%), l'utilisation d'armes blanches (1,5%) et le fait de se jeter devant un véhicule en marche (1,5%). L'asphyxie (autre que la noyade) ne compte que pour 11 cas sur les 1,123 cas de suicide signalés en 1988.

■ Groupe d'âges

Le Dr Dandavino note d'autre part que les personnes qui se suicident se retrouvent surtout chez les jeunes adultes. Il dit toutefois remarquer une hausse de cas de suicide, du moins dans la région immédiate, chez les adultes dont l'âge varie entre 50 et 70 ans.

Pour l'ensemble du Québec, on rencontre 51% des suicides dans le groupe d'âge des 20 à 39 ans. Cette proportion baisse à 29% entre 40 et 59 ans et à 13% entre 60 et 79 ans. Pour les moins de 19 ans, elle se situe à 6%, pour finalement se trouver à 2% à l'âge de 80 ans et plus.

«Dans le cas des jeunes, commente le coroner, il s'agit souvent de personnes instables et peu scolarisées qui souffrent de solitude. En fouillant bien, on découvre habituellement un problème de drogue ou d'alcool. C'est très fréquent.»

«Chez les couples d'âge moyen, le suicide se produit souvent à la suite d'une séparation trop brusque. Pour ce qui est des plus âgés, on retrouve beaucoup de dépressifs chroniques et d'individus qui vivent mal leur solitude. On rencontre aussi des personnes qui souffraient de problèmes psychiatriques, mais c'est plus rare.»

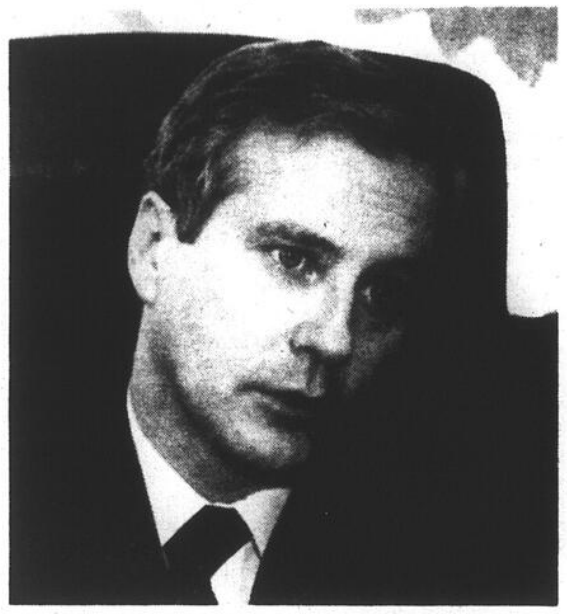

«Dans le cas des jeunes, commente le coroner André Dandavino, il s'agit souvent de personnes instables et peu scolarisés qui souffrent de solitude. En fouillant bien, on découvre souvent un problème de drogue ou d'alcool. C'est très fréquent.»

Contrairement à ce que plusieurs pourraient croire, les individus qui sont aux prises avec un cancer mettent très rarement fin à leur jour par leur propre moyen.

■ Des messages

Sauf quelques rares exceptions, les personnes qui ont recours à ce moyen ultime laissent un message à leurs proches avant de s'enlever la vie. Il peut s'agir d'une lettre ou de quelques mots écrits en grosses lettres sur un mur.

«Chez les suicidés, explique M. Dandavino, il y a souvent des individus qui donnaient des signes à leurs leurs amis ou aux membres de leur famille. Malheureusement, les personnes concernées n'y accordaient pas toujours de l'importance. Il y a aussi les cas imprévisibles. Au grand étonnement de leurs proches, il arrive qu'une personne mette fin brusquement à ses jours à la suite d'un coup de tête.»

Certains, mais ce serait plus rare, optent pour la noyade. Pour un coroner, il est alors très difficile de conclure à un suicide. «Il n'y a rien qui nous dit que la personne n'ait pas changé d'idée au dernier moment même si elle songeait vraiment à se suicider», conclut le jeune coroner.

Pourquoi se suicide-t-on?

On ne se suicide pas par solitude. La température n'a rien à voir non plus lorsque vient le temps de mettre fin à sa vie. Et contrairement à ce que bien des gens pourraient croire, ce refus de vivre n'est pas héréditaire.

gilles LÉVESQUE

Mais pourquoi se suicide-t-on au juste? Pourquoi en vient-on à prendre cette décision extrême? À ces questions, M. Georges-Henri Arenstein, psychologue, répond qu'il y a bien des explications pour justifier cet acte encore incompris par bien des gens.

■ Deux types

D'entrée, M. Arenstein souligne qu'il y a autant de sortes de suicides que de suicidés, du moins en surface. Mais lorsqu'on fouille bien, on découvre deux raisons majeures qui expliquent un suicide.

«On distingue d'abord des gens à tendance suicidaire. Il s'agit de personnes qui sont mal dans leur peau de façon latente et continuelle ou qui ont des angoisses existentielles. Ces individus connaissent des phases où ils sont plus suicidaires ou moins suicidaires. On appelle ça des degrés de dangerosité. Dans ces cas bien précis, le suicide est mûri pendant bien des années.»

«Il y a par ailleurs la personne qui s'accroche à une personne, à un événement, à des idées ou à l'argent, enchaîne le psychologue. Prenons par exemple une personne qui s'accroche à son travail d'une façon anormale. Le jour où il perd son emploi, cet individu se retrouve à terre. Ce sont des personnes qui investissent tout dans une affaire. On retrouve bien des amoureux dans cette catégorie. Lorsque ces gens se suicident, c'est presque toujours sur un coup de tête.»

■ Environnement

On ne se suicide pas par solitude. De l'avis de M. Arenstein, c'est un mythe. Ça tient plutôt à la qualité du contact que l'individu entretient avec son environnement.

«On a tendance à croire que les gens âgés vivent beaucoup de solitude. À ceux qui pensent ça, je dis qu'il y a autant de solitude chez les jeunes. Mais la solitude n'explique pas un suicide. La vraie raison se veut une rupture dans le contact avec l'environnement. À partir du moment par exemple où tu côtoies des amis et que ça ne t'apporte plus rien de positif, il y a rupture du contact. C'est là que peut survenir un suicide.»

«Généralement, on se suicide à la fin d'un cycle ou au tout début d'un autre. La transition entre le printemps et l'été est une période fragile. Pour ceux qui songent au suicide, il y a une forme de découragement à entreprendre un autre cycle», explique M. Gerges-Henri Arenstein. (photo jacques PAUL)

On ne naît pas suicidaire, M. Arenstein est catégorique sur ce point. «L'expression c'est de famille ne veut pas dire héréditaire. Le fait que plus d'une personne se suicident dans une famille tient à des facteurs environnementaux (exogènes» et de personnalité (endogènes). C'est par imitation que d'autres membres d'une famille en viennent à se suicider. L'imitation, vous savez, c'est extrêmement dangereux. Ça donne des idées.»

«Il y a quelque chose de contagieux dans le suicide, poursuit le psychologue. Parfois ça vient chercher ceux qui ont joué avec l'idée de se suicider. Ça réveille en eux quelque chose de dormant.»

■ Périodes

Il est prouvé que les gens se suicident souvent le vendredi ou au cours de la nuit du dimanche au lundi. On se suicide aussi avant le temps des Fêtes ou avant l'arrivée du printemps. Pourquoi?

«Généralement, on se suicide à la fin d'un cycle ou au tout début d'un autre. La transition entre le printemps et l'été est une période fragile. Pour ceux qui songent à se suicider, il y a une forme de découragement à débuter un cycle nouveau. C'est ce qui explique entre autres pourquoi on se suicide le vendredi, à la fin d'une semaine de travail, ou avant le début d'une autre, le dimanche.»

Autre conclusion importante: on ne se suicide pas au creux d'une dépression.

■ Messages

Les gens qui planifient un suicide envoyent généralement des indices à leurs proches. Malheureusement, ces indices ne sont pas toujours décodés. Certains disent alors que rien ne laissait présager un tel geste, mais après y avoir bien réfléchi, ils se souviennent de certaines phrases marquantes.

«On entend parfois des gens dire: *La terre se porterait mieux sans moi*, ou encore, *Je n'ai plus le goût de rien, j'ai le goût de disparaître*. Or, je dis toujours qu'il faut prendre ces messages très au sérieux», prévient M. Arenstein.

Dans la très grande majorité des cas, les personnes qui se suicident laissent un message écrit avant leur mort. Ce message, de l'avis du psychologue, explique une partie seulement de leur geste. Il ne faut donc pas s'y fier à 100%.

■ Chantage

Les façons de se suicider varient selon que l'on soit un homme ou une femme. L'homme adopte des moyens plus directs, plus violents. Par conséquent, rares sont ceux qui manquent leur coup. La femme, elle, a recours à des moyens plus doux, comme des pilules par exemple. C'est ce qui explique pourquoi beaucoup de femmes ratent leur suicide.

Il y a aussi ceux et celles qui font du chantage avec le suicide. D'après M. Arenstein, il arrive qu'une personne, souvent à la suite d'une rupture avec un conjoint, tente de se suicider à deux ou trois reprises.

«Le drame, conclut le psychologue, c'est qu'il arrive parfois que ceux qui font semblant réussissent leur suicide. C'est alors difficile à vivre pour le conjoint en cause.»

Une décision sera prise cette semaine

Québec s'apprêterait à fermer le bureau de Communication-Québec à Saint-Jean

LE CANADA FRANÇAIS a appris que le ministère des Communications songe très sérieusement à fermer les bureaux régionaux de Communication Québec, dont celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une décision en ce sens sera prise cette semaine. Ces fermetures viseraient à réduire d'un million de dollars le budget consacré à Communication Québec.

En Montérégie, quatre bureaux locaux desservant un peu plus d'un million

gilles LÉVESQUE

de personnes auraient à fermer leurs portes dans un avenir plus ou moins rapproché si Québec donne suite à son intention de sabrer dans le budget annuel de Communication Québec, qui totalise un peu plus de $6 millions.

Outre le bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu, ceux de Granby, Saint-Hyacinthe et Valleyfield sont touchés par ce projet de fermeture, du moins régionalement. Tous les autres bureaux de locaux de Communication Québec, vingt-quatre au total, pourraient connaître le même sort.

Selon nos informations, seuls les bureaux régionaux seraient maintenus en opération. C'est donc dire qu'advenant une décision négative, et tel devrait être le cas selon notre informateur, c'est au bureau régional de Longueuil qu'il faudrait dorénavant s'adresser.

■ **Aucun commentaire**

Rejoint à ce sujet, M. Guy Saint-Martin, directeur du bureau régional de Communication Québec à Longueuil, a refusé de confirmer ou d'infirmer cette nouvelle, ses supérieurs lui ayant demandé de garder le secret à ce sujet.

LE CANADA FRANÇAIS a toutefois appris que M. Saint-Martin doit se rendre à Québec aujourd'hui, mercredi, pour vraisemblablement prendre connaissance de la décision finale que prendra le ministère des Communications d'ici la fin de la semaine.

Dans le meilleur des scénarios, nous a-t-on appris, le bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu devrait tout de même fermer ses portes.

À Québec, il nous a été impossible d'obtenir de plus amples informations auprès de Mme Monique Bégin, directrice générale de Communication Québec, cette dernière étant absente pour la journée hier, mardi. Elle serait la seule personne autorisée à informer les journalistes sur les intentions du ministère des Communications.

■ **Conséquences**

Au bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu, les trois employés en poste ont eux aussi refusé de commenter cette nouvelle, ces derniers ayant eu la même directive que M. Guy Saint-Martin. Disons toutefois que l'atmosphère n'était pas à la fête, les employés du bureau régional venant tout juste de prendre connaissance des intentions de Québec à leur sujet par le biais d'une conférence téléphonique à laquelle participaient les quatre bureaux régionaux de la Montérégie.

Le bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu a fourni de l'information à plus de 26,000 personnes l'an dernier. (photo jacques PAUL)

Le bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui a célébré son 10e anniversaire de fondation en juin dernier, a fourni de l'information à pas moins de 26,000 personnes au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les employés répondent à une centaine d'appels chaque jour.

Pour monsieur et madame tout le monde, Communication Québec se veut en quelque sorte une porte d'entrée pour tous les services gouvernementaux, tant provincial que fédéral. C'est beaucoup plus qu'un service de références téléphoniques.

Le bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu dispose entre autres d'un ordinateur renfermant pas moins de 4,000 dossiers d'information provenant de tous les ministères. Ce service à la population est gratuit.

La Régie des rentes utilisent à l'occasion ses locaux pour mieux informer les bénéficiaires.

Cette année, il est aussi prévu que le bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu mette un local à la disposition des personnes à faibles revenus qui désirent faire remplir leur rapport d'impôt. Autant de services qui disparaîtront ou qui seront dorénavant offerts à Longueuil si le ministère des Communications décide de fermer les bureaux locaux de Communication Québec.

Fuite de mazout au centre-ville

2,000 litres d'huile à chauffage se seraient retrouvés à la rivière

C'est finalement une quantité d'environ 2,000 litres d'huile à chauffage qui s'est retrouvée à la rivière, le samedi 13 janvier, à la suite d'une fuite survenue dans le sous-sol de l'édifice du 167, Champlain, au centre-ville de Saint-Jean. La fuite est purement accidentelle.

gilles BÉRUBÉ

Le directeur intérimaire du Service de protection contre les incendies, M. Alfred Morin, a eu le fin mot de l'histoire survenue le 13 janvier.

M. Morin raconte que le système de chauffage est tombé en panne de mazout. Le samedi matin, le propriétaire des lieux, M. Gaétan Ouimette, a contacté son fournisseur pour lui commander de l'huile au cours de l'avant-midi. Comme il devait s'absenter en après-midi, il n'aurait pu redémarrer le système de chauffage.

Vers 11h30, le livreur ne s'était toujours pas présenté sur les lieux. Le propriétaire de l'entreprise a décidé de venir de Napierville pour effectuer lui-même le plein du réservoir de 2,000 litres. Entretemps, le livreur n'a pu être avisé. Vers 13 heures, il s'est pointé à l'édifice qui abrite Vidéotron. Il a tout juste ajouté une quarantaine de litres avant qu'il ne soit éclaboussé par le mazout, qui a remonté par le retour d'air («*vent*»).

On suppose que la surpression a causé le bris de la conduite reliant le réservoir à la fournaise. Le réservoir s'est vidé et ce n'est qu'en fin d'après-midi que la source de l'odeur provenant de l'égout a été identifié. À 17 heures, samedi, il n'y avait plus personne dans l'édifice.

La fille de M. Ouimette réside à l'étage de l'édifice, mais elle s'était absentée pour la fin de semaine. En rentrant chez-elle, dimanche soir, elle a constaté qu'il n'y avait plus de chauffage. Ce n'est qu'à ce moment que le propriétaire a pris connaissance de la fuite.

Selon M. Morin, la majeure partie de l'huile a dû s'écouler dans l'égout. Une tranchée a été pratiquée dans le sous-sol de l'immeuble. L'eau et l'huile s'y égouttent. Le mazout, qui flotte en surface, est récupéré à l'aide d'un absorbant. Le chef des pompiers ignore combien de temps il faudra pour éponger l'huile qui s'est infiltrée dans le sol. Il est tout aussi difficile d'évaluer quelle quantité pourra être récupérée.

Balmet: les écologistes insatisfaits du Comité

Le Mouvement écologique du Haut-Richelieu (MEHR) est insatisfait de la qualité de la représentation des citoyens au sein du Comité directeur mis sur pied par le ministère de l'Environnement du Québec.

marc-o. TRÉPANIER

Les deux responsables du dossier Balmet chez les écologistes, MM. Pierre Brodeur et Claude Poulin, demandent à la présidente du comité interministériel, Mme Cécile Cléroux, sous-ministre adjointe aux Opérations régionales d'Environnement Québec, de remédier à la «sous-représentation» des citoyens.

Le Mouvement écologique s'interroge plus précisément sur la présence du conseiller municipal de NDA, M. Yvan Roy, qui y siégerait à titre de président et de représentant du «Comité de citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu».

«Nous ne nous objectons pas à ce que M. Roy représente le conseil municipal au sein de ce comité, bien au contraire. Nous souhaitons sa présence. Cependant, nous ne comprenons pas comment il pourrait à la fois représenter adéquatement les intérêts des citoyens et ceux de l'hôtel de ville», déclarent les porte-parole du MEHR.

Les écologistes invitent donc Yvan Roy à laisser sa place comme représentant du comité de citoyens et ils demandent à la présidente du comité de le faire siéger à titre de conseiller municipal, tout en laissant un siège aux citoyens.

Le comité directeur tient sa première réunion aujourd'hui (mercredi) à Saint-Jean.

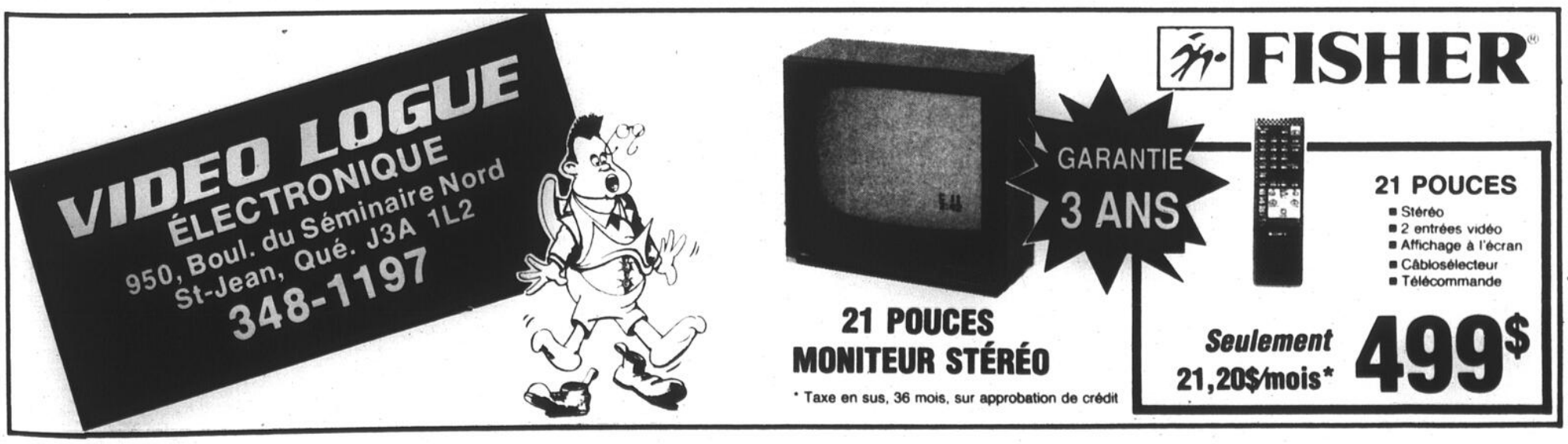

page éditoriale

De l'indécence!

Nous faisons face à un dilemme: accepter des éléments d'anarchie avec nos gouvernements, ou les accepter sans nos **gouvernements**!

Je m'explique. Des penseurs de notre société estiment que les gouvernements sont des mafias du vol légalisé et qu'ils doivent être réduits puis abolis pour laisser place à la vraie liberté d'action et de mouvement. D'autres estiment que les gouvernements sont des entités nécessaires pour la sauvegarde de nos «institutions».

Ceux qui sont forts pensent à la réduction et des pouvoirs et des gouvernements. Ceux qui sont faibles veulent des gouvernements encore plus présents. On peut caricaturer l'un et l'autre dans un cas à des dictateurs privés et dans l'autre à des Robin Hood. Les deux tendances parviennent à justifier tous leurs gestes, y compris les plus répréhensibles.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, nous devons admettre que pour vivre en société il nous faut un minimum de règles du jeu. Des codes, des lois, des restrictions, des principes. Que seuls, vous diront les uns, des gouvernements doivent protéger et renforcer.

Or, dans un cas comme dans l'autre, les tenants du pouvoir abusent et s'usent rapidement. L'anarchie démesurée provenant de l'absence des gouvernements renferme en elle-même toutes les semences de la tyrannie. Alors, mieux vaut un mauvais gouvernement que pas de gouvernement du tout.

Pourtant, il y a des méthodes pour empêcher les abus dans les gouvernements. Il suffirait probablement d'y inclure, affichées bien haut, les règles du jeu: légiférer sans devenir des entrepreneurs, dépenser après avoir taxé et ne pas détenir le pouvoir pendant plus de dix années.

Les périodes de guerre ont permis aux gouvernements de s'accaparer de pouvoirs infinis et des dépenses sans regard. Ils ont gardé ces mauvaises habitudes sans autres considérations.

La présente dette de notre gouvernement fédéral, ajoutée aux promesses inconsidérées des pensions accordées à une minorité de privilégiés, coûteront les complètes économies de la prochaine génération.

Cette situation s'apparente à de la grossière indécence!

Robert PARADIS

Écoutera-t-on le ministre Paradis?

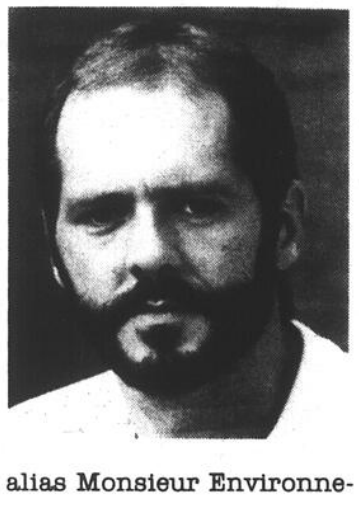

Ils sont drôles les ministres de l'Environnement qui se succèdent à Québec. Le dernier en lice, M. Pierre Paradis, député du comté de Brome-Missisquoi, ne fait pas exception à la règle. Il étonne, fait rire et provoque bien des vagues. À tel point que plusieurs se demandent s'il ne va pas s'y noyer.

Depuis M. Marcel Léger, l'homme à la pipe polluante, quatre ministres ont occupé ce poste. D'Adrien Ouellet, son successeur, il y a si peu à dire qu'il est préférable de passer au suivant: M. Clifford Lincoln, alias **Monsieur Environnement**.

Avec des moyens limités, des idées, du courage et quelques catastrophes écologiques, il est parvenu, avec l'appui de nombreux supporteurs, à insuffler la vie à un ministère qui n'en avait pas. Sa seule erreur, si elle en fut une, aura été de ne pas décontaminer les idées polluantes d'un dénommé Marc Levy qui, aux dernières nouvelles, se fait toujours griller la bédaine en Floride.

Mme Lise Bacon, notre Dame de Fer à nous (!), lui a succédé, avec le résultat que l'on connaît. À l'entendre, son prédécesseur n'était qu'un incapable jouissant d'une réputation surfaite. Elle a donc fait un ménage, un tout petit ménage qui ne nous a pas évité une cochonnerie écologique dans le quartier NDA.

Nous voilà maintenant avec le bouillant ministre Pierre Paradis, un politicien qui en a étonné plusieurs jusqu'à maintenant. On s'attendait à ce qu'il glisse sur la première pelure de banane lancée sous ses pieds, mais le ministre est toujours resté debout, au grand dam de ses détracteurs.

Or, à peine en selle, le ministre imite Mme Bacon en noircissant, à tort ou à raison, le travail de ses prédécesseurs. À l'entendre, et les voisins de la Balmet doivent l'approuver, tout est à refaire. Pour assurer la sécurité de la population face aux pollueurs, il faudrait plus de fonctionnaires les deux pieds dans la pollution et moins de «pousseux de crayon» dans les bureaux.

Le chemin qu'il emprunte depuis sa nomination alimente bien des discussions. Certains louent son courage et sa détermination alors que d'autres se demandent sérieusement si M. Paradis tient à garder son poste de ministre. À jouer avec les nerfs du premier ministre, pense-t-on, le député de Brome-Missisquoi court le risque de polluer son propre avenir.

Mais de la façon dont se joue cette comédie qui n'a rien de vraiment drôle, on peut se demander si la démarche du controversé ministre ne se veut pas plutôt une manoeuvre machiavélique destinée à donner plus de pouvoir, plus d'argent et plus de crédibilité à un ministère qui ne pèse pas bien lourd auprès du Conseil du trésor.

Des changements en profondeur s'imposent. La prestation du ministre pourrait bien lui permettre d'obtenir ce qu'il désire et ce que devaient aussi désirer ses prédécesseurs. Devant l'urgence de la situation et pour prévenir d'autres incidents écologiques, il faut espérer que le ministre remporte son pari. Trop de ministres de l'Environnement ont défilé à Québec au cours des dernières années. Il est vraiment temps de passer aux choses sérieuses.

gilles LÉVESQUE

parole aux lecteurs

La langue, c'est l'affaire de tout le monde

Monsieur le directeur,

Savez-vous qu'il existe présentement un cours de français écrit à Saint-Jean-sur-Richelieu? Que ce cours est offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et qu'il conduit à un certificat? Eh bien, pour ceux qui veulent le poursuivre ou tout simplement pour ceux qui voudraient s'inscrire, vous devrez probablement vous rendre à Montréal en septembre prochain.

Le Centre universitaire de Saint-Jean-sur-Richelieu est catégorique: «C'est pas si sûr en septembre; c'est un gros point d'interrogation». Selon ses porte-parole, il semblerait que les gens ne soient pas intéressés et qu'il n'y ait pas assez de demandes pour ce cours. Apparemment, ce sont les chiffres qui sont à la mode. Des cours d'administration en voulez-vous, il en pleut! Nous vivons dans une société de dollars et même si les entreprises prônent qu'il est nécessaire de bien écrire, c'est de la foutaise, ça ne fait que bien paraître, c'est tout. J'y croirai seulement lorsque les employeurs favoriseront, à scolarité et à expérience égales, les employés dont l'outil linguistique est au point.

Lors de la publication des cours offerts dans le journal LE CANADA FRANÇAIS, le certificat de français écrit n'y figurait même pas. Entre vous et moi, comment peut-on être intéressé si on ne le sait pas?

Savez-vous quels sont les objectifs de ce certificat de français écrit?

L'UQAM en fait la description suivante: «Ce programme d'études s'adresse aux personnes qui, à des titres divers, sont confrontées à la langue écrite comme moyen de communication (cadres, fonctionnaires, secrétaires, journalistes, rédacteurs de textes, etc.) ou comme objet même de leur profession (correcteurs d'épreuves, lecteurs, éditeurs, etc.). Le programme vise à donner aux étudiants les connaissances de base en linguistique et un cadre pratique et conceptuel permettant un meilleur exercice de leur profession». N'est-ce pas que ce cours s'adresse à plusieurs personnes?

Lorsque je suis en classe et que le groupe compte à peine 25 personnes sur un bassin de population assez imposant, je m'explique mal la colère des Québécois face à l'adoption de la Loi 178. Des paroles, ça ne suffit pas pour défendre une langue, il faut passer aux actes. La langue, c'est l'affaire de tout le monde... et si c'est votre affaire, composez le 346-7901 (Centre d'études universitaires de Saint-Jean) et... il y aura peut-être des cours en septembre 1990.

Certains prétendront que je suis une péquiste née ou une missionnaire de la langue française. Il y a un proverbe qui dit: «Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.»

En hommage à mes ancêtres,
Johanne NADEAU

Tu n'as encore rien vu

Monsieur le directeur,

Je viens parler ici à Sébastien Langlois. Cher Sébastien tu as 16 ans encore plein de vitalité en pleine force de l'âge je suppose fort dans ton corps, mais bien faible encore dans ta tête. On disait et je le répète, «Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait». Tu es bien jeune et téméraire pour t'avancer sur un terrain que tu ne connais pas. La religion comme tu dis, n'est pas un refuge pour les ignorants et pour ceux qui ont l'esprit fermé, bien au contraire, la connaissance de Dieu, ton Créateur, c'est ce qui permet d'avancer dans la vie à pas rassurants et vers un chemin lumineux et qui mène l'être humain à sa destinée future.

Tu es bien jeune, pour te permettre de tels propos, mais je respecte ton opinion si choquante soit-elle. Tu n'as encore rien vu dans la vie, tu n'as encore rien compris et puis tu démontres ton ignorance publiquement. Donne-toi du temps, prend de l'âge, prend de l'expérience, apprend des autres qui ont traversé avant toi des étapes et des expériences et peut-être, dans 30 ou 40 ans on pourra si Dieu le permet, se rencontrer et bavarder sur ta vie future, celle qui t'attend après celle-ci, celle que tu prépares aujourd'hui par tes paroles et tes actions et tu verras que plus tu apprends, plus tu constates que tu n'as encore rien appris. Apprend d'abord à respecter les aînés et tu constateras que le problème de nos jours, le manque de respect pour les plus âgés est un problème social grandissant, comme si les plus vieux n'ont plus rien à dire et pourtant la vie est encore la meilleure école qui soit.

Mais tu apprendras Sébastien, tu apprendras et n'oublie jamais que tu n'es à l'abri de rien, même si tu es jeune et que la connaissance vient de la vie et accorde-moi, cher enfant, de ne pas vouloir danser au son de ta musique, car je n'y trouve encore rien de trop rassurant. Que Dieu t'accorde longue vie et puisses-tu commencer aujourd'hui à réfléchir sur la vie, regarde autour de toi, tu y trouveras tes réponses. Chaque grain, contient déjà ses racines, ses feuilles, ses fruits, mais il doit bien y avoir une Puissance un Créateur pour que ce soit ainsi et je suis persuadée que tu sais que ce grain nécessite, l'eau, le soleil et l'air. Tu es comme ce grain, tu contiens toutes les beautés d'un être humain et n'oublie jamais que tu as été créé de la plus belle posture c'est-à-dire debout, si Dieu l'avait voulu, tu ramperais comme un vers, ou tu puiserais ta nourriture à 4 pattes comme l'animal. Donc ne sois pas de cette nature animale et recherche ton but, ta valeur.

En toute amitié,

Mariette TÉTREAULT

Merci bien «camarade»

Monsieur Robert Paradis,

Habituellement, je ne lis jamais vos textes dans la page éditoriale. Mais un ami m'a recommandé de lire celui du 27 décembre. Je ne le regrette pas. J'ai lu et relu votre texte pour mieux me «mettre dans la peau du personnage». Car dans mon milieu, il n'y a pas beaucoup de couples qui gagnent $50,000 par année et qui sont propriétaires. Mais peu importe.

Justement, je suis un travailleur en négociation et je tiens à vous faire savoir que depuis la lecture de votre texte, je vois les choses d'une autre façon. En somme, vous dites qu'avec une augmentation de l'inflation, sans augmentation de salaire, la perte est moins lourde à cause de l'impôt qu'on sauve. Sur la base d'un salaire de $50,000, vous dites qu'avec une inflation de 5%, sans augmentation de salaire, la perte est de $2,500. Mais la perte réelle est seulement de $1,250 si on tient compte du 50% en impôt et en taxe que nous n'aurons pas à payer.

Alors, de mon point de vue de travailleur en négociation, je fais une grave erreur en revendiquant une augmentation de 5% pour pallier à la hausse du coût de la vie. C'est une augmentation de 7.5% que je devrais demander. Ainsi, en tenant compte de l'impôt et des taxes à payer, j'obtiendrais une augmentation correspondant réellement au taux de l'inflation. J'espère que tous les travailleurs qui se préparent à revendiquer une augmentation de salaire tiendront compte des tuyaux de Robert Paradis. L'éditorial de M. Paradis vient de prouver que ma demande de 7.5% est juste et équitable.

Merci, Monsieur Paradis. Vous méritez d'être considéré comme un véritable guide pour nous les couples de moins de $50,000 et à loyer à part ça.

Roland BEAULIEU

N.D.L.R. - Merci de m'avoir lu. Et vous avez raison de vouloir demander une augmentation de 7.5%, comme employé. Votre employeur aussi a raison de vouloir augmenter ses prix de 7.5%. C'est cela que j'appelle une spirale infernale.

Car voyez-vous, il ne suffit pas à l'employé ni à l'employeur de demander 7.5% d'augmentation pour l'obtenir. Ce serait trop facile.

Il faut, avant tout, que le bien produit ou le service offert puisse absorber cette augmentation et que, au bout de la ligne, le client acheteur accepte d'acheter ce bien ou ce service au nouveau prix. Les économistes vous parleront de l'élasticité de la demande. En somme du danger que la demande disparaisse parce que l'offre est démesurée.

Vous parlez comme un syndiqué et je parle comme un patron. Mais sachez que bon nombre d'employés ne peuvent pas bénéficier de ce moyen de pression et que bon nombre de compagnies ne peuvent plus accepter cette pression.

Sachez aussi que dans plusieurs domaines des administrateurs doivent naviguer dans des situations où il n'y a aucune augmentation des revenus depuis quelques années. Plusieurs agriculteurs pourraient aussi vous parler des dépenses qui augmentent sans cesse et des revenus qui stagnent ou, pire, qui baissent d'année en année.

Robert PARADIS

Un reportage apprécié

Monsieur Lévesque,

J'aimerais remercier la direction du Canada Français pour le support qui me fut accordé concernant le reportage télévisé de Caméra 90 de Quatre Saisons que vous avez souligné dans votre édition du 10 janvier 1990 en page A-47 sous la plume de Monsieur Michel Phaneuf.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour souligner et remercier la collaboration de la direction, les professeurs et les élèves de l'école Saint-Eugène, la direction et le personnel du Steinberg Plus de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui ont autorisé le tournage du reportage par l'équipe de Caméra 90 dans leurs locaux respectifs.

Grâce à l'équipe de Caméra 90 le reportage fut couronné de succès et il ne faut surtout pas oublier l'instigateur du projet et qui plus souvent qu'autrement passe dans l'ombre et je nomme la recherchiste. Lectrices et lecteurs du Canada Français saviez-vous que la recherchiste attitrée à mon reportage est une «Johannaise». Grâce à la patience et l'originalité de celle-ci le tournage fut pour nous tous chez Ani Mark! une expérience enrichissante. Le succès du reportage je veux aujourd'hui le partager publiquement avec la recherchiste Madame Céline Borduas qui elle aussi en était à sa première expérience dans le domaine de reportage télévisé.

En mon nom personnel et au nom de toute l'Équipe Ani-Mark! nous te disons «merci Céline» et bon succès dans ta nouvelle orientation.

Jean-Claude NADEAU et son équipe

Des services médicaux de très grande qualité

Monsieur le directeur,

Nous voudrions, par la présente, souligner l'excellence des services médicaux et hospitaliers que notre mère Madame Juliette Ostiguy Larivière a reçus tout au long de sa maladie jusqu'à sa mort le 1er décembre dernier.

D'abord le personnel de l'hôpital tant à l'observation, au 7e nord, qu'au Centre de jour au 4e a fait montre d'un très grand souci de professionnalisme et d'humanité.

Ensuite, tout le personnel du Centre des services sociaux a vu à faire le suivi entre les différentes étapes de sa maladie d'une façon efficace et très diligente.

Enfin, notre mère a passé ses deux dernières années à la Résidence Champagnat d'Iberville. Le personnel en place a su, par sa patience et ses excellents soins, faire en sorte que la dernière étape de la vie de notre mère soit le moins pénible possible et elle a pu partir dans le respect et la dignité grâce à un personnel qualifié.

C'est très réconfortant de voir que l'on peut obtenir de si bons services professionnels.

Merci à tous.

La famille Larivière

parole aux lecteurs

Pardon à ceux et celles que j'ai offensés

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de m'adresser aux personnes qui ont réagi à ma lettre publiée dans votre édition du 20 décembre dernier.

Suite à sa lecture, deux anciennes étudiantes, entre autres, ont interprété mon écrit en concluant «Comment doit-on nous habiller puisque, selon vous, c'est «péché» d'être féminine et c'est aussi «péché» d'être masculine. (Le sens de ce que j'ai voulu dire est déformé).

Qu'est-ce que je veux au juste? Ceci, établir la distinction entre les mots «être femme» et ceux-ci: comment avoir l'air féminine. Être femme germe de l'intérieur, s'épanouit au travers nos actions et transparaît dans nos paroles. Nul besoin de démontrer notre appartenance au sexe féminin en se colorant le visage (il se suffit à lui-même, nul besoin que l'on se fasse organiser la tête par les coiffeurs(ses), nul besoin de deviner la forme des lèvres vaginales sous un pantalon moulant!)

Ces ex-étudiantes ne partagent pas, non plus, mon point de vue sur le port de la mini-jupe. Le conflit est que, dans les films où sont présentées les prostituées, nous les voyons se servir, comme outils de travail, de tout un accoutrement visuel — dit sexé — pour bien faire voir ce qu'elles sont. La mini-jupe est l'un de leurs outils. Le clan opposé (tu l'es ou tu l'es pas) qui emploie innocemment (?) l'un ou l'autre de leurs objets de séduction, sème la pagaille. Ce méli-mélo inserre dans le vocabulaire masculin cette phrase connue: «Les femmes sont toutes des putains.» Les apparences sont-elles, à ce point, trompeuses?

J'imagine que beaucoup d'hommes en ont marre de cette mascarade. Surtout que c'est pour leur plaire (sinon pour l'argent) que leur sexe opposé s'extênue à s'embellir de l'extérieur (sic). À l'inverse, pourquoi sont-ils de si grands consommateurs de pornographie? Qui sait, au fond, si ce n'est pas pour nourrir leur haine, leur dégoût et leur mépris devant l'immoralité grandissante de la gent féminine? Qui sait, en réaction s'il ne se trouve pas un Marc Lépine latent dans le coeur de chacun d'eux? Quel homme ne se dit pas en lui-même «maudite salope» devant une image porno? Avouez, messieurs!

Des femmes sont tuées, agressées, battues; elles écopent de l'inconscience de leurs consoeurs, puis de la tendance humaine, très répandue, à généraliser. Étant donné que cette manie existe bel et bien, reste à s'y ajuster puis d'agir en conséquence. D'où découle la nécessité de la décence, laquelle se doit d'être le point de jonction des mouvements libérateurs de la condition féminine.

Par ailleurs, se libérer d'une condition vitale contraignante (vivre au crochet d'un conjoint, par exemple) pour s'embourber dans une autre, n'est pas mieux. Soyons vigilantes. Derrière l'industrie des cosmétiques et de toutes modes farfelues dans les domaines du vêtement, des chaussures et de la coiffure, vantés par la publicité, derrière ce superflu, dis-je, se cachent des commerçants(es) qui, dans l'unique but de «faire de l'argent sur notre dos, se remplissent les poches en flattant notre vanité». Avec résultat que les supposées «belles» s'enflent d'orgueil et compétitionnent entre elles. Les autres se morfondent de complexes. Certaines se retranchent dans la masculinité, l'obésité, ou encore sous le bistouri du chirurgien en esthétique. Ces effets néfastes empêchent la vraie solidarité féminine de naître.

Je n'ai que trop souffert de mon égarement dans le monde illusoire du modernisme inventé par les capitalistes.

Si, se «mettre à la page» signifie: oser porter la mini-jupe, se maquiller, passer au salon de taillage — pardon — de coiffure, j'ai bien fait d'y renoncer. Je préfère, à coup sûr, le «look» de la soeur sortie de l'ancien temps! Ce renoncement, disais-je, m'apporte la paix intérieure, car depuis, je ne suis ni révoltée, ni frustrée, ni à plaindre. Le sont, plutôt celles qui sont encore prisonnières de ce fiasco. C'est à ce niveau que l'on peut se «boucher».

Sur intuition personnelle, je ressens que, pour se déboucher, un des premiers échelons à gravir est de laisser croître nos cheveux dans tout leur naturel, sans toupet, merci. Au fait, pourquoi se cacher le front? C'est si laid que ça, un front? Je sais: où est le lien avec tout ce que je viens de dire? La signification des cheveux semble tellement anodine et même inexistante, n'est-ce pas? Cependant, ils renferment un mystère. Ils ne sont surtout pas un attrait physique. Tombant au bas du dos, ils deviennent hors-mode et ils ont, dès lors, une autre vocation que celle de séduire. Plutôt qu'essayer de la décrire, ... observons jusqu'à quel point, on déçoit les autres en se coupant les cheveux. J'ai déjà lu que dans la vie, l'important, est de ne pas faire de peine aux autres, alors... réfléchissons sur le mystère.

Pour finir, au sujet de quoi retourne un être en évolution, je laisse Abd-Ru-Shin nous en parler: «La Vérité n'a jamais été différente de ce qu'elle était alors, (en 1940?) de ce qu'elle est aujourd'hui et de ce qu'elle sera encore dans des dizaines de milliers d'années.»

Pardon à ceux et celles que j'ai offensés dans mon égarement des années passées.

Danielle GOYETTE

P.S.: Mariette Tétreault, chère consoeur, votre appui me réchauffe le coeur et me rassure. Par le voile, les cheveux deviennent encore plus mystérieux.

Une décision qui me révolte

Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Suite à l'article sur la bibliothèque: frais de $90.00 pour les gens de l'extérieur, je suis révoltée face à cette politique. Je fréquente régulièrement la bibliothèque et je n'ai jamais vu une affluence pour empêcher les gens d'avoir le choix de volumes ou l'espace restreint. Les gens sont heureux des services offerts (disques, cassette-vidéo, livres à succès, documentaires et revues); vous désirez entreposer tout ce matériel pour la disponibilité des gens de Saint-Jean, pourquoi ne pas en laisser profiter ceux qui le désirent et à un abonnement raisonnable. Par ce geste, vous désirez éliminer les gens de l'extérieur et les priver d'un centre de culture adapté à toute la population.

Et que dire de la tarification, une augmentation de 22% je n'ai pas eu ni reçu en 89 un taux aussi élevé d'inflation. À ce compte-là, je me verrai dans l'obligation de ne pas renouveler mon abonnement pour les mêmes services.

Les 1100 abonnés défraient certains coûts avec leur carte d'abonnement. Vous êtes prêts à laisser tomber $22,000 pour en retirer combien avec des frais à $90.00. Réfléchissez bien...

Ailleurs aussi nous payons des taxes, je n'ai pas comparé les coûts mais à Saint-Jean, vous avez plus de population, de magasins bars, cinémas, restaurants et vous croyez que la population des environs ne fréquente pas ces endroits et ne vous aide pas à les faire vivre. Vous désirez que chacun reste dans sa municipalité et demande des services. Avez-vous pensé aux coûts?

Nous avions une piscine à Iberville quand il est venu le temps d'augmenter les frais pour rénovations vous avez constaté ce qu'il en est advenu. Depuis quelque temps nous entendons parler d'une bibliothèque, est-ce que notre attente sera aussi longue à se réaliser que le futur pont?...

Une lectrice ibervilloise
Louise BEAUDRY

Me traiteriez-vous d'animal?

Chère Mme Brosseau,

Hum!..., vous n'y êtes pas allé par quatre chemins pour me décrire dans votre dernier recueil de stupidités.

Pour commencer, vous dites que ma réplique est inintelligente, que l'intelligence consiste à discerner le bien du mal. Je me suis renseigné là dessus, plus précisément dans Le Petit Larousse Illustré, édition 1980, et j'ai pu y lire: «Intelligence: nom féminin, faculté de connaître, de comprendre, l'intelligence distingue l'homme de l'animal.»

Me traiteriez-vous d'animal? Bien sûr que non, juste peut-être de nombril du monde, d'esprit égaré, vaniteux, orgueilleux, prétentieux et autres qualificatifs plutôt déplacés à mon égard.

Pour en revenir à nos moutons... ou nos brebis, au choix, je dirai que dans l'intelligence, il n'est nullement question de discernement de ce qui est bien ou mal. Et là je m'explique votre incessante soif d'absolu à toujours vouloir savoir si c'est noir ou blanc.

Eh bien! madame Brosseau, il va falloir vous y faire car ce temps-là, pour moi et plusieurs autres, est terminé. Aussi, vous dites que je fais preuve d'une grande inattention dans la lecture. Eh bien, à en juger par votre dernier écrit, ce n'est pas de l'inattention dont vous faites preuve, mais bien que vous ne comprenez rien à rien, ou plutôt, vous êtes totalement bouchée à tout ce qui est nouveau ou qui n'est pas en accord avec votre petite philosophie merdique.

Vous dites que je frôle la présomption en voulant, contrairement à d'autres, bâtir ma propre ligne de pensée. Eh bien, je le redis, vous ne comprenez rien: bâtir ne veut pas dire produit fini mais bien en voie de l'être. Pensez-y bien à celle-là!

Et pour ce qui est du, contrairement à d'autres, je ne sais pas où vous êtes allé chercher cela, car tout le monde est capable d'en faire du pareil.

Bon eh bien! j'me calme et j'conclus cette lettre en vous avouant que ce doit être plutôt chiant de se faire faire la morale par un p'tit trou de c... de 16 ans, mais que voulez-vous, aujourd'hui, il n'y a plus que la religion qui pense!

Sébastien LANGLOIS

Merci beaucoup

Monsieur le directeur,

Vacances Familiales Saint-Jean, un organisme à but non lucratif qui propose aux familles monoparentales ou à faibles revenus, différentes activités durant l'année tel qu'un dépouillement d'arbre de Noël, la Pâques, la Saint-Jean Baptiste et la fameuse vacance d'une semaine dans un camp familial dans les Laurentides, à peu de frais. Donc Vacances Familles Saint-Jean tient à remercier tous les commanditaires, les médias d'information, ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à l'organisation et à l'animation de la soirée du dépouillement d'arbre de Noël, pour les vingt et quelques enfants qui étaient présents le 16 décembre dernier, à la salle du Patro-Normandie.

Merci.

Pierrette RHÉAUME
membre V.F. Saint-Jean

Un grand merci

Monsieur le directeur,

La société luçoise des Handicapés actifs et particulièrement les personnes handicapées présentes tiennent à remercier tous les bénévoles pour l'aide qu'ils ont apporté à la préparation du dépouillement de l'arbre de Noël qui s'est déroulé au Parc Pierre-Benoit.

Cette soirée a été possible grâce à la grande générosité des commerces, restaurants, épiceries et dépanneurs de la région. Ceci a permis de donner un buffet froid et bien sûr au Père Noël de remettre 70 cadeaux. La soirée s'est terminée dans la joie au son de la musique.

Encore merci!

Claude GIROUX, trésorier
de la Société luçoise
des handicapés actifs

Une grande générosité

Monsieur le directeur,

La Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc désire remercier très sincèrement la grande générosité de la population de Saint-Luc durant la période des fêtes pour aider les plus démunis.

Mentionnons les particuliers, les (enfants) écoliers et leurs dirigeants, pour le Pain Partagé, Monsieur le Curé par ses quêtes spéciales, les associations, les organismes, les commerçants et les bénévoles.

Merci.

Deschambault s'en va en Écosse et en France pour visiter des sites de gestion des déchets

■ Invité par la firme française Saur/Bouygues

Le maire de Saint-Jean, Delbert Deschambault, a accepté l'invitation de la firme française Saur/Bouygues. Du 29 janvier au 3 février, il visitera des sites de gestion des déchets domestiques, une usine de filtration et une usine d'épuration des eaux en France et en Écosse.

marc-o. TRÉPANIER

«Je n'ai pas de mandat de personne pour faire ce voyage mais je suis sûr que les citoyens sont conscients que je ne vais pas passer une semaine à voir des dépotoirs pour mon intérêt personnel ou pour faire du tourisme. Le programme de la visite est très chargé. Il y a d'autres façons de faire du tourisme. Je m'en vais en voyage d'affaires», déclare M. Deschambault.

Il considère que son voyage pourra bénéficier à la ville de Saint-Jean, à la MRC du Haut-Richelieu et à la Régie des eaux usées du Haut-Richelieu.

Se disant inquiet par la hausse des coûts de plus de $500,000 qui attend Saint-Jean en 1991 (voir autre texte) pour la gestion des déchets domestiques, il a décidé de se transformer lui-même en une sorte d'*agent Glad*, à la recherche de solutions qui permettraient une diminution des coûts.

Pourquoi va-t-il lui-même en Europe plutôt que d'y déléguer un expert ou de faire appel aux experts du ministère de l'Environnement du Québec? «Où sont-ils les experts?, rétorque M. Deschambault en soulignant que tout ce qu'il a vu au Québec en matière de gestion des déchets ne l'a pas convaincu de l'existence d'un système adéquat pour Saint-Jean et le Haut-Richelieu.

■ Lettre au CANADA FRANÇAIS

Dans une lettre de trois pages adressée au journaliste du CANADA FRANÇAIS et dont copie a été envoyée à plusieurs personnes (membres du conseil municipal, préfet de la MRC, directeur général de la ville, etc.), M. Deschambault explique les objectifs de son voyage ainsi que la façon dont seront assumées les dépenses.

Il signale qu'il y a un mois, lorsqu'il est allé visiter l'usine d'épuration des eaux de la ville de Sherbrooke, il a en même temps «demandé à Messieurs Pierre Bastien et Alain Koessler de la firme LGL s'ils ne connaissaient pas d'endroits ou des gens bien renseignés dans le domaine de la récupération de rebuts ou de systèmes européens qui, nous dit-on, sont en avance de 20 ans sur nous».

«C'est ainsi, écrit le maire, qu'ils m'ont présenté Monsieur Jean-Luc Guyot du siège social de Saur/Bouygues en France. La firme LGL avait délégué un expert au profit de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, l'année dernière, lors de l'audition sur les coûts de l'enfouissement, entre Lebeau et la ville, et ainsi, je savais qu'elle possédait des connaissances particulières dans le domaine des rebuts. De plus, le Conseil connaît bien Pierre Bastien qui a travaillé pour la SQAE (Société québécoise d'assainissement des eaux) dans le dossier d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu.»

■ Les frais du voyage

Toujours dans cette même lettre, le maire Deschambault expose le volet financier de son voyage.

«Qui paiera ce voyage? L'avion aller-retour, par Air France, est payé par la firme française ainsi qu'un coucher. Les repas seront en partie payés par les firmes ou villes qui reçoivent le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Je devrai assumer des frais de séjour à moins que le conseil muinicipal décide de défrayer ces coûts. En plus, je demande à la ville de rembourser les frais aller/retour à Mirabel, où il y a possibilité de coûts de remisage d'auto. Aussi, j'aurai besoin d'une caméra VHS avec cassette pour rapporter fidèlement mes découvertes,» précise-t-il.

D'autre part, le maire déclare qu'il a pris des renseignements sur la légalité d'un tel voyage auprès du greffier et du greffier adjoint de la ville, Me Jacques Jutras et Me Louis Hébert, et que tous deux «sont d'accord que le voyage est parfaitement légal».

■ «Un pot de vin...»

Dans un style direct, il prévient ainsi ceux qui pourraient estimer que ce voyage, pour reprendre son expression, serait un «pot de vin».

Voici ce qu'il écrit à ce sujet: «Un pot de vin pour Delbert Deschambault? Absolument pas. Est-ce qu'un citoyen peut honnêtement penser que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu peut en retirer un bénéfice personnel dans le domaine des déchets? Serons-nous liés par ce voyage? Même pas. La compagnie française en est une de *design* de systèmes et fait affaires avec des firmes professionnelles, non pas avec des villes. Ils offrent des voyages à plusieurs personnes qui voudraient voir des systèmes pour mieux guider les gens, mais il est important de spécifier qu'ils ne vendent pas d'appareils.»

M. Deschambault précise d'autre part qu'il a demandé à être accompagné par un ingénieur de Saint-Jean mais que les délais étaient trop courts pour ce voyage. «Mais si au retour la ville juge d'y envoyer un ingénieur, il pourrait y avoir entente».

■ Le voyage

Le programme de la visite du maire de Saint-Jean débute lundi prochain, le 29 janvier, au siège social de Saur/Bouygues à Maurepas, en banlieue de Paris. On l'informera alors de la problématique des déchets urbains en France et il visitera le laboratoire central de la firme. M. Deschambault ne sait pas encore s'il fera des visites privées ou en groupe des différentes installations conçus par Saur/Bouygues.

Le maire de Saint-Jean, Delbert Deschambault.

Le 30 janvier, il sera en Écosse pour visiter une unité de mise en balle des déchets ménagers. Le 31 janvier, il visite l'entreprise EMCO (M. Deschambault ignore où se trouve cette entreprise), spécialisée dans les technologies de «collecte et gestion de décharge».

Le jeudi 1er février, il se rend à Nimes, à 700 km au sud de Paris, pour visiter une usine régionale de services aux municipalités (filtration, épuration, gestion des ordures ménagères). Il visite également deux ouvrages municipaux de traitement d'eau potable et d'eau usée à la Grande Motte.

Vendredi, le maire Deschambault fera la synthèse et le bilan de ses visites pour revenir à Saint-Jean le samedi 3 février.

cegep Saint-Jean sur-Richelieu

Apprenez à utiliser les logiciels électroniques!

Encore quelques places disponibles:
Lotus 1-2-3: les vendredis 19 h à 22 h
dBase III+: les samedis 9 h à 12 h
Autocad (intr.): les vendredis 18h30 à 22h30

Inscrivez-vous sans faute
Le mercredi 24 janvier de 9 h à 12 h
Le jeudi 25 janvier de 9 h à 12 h
au
Service de l'Éducation aux Adultes
Tél.: (514) 347-4002

Saint-Jean prévoit des coûts de $785,000 en 1990

Transport en commun: écart de $135,000 entre les prévisions du CIT et de la ville

Un écart de quelque $135,000 existe entre les prévisions de la ville de Saint-Jean et celles du CIT Le Richelain concernant les coûts qu'aura à assumer la municipalité pour le transport en commun urbain et interurbain en 1990.

marc-o. TRÉPANIER

Selon le CIT, la quote-part de Saint-Jean s'établira à $600,739 en 1990 pour assurer le transport par autobus sur le circuit interurbain (ligne 96) et sur les circuits urbains (31 et 33). Les coûts anticipés sont de $255,873 pour l'interurbain et de $344,866 pour le service urbain.

Pour 1989, indiquent des données préliminaires, les coûts imputés à la ville de Saint-Jean totalisent $677,889, soit $180,620 pour l'interurbain et $497,269 pour le service urbain.

Le CIT prévoit donc, avec un budget de $600,739 en 1990, une une baisse des coûts de l'ordre de $77,000 pour cette année comparativement à 1989, soit la différence entre $677,889 en 1989 et $600,739 en 1990.

Ces coûts sont très largement inférieurs à ceux anticipés par la ville de Saint-Jean qui, elle, a inscrit un montant de $785,000 pour le transport en commun à son budget 1990.

Le directeur des Finances de la ville, Roger Coulombe, explique que la participation financière prévue par la municipalité comporte également des dépenses de promotion et de gestion, notamment le salaire du nouveau technicien en transport embauché par Saint-Jean.

■ Écart de $135,000

En faisant l'hypothèse que les frais d'administration de la ville pour le transport en commun atteignent environ $50,000, ce que le directeur des Finances juge réaliste, cela ramène à $735,000 la quote-part prévue par Saint-Jean pour le CIT Le Richelain en 1990.

Ce montant de $735,000 est supérieur de $135,000 à celui de $600,739 prévu au budget adopté par le CIT pour l'exercice financier 1990.

■ Pourquoi cette différence?

Comment expliquer cette différence de coûts?

La conseillère municipale du centre-ville et vice-présidente du CIT Le Richelain, Mme Lise Dallaire-Durocher, souligne dans un premier temps que la ville a adopté son budget plusieurs semaines avant le CIT.

Mme Dallaire-Durocher ajoute que le CIT espère faire des changements afin d'augmenter la clientèle, ce qui permettrait de réduire les coûts imputés aux municipalités qui en font partie, soit Saint-Jean, Saint-Luc, L'Acadie, La Prairie et Candiac.

La vice-présidente du CIT Le Richelain et conseillère municipale du centre-ville, Mme Lise Dallaire-Durocher, explique que le conseil municipal s'est prémuni dans son budget contre les hausses de coûts du service de transport en commun.

En dernier lieu, elle note que le conseil municipal se devait de jouer de prudence en s'appuyant sur des «réalités connues». Elle souligne que les membres du conseil considèrent qu'il est préférable d'avoir un budget supérieur aux prévisions du CIT afin de se prémunir contre les éléments incontrôlables (conflits, etc.) du transport en commun.

«S'il s'avérait que la facture devienne plus élevée que celle prévue par les consultants du CIT, le conseil municipal ne voudrait pas être dans l'obligation de faire des compressions budgétaires dans les autres services municipaux», déclare Mme Dallaire-Durocher.

Circuits 31, 33 et 96

Les tarifs d'autobus gelés jusqu'en juin

Les usagers du transport en commun des municipalités de Saint-Jean, Saint-Luc, L'Acadie, La Prairie et Candiac n'auront pas à subir de hausse des tarifs, au moins jusqu'en juin 1990.

En guise de mesure compensatoire à la suite des ennuis et des coûts subis par les usagers lors des arrêts de travail à la STRSM, le CIT Le Richelain a en effet préféré geler les tarifs jusqu'en juin 90 plutôt que de rembourser directement les usagers.

Cette décision a été prise par les délégués des municipalités lors de l'assemblée de décembre du Conseil intermunicipal de transport (CIT) Le Richelain.

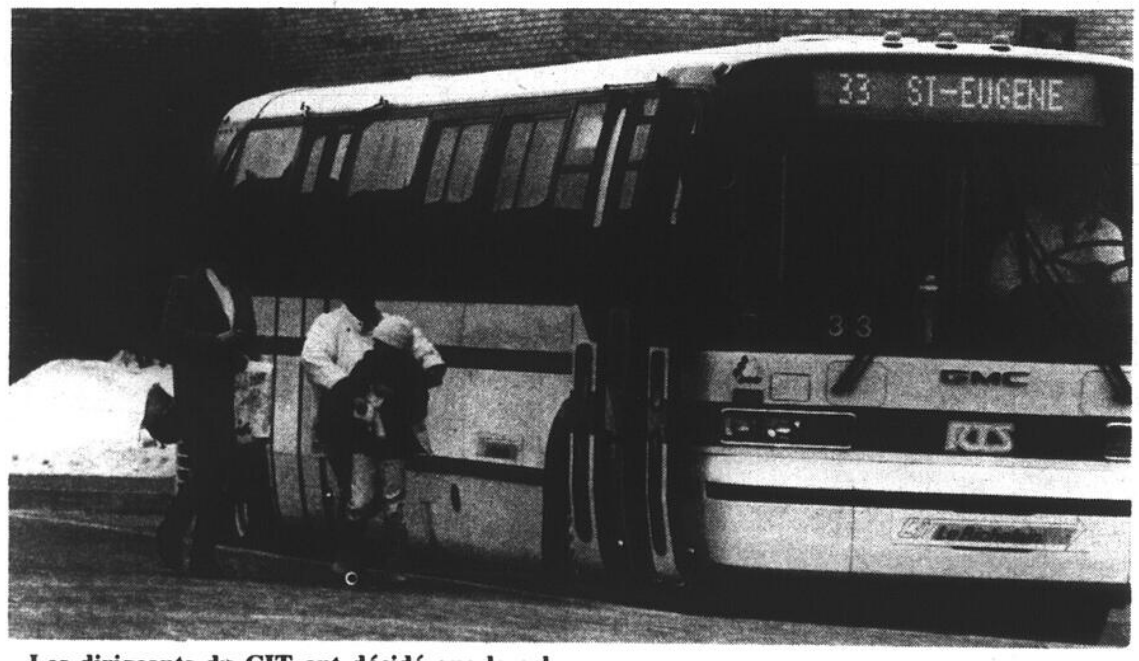

Les dirigeants du CIT ont décidé que le gel s'appliquerait également sur les circuits urbains 31 et 33 à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les dirigeants du CIT ont décidé que ce gel ne s'appliquerait pas uniquement sur les circuits interurbains 94, 95 et 96 (Saint-Jean/Montréal) mais également sur les circuits urbains 31 et 33 à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le tarif urbain a été gelé à Saint-Jean afin de tenir compte de l'ensemble du réseau et de son caractère intermunicipal. En effet, a-t-on rappelé, plusieurs citoyens de Saint-Jean utilisent le transport urbain pour aller prendre l'autobus interurbain 96 qui effectue la liaison avec Montréal.

Circuits 31 et 33 à Saint-Jean

Coûts de $879,454 pour le transport en commun

Les coûts d'exploitation du transport en commun pour les circuits 31 et 33 de la ville de Saint-Jean devraient atteindre $879,454 en 1990, en baisse de 12,6% sur les coûts de 1989. L'an dernier, les coûts se sont élevés à $1,006,881.

marc-o. TRÉPANIER

Selon les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil intermunicipal de transport (CIT) Le Richelain, la diminution de coûts, qui représente un montant de $127,427, s'explique par quatre principaux éléments:

1)Une économie de $13,000 au contrat de transport (avec Les Autobus Boulais) dont les coûts sont passés de $737,117 en 1989 à $724,114 en 1990;

2)De l'ordre de $64,786 l'an dernier, les consultants dy CIT prévoient que les coûts de leurs services professionnels seront en baisse de $10,000 pour 1990. Ils devraient se situer à $54,907.

3)En 1989, le CIT a par ailleurs épongé un déficit de $57,000 pour l'opération du terminus. Il s'agit d'une dépense qui ne doit pas se répéter au budget de cette année;

4)Les dirigeants du CIT ont réduit de $50,000 les dépenses en immobilisations pour les abribus. De quelque $67,000 en 1989, les dépenses pour abribus passeront à $17,000 en 1990.

■ Budget 1990 pour Saint-Jean

En 1989, selon des chiffres préliminaires, les coûts d'exploitation (contrat du transporteur, frais d'administration, etc.) des circuits 31 et 33 à Saint-Jean sont estimés à $1,006,881. Il faudra attendre le rapport final de l'exercice financier pour connaître les coûts exacts du service.

Les coûts du service urbain sont absorbés de la façon suivante: revenus des usagers ($297,516), subvention du gouvernement du Québec ($212,096) et contribution de la ville ($497,269).

En 1989, après revenus des usagers, le déficit réel du transport en commun a donc atteint $709,365 à Saint-Jean.

La contribution du gouvernement du Québec est établie en fonction des revenus des usagers. La municipalité comble ensuite ce qui reste du déficit d'exploitation.

Pour 1990, le CIT Le Richelain prévoit que les coûts seront ainsi défrayés: revenus des usagers ($299,757), subvention du gouvernement du Québec ($234,831) et contribution de la ville ($344,866).

■ Coûts sur la ligne 96

La ville de Saint-Jean contribue dans une proportion de 64,86% au déficit (après subvention de Québec) de la ligne 96 entre Saint-Jean et Montréal.

Les contributions des autres municipalités participantes sont de 16,26% pour Saint-Luc, de 2,12% pour L'Acadie et de 16,76% pour La Prairie.

En 1989, selon les données qui nous ont été transmises par le directeur des Finances de la ville de Saint-Jean, Roger Coulombe, les revenus des usagers sur la ligne 96 se sont établis à $648,429. La subvention de Québec a été de $422,380 tandis que les municipalités se sont partagés un déficit de $278,478. Pour Saint-Jean, cela a représenté une quote-part (64,86%) de $180,620.

Pour 1990, la contribution de la ville de Saint-Jean est fixée à 65,47% du déficit. Les coûts du service sur le circuit 96 devaient s'élever à $1,518,592. Les revenus des usagers seront, selon les prévisions, de $687,600 tandis que la subvention de Québec atteindrait $440,708.

La participation des municipalités au déficit serait de $390,824, ce qui représenterait une quote-part de $255,873 pour la ville de Saint-Jean.

Circuits 31 et 33	1989	1990
Revenus des usagers	$ 297,516	$ 299,757
Subvention de Québec	$ 212,096	$ 234,831
Ville de Saint-Jean	$ 497,269	$ 344,866
Total	**$1,006,861**	**$ 879,454**

Circuit 96	1989	1990
Revenus des usagers	$ 648,429	$ 687,600
Subvention de Québec	$ 422,380	$ 440,708
Municipalités	$ 278,478	$ 390,284
Total	**$1,349,287**	**$1,518,592**

NDLR: Quatre municipalités contribuent au déficit d'exploitation du circuit 96 entre Saint-Jean et Montréal. En 1989, la quote-part de Saint-Jean a été de $180,620. Elle devrait atteindre $255,873 en 1990.

Les villes demandent à Ottawa de payer la piste cyclable

Lors de sa première réunion officielle jeudi dernier, les quatre municipalités membres de la nouvelle *Corporation intermunicipale pour le développement de la bande du canal de Chambly en piste cyclable* ont adopté une résolution par laquelle ils demandent à Parcs Canada d'assumer la totalité des coûts de la réalisation du projet. Les municipalités de Saint-Jean, Saint-Luc, Carignan et Chambly s'engagent pour leur part à défrayer les coûts des accès. La Corporation demande également au gouvernement du Québec, via ses fonds réservés au développement touristique, une contribution financière pour le prolongement du réseau cyclable en périphérie, notamment du côté d'Iberville dans le Haut-Richelieu. Sur notre photographie, on reconnait le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, le maire de Saint-Jean, Delbert Deschambault, le conseiller municipal de Saint-Jean délégué à la Corporation, Jean Grimard, le maire de Chambly, Georges Florès, et Claire Levasseur du Bureau de tourisme de Chambly. (photo jacques PAUL)

VOLER DE VOS PROPRES AILES EN ANGLAIS

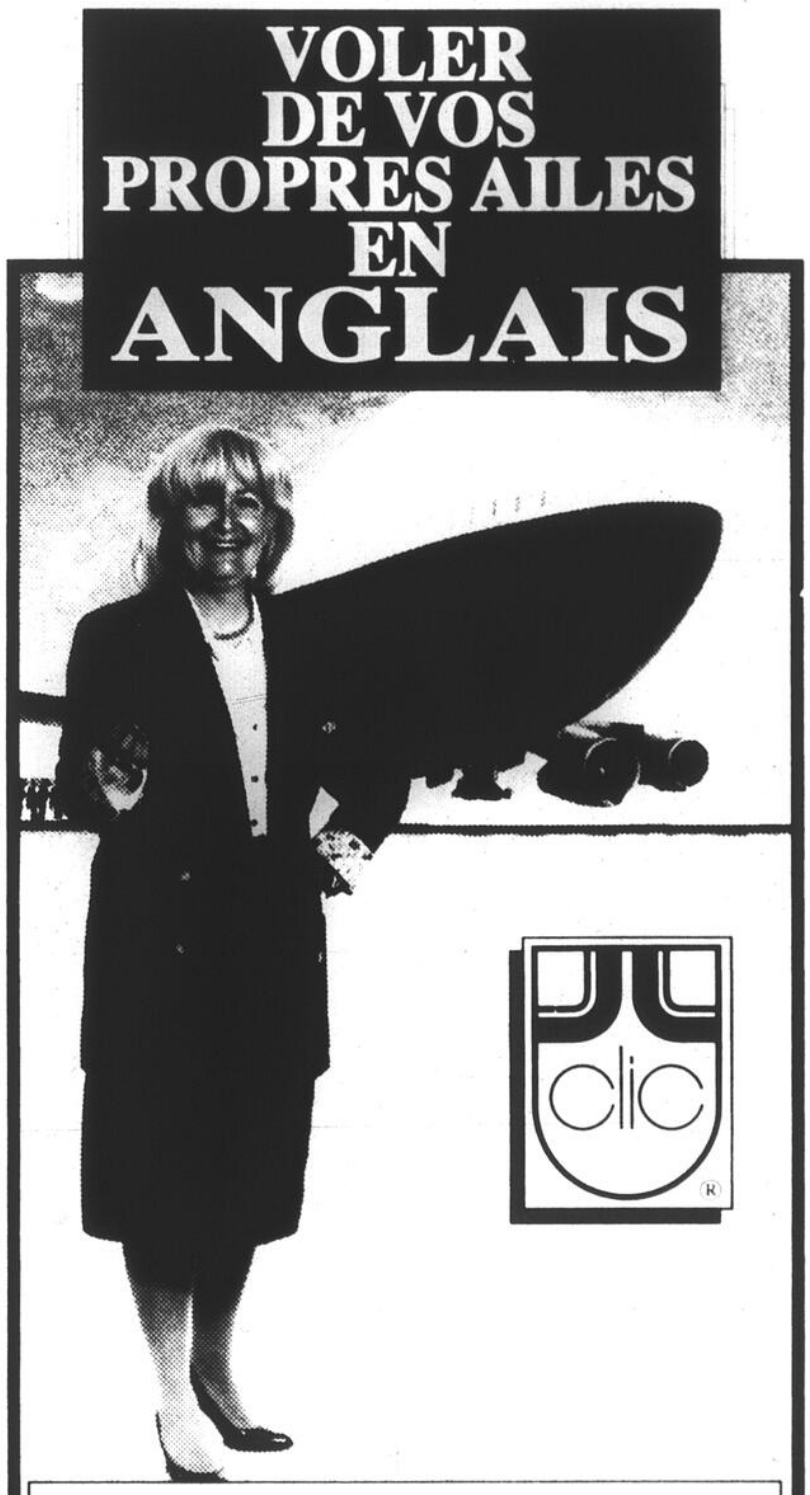

clic ®

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER

Madame Lynn Charpentier
P.D.G. de C.L.I.C.

ÇA C.L.I.C. C'EST GARANTI!

(514) 359-7000

365, rue Normand,
Saint-Jean-sur-Richelieu

PERMIS NO CP 0476

Recommandation du Rapport Lavalin

Aéroport: Bachand demande la création d'un comité consultatif

Claude Bachand, 1er vice-président de la Société montérégienne de développement (SMD), invite la ville de Saint-Jean à créer un comité consultatif mixte sur l'avenir de l'aéroport comme le lui recommande Lavalin Aviation Canada Inc.

marc-o. TRÉPANIER

Ce comité serait composé de représentants de la ville, d'utilisateurs, de citoyens et d'organismes socio-économiques et son rôle, comme le suggére Lavalin, serait notamment de fournir des avis sur le financement de l'aéroport et sur le développement du site aéroportuaire.

M. Bachand, qui siège depuis un an et demi à la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM) à titre de délégué de la Rive-Sud, ne cache pas son intérêt de siéger à un éventuel Comité consultatif sur l'aéroport de Saint-Jean.

Le SOPRAM a principalement pour mandat, dans le cadre de la décision du gouvernement fédéral de se départir de ses aéroports, de prendre en charge les aéroports de Mirabiel, de Dorbal et de Saint-Hubert.

«Je pense que l'expérience que j'ai acquise au sein du Conseil de l'aéroport international de Montréal (devenu depuis peu le SOPRAM) me permettrait d'être utile au sein d'un tel comité à Saint-Jean», déclare Claude Bachand.

■ Compensation d'Ottawa?

L'acquisition de l'aéroport par la ville de Saint-Jean, estime M. Bachand, est l'autre recommandation du Rapport Lavalin qui doit être mise en application.

«Il y a un lien organique entre le développement du site aéroportuaire et l'accroissement des limites du parc industriel. Il est connu que Saint-Jean manque d'espaces industriels, d'où l'importance d'acquérir l'aéroport», dit-il.

Comme les aéroports fonctionnement de façon déficitaire, il souligne d'autre part que l'acquisition de l'aéroport par la ville ne signifie pas automatiquement une sortie de fonds pour les contribuables.

Il est en effet possible que Saint-Jean demande plutôt une compensation financière au gouvernement fédéral pour lui permettre de se départir de ses installations aéroportuaires.

Lavalin recommande également la fermeture progressive des pistes 02-20 et 06-24 «afin de ne pas restreindre la croissance du parc industriel». Lavalin suggérait dans son rapport qu'un plan d'aménagement des surfaces ainsi dégagées soit au préalable élaboré afin de maximiser l'usage industriel de ces terrains et d'en planifier l'utilisation.

Claude Bachand, 1er vice-président de la Société montérégienne de développement, siège à la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM). Il favorise l'acquisition de l'aéroport de Saint-Jean par la municipalité.

La firme d'urbanistes-conseils Ondins-GL a effectué de son côté une étude sur l'aménagement du site de l'aéroport mais son rapport n'a pas encore été rendu public par le conseil municipal.

■ Piste 11-29

D'autre part, le 1er vice-président de la SMD se dit d'accord avec la décision du conseil d'abandonner le projet d'allonger la piste 11-29.

«Dans le contexte général du transport aérien de la grande région de Montréal, ce projet ne faisait plus partie des scénarios intéressants pour Saint-Jean», souligne-t-il.

Transport des déchets à la Carrière Miron

St-Jean refuse de payer une facture de $129,000

■ Mise en demeure de Laidlaw

La ville de Saint-Jean refuse de payer une facture de $129,419.45 qui lui a été présentée par la société *Service d'enlèvement de rebuts Laidlaw Québec Inc.* pour le transport des ordures ménagères.

marc-o. TRÉPANIER

Cette facture, explique-t-on à la ville, est reliée aux coûts additionnels absorbés par Laidlaw pour le transport des déchets domestiques au dépotoir de la Carrière Miron plutôt qu'au site d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase (dépotoir Lebeau). Ce site a cessé ses activités à la mi-septembre.

La facture de Laidlaw couvre la période allant du 19 septembre au 21 décembre 1989. Cette facture est incluse à l'intérieur d'une mise en demeure par laquelle la firme prévient la ville qu'à défaut de paiement, elle entreprendrait des procédures judiciaires.

■ Refus de payer

Le 3 janvier, le conseiller juridique de Saint-Jean dans ce dossier, Me Luc Daneau, avisait Laidlaw que la ville «nie formellement» la réclamation et qu'elle contestera toutes procédures de réclamation devant les tribunaux.

Le greffier municipal, Me Jacques Jutras, nous a indiqué vendredi qu'aucune action en justice n'a été prise par Laidlaw.

Saint-Jean, comme l'avait indiqué en novembre dernier le directeur général de la ville, M. Édouard Bonaldo, est d'avis que le contrat qui la lie à Laidlaw ne permet pas à cette dernière de lui refiler des coûts additionnels pour le transport des ordures ménagères.

■ Coûts de $60.02 par logement

C'est le 31 décembre de cette année que prend fin le contrat avec Laidlaw. Depuis la signature du contrat, conformément aux dispositions prévues à la loi, seule la hausse des coûts d'enfouissement a été répercutée à la ville.

Le contrat, en vigueur depuis le 30 décembre 1987, fixait originalement que les coûts par unité de logement à $25.09 pour la cueillette, à $11.61 pour le transport et à $15.44 pour l'élimination. Le 25 septembre 1988, le coût pour l'élimination passait de $15.44 à $23.32 par unité de logement.

C'est donc un total de $60.02 par unité de logement, précise Claude Farley, chef des approvisionnements, que Saint-Jean paye pour être débarrassée de ses ordures ménagères. La ville comptait, au 31 décembre 1989, 17,219 unités, pour un coût total de $1,033,484.

■ Deschambault s'inquiète

Le maire, M. Delbert Deschambault, ne cache pas son inquiétude devant la hausse des coûts qui attend Saint-Jean le 1er décembre 1991 pour la disposition des ordures ménagères.

La facture additionnelle de $129,419 présentée à Saint-Jean couvre trois mois de transport de déchets. Pour l'année, cela signifie une hausse des coûts de l'ordre de $500,000.

En d'autres mots, si rien ne change, les contribuables de Saint-Jean auraient à assumer une hausse de 50% des coûts pour se départir de leurs ordures ménagères.

Pour aller chercher $500,000, la ville doit lever une taxe foncière de 3¢ du $100 d'évaluation. Pour le propriétaire du bungalow moyen, évalué à environ $75,000, cela entraînerait une hausse immédiate de $22.50 de son compte de taxes.

«Nous avons un comité pour trouver une solution à nos problèmes de rebuts à la ville de Saint-Jean qui, dans les circonstances, ne peut pas trouver de solutions idéales. Nous pouvons adopter deux positions: attendre et payer ou se prendre en mains et essayer de trouver une solution économique et écologique pour tous nos citoyens», écrit le maire Deschambault dans la lettre (voir autre texte) qu'il a adressée au journaliste du CANADA FRANÇAIS pour expliquer les raisons pour lesquelles il se rendrait en France et en Écosse, à la recherche de solutions pour les gestion des déchets.

ÉPARGNEZ avec ce coupon

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
SPÉCIAL
Cassette vidéo T-120
4.99
Rég. 6,95$
Quantité illimitée jusqu'à épuisement des stocks

Jusqu'à 6 h d'enregistrement, garantie à vie
T-120

Best electronics
TÉLÉVISION IMAGE ET SON
Marcel Hébert
VENTE ET SERVICE
529, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-1675

AU CONSEIL DE

SAINT-JEAN

Plus de 100 citoyens à la séance dans St-Gérard

■ Le dossier Singer aura permis au conseil municipal de siéger devant plus d'une centaine de personnes lundi soir. Les politiciens de Saint-Jean complétaient, à l'école Saint-Gérard, leur tournée de quartiers amorcée en juin 1988.

marc-o. TRÉPANIER

Les citoyens en profitent pour faire part de leurs récriminations et ces séances sont généralement très longues. Lundi soir, les discussions sur Singer, en plus d'attirer des citoyens à l'assemblée, ont donné lieu à plusieurs interventions. Tant et si bien que la réunion du conseil municipal s'est terminée à minuit!

Plus d'une centaine de citoyens ont assisté lundi soir, dans le quartier Saint-Gérard, à l'assemblée du conseil municipal de Saint-Jean. Une soirée qui a donné lieu à des discussions passionnées et émotives au sujet du dossier de l'entrepôt loué par Singer. (photo jean-luc LEBRUN)

Galipeau contre pour le plaisir du maire!

■ Le conseiller du «quartier Sud, Saint-Eugène», René Galipeau, a une façon bien à lui de faire plaisir au maire Deschambault.

Lundi soir, il s'est dit d'avis que l'adoption d'un règlement d'emprunt de $155,000 autorisant des travaux de rénovation et d'aménagement de l'ancienne gare du Canadien National (CN) ne constitue pas une priorité pour Saint-Jean.

«Je ne voudrais pas être négatif mais, d'après moi, ce n'est pas une priorité», a dit le conseiller. «Êtes-vous contre», lui a demandé le maire. «Être contre, ça va donner quoi», a rétorqué le conseiller. Ce n'était pas une réponse très éclairante pour le vote. Le maire est revenu à la charge et, cette fois, il a été récompensé par le conseiller de Saint-Eugène. «Si ça peut vous faire plaisir, je vais voter contre», a finalement pris position M. Galipeau.

Achetée par la ville en novembre 1989, l'ancienne gare du Canadien National logera les bureaux de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu.

Emprunt de $325,000 pour des «petites» immobilisations

■ Deux machines à écrire à $700 chacune, un micro-ordinateur à $3,000, une imprimante à $2,000, un four micro-ondes à $325, quatre chaises à dessin à $200 chacune, etc., etc.

Voilà une partie de la liste d'épicerie des différents services municipaux (police, greffe, finances, génie, etc.), qui feront provision de nouveaux équipements en 1990.

Une foule de petites dépenses qui finissent par représenter un bon montant. Le conseil municipal a décidé d'emprunter sur cinq ans pour payer ces immobilisations plutôt que d'aller chercher les revenus à même les taxes et d'immobiliser à même le budget.

Le conseil a donc adopté lundi un règlement d'emprunt de $325,000 pour payer ces immobilisations. Le directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, a expliqué que toutes ces dépenses ne seront pas nécessairement effectuées à même le règlement d'emprunt mais pourraient l'être à même le budget. Tout dépendra des disponibilités budgétaires qui pourraient survenir en cours d'année.

Pour en savoir PLUS de la London Life

SUR

Liberté 55 · OU · PROGRAMME D'ÉPARGNE-ÉTUDES POUR VOTRE ENFANT

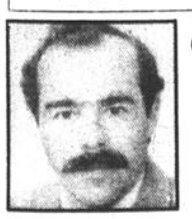

CONSULTEZ NOUS

Pierre Blais
BUR.: 677-6323
RÉS.: 346-5698

Léonardo Facchino
BUR.: 677-6323
RÉS.: 347-6276

SUPER VENTE DE JANVIER SONY

EN GRANDE PREMIÈRE PRIX JAMAIS ANNONCÉ VIDÉO SONY VHS

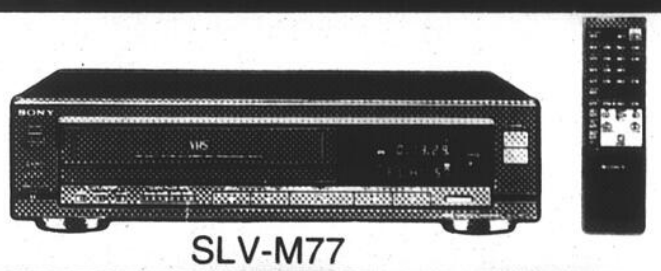

SLV-M77

SONY - VHS

■ Vidéo VHS H.Q.
■ Affichage à l'écran
■ Télécommande

456$

19,30$/mois*

Sony Trinitron®

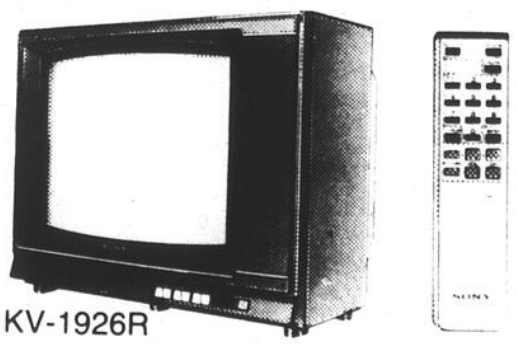

KV-1926R

SPÉCIAL 569$

■ 20 po télécommande
■ Câblosélecteur
■ Affichage à l'écran

24,20$/mois*

* Sur approbation de crédit Taxe en sus

SONY. 34 POUCES

TUBE
KV-32 SXR10

■ Moniteur 3 entrées
■ Télécommande unifiée
■ Définition horizontale 600 lignes

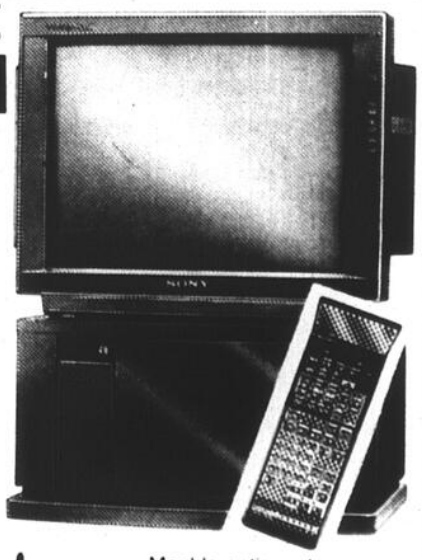

Spécial incroyable

Meuble optionnel RABAIS 500$

électro max
Les experts regroupés

VIDEO LOGUE
950 boul. du Séminaire Nord,
St-Jean-sur-Richelieu
(514) 348-1197 348-1198

VISA MasterCard

Demandez votre carte de crédit rotatif ELECTROMAX. Son exclusivité vous donne accès à un mode de magasinage pratique et personnalisé

Discussions passionnées à l'assemblée du conseil municipal

Saint-Jean étudie les solutions pour relocaliser l'entrepôt loué par Singer

■ Deschambault veut protéger les emplois

L'affaire de l'entrepôt loué par Singer à l'ancien centre commercial Place Saint-Gérard a soulevé les passions lundi soir, lors de la réunion du conseil municipal dans le quartier Saint-Gérard.

marc-o. TRÉPANIER

Les dirigeants de l'entreprise, les 28 employés de Singer, le propriétaire du centre commercial ainsi que les citoyens opposés à la présence de cet entrepôt ont fait valoir leurs points de vue respectifs devant le conseil municipal.

Après l'assemblée, le maire, Delbert Deschambault, nous a déclaré que le conseil municipal, sans modifier sa décision de refuser un dézonage, allait prendre tous les moyens nécessaires et mettre à profit le Conseil économique pour trouver une solution aux problèmes d'entreposage de Singer.

«Nous voulons garder Singer à Saint-Jean, sécuriser ses employés et voir ce qui peut-être fait pour favoriser la poursuite et l'expansion de Singer dans notre municipalité», nous a dit le maire.

À la mi-décembre, la ville avisait que Singer jouissait d'un délai de 90 jours pour vider l'entrepôt qu'elle loue de la compagnie 2164-1196 Québec Inc.

■ Véronneau ouvre le bal

Lundi soir, c'est le porte-parole des citoyens réclamant l'application des règlements municipaux et la cessation des activités d'entreposage de Singer au complexe d'affaires Dorchester, M. Laurent Véronneau, qui a ouvert le bal par une dénonciation en règle du conseiller du quartier, Jules Roy.

«Le plus grand obstacle que nous avons rencontré, c'est vous-même M. Roy», lui a-t-il lancé avec virulence, lui reprochant ses «mitaineries invraisemblables», son «manque de jusgement flagrant», sa «conscience civique étriquée».

«M. Roy, pour nous, c'est un homme dangereux. Du monde de même à la table du conseil, un seul c'est trop», a ajouté M. Véronneau. Il a souligné que les citoyens considéreraient le dossier fermé seulement après la fermeture de l'entrepôt.

■ Roy inquiet pour l'avenir

Conservant son calme, le conseiller du quartier Saint-Gérard a repris ses arguments par lesquels il considérait que la présence de l'entrepôt de Singer était un «moindre mal» pour ce secteur du quartier.

«L'idéal, c'est que ça soit résidentiel, mais ce n'est pas le cas», a-t-il dit. Il a expliqué que la présence d'un entrepôt de marchandise sèche comme celui de Singer, n'opérant pas sept jours par semaine et fermé le soir, lui semblait moins dérangeante qu'une épicerie ou une discothèque.

M. Roy s'est dit inquiet pour l'avenir, ne sachant pas qui louera ces locaux commerciaux. Il a souhaité que Singer puisse trouver un autre entrepôt ailleurs à Saint-Jean.

«J'ai défendu honnêtement cette position là tout au long du cheminement du dossier», a déclaré Jules Roy.

Le conseiller du quartier Normandie, Jean Grimard, est venu à la défense de son collègue de Saint-Gérard. «C'est un homme de principe qui a gardé la même ligne de pensée tout au long de ce débat. J'accepte difficilement les critiques personnelles adressées à M. Roy dans ce dossier-là», a-t-il dit.

■ Singer demande encore un dézonage

L'auditoire, largement composé des 28 employés de bureaux de Singer à Saint-Jean, des trois employés de l'entrepôt et de leurs amis, a applaudi l'intervention du conseiller Grimard.

Plus tard au cours de la période de questions, qui a été entrecoupée d'interventions sur d'autres sujets, un porte-parole des employés de Singer, M. Fernand Ménard, est venu déclarer que les travailleurs sont inquiets pour leurs emplois.

«J'ai travaillé pour Dominion et c'était plus sale que ça. Il y avait plus de bruit qu'il y en a aujourd'hui. Les camions étaient déchargés par des convoyeurs,» a souligné M. Ménard. «Je pense que vous avez quelque chose contre la compagnie», a-t-il ajouté à l'endroit de M. Véronneau.

Par la suite, le contrôleur de l'entreprise, Claude Mailloux, est intervenu au nom de la direction, en compagnie du gérant général de Singer, M. Barry Inglis.

Singer s'est plainte d'avoir appris à deux reprises dans LE CANADA FRANÇAIS les décisions du conseil municipal la concernant, ce qui a créé de l'insécurité chez ses employés.

La compagnie a présenté une nouvelle requête au conseil municipal lui demandant d'être exemptée de l'application du règlement de zonage.

Singer a indiqué qu'elle étudiait la possibilité de procédures légales contre M. Laurent Véronneau, «un ancien locataire de notre complexe qui se dit représentant de cinq résidents de Saint-Gérard qui s'opposent aux opérations de cet entrepôt. Ses citations personnelles dans les journaux pourraient s'avérer diffamatoires».

La direction de Singer a consacré une partie de son intervention à faire une distinction entre l'ancienne compagnie Singer qui s'est implantée à Saint-Jean en 1904 et la compagnie qui est aujourd'hui propriété de *International Semi-Tech Micro-Electronics*, une entreprise canadienne dont le siège social est à Markham en Ontario.

On a également souligné que l'actuel gérant général, M. Inglis, est responsable du retour à Saint-Jean des opérations d'entreposage de Dorval à Saint-Jean.

■ Autres interventions

D'autres interventions ont ponctué les longues discussions, qui ont duré plus d'une heure, sur le cas Singer.

Soulignons que les conseillers Marie Signori-Guérin et Yvan Roy ont expliqué que la décision du conseil s'appuyait sur les principes de la réglementation de zonage et n'avaient rien à voir directement avec Singer.

«Personne n'a de garanties sur le temps que Singer va rester à Saint-Jean. Un an, deux ans, cinq ans?», a dit Yvan Roy en mentionnant qu'un amendement au zonage ouvrirait ensuite la porte à l'implantation possible d'autres entreprises plus néfastes au quartier que Singer. Un risque que le conseil municipal n'a pas voulu prendre, préférant inviter Singer à se relocaliser ailleurs dans Saint-Jean.

Le courtier en immeuble qui a fait exécuter les travaux de construction du quai de déchargement au complexe Dorchester cet été, M. Yvan Delorimier, est venu pour sa part s'excuser des inconvénients causés aux résidents. Il a de plus indiqué que Singer a signé un bail de dix ans pour l'entrepôt avec une option de prolongation de cinq ans.

Le président des compagnies à numéros propriétaires du centre commercial et opérant l'entrepôt, Me Demetrius Manolakos, a souligné que c'est à la suggestgion du Conseil économique que Singer est demeurée à Saint-Jean. Il a souligné avoir dépensé plus de $750,000 pour l'aménagement extérieur et intérieur de l'ancien centre commercial. Il a laissé entendre que Singer pourrait se relocaliser en Ontario si elle devait quitter le centre commercial.

Interrogé par LE CANADA FRANÇAIS sur l'avenir qui attend Singer, le gérant général, M. Barry Inglis, a déclaré qu'aucun projet de relocalisation n'avait encore été décidé par la compagnie.

M. Laurent Lepage, directeur de l'atelier industriel Maribro, est pour sa part intervenu pour indiquer que Singer loue annuellement pour $18,000 de main-d'oeuvre, permettant à trois ou quatre garçons de travailler à l'entrepôt.

Enfin, un voisin du complexe d'affaires, M. Normand Valois, a déclaré: «Je n'ai rien contre la Singer. Ma femme utilise des produits Singer et elle est très satisfaite. Le problème, c'est tout simplement qu'il s'agit d'un entrepôt. Si on permet à Singer, dans deux ans, on aura d'autres choses de pire.»

Le controversé dossier de la présence d'un entrepôt loué par la compagnie Singer au complexe d'affaires Dorchester a occupé plus d'une heure des interventions de la période de question lors de l'assemblée du conseil municipal lundi soir dans le quartier Saint-Gérard. On reconnaît à l'avant plan sur notre photo M. Laurent Véronneau, porte-parole des citoyens opposés à la présence de entrepôt. Au micro, Me Demetrius Manolakos, propriétaire du complexe d'affaires et opérateur de l'entrepôt loué par Singer. (photo jacques PAUL)

Entrepôt loué par Singer

Plusieurs mois de discussions

Le dossier de l'entrepôt loué par Singer au complexe d'affaires Dorchester, dans le quartier Saint-Gérard, sème la controverse depuis l'été dernier.

marc-o. TRÉPANIER

C'est en effet en août que le service d'urbanisme de la ville de Saint-Jean faisait parvenir un avis d'infraction au propriétaire du centre commercial, la compagnie 2446-8490 Québec Inc., pour lui demander de faire cesser l'entreposage intérieur, interdit dans cette zone résidentielle.

Le service d'urbanisme précisait alors qu'aucun permis de construction n'avait été demandé pour la construction d'un quai de déchargement à l'arrière du centre commercial et qu'aucun certificat d'occupation n'avait été émis par la ville.

■ Pétition

La signification à Singer de l'avis d'infraction suivait le dépôt d'une pétition, le 7 août, à l'hôtel de ville par des citoyens des rues Lebeau et Phaneuf qui réclamaient l'arrêt des activités d'entreposage effectuées pour le compte de la compagnie Singer.

Le porte-parole des pétitionnaires est M. Laurent Véronneau. Ce dernier a, depuis, exigé publiquement, à plusieurs reprises, que la ville applique ses règlements et fasse interdire les activités d'entreposage.

Les citoyens se plaignent principalement du bruit des camions, du trafic lourd dans leur quartier et de la présence d'un quai de déchargement qu'ils trouvent notamment dangereux pour les enfants.

■ Roy suggérait un dézonage

«C'est clair que cet entrepôt est illégal», a admis dès le départ le conseiller du quartier Saint-Gérard, Jules Roy. Ce dernier a tenté à l'automne une médiation entre les citoyens et Singer afin de voir si un terrain d'entente était possible.

La médiation n'a pas fonctionné et le conseiller Roy a eu par la suite à subir les foudres de M. Laurent Véronneau qui lui a reproché de défendre les intérêts d'une compagnie avant ceux des citoyens de son quartier.

Se déclarant conscient de faire une recommandation comportant pour lui un risque politique, Jules Roy s'est dit favorable, en octobre, à un amendement au zonage pour permettre les activités d'entreposage de Singer au complexe d'affaires Dorchester.

M. Roy considérait que les activités d'entreposage de Singer étaient compatibles avec les usages actuellement permis au centre commercial: vente au détail, magasins d'alimentation, etc. Il voulait là-dessus l'avis du Comité consultatif d'urbanisme.

Le conseiller estimait également que la présence de Singer était plus désirable pour l'environnement que celle d'un magasin d'alimentation ou d'une discothèque, comme cela a été le cas.

Également en octobre, le gérant général de La compagnie de machines à coudre Singer du Canada Ltée, M. Barry Inglis, demandait publiquement au conseil municipal d'amender son règlement de zonage. M. Inglis insistait notamment sur le fait que l'entrepôt ne fonctionnait que pendant les heures d'affaires du bureau, de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi seulement. Singer promettait le bon voisinage. En décembre, la compagnie a fait parvenir une pétition d'environ 200 signatures «d'employés et d'amis» dans laquelle elle demandait à la ville un traitement d'exception «qui nous permettrait de continuer à utiliser l'entrepôt strictement pour notre usage et nul autre».

Cependant, le Comité consultatif d'urbanisme, après avoir analysé les enjeux de la question, n'a pas retenu la suggestion du conseiller Jules Roy et de Singer. Le CCU en est venu à la conclusion qu'il ne fallait pas autoriser la pratique non réglementaire d'activités industrielles d'entreposage dans ce quartier résidentiel.

S'appuyant sur cette recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil décidait le 17 décembre, lors d'une séance privée en comité, de refuser d'amender le règlement de zonage pour autoriser la présence d'un entrepôt au complexe d'affaires Dorchester.

La ville avisait alors la compagnie de machines à coudre qu'elle jouissait d'un délai de 90 jours pour vider l'entrepôt.

PLOMBERIUM.

L'image de votre salle de bains

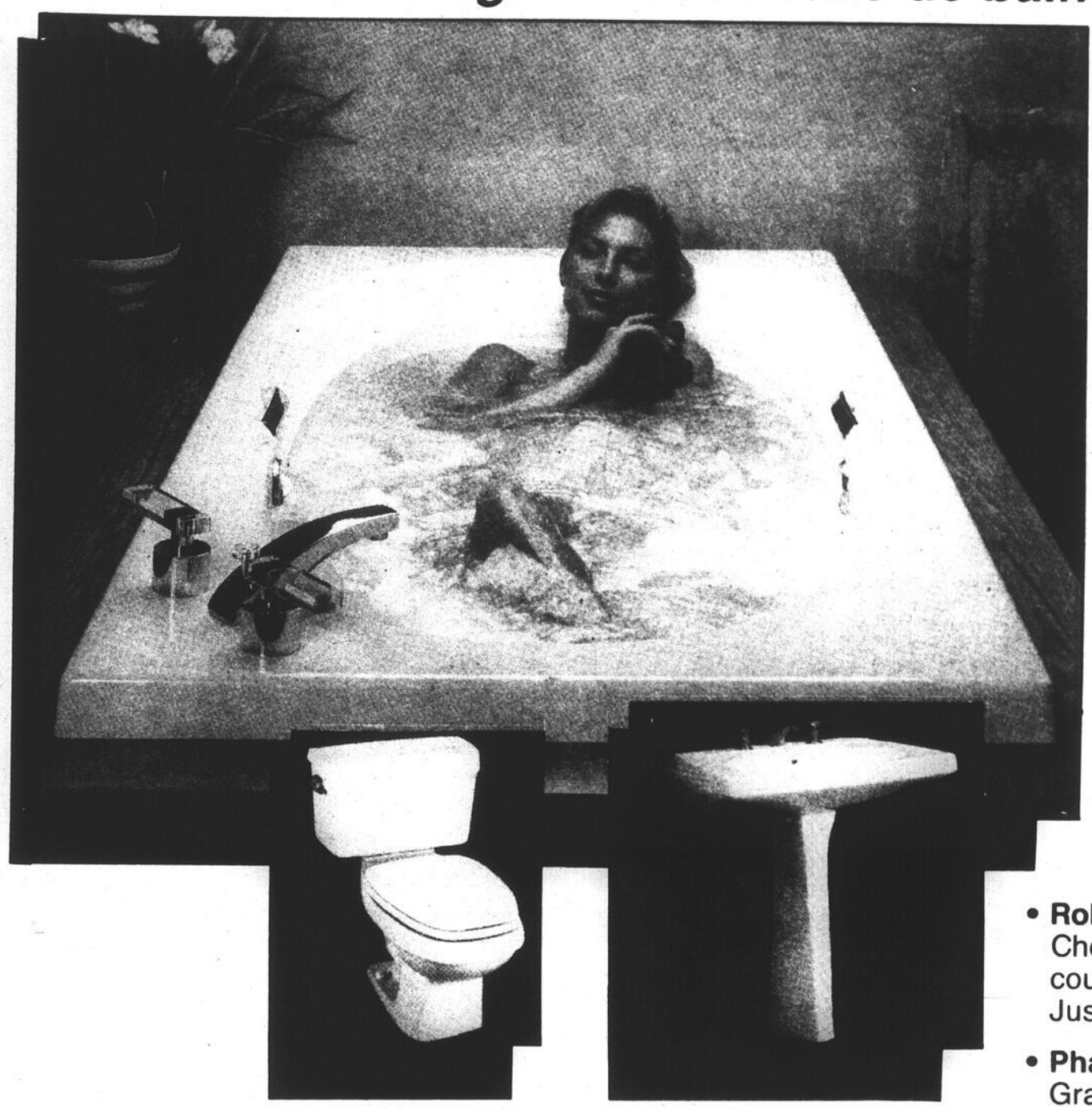

GRAND SOLDE

ÉTIQUETTES ROUGES

du 22 janvier au 3 février 1990 ou jusqu'à épuisement de la marchandise

SALLES DE BAINS COMPLÈTES

- **Jacuzzi**
  Couleur jaune pâle démonstrateur, bain tourbillon 4 jets 60''x32''x19'', toilette, lavabo sur pied
  Un rabais de 40%

PLOMBERIUM $1 500

- **Kohler**
  Couleur taupe démonstrateur, bain 60x30x17 po, douche néo-angle 38''x38'', porte de douche, toilette, lavabo sur pied.
  Un rabais de 20%

PLOMBERIUM $2 336

- **Jacuzzi - American standard**
  Couleur os démonstrateur, bain tourbillon 4 jets 60''x32''x19'', tablier et contour de bain, porte de bain, toillette, bidet, lavabo sur pied, robinets lavabo, bain.
  Un rabais de 20%

PLOMBERIUM $3 142

- **Robinets**
  Choix de styles et de couleurs.
  Jusqu'à **30% de rabais**
- **Pharmacies**
  Grand choix de modèles à encastrer avec ou sans lumières.
  Jusqu'à **30% de rabais**
- **Appareils sanitaires, bains réguliers et tourbillons, toilettes, bidets, lavabos.**
  Prix spéciaux en magasin.
  Voir les étiquettes rouges
- **Accessoires de salles de bains**
  Différents modèles.
  Jusqu'à **30% de rabais**

LA PLUS GRANDE EXPOSITION EN PLOMBERIE DE LA RÉGION

10 ans
A VOTRE IMAGE

PLOMBERIUM.

LE VRAI CONSEILLER DE VOTRE RÉGION

Plomberie St-Luc inc.

395, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 348-4971

Nouveau directeur général de la ville d'Iberville

Jean-Marc Lalande mise sur la consultation

■ Il a déjà été conseiller municipal

Âgé de 50 ans, Jean-Marc Lalande, le nouveau directeur général de la ville d'Iberville, n'est pas le dernier venu dans le monde des affaires municipales. Il a même travaillé des deux côtés de la clôture, ayant déjà brigué les suffrages avec succès à un poste de conseiller municipal.

Depuis 20 ans Jean-Marc Lalande réside à Mont Saint-Hilaire. Il est le père de trois filles. Une travaille dans le milieu du cinéma, l'autre enseigne le français dans des classes d'immersion à Vancouver et la dernière étudie à l'Université de Montréal, en relations industrielles.

yves MALLETTE

Comme directeur général, M. Lalande a fait ses armes au sein de la MRC des Mascoutains en 1982. Il a ensuite occupé la fonction de directeur général de la ville de Buckingham pendant trois ans avant de faire le même travail à Lachute pendant un peu plus d'une quinzaine de mois. Jean-Marc Lalande a aussi siégé à titre de conseiller municipal de Mont Saint-Hilaire pendant deux mandats, de 1978 à 1985.

■ **Expérience**

Jean-Marc Lalande est issu du milieu de l'éducation. Il occupait des tâches administratives au collège Maisonneuve: «En éducation, tout devenait très normalisé. Il n'y avait plus de place pour bouger. C'est pour cette raison que j'ai réorienté ma carrière vers le municipal», explique-t-il.

Mais Buckingham, en Outaouais, ce n'est pas à la porte de Mont Saint-Hilaire. «Directeur général d'une municipalité, c'est comme pour les autres fonctions; quand tu commences, tu n'as pas tellement le choix. Je suis allé à Bickingham pour me mettre sur la piste. Mais j'ai toujours eu comme objectif de me rapprocher de Montréal et de revenir dans la Montérégie», avoue le directeur général d'Iberville.

M. Lalande ajoute qu'outre le fait qu'Iberville soit plus près de Saint-Hilaire, la région est très intéressante: «Travailler à Iberville, dans une région qui a tendance à se développer, ça m'apparaissait comme un défi très intéressant. D'autant plus que lors de ma première rencontre avec les membres du conseil municipal, j'ai senti que les élus ibervillois voulaient bouger, ce qui n'est pas sans me plaire».

Jean-Marc Lalande, maintenant connu comme l'homme de $73,000, n'est pas sans savoir que la divulgation de son salaire a causé certains remous. $73,000 pour un DG d'une ville comme Iberville, il y a de quoi jaser un peu. Mais M. Lalande ne sent pas de pressions supplémentaires à cause d'un salaire qui apparaît à plusieurs comme relativement musclé: «Tout ce que j'ai à dire là-dessus, c'est que j'ai été à l'écart des discussions salariales. Il y avait un consultant dans ce dossier, ce qui a eu l'heur de dépolitiser le débat», note M. Lalande.

■ **Consultation**

Comme patron des affaires quotidiennes à l'hôtel de ville d'Iberville, M. Lalande ne considère pas son mandat comme un one-man-show: «Je suis partisan de la méthode participative. J'ai déjà rencontré les cadres qui m'ont transmis un portrait de leurs problèmes. Ensuite, je vais les rencontrer individuellement pour aller dans les détails. Je veux fonctionner avec les gens en place. À mon avis, la consultation est très importante et j'ai cru me rendre compte qu'à l'hôtel de ville d'Iberville, les gens n'ont pas été habitués à être consultés», mentionne M. Lalande.

Parlant de consultation, M. Lalande dit qu'il n'y a pas seulement les cadres qui seront appelés à dire leur mot: «Moi, je ne suis pas de ceux qui cataloguent les individus. Quand je rencontre quelqu'un, je ne le vois pas avec une étiquette syndicale ou non. Nous sommes tous au service de la population. Alors, aussi bien travailler main dans la main», fait savoir Jean-Marc Lalande.

Jean-Marc Lalande mise beaucoup sur la consultation. Selon un conseiller municipal, il semblerait que les choses commencent déjà à changer à l'hôtel de ville d'Iberville. (Photos jacques PAUL)

Sa santé c'est important

Clinique chiropratique Ouimet
Dr Jocelyn Ouimet
659, rue Dorchester
St-Jean-sur-Richelieu
348-5155

QUI VEUT VOYAGER LOIN DOIT MÉNAGER SA MONTURE.

Transports Canada Transport Canada

Vous prévoyez l'achat d'une 4 roues motrices et vous recherchez un rendement énergétique maximal? Vous vous demandez quelle voiture à moteur diesel consomme le moins de carburant? Un petit effort de votre part… et ce guide d'information est à vous.

Le guide de consommation de carburant 1990 répondra à toutes vos questions en vous fournissant des cotes établies à la suite d'essais et de calculs effectués par les fabricants de véhicules sur les modèles 1990 vendus au Canada.

Grâce à ces données, vous pourrez faire un choix judicieux d'une nouvelle voiture qui consomme moins de carburant et du même coup faire des économies, réduire le taux de pollution et ménager nos ressources naturelles.

Ça nous mènera loin!

Vous pouvez vous procurer SANS FRAIS le Guide de consommation de carburant 1990 en remplissant la partie détachable et en nous la faisant parvenir.

Gratuit Le guide de consommation de carburant 1990
Transports Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Faites-moi parvenir au plus tôt un exemplaire du Guide de consommation de carburant 1990

Nom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Canada

Le directeur général veut des orientations claires

Selon Jean-Marc Lalande, le directeur-général est un chef d'orchestre qui assure la coordination des services. Mais les grands patrons demeurent les membres du conseil municipal. Et le conseil municipal doit jouer son rôle qui est de fournir les grandes orientations.

yves MALLETTE

Le nouveau directeur général de la ville d'Iberville aime bien travailler dans un contexte où tout le monde sait se brancher, dans un contexte ou les orientations sont claires et nettes. Mais travailler à la direction générale d'une ville, c'est être confronté à des situations où le politique va quelques fois défier la logique.

Jean-Marc Lalande affirme que la population doit être très bien informée des dossiers importants qui mobilisent les fonctionnaires municipaux.

«L'aspect politique de la question ne me fatigue pas en autant que j'ai l'heure juste. Les politiciens savent que s'ils ne respectent pas les tendances de la population, ils vont se faire battre aux prochaines élections. D'accord. Mais que les élus ne nous laissent pas travailler sur des dossiers qui traîneront ensuite sur les tablettes. La motivation des employés passe aussi par le conseil municipal. Mais à l'inverse, les cadres de la ville ne doivent pas non plus travailler sur des dossiers illogiques», allègue M. Lalande.

■ Information

Mais inévitablement, un conseil municipal doit faire face à la musique. Quelques fois, les élus doivent prendre des décisions qui provoqueront des grincements de dents chez les électeurs. Mais selon Jean-Marc Lalande, il y a un moyen bien simple d'apaiser les remous: l'information.

«Le conseil municipal doit mettre les pieds à la bonne place. Les élus ont des décisions à prendre. Mais ils doivent les prendre à la condition d'avoir en mains toutes les informations pertinentes. Et l'expérience en politique municipale nous enseigne que les décisions qui tardent trop peuvent coûter cher. Cependant, un conseil municipal bénéficiera toujours de la confiance des contribuables s'ils informent bien ces derniers.

«Les citoyens doivent savoir à quoi s'attendre et de l'autre côté, le conseil municipal doit savoir ce que les citoyens pensent de tel ou tel projet. Une chose est certaine, la population aura comme réflexe de s'opposer à un projet qui leur apparaîtra nébuleux. Mais à mon avis, les contribuables hésiteront moins à payer s'ils savent précisément dans quoi ils s'embarquent», prétend le nouveau directeur général d'Iberville.

■ L'avenir

Quand il parle de décisions à prendre, M. Lalande pense à des grandes orientations. Dans quel sens développer une ville? Que doit-on privilégier? Une meilleure qualité de vie? Le développement économique?

«Actuellement, il ne faut pas oublier que nous sommes *pognes* pour gérer la décroissance. Mais il ne faut pas non plus se fermer les yeux sur les grandes questions de l'heure. Par exemple, les dépenses se rapportant à l'environnement vont apparaître régulièrement aux ordres du jour pendant les 10 ou 15 prochaines années. Mais par ailleurs, les gens veulent davantage de services sans payer beaucoup plus cher. C'est aussi un facteur dont il faut tenir compte», prévoit M. Lalande.

Jean-Marc Lalande soutient aussi que la carte de l'avenir se jouera sur la table de la régionalisation et de la concertation intermunicipales: «Il faudra s'y faire, conclut Jean-Marc Lalande. Nous n'avons pas le choix».

dóclic! 90

C'EST DÉCLENCHÉ!
NOTRE SUPER VENTE D'INVENTAIRE 1990...
NOUS AVONS PRIS DES ARRANGEMENTS AVEC PLUS DE «50» MANUFACTURIERS POUR VOUS OFFRIR UN ÉVÉNEMENT DE PRIX ET DE PRODUITS JAMAIS VUS DANS LA RÉGION.

Kelvinator

PRIX SPÉCIAL

LE TRIO
À DES PRIX RENVERSANTS

ACHETEZ SANS PAYER... TOUT DE SUITE
SANS ACOMPTE
(SUJET À APPROBATION DE CRÉDIT)
(ACHAT DE 1 000$ ET PLUS)

maison ETHIER
SAINT-JEAN INC.

au 126, rue Jacques-Cartier nord **(face au Collège Militaire)** Saint-Jean: 346-1090-91, Mtl: 658-4812

À chacun sa spécialité

Luc Gauthier distribue les dossiers aux conseillers

Luc Gauthier, maire d'Iberville, a commencé la nouvelle année en procédant à un nouveau partage des responsabilités parmi ses conseillers. Ce n'est pas par hasard que le maire distribue les dossiers. Ce n'est pas non plus à cause de son nom que M. Bonneau s'occupe de l'assainissement des eaux...

C'est lors de l'assemblée du 15 janvier que le maire a rendu publique

yves MALLETTE

la nomination des conseillers au sein des différents comités. Auparavant, cette opération se faisait à tous les ans. Mais Luc Gauthier veut changer cette habitude: «Je ne vois pas la nécessité de s'embrigader dans des mandats d'un an. À moins d'un empêchement majeur, les conseillers devraient conserver leurs dossiers jusqu'à la fin de leur mandat.

■ **Distribution des rôles**

Michel Boivin hérite de deux dossiers particulièrement chauds: l'urbanisme et la bibliothèque. Il s'occupe aussi du fonds de pension des employés et du comité du plein emploi. Germain Bonneau siégera aussi au comité de la bibliothèque en plus de participer à l'Office municipal d'habitation et de voir à l'assainissement des eaux.

Marcel Chouinard ira au Conseil Économique en plus de s'occuper du concours Villes et villages fleuris et du comité des affaires culturelles et de toponymie. Roger Couture est responsable des activités reliées à la Semaine des municipalités. Il s'occupe aussi du futur CLSC, des loisirs et du transport. Enfin, Serge Goyette est le conseiller rattaché à la Commission des loisirs, au Palladium et à la future bibliothèque.

Le maire d'Iberville a aussi prévu du travail pour le conseiller municipal qui sera élu prochainement. Le futur conseiller s'occupera du Palladium et du transport en plus de s'occuper des dossiers régionaux.

■ **Disponibilité**

Interrogé à savoir ce qui le guide dans l'attribution des dossiers, Luc Gauthier répond que plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. M. Gauthier précise tout de suite que les nominations aux différents comités ne se font pas de façon unilatérale.

«Il va sans dire que je consulte d'abord les conseillers. Ils me disent leurs préférences et à mon tour, je leur dis que je les verrais bien à tel ou tel comité ou encore, j'admets certaines réticences. Nous considérons aussi la disponibilité et les compétences de chacun», explique Luc Gauthier.

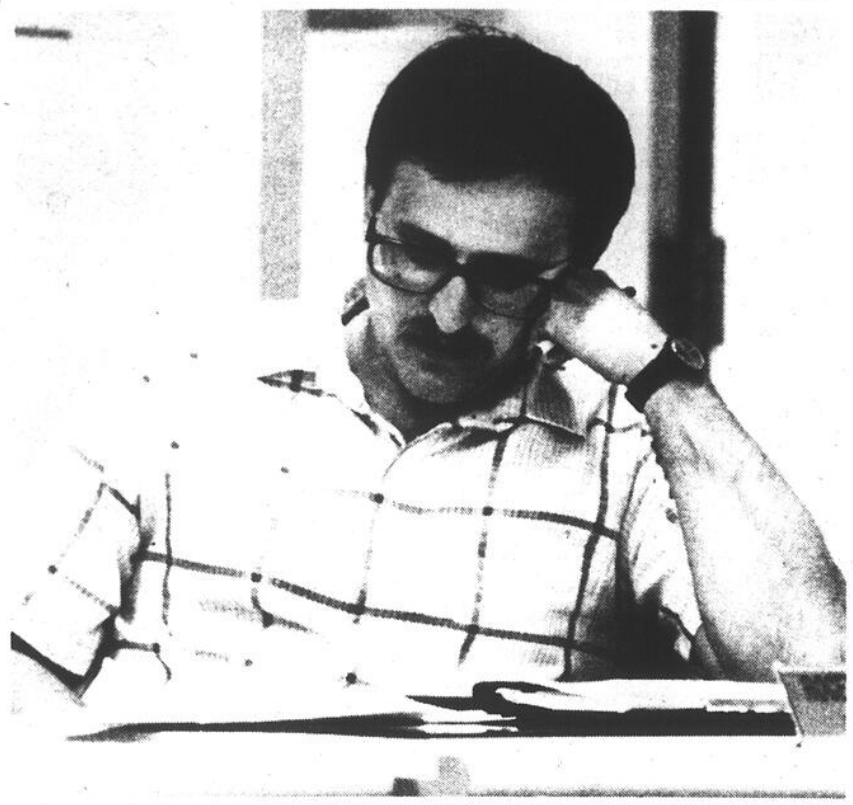

Roger Couture s'occupera des comités qui concernent la Semaine de la municipalité, le futur CLSC, le transport et les loisirs. (Photo jacques PAUL)

$12 par année

La bibliothèque du Cégep accessible aux Ibervillois

Michel Boivin, un des conseillers municipaux qui est responsable du dossier de la bibliothèque à Iberville, est heureux d'annoncer à ses concitoyens qu'ils peuvent profiter de la bibliothèque du cégep à un bien meilleur prix que le tarif exigé par la bibliothèque municipale de Saint-Jean.

■ **$5**

Alors que la bibliothèque Adélard-Berger exige une cotisation de $90 pour les non-résidents, il est possible de s'inscrire à la bibliothèque du cégep de Saint-Jean pour la modique somme de $5, pour la période allant de mars à août.

Pour un an, de août 1990 à août 1991, il en coûtera $12 pour s'abonner à la bibliothèque du cégep.

En vigueur jusqu'à la fin janvier 1990

OBTENEZ
1 MOIS
D'ENTRAÎNEMENT
GRATUIT
sur abonnement de 3 mois au prix régulier adulte

GYMCO
pour vous
685, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0280

En avez-vous assez de maquiller vos sourcils tous les jours, de mettre du crayon autour de vos yeux et de vos lèvres?

SPÉCIAL février et mars
250$
Rég.: 325$

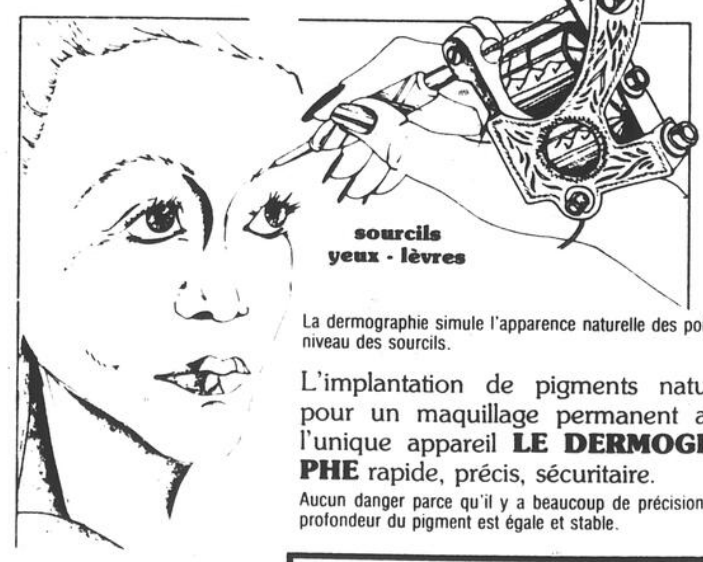

La dermographie simule l'apparence naturelle des poils, au niveau des sourcils.

L'implantation de pigments naturels pour un maquillage permanent avec l'unique appareil **LE DERMOGRAPHE** rapide, précis, sécuritaire.

Aucun danger parce qu'il y a beaucoup de précision et la profondeur du pigment est égale et stable.

L'électrolyse par ordinateur
sans douleur ou presque

membre de l'Association des Électrolystes du Québec, Jean-Paul et Carole Mercier mettent leurs nombreuses années d'expérience à votre service.

AU STUDIO CHARMIS
Vous avez un personnel compétent, expérimenté et diplômé

Jean-Paul Mercier
E.V.E.D.
dermographe - esthéticien - électrolyste

Studio D'ESTHÉTIQUE Charmis
240, Saint Jacques, Saint Jean
Tel: 347 4566

GRANDE VENTE d'inventaire

ARRÊT 40% à 50%

CEDEZ 20% à 30%

DIRECTION RABAIS 10%

Vaste choix de causeuses en tissu ou en cuir synthétique.
NOTRE PRIX DE LIQUIDATION à partir de **399$**

CEDEZ 20% à 30%

Chaise de cuisine en provenance d'Italie
Cédez à partir de **24.95**

PRIX DE LIQUIDATION
sur lampes, mobiliers de cuisine, mobiliers de chambres, etc...

LIT

299$

MOBILIER DE SALON
offert en 2 coloris dans un tissu style Jacquard
À PRIX DE LIQUIDATION.
FAUTEUIL
CAUSEUSE
SOFA

MOBILIER DE CUISINE
comprenant 1 table, 4 chaises
PRIX DE LIQUIDATION
448$

MOBILIER DE CHAMBRE
complet: 7 morceaux comprenant bureau double, armoire, tête de lit, plate-forme et 2 tables de nuit
PRIX DE LIQUIDATION
998$

Profitez-en dès maintenant, cette vente n'arrive qu'une fois par année.
«Nous liquidons en grand à petits prix»
Les quantités sont limitées

LA BOUTIQUE KIT ATOUT
Saint-Luc
100, rue Moreau
348-5601
658-9343

2 adresses seulement

LA BOUTIQUE KIT ATOUT
LONGUEUIL
Carrefour Super Carnaval
3662, Chemin Chambly
651-4669

MEUBLES L. LAURENT INC.

100, RUE MOREAU,
SAINT-LUC
COMPLICE DE L'IMAGINATION

SÉLECTION
348-4545
658-5754

Élection le 1er avril

Saint-Georges et Clarenceville ne font plus qu'un

Depuis le 1er janvier, le village de Clarenceville et la paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville ont fusionné. La nouvelle municipalité a adopté officiellement le nom de Saint-Georges-de-Clarenceville.

Lundi soir, à la suite de la réunion du conseil, les élus ont souligné

gilles BÉRUBÉ

l'événement en présence du député du comté d'Iberville, M. Yvon lafrance, et la représentante de Mme Gabrielle Bertrand, Mme Isabelle Daoust. La fusion a été approuvée par le ministre à l'automne et la publication dans la Gazette officielle du Québec s'est fait le 13 décembre. Le 1er avril, Saint-Georges ira en élections.

Le projet de fusion date de juin 88. En septembre 88, les élus municipaux ont pris livraison d'une étude du ministère des Affaires municipales montrant qu'ils avaient vu juste en proposant la fusion des deux municipalités. Les choses n'ont toutefois pas été aussi faciles.

Après avoir tenu des audiences pour expliquer le projet de fusion, les conseils municipaux ont adopté, en juin 89, le règlement proposant la fusion. Des citoyens sont cependant venus s'opposer à l'idée. Cet automne, la Commission municipale du Québec a tenu des audiences pour entendre les opposants. Les commissaires ont finalement fait un rapport favorable au ministre qui a approuvé la fusion sans la tenue d'un référendum.

■ **Transition**

Le dimanche 1er avril prochain, les citoyens de Clarenceville éliront un nouveau conseil formé d'un maire et six conseillers. Entretemps, durant la période de transition, M. Kenneth Miller, ex-maire de Saint-Georges, agit comme maire pendant un mois et une semaine. Mme Patricia Pelland, ex-maire du village, assumera la fonction pendant une période équivalente, ce qui mènera aux élections. Le choix s'est fait par tirage au sort, le 15 janvier dernier. Notons que la période de mise en candidature s'ouvrira le 2 février.

■ **Budget**

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, Mme Suzanne Wagner, indique que lundi, la municipalité a adopté un budget de $345,796, une économie de l'ordre de $12,000 par rapport à l'exercice 89. L'an dernier, le budget de Saint-Georges a été de $295,000 et celui du vilage, de $62,000. Le taux de taxe foncière sera de $0.53 du $100 d'évaluation auquel s'ajoute une taxe spéciale de $0.05 pour l'achat d'un camion pour la cueillette des ordures.

En comparaison, le taux de taxe foncière était de $1.02 au village et de $0.70 dans la paroisse. La diminution est cependant un peu trompeuse puisque le rôle d'évaluation a été rééquilibré pour l'exercice qui commence. La municipalité bénéficiera d'une subvention de $19,922 sur une période de cinq ans. Cette subvention sera versée au fonds général de la municipalité.

Lundi, les deux maires ont mis en évidence l'intérêt pour les deux municipalités de fusionner. Les deux ont beaucoup d'affinités: la même origine historique, les mêmes besoins en services, les mêmes organismes sociaux et culturels, la même identification collective.

Le maire du Village de Clarenceville, Mme Patricia Pelland, et celui de Saint-Georges, M. Kenneth Miller, signent l'entente de fusion en présence du député Yvon Lafrance et de la représentante du député fédéral, Mme Isabelle Daoust. (Photo jacques PAUL)

En outre, les deux municipalités n'avaient pas de duplication de services. Elles partageaient déjà la plupart, dont certains avec Noyan. C'est le cas pour la commission des incendies et la commission des loisirs. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise sur la réaffectation des immeubles. Notons que, selon les statistiques du ministère des Affaires municipales, la population du village est de 249 personnes et celle de la paroisse, de 579. En période estivale, la population de Saint-Georges grimpe à 2,000 personnes avec les villégiateurs.

■ **Québec**

Pour sa part, le député d'Iberville, M. Yvon Lafrance, note que le gouvernement est favorable à la fusion des municipalités. Il les encourage, mais ne les impose pas. M. Lafrance met en évidence que le Québec, avec deux millions d'habitants de moins que l'Ontario, compte deux fois plus de municipalités.

Le député souligne que le processus de fusion prend de l'importance avec le vieillissement de la population. La population plus âgée commande des services que les petites collectivités n'ont généralement pas les moyens de s'offrir.

Saint-Luc

Les salaires des employés en hausse de 4,5% en 90

Les cadres et les employés de la ville de Saint-Luc verront leur salaire augmenter de 4,5% cette année. Tel est

michel PHANEUF

du moins ce qui découle de la résolution adoptée le 15 janvier dernier par le conseil municipal de Saint-Luc, résolution fixant le salaire des employés pour 1990.

Comme nous l'a expliqué le directeur général, M. Jean-Pierre Bruneau, cette augmentation s'applique à plupart des 33 postes inscrits à la nouvelle échelle salariale. Les seules exceptions concernent quelques cas précis, les postes de commis à la bibliothèque par exemple, qui ont fait l'objet d'un certain rattrapage supplémentaire (le salaire d'un commis à la bibliothèque variera entre $7.50 et $7.75 de l'heure en 90).

Chez les employés cadres, la rémunération du directeur général sera cette année de $52,250. Celle du directeur des travaux publics et directeur général adjoint, M. André Dépelteau, atteindra $49,017, tandis le trésorier de la ville, M. Claude Bertrand, gagnera $44,559.

Le salaire annuel du surintendant au Service des travaux publics. M. Robert Marjanek, sera de $40,800, celui du contremaître, M. Michel Courville, de $38,809 et celui de la greffière, Mme Lise Bigonesse, de $35,497.

Enfin, la directrice du Service des Loisirs, Mme Michelle Hébert, le responsable des Services techniques, M. Jean-Pierre Laporte, et la directrice de la bibliothèque, Mme Sylvette Toutant, gagneront respectivement $30,800, $33,440, et $30,430.

Comme l'explique le directeur général, M. Jean-Pierre Bruneau, l'augmentation de 4,5% s'applique à plupart des 33 postes inscrits à l'échelle salariale des employés de Saint-Luc.

Tous les autres salaires approuvés par le conseil municipal varient entre $16,604 (concierge) et $28,422 (responsable de la taxation).

AU CONSEIL

DE LA MRC

Sortie de la 10

■ Le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu appuie la chambre de commerce de Saint-Césaire dans sa démarche pour que le ministère des Transports du Québec construise une voie d'accès l'Autoroute des Cantons de l'est, à la hauteur de la municipalité de Sainte-Brigide. À cet endroit, on peut quitter l'autoroute dans un seul sens et la reprendre uniquement dans le sens inverse. Cette situation pouvait toujours s'excuser avant l'abolition du péage, mais depuis 1985, elle n'a plus aucun sens.

Amendement du schéma

■ C'est en moins de temps qu'il ne le faut pour le dire que le conseil a adopté le règlement 141 amendant le schéma d'aménagement régional du Haut-Richelieu. Maintenant que le règlement est formellement adopté, il sera soumis aux citoyens de la région lors de la tournée d'audiences publiques qui se déroulera à compter de la fin de février.

Matrices graphiques

■ Le contrat pour la confection des matrices graphiques du territoire des municipalités rurales a été octroyé à M. Marcel Denicourt, arpenteur. M. Denicourt a également effectué le travail l'an dernier. Les matrices graphiques sont utilisées par le service d'évaluation foncière de la MRC.

Technicienne en évaluation

■ La MRC a embauché Mme Brigitte Lemieux au poste de technicienne en évaluation foncière. À l'assemblée de décembre, le conseil des maires avait retenu la candidature de Mme Lise Grenier qui a finalement renoncé au poste. Lors du processus de sélection, des candidats s'étaient désistés en prenant connaissance du salaire versé par la MRC.

Dossier Costen

■ Le Dossier Costen est clos. La MRC a autorisé les factures et la répartition de $3,055. Cette affaire a opposé M. Jean-Paul Lasnier et un résident de l'Ontario, M. Donald Costen, à propos des frais encourus lors du creusage d'un cours d'eau.

Digues

■ Le conseil des maires a approuvé la répartition des coûts pour la surveillance, la réparation et le fonctionnement du complexe de digues de la rivière du Sud pour l'année 1989.

Programme PARCQ

■ La MRC a confié à la firme S.I.R.E., d'Iberville, le mandat de gérer le Programme d'aide à la rénovation Canada-Québec sur le territoire du Haut-Richelieu. Ce programme vise la rénovation de logements.

Enfouissement

■ Les maires ont donné leur appui à la MRC Mékinac dans sa démarche auprès du ministère de l'Environnement. Elle demande d'accélérer le processus législatif qui va permettre aux MRC qui possèdent leur propre site d'enfouissement d'en restreindre l'usage aux municipalités de leur territoire.

Saint-Blaise

■ Sur le Schéma d'aménagement, il y a des petites poubelles qui désigne les sites potentiels pour l'enfouissement sanitaire. L'une de ces poubelles se trouve sur le territoire de Saint-Blaise. À l'assemblée de janvier, le maire suppléant, M. Gérard Bisaillon, a demandé que cette petite poubelle soit enlevée d'autant plus que la MRC n'envisage plus d'aménager un site à Saint-Blaise.

Trop tard, lui a-t-on laissé entendre. Le conseil des maires venait d'adopter le règlement amendant le schéma. Ce sera pour la prochaine fois, dans quatre ou cinq ans. À moins bien sûr que les citoyens de la municipalité profitent des audiences publiques pour demander ce changement. Les citoyens de L'Acadie se sont déjà livrés à l'exercice.

SEMAINE DES NON FUMEURS
du 22 au 27 janvier

CESSEZ DE FUMER
grâce au laser doux
avec nouvelle technologie et appareil
sophistiqué importés d'Europe

Aussi soins de santé et esthétique
Infirmière diplômée à votre service pour consultation privée

INSTITUT
LASER SANTÉ
ESTHÉTIQUE INC.

517, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-1988

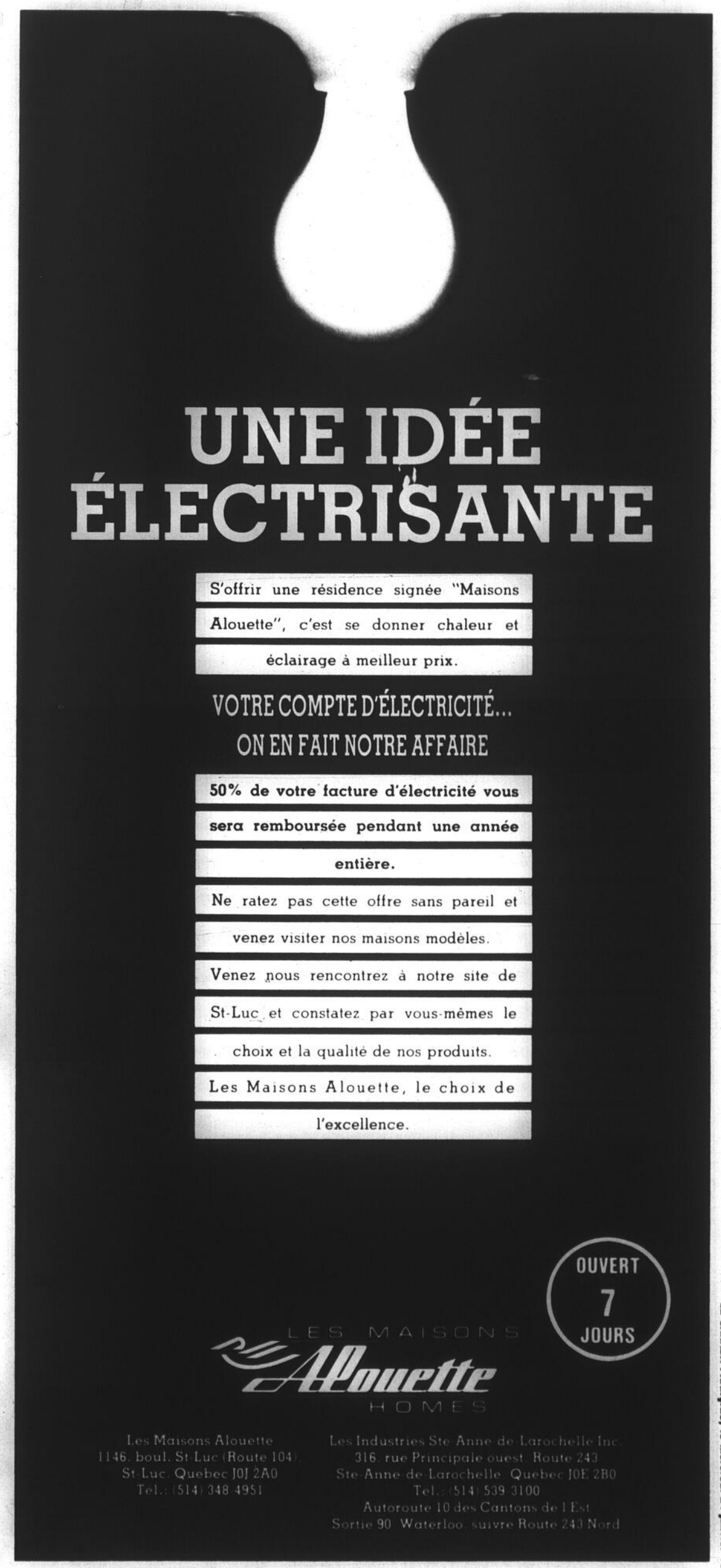

Sainte-Brigide

La MRC de Brome-Missisquoi et l'UPA s'inquiètent de l'épandage de boues de l'usine d'épuration de Granby

La MRC de Brome-Missisquoi réclame la tenue d'études sur les

gilles BÉRUBÉ

travaux d'épandage des boues d'eaux usées de la ville de Granby sur le territoire de la municipalité de Sainte-Brigide. La MRC du Haut-Richelieu appuie cette démarche alors que l'Union des producteurs agricoles demande que ces épandages ne se fassent qu'à un seul endroit.

Rappelons que depuis juillet dernier, la ville de Granby transporte les boues usées de son usine d'épuration sur une terre appartenant à MM. Gérard, Michel et Roland Lasnier, à Sainte-Brigide. Cette terre, une tourbière, est située près des limites de la municipalité de Sainte-Sabine, sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. Déjà à l'époque, la MRC de Brome-Missisquoi a demandé des comptes.

A la fin d'août, le ministère de l'Environnement a demandé au «représentant» des propriétaires, M. Jean-Paul Lasnier, d'interrompre les activités d'épandage. Plus tard cet automne, M. Lasnier a demandé l'autorisation d'effectuer les épandages sur la terre agricole de M. Michel Lasnier, située le long de la route 104, à Sainte-Brigide. La MRC a donné son accord cet automne.

Lors de la dernière séance de la MRC, les maires ont pris connaissance d'une démarche de la MRC voisine auprès de différents ministères pour que des études soient menées sur les travaux d'épandage des eaux usées. Les élus de Brome-Missisquoi veulent s'assurer que ces boues n'auront aucun impact négatif sur l'environnement.

■ Appui

Les maires ont trouvé normal d'appuyer cette démarche, «puisque ça se passe sur notre territoire». Le maire de Sainte-Brigide, M. Jean-Louis Lemaire, s'est montré rassurant. «C'est bien fait, a-t-il raconté laconiquement. Des citoyens se sont montrés inquiets, mais on a reçu aucune plainte. Le ministère surveille». Plus tard, il ajouté que M. Lasnier lui savait qu'il n'avait pas besoin de certificat d'autorisation pour faire de tels épandages.

Le sujet n'a pas plus préoccupé les maires jusqu'à ce qu'il soit soulevé par des représentants de l'UPA à la période de questions. M. Réjean Bessette, du Syndicat Pré-Vert, a demandé que l'épandage soit limité à la tourbière et qu'il ne se fasse plus sur des terres agricoles. M. Bessette a dit craindre pour la qualité de l'eau souterraine. Il ne voit pas non plus pourquoi la région subirait la pollution de la ville de Granby.

■ Métaux lourds

Le représentant du Syndicat de Venise-en-Québec, M. René Walaszczyk, en a remis. À son avis, aucun épandage ne devrait être fait sans que des analyses soient faites auparavant. Il s'est particulièrement inquiété de la présence de métaux lourds. Il a cité un cas, dans la région de Granby, où un agriculteur ne peut plus produire aucune culture destinée à l'alimentation humaine en raison de la présence de métaux lourds dans le sol.

Comme par magie, le maire du village de Henryville, M. Charles-Émile Thimineur, a sorti un document compromettant de sa mallette. Henryville a une usine d'épuration. Il avait en main la procédure imposée par la Société québécoise d'assainissement des eaux pour disposer des boues. Une procédure qui exige plusieurs analyses de même qu'un certificat d'agronome. La municipalité où se fait l'épandage doit aussi émettre un certificat, ce que Sainte-Brigide n'a jamais fait.

Notons enfin que le certificat d'autorisation émis le 21 juillet précise que «la réception de boues n'est valide que jusqu'au 31 décembre 1989».

Enfouissement sanitaire

Vaillancourt n'est pas chaud à l'idée d'acquérir un site qui a déjà été en exploitation

Le nouveau préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Charlemagne Vaillancourt, n'est pas

gilles BÉRUBÉ

très chaud à l'idée d'acquérir un site d'enfouissement qui a déjà été en exploitation.

Rappelons qu'à la séance du mois de janvier, il a été question de l'acquisition du Centre d'enfouissement Lebeau, fermé depuis quelques mois. Ce site pourrait rouvrir ses portes à la faveur d'une nouvelle législation environnementale.

L'amendement à la loi n'imposerait plus de hauteur maximale aux sites d'enfouissement. Les lieux pourraient être exploités en hauteur pourvu que l'amoncellement garde une pente minimale de 30 degrés. Actuellement, l'enfouissement se fait à une auteur d'environ quatre mètres.

En décembre, le comité administratif avait été mandaté pour rencontrer les représentants de la firme Lebeau. C'est là que l'idée d'acquérir le site récemment fermé a fait surface. Une fois la loi modifiée, la procédure de réouverture devrait être relativement simple.

On sait que la famille Lebeau projette d'agrandir son centre d'enfouissement sur un terrain contigu au site actuel. Ce terrain est situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Grégoire-le-Grand. Actuellement, le schéma d'aménagement, pas plus que l'amendement adopté à la dernière séance, ne prévoit un site d'enfouissement sur ce terrain. En outre, la Commission de protection du territoire agricole n'a pas donné son aval au projet. Cependant, l'expertise technique est déjà faite.

Pour sa part, M. Vaillancourt a des doutes sur la question. À son avis, en achetant un site qui a déjà été en exploitation, la MRC ne sait pas ce qu'elle acquerrait. Cela vaut pour le site Lebeau, mais également pour tout autre site.

Le préfet ne veut surtout pas présumer que les exploitants ont mal agi, mais il note que la MRC n'a jamais exercé de contrôle sur ce qui a été enfoui sur le territoire du Haut-Richelieu. Pour cette raison, M. Vaillancourt croit qu'il est préférable d'acquérir un terrain qui n'a jamais été en exploitation. Elle pourra y exercer un contrôle et si ultérieurement, il survient des problèmes, elle en sera entièrement responsable.

Site d'enfouissement à Sabrevois

Gérard Caron conteste l'avis de réserve de la MRC

En octobre dernier, la MRC du Haut-Richelieu a déposé un avis de réserve sur la propriété de M. Gérard Caron, de Sabrevois. La MRC projette d'acquérir ce terrain pour y exploiter un site d'enfouissement sanitaire. M. Caron a décidé de contester l'avis.

Le secrétaire-trésorier de la MRC, Mme Joane Saulnier, explique qu'un premier avis avait été déposé en 1988. À cette époque, M. Caron l'avait contesté et il avait eu gain de cause. Il avait alors plaidé que la MRC n'avait pas juridiction sur la gestion des déchets.

Cet automne, la MRC a repris l'exercice. Depuis 1988, elle a acquis la juridiction sur la disposition des déchets des municipalités de son territoire. M. Caron conteste à nouveau la démarche de la MRC devant la Cour supérieure. Mme Saulnier ignore toutefois quel argument M. Caron doit invoquer.

Rappelons que malgré cette procédure, la MRC a décidé, à la séance de janvier, de poursuivre ses démarches devant la Commission de protection du territoire agricole pour qu'elle autorise un usage autre qu'agricole sur cette terre.

Les villes renforcent leur position sur le dossier de la 35

Les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc et d'Iberville ont décidé de renforcer leur position commune sur le dossier de l'autoroute 35. Les maires ont convenu de cette position lors de l'inauguration des locaux du Conseil économique, le mardi 13 janvier.

gilles BÉRUBÉ

Le conseiller Jules Roy, qui représente Saint-Jean au Conseil économique, note qu'il n'y a pas vraiment du neuf sur le dossier. Depuis longtemps, les villes ont adopté une position commune sur le sujet. Rappelons que le Conseil économique a formé un comité sur la 35. Ce comité est présidé par M. Daniel Bissonnette, directeur général de l'hôtel Vallée des Forts.

Selon M. Roy, le président du comité a remonté la filière gouvernementale pour savoir où en est le dossier. Il a perçu, au travers de sa démarche, que les divergences entre les trois villes, si minimes soient-elle, étaient le prétexte pour laisser le projet sur les tablettes.

Dans la lancée de la conférence biennale de la Montérégie, les trois villes adopteront chacune une résolution pour renforcer leur position. Elles ont aussi convenu que peu importe les priorités mises de l'avant par le ministère des Transports, elles s'appuieront mutuellement.

Dans le contexte du libre-échange, M. Roy rappelle que le transport routier prendra de l'importance. Il faut, à son avis, faire contrepoids à l'axe de la route 30 actuellement en construction. Dans le domaine de la haute technologie, la 35 est également importante. C'est l'axe qui relie Montréal à la région de Boston qui abrite de nombreuses institutions de haute technologie.

Pour une belle réussite!

Voyez le spécialiste des buffets chauds et froids

CHEZ IRÈNE B.B.Q.

service à domicile ou salle à manger
Service de 1 à 5 000 personnes

359, 9e avenue Iberville
346-4486-7

BONNES AFFAIRES D'HIVER

SURPLUS D'INVENTAIRE

LA QUALITÉ À PRIX RÉDUITS CHEZ DERY

Sachez en profiter elles ne seront jamais à si bas prix

LA QUALITÉ TOYOTA

DERY automobile

1055, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél.: 359-9000
Mtl: 871-3817

Projet d'École d'éducation internationale: Claude Ryan rencontre les autorités locales

Le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, rencontrait hier après-midi (mardi) les représentants du cégep de Saint-Jean et de la commission régionale de Chambly pour discuter de l'avenir de l'École d'éducation internationale. Les deux institutions se sont associées pour proposer à Québec d'offrir une formation menant à l'obtention d'un baccalauérat international. La direction du collège se montrait optimiste à la veille de la rencontre avec le ministre.

La régionale de Chambly dispense actuellement la partie de

louise BÉDARD

l'enseignement secondaire du bac international. Les élèves inscrits à ce programme debuteront leur formation collégiale en septembre 1992 et le cégep de Saint-Jean propose d'offrir cet enseignement.

Le ministre visitait hier les installations de l'actuelle École d'éducation internationale qui est logée dans des locaux de la polyvalente MacDonadl-Cartier de la régionale de Chambly à Saint-Hubert. Les autorités scolaires locales espèraient l'annonce de bonnes nouvelles. Au moment du dépôt du mémoire commun de la régionale et du cégep en juin, M. Ryan avait été invité à les rencontrer.

Pour le cégep de Saint-Jean, l'autorisation de dispenser l'enseignement collégial au niveau du bac international augmenterait non seulement sa clientèle étudiante mais apporterait aussi du prestige à l'institution.

C'est en 1987 que l'École d'éducation internationale de la régionale ouvrait ses portes aux élèves doués et talentueux. Un curriculum d'études de six ans couvrant à la fois les exigences du régime pédagogique du secondaire et collégial devait être développer en conformité avec les normes édictées aussi par l'Association des écoles internationales et l'Office du baccalauréat international.

Des démarches avaient été entreprises par la régionale auprès du cégep Édouard-Montpetit de Longueuil pour réaliser le volet collégial du projet mais il n'y avait pas eu d'entente. Finalement la régionale s'associait plutôt avec le cégep de Saint-Jean qui a déjà mis de l'avant des programmes particuliers d'enseignement, notamment dans le cadre de Sports-Études et de l'École de contrôle de la circulation aérienne. À cela s'ajoute son expérience dans le domaine de la coopération internationale.

Après étude du curriculum, il a été convenu que les études seraient non pas d'une durée de six mais de sept ans pour réduire les risques d'échec tout en rencontrant les exigences de bac international mais aussi des études menant au Diplôme d'études secondaires (DES) après cinq ans d'études au secondaire et au Diplôme d'études collégiales (DEC) après deux ans d'études collégiales.

La régionale et le cégep estiment que l'importance du bassin de population de la Montérégie est suffisante pour assurer la viabilité à long terme du projet. Ils notent que l'École est implantée dans une région où l'on trouve des entreprises multinationales telles Pratt and Whitney, Oerlikon et bientôt l'Agence spatiale canadienne dont le personnel est mobile d'un pays à l'autre. Le bac international est offert dans 50 pays à travers le monde.

La régionale reçoit annuellement 1,200 demandes d'admission à l'École internationale alors qu'elle peut accueillir 250 en première secondaire. Notons que l'enseignement collégial serait aussi donné à Saint-Hubert.

■ Formation enrichie

Les études du bac international visent à offrir aux élèves une solide formation générale dans une perspective d'ouverture sur la dimension internationale des problèmes. Des standards élevés d'excellence sont appliqués. Le programme d'enseignement favorise un équilibre entre l'apprentissage des mathématiques, des langues, des sciences expérimentales et humaines. Il exige aussi la participation active des élèves à des activités artistiques ou de service social. De plus les finissants doivent présenter un mémoire faisant état d'une recherche personnelle.

Le cégep évalue à $2,2 millions les coûts d'aménagement et d'appareillages reliés à l'implantation de l'enseignement collégial à l'École.

Par ailleurs le cégep estime à $300,000 les coûts annuels de location de locaux de la régionale; il ne pourrait les assumer sans subvention du gouvernement. De plus chaque étudiant rendu au niveau collégial se verrait imposer des frais annuels de $250 pour couvrir les frais d'affiliation et les frais d'examens de l'Office du baccalauréat international.

Le ministre Clayde Ryan rencontrait hier (mardi) les autorités du cégep de Saint-Jean et de la régionale de Chambly pour discuter du projet d'école internationale.

24 heures de Génies en herbe à l'école J.-J.-Bertrand

La polyvalente Jean-Jacques-Bertrand de Farnham présentera pour la quatrième année les 24 heures de Génies en herbe. La compétition se tiendra les 30 et 31 mars et le 1er avril.

Cette activité culturelle s'adresse principalement aux adultes. Les équipes sont inscrites dans les catégories suivantes: comités d'école, organismes sociaux, industries, conseils municipaux, familles, enseignants et une classe ouverte. Chaque catégorie couronnera son champion. L'an passé le conseil municipal d'Iberville l'avait remporté dans sa catégorie.

Les équipes sont formées de quatre participants. Elles disputeront un minimum de deux joutes. Chaque partie comporte cent questions qui font appel aux connaissances générales. L'an dernier 400 personnes avaient participé au tournoi et plus de 2,000 spectateurs y avaient assisté. La centaine d'équipes avaient disputé 143 joutes.

Le coût d'inscription est de $50 par équipe. Tous les profits de cette fin de cette semaine serviront à financer les activités de génies en herbe de la polyvalente.

Les groupes intéressés à prendre part au tournoi peuvent communiquer avec Gilles Tringue (le jour au 293-3181, le soir 293-6916). Un maximum de 60 équipes pourront s'inscrire cette année.

Le Salon Colonial 2
fête son 7e anniversaire dans un nouveau décor.

Un nouveau visage s'ajoute à l'equipe.
Lynn Dubois, anciennement du salon Marcel, invite ses client(e)s et ami(e)s à venir la rencontrer les jeudi, vendredi et samedi.

Jocelyne, Josée et Lynn vous attendent avec plaisir. Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier notre aimable clientèle de l'encouragement qu'elle a apporté à cette belle réussite.

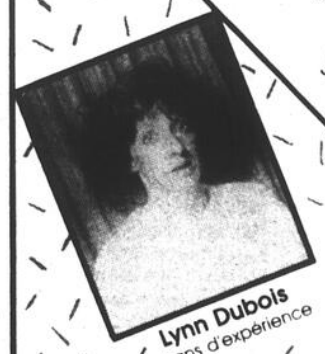

Lynn Dubois
12 ans d'expérience

191, rue St-Jacques
346-2086
St-Jean-sur-Richelieu

NOUVELLE OPTOMÉTRISTE

chez
Dr Paul Granger

Dr Paul Granger est heureux d'accueillir Dr Chantal Reid au sein de son cabinet de consultation.
Dr Chantal Reid est à votre service depuis le 22 janvier dernier.

Dr Chantal Reid

885, boul. du Séminaire nord,
(voisin de Georgio, coin rue Pierre-Caisse)
Saint-Jean-sur-Richelieu
POUR RENDEZ-VOUS
348-0021

Jeudi dernier les élèves de l'école primaire Providence de Saint-Luc ont fait connaissance avec la mascotte CANAMI. (Photo jacques PAUL)

L'école Providence fait connaissance avec CANAMI

Les élèves de l'école Providence de Saint-Luc ont fait connaissance avec la mascotte CANAMI, mercredi de la semaine dernière. C'était toute une surprise pour les enfants de cette école primaire de 1er cycle de voir apparaître ce bel oiseau jaune.

louise BÉDARD

Depuis le début de l'année scolaire, l'école utilise le dessin d'un canari aux ailes déployées pour accompagner la présentation de ses règlements de fonctionnement aux élèves. Le comité d'école a trouvé cette idée intéressante et une mère, Lucie Gélinas, a dessiné et conçu le costume d'une mascotte baptisée CANAMI. Son nom est formé des mots canari et ami.

Comme l'explique le directeur, Fernand Bisaillon, l'école met l'accent cette année sur le respect des autres et de l'environnement. Plusieurs des règlements de l'école sont inspirés de ce principe. En début d'année chaque enfant s'est vu remettre un carnet reproduisant les règlements. À chaque mois un règlement est en vedette. Ainsi pour le mois janvier, les élèves sont invités à ne pas lancer des balles de neige aux autres et à ne pas se tirailler sur la cour mais plutôt à s'occuper à des activités.

L'école ne s'est pas contentée ce mois-ci d'afficher simplement le règlement accompagné du dessin de CANAMI. Le bel oiseau est venu en personne assister à la présentation du règlement du mois. Il a eu un effet boeuf.

Les enfants de cet âge sont toujours impressionnés par les mascottes et l'école compte sur CANAMI avec son air sympathique pour mieux sensibiliser les élèves aux règles de conduite de l'école.

CANAMI devrait à l'avenir participer aussi aux activités de l'école pour le plus grand plaisir des enfants.

C'est dans le but de mieux communiquer avec les enfants et leur faire connaître les règlements de l'école qu'est née la mascotte. (Photo jacques PAUL)

Orthopédagogues et classes à divisions multiples

À l'assemblée du 22 janvier du Conseil des commissaires d'Iberville, le directeur du service des activités éducatives, Jean Gay, a répondu aux questions posées le 11 décembre par la représentante des parents, Suzanne Demers-Gordon, relativement aux orthopédagogues et aux classes à divisions multiples dans les écoles de la Comission scolaire d'Iberville.

Au secondaire, a-t-il spécifié, il y a l'équivalent d'un spécialiste dans cette discipline. S'ajoutent les enseignants qui donnent des mesures de récupération et de rattrapage aux élèves en difficulté dans leurs matières. Au primaire, d'ajouter M. Gay, où il n'y a pas d'orthopédagogues, ce travail est accompli par des enseignants rééducateurs, dont le nombre varie entre six ou sept selon les années. La majorité d'entre eux possèdent un baccalauréat spécialisé en orthopédagogie ou en enfance inadaptée.

«Quant aux classes à divisions multiples, a expliqué Jean Gay, citant une étude effectuée à ce sujet, les élèves qui les fréquentent, placés avec un bon enseignant, auraient tendance à développer plus d'autonomie dans leur trvail». Sans pour autant nier que ce genre de classes pouvait présenter certains inconvénients. Compte tenu du fait, a-t-il rappelé, que peu d'enseigants sont préparés à oeuvrer dans de telles conditions».

Pour sa part, la commissaire Madeleine Bogemans, sans s'opposer à cette mesure, a souhaité que les élèves qui éprouvent des difficultés, ne soient pas dirigés vers ces classes.

Éclairage de la patinoire de l'école Hamel

Des représentants de la Commission scolaire d'Iberville et de la Commission des loisirs se sont rencontrés le 14 janvier, pour essayer d'en venir à un compromis concernant le remplacement du système d'éclairage de la patinoire de l'école Hamel. Si les discussions ont été cordiales, comme l'a souligné Jean-Pierre Fontaine à l'assemblée du Conseil des commissaires le 22 janvier, les deux parties n'ont pas pu en venir à une entente.

Le dossier est maintenant entre les mains du maire d'Iberville, Luc Gauthier. Pour sa part, la commission scolaire estime qu'elle a fait sa part. En plus de fournir les locaux, les terrains et de défrayer le coût de l'électricité, elle verse annuellement $500 aux loisirs pour chaque patinoire.

À travers ce dilemne, il y a au moins une bonne nouvelle. Les bandes données par la commission scolaire vont tenir le coup jusqu'en 1994.

Souper pour financer le projet Tiers-Monde

■ Un souper suivi d'une danse avec disco aura lieu le samedi 27 janvier à la cafétéria de la polyvalente Armand-Racicot. Les profits de la soirée serviront à financer en partie le voyage d'un groupe d'élèves en République Dominicaine.

Après avoir abandonné l'idée de se rendre en Colombie pour effectuer leur stage dans le Tiers-Monde, le groupe a décidé d'aller plutôt à Las Canitas en République Dominicaine au début du mois de mars.

Le prix d'entrée pour la soirée est de $5. C'est gratuit pour les cinq ans et moins. Le souper débute à 17 heures.

Inauguration du «CEMIS» à l'École professionnelle de métiers

■ Le sous ministre adjoint au ministère de l'Éducation, Jean-Claude Cadieux, présidera l'ouverture officielle du Centre d'enrichissement en micro-informatique (CEMI) scolaire à l'École professionnelle de métier (EPM), vendredi après-midi.

Le ministère a décidé d'implanter 35 CEMI dans toutes les régions du Québec. Mais celui de la commission scolaire de Saint-Jean est à vocation provinciale. Il a pour mandat de créer, d'expérimenter et de faire connaître des modèles d'utilisation et d'organisation pédagogiques pour le secteur d'enseignement professionnel.

Ce laboratoire est doté d'équipements informatiques pouvant utiliser différentes technologies. Les technologies Macintosh, IBM et Comterm y cohabitent. Elles seront reliées grâce au réseau Novel.

Tous les CEMI au Québec sont maintenant reliés par télécommunication au réseau IRIS et ses utilisateurs peuvent avoir accès à ce service pour informer, partager et rechercher des informations. Une démonstration de son utilisation doit être faite lors de l'ouverture.

DÉCORATION MICHEL GUÉRIN inc.
177, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4741
Service à domicile
draco
Stores verticaux et horizontaux
40%
du prix suggéré par le manufacturier
TISSUS
102 po de large
Jusqu'à 70% de réduction
draco
Couvre-lits et ensembles de douillettes
20% de réduction
du prix suggéré par le manufacturier
20% de réduction
sur les rideaux de douche

Exigences du ministère du Travail

Des travaux d'urgence devront être réalisés à l'école Notre-Dame-de-Lourdes

Afin de satisfaire aux exigences du ministère du Travail, la Commission

daniel SIMARD

scolaire d'Iberville devra exécuter des travaux d'urgence à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, dont le côut s'élèvera à $2,300. «Il ne s'agit là que d'une partie des réparations que nous devrons faire dans cet édifice, a expliqué Jean-Pierre Fontaine, directeur des ressources financières et matérielles, à la session du Conseil des commissaires d'Iberville, le 22 janvier. Des travaux beaucoup plus importants ont été reportés à la réalisation du projet d'agrandissement et de rénovation de cette école», a-t-il ajouté.

Dans l'immédiat, la commission scolaire dispose d'un délai de 30 jours pour soumettre son échéancier à Québec. «Autrement, de préciser M. Fontaine, nous nous exposons à des poursuites judiciaires de la part de Québec». En résumé, les travaux recommandés par le ministère du Travail visent principalement à rendre l'édifice plus sécuritaire, en apportant entre autres certains correctifs aux escaliers et aux mesures à prendre pour éliminer les dangers d'incendie».

Le représentant du ministère du Travail, à la suite de sa visite du 9 janvier, a fait d'autres recommandations dont la réalisation coûtera beaucoup plus cher. Elles ont été reportées aux travaux d'agrandissement de l'école. «Plusieurs seront difficiles à exécuter, de souligner le directeur général Frank Rochette. Comme l'évaluation de la portée des poutres de bois qui datent de 1861. À toute fin pratique, a-t-il affirmé, il est impossible de procéder à cette opération».

Évidemment, comme l'a suggéré la commissaire Lise Dextraze, le ministère de l'Éducation sera informé de ces derniers développements. D'ailleurs, surtout depuis une couple d'années, la Commission scolaire d'Iberville a multiplié les démarches et les pressions pour obtenir les crédits nécessaires à l'agrandissement et à la rénovation Notre-Dame-de-Lourdes, un projet prioritaire.

LE MONDE
SCOLAIRE

Budget 1990-1991

■ En vertu de nouvelles dispositions de la Loi de l'Instruction publique, certaines modifications seront apportées dans la préparation des prévisions budgétaires des commissions scolaires. Jean-Pierre Fontaine en a fait état à l'assemblée du Conseil des commissaires d'Iberville, le 22 janvier.

Ainsi, le Comité de parents devra être consulté pour la distribution des ressources entre les écoles. Le retour de cette consultation qui a débuté le 22 janvier, devra s'effectuer le 26 février. Normalement, après avoir franchi toutes les étapes, l'adoption du budget devra se faire le 28 mai, après la publication d'un avis public dans le Canada Français, le 9 mai. Le 1er juin marque la date limite pour sa présentation au ministère de l'Éducation.

Rachat de contrats de bi-énergie

■ Hydro-Québec a versé une indemnité de plus de $24,000 à la Commission scolaire d'Iberville, pour le rachat de contrats de bi-énergie. D'ici la fin de l'hiver Iberville devra chauffer ses édifices uniquement au mazout. Il en faudra 80,000 litres selon Jean-Pierre Fontaine. «À 0.21 cents du litre, a-t-il souligné, ce changement se soldera par un gain de $8,000, puisque nous faisons partie d'un comité d'achats regroupés». Ce qui n'a pas empêché le commissaire Claude Provost de se demander si le coût du mazout ne serait pas plutôt 0.31 cents du litre. Le directeur du service des ressources financières et matérielles va s'informer.

Cafétéria à Saint-Alexandre

■ Le problème de cafétéria à Saint-Alexandre est maintenant réglé. Mme Gisèle Frégeau a obtenu la concession et servira un repas complet pour $2.75. Il semblerait selon le directeur de cette école, Denis Bergeron, que la question d'espace aurait été solutionnée à la satisfaction de tous.

Maintenant, seul Chabanel n'offre pas le service de cafétéria. D'après les renseignements fournis par Jean-Pierre Fontaine, peu d'élèves de cette école utiliseraient celui de Laflamme.

IMPÔT

ARGENT COMPTANT
SOLUTION 2000

Obtenez un remboursement
RAPIDE

SOLUTION 2000
SERVICES D'IMPÔTS

600, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 349-6738
Tirez le maximum de l'impôt

PROMOTION MATELAS CHIROPEDIQUES

MOITIÉ PRIX

PROMOTION

VENTE DE JANVIER

SUPER-VENTE JANVIER 90
des prix à vous faire rêver

MOITIÉ PRIX
JUSQU'AU 27 JANVIER 1990

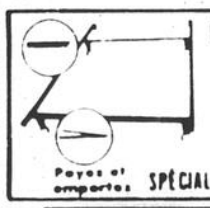

EXTRA SPÉCIAL
Base de lit en metal sur roulettes
Ajustable pour les 39 54
Payez et emportez SPÉCIAL 19.95 $

PAYEZ ET EMPORTEZ
OU
NOUS VOUS LIVRONS A DOMICILE
LIVRAISON EN SUS
PARTOUT DANS LA REGION

MATELAS CONVENTIONNEL A PARTIR DE
75$ SIMPLE
105$ DOUBLE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC
du fameux matelas
CHIRO-D'OR
FABRIQUE AU QUEBEC
PAS DE TAXES
25 ANS DE GARANTIE

CHIRO ROYAL	15 ANS	DETAIL	PROMOTION
SIMPLE 30-36-39	MATELAS	$260	$130
	ENSEMBLE	$450	$225
DOUBLE 48 ou 54	MATELAS	$370	$185
	ENSEMBLE	$590	$295
QUEEN 60 • 80	MATELAS	$440	$220
	ENSEMBLE	$720	$360
KING 78 • 80	MATELAS	$670	$335
	ENSEMBLE	$1150	$575

FERME

CHIRO D'OR	25 ANS	DETAIL	PROMOTION
SIMPLE 30-36-39	MATELAS	$370	$185
	ENSEMBLE	$590	$295
DOUBLE 48 ou 54	MATELAS	$440	$220
	ENSEMBLE	$750	$375
QUEEN 60 • 80	MATELAS	$550	$275
	ENSEMBLE	$900	$450
KING 78 • 80	MATELAS	$790	$395
	ENSEMBLE	$1390	$695

EXTRA-FERME

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU CHIRO D'OR II SUPER MOËLLEUX

L'OCCASION DE L'ANNÉE 1980

MATELAS MICHEL MERCIER
NEGOCIANT (GROS & DÉTAIL)

133, MONTÉE SAINT-LUC, SAINT-LUC
349-5828 • 348-1011

PROMOTION CHIROPEDIQUES

UQAM en Montérégie

Les cours d'administration sont nettement plus populaires que ceux de français écrit

Les cours d'administration sont nettement plus populaires que les cours de français écrit auprès des étudiants du centre d'études universitaires de l'UQAM à Saint-Jean.

louise BÉDARD

Quelque 550 étudiants adultes suivent actuellement des cours menant à un des cinq certificats en administration offerts par l'UQAM en Montérégie. Plusieurs de ces cours sont dispensés à Saint-Jean.

Par contre seulement trente élèves suivent présentement le certificat en français écrit. La rumeur circule parmi eux à l'effet que l'université abandonnerait cette formation dans la région en septembre.

Mais la décision n'est pas encore prise, indique M. Lasonde, directeur du bureau régional. La poursuite de cette formation dans la région dépendra des inscriptions à la session d'automne, ajoute-t-il, tout en précisant que des cours seront à nouveau offerts à la prochaine période d'inscription.

Le nombre d'étudiants a diminué au cours des dernières années comme si l'université avait déjà fait le plein de ses étudiants potentiels dans ce secteur. Ainsi à la session d'automne, seulement sept nouvelles inscriptions se sont ajoutées, ce qui est nettement insuffisant pour alimenter la clientèle, commente M. Lasonde. Heureusement des étudiants engagés dans d'autres certificats sont venus suivre un cours de français, permettant ainsi de grossir les rangs.

À la session d'hiver qui vient de débuter, la situation semble s'être redressée: environ 30 étudiants y suivent le cours offert. Normalement 35 étudiants doivent être inscrits pour que l'Université offre un cours. S'il devait y avoir moins de 25 inscriptions à la prochaine session, la poursuite du programme serait compromise.

Le certificat en français écrit est le seul qui semble souffrir d'un manque de clientèle étudiante parmi ceux offerts par l'UQAM en Montérégie.

■ Administration

C'est en administration qu'est inscrit le plus fort contingent d'étudiants de l'UQAM dans la région. L'Université offre des cours menant à l'obtention de certificats en administration, en administration de services, en comptabilité générale, en gestion des ressources humaines et en services comptables. Des cours sont donnés à Saint-Jean, Iberville et Valleyfield.

L'Université envisage la possibilité d'offrir des cours menant à un sixième certificat dans le domaine de l'administration. Il s'agirait du certificat en marketing.

Par ailleurs il y a 56 personnes qui suivent présentement des cours offerts dans le cadre du certificat d'informatique à Iberville et à Saint-Jean.

En arts plastiques, ils sont actuellement 167 étudiants. Les cours se donnent à différents endroits sur la rive sud.

■ Enseignement

Les cours du certificat d'enseignement des maths au primaire dans un environnement informatisé rejoignent 57 personnes, la plupart des enseignants. Les cours sont offerts à Longueuil. 70 autres sont inscrits au certificat d'enseignement des maths et des sciences au primaire. Un groupe de 17 enseignants en éducation morale terminent un certificat.

Le centre régional de l'Université songe aussi à mettre sur pied pour les enseignants des cours du certificat d'enseignement au primaire et au secondaire de la formation personnelle et sociale. Il est à recruter des étudiants parmi le personnel des commissions scolaires du Haut-Richelieu.

Dans le domaine des sciences humaines, 125 personnes suivent des cours du certificat en intervention auprès des mourants et des proches. Ils se donnent à Granby, Beloeil et Saint-Bruno. Soulignons que la moitié des étudiants inscrits sont des bénévoles qui oeuvrent dans les hôpitaux et les centres d'accueil. Par ailleurs 120 personnes poursuivent des études en intervention psycho-sociale à Saint-Jean et Saint-Hilaire.

Le centre de Saint-Jean de l'UQAM a tenté à différentes reprises au cours des dernières années d'instaurer un programme de cours s'adressant particulièrement aux gens du 3e âge. Des activités ont été organisées pour attirer les aînés de la région mais ce fut sans succès. Pourtant un programme du genre a été mis sur pied avec succès dans la région de Laval.

HABITATION SELECT

La Renaissance

Un site exceptionnel au coeur de Saint-Luc

Terrain 3,50 le pied carré Services inclus

NOUVEAU À VISITER SEMI-DETACHÉ

Vous recherchez l'excellence?

Pour aussi peu que...

595$/MOIS OU MOINS (CAPITAL, INTÉRÊT)

Taux 10 1/2% 1 an

SUBVENTION 7 000$ si éligible

NOUVEAU PROJET DOMICILIAIRE À SAINT-JEAN

DOMAINE SOLO
QUARTIER NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Bienvenue auto-constructeur

Nous construisons selon...

- Votre plan ou les nôtres (plus de 50)
- Vos exigences
- Votre budget
- Sur votre terrain (rayon de 16 km) ou les nôtres

«Un choix logique»

Maisons personnalisées

BUREAUX DES VENTES

■ 316, rue France Saint-Luc

349-2933

Ouvert tous les jours: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 13 h à 17 h
Boul. Saint-Luc jusqu'à l'église, tourner à gauche à la rue Clermont et tourner à gauche à la rue France.

NICOTINE STRESS OBÉSITÉ ESTHÉTIQUE

ARRÊTEZ DE FUMER 75$

«PIONNIERS DE LA TECHNIQUE AU LASER DOUX POUR ARRÊTER DU FUMER»

LASER NICO-THÉRAPIE

969, boul. du Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-1919

Anglais à l'Assemblée nationale

Incident clos au PQ d'Iberville

Les membres de l'Exécutif du Parti québécois du comté d'Iberville ont adopté, lors de leur première réunion de janvier, une résolution dans laquelle ils affirment que la langue de l'Assemblée nationale est le français.

marc-o. TRÉPANIER

«Au Québec, ça se passe en français à l'Assemblée nationale comme ailleurs. Tout le monde était d'accord là-dessus et notre président, Gilles Leduc, a voté en faveur de notre résolution», déclare la vice-présidente du PQ Iberville, Mme Diane Lawson-Dambrine.

Elle déclare que l'adoption de cette résolution s'imposait à la suite des propos tenus par le président de l'Association qui avait exprimé son accord sur l'emploi de l'anglais à l'Assemblée nationale.

M. Leduc avait trouvé «correcte» l'utilisation de quelques mots d'anglais à l'Assemblée nationale par le député libéral, Yvon Lafrance. M. Leduc avait même affirmé qu'il aurait lui-même «sûrement» remercié en anglais ses électeurs anglophones.

«L'incident est clos», déclare Diane Lawson-Dambrine qui attribue au manque d'expérience politique la déclaration erratique du président du PQ Iberville.

«Je lui donne la chance au coureur. Il n'avait sûrement pas mesuré toute la portée de ses propos qui sont d'autant plus surprenants qu'il ne parle pas anglais lui-même», a conclu Mme Lawson-Dambrine.

Sears
Photos en Prime

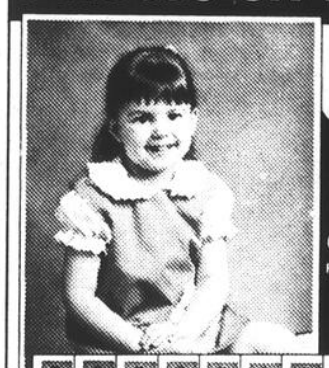

17 PHOTOS GRATUITES
Photo murale 10x13 et 16 micro-photos

17 PHOTOS GRATUITES

Photo murale 10x13 et
16 micro-photos
lorsque vous achetez notre ensemble de 20 photos 2-8x10, 3-5x7 et 15 de format portefeuille*
16.95
37 PHOTOS AU TOTAL

Le prix comprend 2$ de depot. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir, double exposition, vignette et autres effets speciaux ne sont pas disponibles dans l'offre speciale. Nous choisissons les poses. 2$ de plus pour chaque personne additionnelle dans l'offre speciale. Aucun rendez-vous necessaire. Possibilite de credit. Ne peut être combinee a aucune autre offre. Aucune valeur monetaire. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Sears Canada inc.
Egalement disponibles: photos de passeport instantanees en couleur. *grandeurs approximatives.

Studio de photographie dans tous les magasins Sears, dans notre unite de ventes par catalogue de Saint Hyacinthe et au Centre de Liquidation de Saint Leonard.

Coupon valide jusqu'au 27 janvier 1990

SEARS
Vous en avez pour votre argent... et plus!

B C

PRESENTER CE COUPON AU MOMENT DE LA SEANCE

Racine pour le goût et la qualité

LA SUPER FRAÎCHEUR

LAITUE ROMAINE
pr. Californie
Gr. 24

59¢ ch.

COEUR DE CÉLERI
pr. E.-U.

79¢ ch.

POMMES «MCINTOSH»
pr. Québec
SAC DE 5 LBS

99¢ ch.

ORANGES «SUNKIST»
sans pépin
Gr. 138

89¢ dz.

CAROTTES EN TIGES
pr. E.-U.

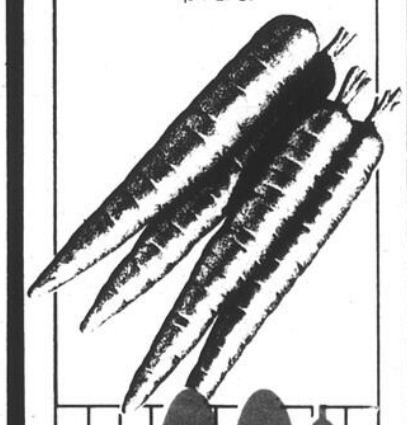

2/99¢

ZUCCHINIS (COURGETTES)
pr. Mexique
Extra-fantaisie

69¢ lb

KIWIS
pr. E.-U.
Sac 1 lb
(Environ 7 a 8 par sac)

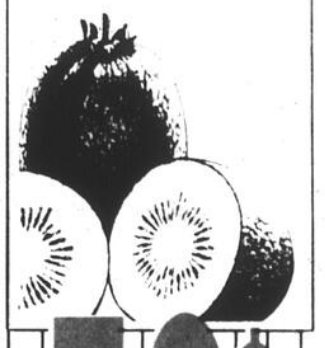

79¢ ch.

CITRONS «SUNKIST»
pr. E.-U.
Gr. 140

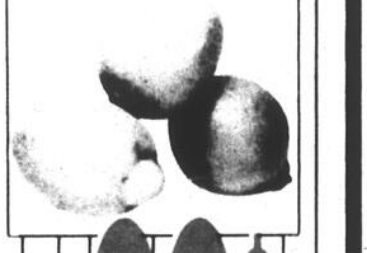

6/99¢

FROMAGERIE | CHARCUTERIE | FESTIVAL | «TOUR EFFEIL»

Gruyère fumé importé	Jambon cuit extra-maigre	Salami parisien	Poitrine de dinde et Rôti de porc à l'ail
4.99 lb	2.69 lb	3.09 lb	6.49 lb

Coupons en vigueur du mardi au dimanche inclus. Nous nous reservons le droit de limiter les quantites. AUCUNES AUTRES SPECIAUX OU RABAIS.

FRUITS ET LÉGUMES
RACINE
773, rue St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Séminaire nord, St-Jean-sur-Richelieu 348-8834

Parce qu'elle ne peut assumer les coûts des travaux nécessaires à l'édifice

L'hôpital ne renouvellera pas le bail du CLSC Vallée des Forts

Plus le temps passe, plus l'édifice du CLSC Vallée des Forts et la motivation du personnel qui y travaille se détériorent. Comme si la présente situation n'était pas déjà suffisamment intenable, voilà que le conseil d'administration du CLSC vient d'apprendre que l'Hôpital du Haut-Richelieu, propriétaire des lieux, ne renouvellera pas son bail le 1er avril prochain.

Cette mauvaise nouvelle, bien que prévisible compte tenu de l'état

gilles LÉVESQUE

lamentable dans lequel se trouve la bâtisse située au 240, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu, force les membres du conseil d'administration à presser le bouton d'alarme du côté du Conseil du Trésor, où une décision se fait toujours attendre concernant le débloquage des fonds nécessaires à la relocalisation du CLSC à Iberville.

Tout en disant comprendre la décision des dirigeants de l'Hôpital du Haut-Richelieu, M. Mario Lafrenière, directeur général du CLSC Vallée des Forts, affirme que la situation actuelle pourrait devenir encore plus précaire si le dossier continue à traîner en longueur.

«L'hôpital a pris cette décision pour la simple et bonne raison qu'elle ne peut assumer les coûts des travaux nécessaires à l'édifice, lesquels coûts sont évalués à plus de $1 million. C'est donc dire qu'à compter du 1er avril, nous devrons reprendre la responsabilité que l'hôpital avait. Sur la question des assurances, ça peut poser un problème. Il va falloir s'arranger pour que les facteurs de risques soient peu élevés. Cela pourrait nous obliger a déplacer certains services», explique M. Lafrenière.

Il s'agit évidemment d'une solution temporaire que personne ne souhaite vivre très longtemps. D'une solution qui ne fera qu'alourdir le climat de travail qui prévaut actuellement au CLSC Vallée des Forts. Il suffit d'une visite des lieux pour comprendre le mécontentement du conseil d'administration et du personnel qui éprouve déjà suffisamment de difficulté à digérer les effets de la Loi 160.

Selon Mme Ghislaine Chartier, présidente du conseil d'administration, la décision que vient de prendre l'hôpital démontre encore davantage l'urgence que le Conseil de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie (CSSSM) autorise la signature du bail et que le Conseil du Trésor débloque les fonds nécessaires à la relocalisation, à savoir un montant supplémentaire de $150,000 annuellement.

On sait que le choix du promoteur retenu par le CLSC, la Société immobilière Mont-Royal, a déjà reçu l'accord du CSSSM. Dès qu'elle obtiendra le feu vert, cette société commencera la construction de l'immeuble sur la rue Provost. Le déménagement tant attendu pourrait avoir lieu quinze semaines plus tard.

Chose certaine, ce dossier ne pourra pas traîner en longueur encore très longtemps. M. Lafrenière s'attend d'ailleurs à ce qu'une décision soit prise par le Conseil du Trésor dans les semaines qui viennent. Et tout comme Mme Chartier, il s'attend à obtenir une réponse positive. C'est du moins les indications qu'on lui donne en coulisse.

Il fonde entre autres son optimisme sur le fait que le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, est «un homme de décisions». «Nous sommes certains que des décisions vont se prendre dans les prochaines semaines. Ça va passer ou ça ne passera pas, mais il va se prendre une décision», conclut M. Lafrenière.

M. Mario Lafrenière et Mme Ghislaine Chartier, respectivement directeur général et présidente du conseil d'administration du CLSC Vallée des Forts. (photo jacques PAUL)

Relocalisation du CLSC

Le député Yvon Lafrance espère à son tour de bonnes nouvelles

Après le député du comté de Saint-Jean, M. Michel Charbonneau,

gilles LÉVESQUE

c'est au tour de son homologue à Iberville, M. Yvon Lafrance, d'espérer une bonne nouvelle en provenance du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec au sujet de la relocalisation du CLSC Vallée des Forts à Iberville.

Se disant à la fois optimiste et réaliste, le député dit croire qu'une décision sera prise dans les semaines qui viennent, si ce n'est pas au cours des prochains jours.

Des discussions qu'il a eues avec le ministre Marc-Yvan Côté au cours du mois de décembre, le député conclut que le dossier du CLSC Vallée des Forts est pris très au sérieux à Québec. Tellement qu'il est convaincu que la période de restrictions budgétaires qui prévaut présentement au Conseil du Trésor n'affectera en rien la décision qui doit être prise au sujet du CLSC Vallée des Forts.

«On parle ici de besoins de première ligne, commente M. Lafrance. Parmi les projets qui sont présentement à l'étude, celui du CLSC Vallée des Forts figure parmi ceux qui sont jugés prioritaires. C'est pourquoi je m'attends à obtenir de bonnes nouvelles.»

Les dossiers soumis par le groupe de CLSC impliqués dans des projets de restructuration totalise $1,8 million. Le CLSC Vallée des Forts fait partie du groupe.

En attendant la décision du Conseil du Trésor, le député continue d'entretenir ses contacts avec un haut fonctionnaire du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il n'y a pas une semaine qui passe, dit-il, sans qu'il s'informe de l'évolution du dossier. Et il en sera ainsi, promet-il, tant et aussi longtemps que Québec ne rendra pas sa décision. «Mais je vous le répète: je suis très très optimiste», conclut le député du comté d'Iberville.

Centre hospitalier de Bedford

Nouvelles heures de services d'urgence sans rendez-vous

Depuis la mi-décembre, le Centre hospitalier de Bedford offre des services d'urgence et clinique sans rendez-vous à tous les samedis soirs, de 17 à 22 heures, et à tous les dimanches, de 8 à 22 heures.

Les bénéficiaires qui voudraient obtenir de plus amples informations sur ces nouvelles heures de services d'urgence et clinique sont invités à composer le numéro 248-3339.

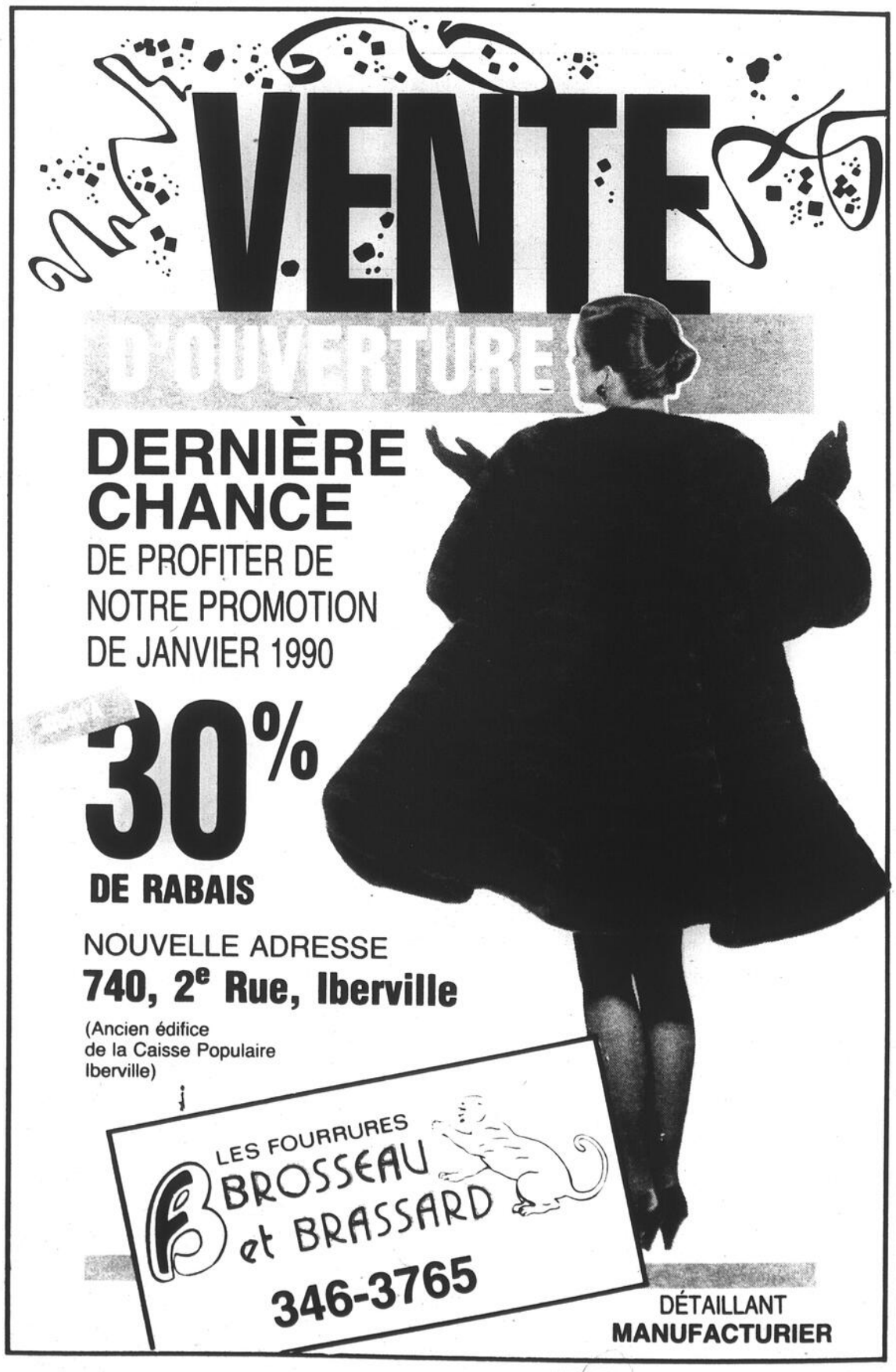

AU PALAIS

DE JUSTICE

Ouverture des assises vendredi

■ C'est vendredi que s'ouvre le terme d'hiver des assises criminelles. Quatre procès pourrait être entendus. Celui de Marcel Évrard accusé du meurtre de Murielle Lussier pourrait débuter le 19 février.

Les jurés doivent entendre aussi le procès d'un homme accusé d'agression sexuelle. L'enquête policière dans cette affaire a été menée pa la Sûreté municipale d'Iberville. La cause avait été appelée lors de l'ouverture des assises cet automne mais le juge avait accepté qu'elle soit reportée.

De même le procès de Jacques Boutin et d'André Souligny accusés du double meurtre de Reynald Skerret et de Guylaine Charrette doit être au rôle de vendredi. Reste à savoir si la cause sera entendue cet hiver. L'automne dernier le procès avait été reporté en raison de la présentation par la défense d'une requête en certiorari pour faire casser la citation à procès. La Cour Supérieure avait rejeté cette requête.

Enfin le procès de Nicole Ricard accusée d'avoir comploté en décembre 1987 pour faire tuer son concubin, Paul-Émile Laporte, sera aussi inscrit au rôle de la cour.

Les causes de St-Martin reportée au 29 janvier

■ L'enquête préliminaire de Diane Saint-Martin a été reportée à lundi prochain. Elle est soupçonnée d'avoir causé la mort de Denis Laliberté, un livreur, par négligence criminelle. Elle aurait conduit son auto alors que ses facultés auraient été affaiblies par l'alcool. Elle a été impliquée dans un accident de la route.

La cause d'Ortis remis au 19 mars

■ Le procès de Terrence Ortis Dennis, présumé complice de Lloyd Oral Belone dans une affaire d'importation de 169 grammes de cocaïne, a été reporté au 19 mars. Il avait été arrêté en même temps que Belone au poste frontière de Blackpool le 11 septembre dernier. La drogue avait été trouvée dans l'auto que Dennis conduisait.

Procès de Belone: le juge se montre quelque peu sceptique

■ Le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec qui préside le procès de Llyod Oral Belone accusé d'importation de cocaïne, a laissé voir son scepticisme face à des explications données par l'accusé.

Me Luc Boulais de la couronne a entrepris hier (mardi) matin le contre-interrogatoire de Belone, un Montréalais de 28 ans d'origine jamaïcaine accusé d'importation de 169 grammes de cocaïne. L'homme témoigne pour sa défense. Il est détenu depuis son arrestation au poste frontalier de Blackpool le 11 septembre dernier.

Comme en interrogatoire principal, l'accusé a continué à soutenir que c'est pour son simple plaisir que lui et son copine, Terrence Ortis Dennis, sont partis le samedi 9 septembre dernier en fin d'après-midi pour Baltimore. Ils sont allés jouer au basket-ball dans un parc de cette ville du Maryland. Ils ont rencontré des amis. Le dimanche soir, les deux hommes sont allés à un souper. Ils ont repris la route au milieu de la nuit et ils ont été interceptés le lundi vers 12h40 au poste frontalier de Blackpool.

Rappelons que les douaniers ont trouvé la drogue près du pneu de secours et du cric dans la valise de l'auto louée dans laquelle prenaient place les deux hommes.

À la suite de remarques du juge, Belone a répété qu'il se rendait pour la première fois de sa vie à Baltimore. Son copain connaissant le parc où ils ont joué. C'est par un pur hasard que Belone a rencontre une Jamaïcaine qu'il connait depuis son enfance. Et c'est aussi par un pure hasard qu'en soirée les deux hommes ont croisé un ami dans un restaurant avant d'aller fêter avec lui. Le juge a laissé voir qu'il ne croyait pas à tous ces hasards.

La théorie de la défense est à l'effet que c'est à l'insu de Belone que la drogue a été placée dans l'auto. Son compagnon de voyage aurait prêté l'auto à un individu de Baltimore durant un certain temps. C'est cet inconnu qui aurait camouflé la drogue ou encore elle y était au moment de la location du véhicule. La défense laisse entendre que c'est peut-être aussi le co-accusé qui a placé la drogue.

Le procureur de la couronne poursuivait hier après-midi le contre-interrogatoire de l'accusé en le questionnant sur tous les détails de la cause. Il était peu probable que ce procès puisse se terminer en fin de journée.

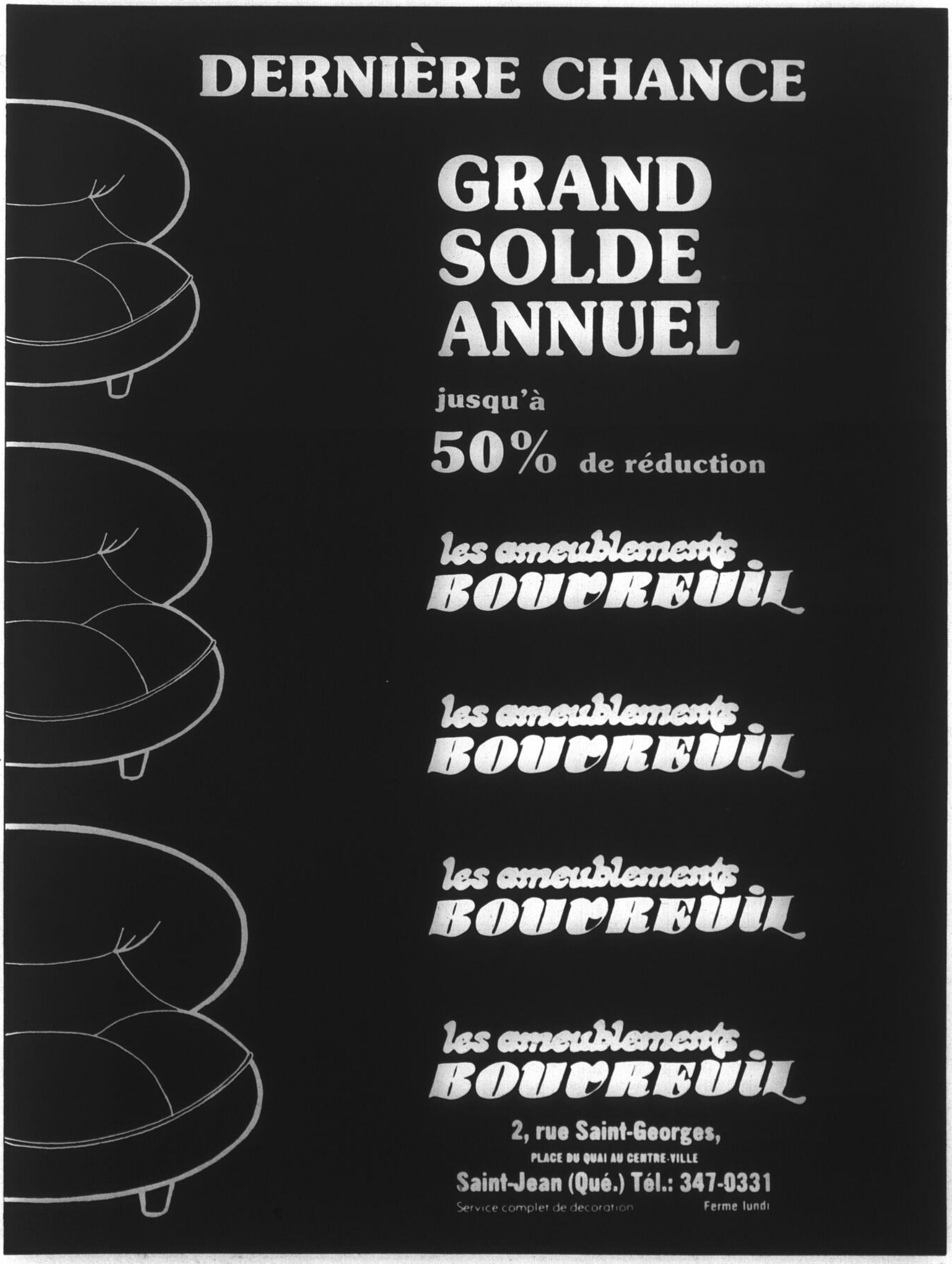

Le présumé courrier restera détenu

La saisie de Lacolle est due à un informateur

À trois reprises depuis le début du mois, un informateur a communiqué avec les policiers de la CUM tantôt pour leur indiquer la présence de drogue dans une auto qui allait franchir la frontière à Lacolle, tantôt pour leur signaler que l'individu appréhendé n'était pas au courant de l'affaire.

C'est ce qu'à indiqué Denis Robert, de l'escouade des stupéfiants de la police de la CUM, qui témoignait à l'enquête sous caution de Laurent Martin, un Montréalais de 54 ans arrêté le 12 janvier dernier au poste frontalier de Blackpool. Martin fait face à deux accusations d'importation de drogue.

louise BÉDARD

Dix kilos de stupéfiants ont été trouvés dans les portières de l'auto qu'il conduisait. Le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec lui a refusé mercredi dernier un cautionnement.

Le policier chargé de l'enquête a expliqué que les 3 et 5 janvier une personne avait téléphoné à Info-Crime, un programme de la CUM pour faire échec au crime. Elle indiquait que Laurent Martin allait traverser la frontière près de Plattsburg après être allé à New York ou Miami. Elle ajoutait qu'il serait au volant d'une Chrysler cachant de la drogue. Mais elle précisait que le propriétaire et le conducteur de l'auto n'était pas au courant de la présence des stupéfiants.

Une première fouille de l'auto a conduit les douaniers à la découverte de sept paquets enrobés de papier gommé dans la portière du côté passager. Martin a alors été mis en état d'arrestation. Par la suite les douaniers ont trouvé un autre sac dans la portière du côté conducteur. Ils ont par la suite fait appel au maître-chien. Trois autres sacs ont alors été saisis dans la portière du côté conducteur. Au total deux kilos de cocaïne et quatre kilos de haschich ont ainsi été saisis.

La police chiffre la valeur de la drogue entre $200,000 et $250,000, a précisé le policier devant le tribunal. Mais les douanes canadiennes parlent plutôt d'une valeur de $560,000 sur la rue.

Le prévenu avait une attitude calme lors de la découverte de la drogue, a répondu le policier à une question de la défense.

Toujours selon le témoignage du policier Robert, l'informateur de police a de nouveau communiqué avec Info-Crime la semaine dernière pour répéter que l'individu qui avait été arrêté n'était pas au courant de la présence de la drogue et que c'était plutôt l'ami de la fille du prévenu qui serait à l'origine de ce trafic de drogue.

Il aurait eu des complices de l'autre côté de la frontière qui ont placé la drogue dans le véhicule. Or, l'individu en question et la fille du prévenu auraient quitté le pays pour la Jamaïque la fin de semaine de l'arrestation de Martin.

Par ailleurs selon l'enquête policière, le prévenu aurait reçu $900 pour effectuer ce voyage aux États-Unis. Le juge a commenté que si Martin est un «courrier», il a été sous-payé pour transporter de la drogue de cette valeur.

Témoignant pour convaincre le juge de le remettre en liberté, Laurent Martin a déclaré ne pas avoir d'argent ni de biens. Il est actuellement sans emploi. Son avocat, Me Richard Brouillard, a cependant laissé entendre que les enfants de son client pourraient amasser une somme de $10,000 pour sa caution. Il a surtout insisté sur le fait que l'informateur précisait que son client n'était pas au courant de la présence de la drogue dans l'auto.

Mais Me Yves-Albert Paquette de la couronne a répliqué que le prévenu avait pourtant reçu $900 pour effectuer ce voyage. Pour s'objecter à la remise en liberté de l'individu, Me Paquette a plaidé aussi que des accusations graves pesaient contre lui, que la défense n'avait pas offert de garanties suffisantes pour garantir la présence de l'accusé à son procès alors que sa fille vient de quitter le pays.

Le juge Mayrand a été du même avis rappelant que dans le cas d'accusation d'importation de drogue c'est à la défense de prouver que le prévenu peut être remis en liberté ce qui n'a pas été le cas ici. Par ailleurs les propos de l'informateur de police sur l'innocence de l'accusé n'ont pas rassuré suffisamment le juge pour remettre Martin en liberté.

Son enquête préliminaire a été remise au 5 février pour la forme.

AU PALAIS

DE JUSTICE

Un homme condamné pour la septième fois pour facultés affaiblies

■ Un homme de Brossard a été condamné à Saint-Jean mercredi dernier pour avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies. C'était la septième fois qu'il commettait ce genre d'infraction. La dernière fois il a de plus refusé de se soumettre à l'alcooltest et avait aussi exercé des voies de fait contre un policier de la Sûreté du Québec.

L'avocat de la couronne et de la défense ont suggéré au juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec de condamner l'accusé à 45 fins de semaine d'emprisonnement pour avoir conduit en état d'ébriété, à $1,000 d'amende pour avoir refusé de subir le test et à $500 d'amende pour les voies de fait contre le policier.

C'est parce que l'individu a décidé de plaider coupable sans obliger la tenue d'un procès, et que les avocats d'un commun accord lui ont fait cette suggestion que le juge Mayrand a déclaré suivre la recommandation. À la sentence suggérée, il a interdit à l'accusé de conduire un véhicule moteur pour trois ans.

Il écope d'une amende à la suite de voies de fait contre son ex-compagne

■ Une homme s'en est tiré la semaine dernière avec une sentence d'amende après avoir reconnu sa culpabilité le matin de son procès à une accusation de voies de fait contre son ex-compagne.

Le procureur de la couronne, Me Yves-Albert Paquette, a raconté devant le tribunal que l'homme qui était sous l'effet de l'alcool et de médicaments était entré au domicile. Une dispute avat éclaté et il se serait emparé d'une barre métallique qui a été exhibé devant la cour. L'homme aurait appuyé la barre contre la gorge de la victime. Cette dernière aurait réussi à se défaire de cette emprise en saisissant un cendrier et frappant l'homme à la figure. Le procureur de la couronne a laissé la sentence à la discrétion du juge.

Me Robert Proulx de l'aide juridique a fait remarquer au juge que son client n'a été accusé que de voies de fait simples. Il a aussi souligné que l'incident s'était produit dans le contexte de relations conjugales et que depuis le couple ne se voyait plus. Quant à l'autre accusation qui pesait contre son client pour avoir enfreint un ordre de la cour en communiquant après son arrestation avec la victime, l'avocat en a minimisé la gravité. Il a expliqué que son client n'avait pas harcelé la victime mais qu'il avait tout simplement voulu récupérer un bien personnel. Il a suggéré que son client soit placé sous probation.

Le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec a imposé à l'accusé une amende de $350 pour sanctionner les voies de fait et une autre de $200 pour le bris d'ordonnance du tribunal. Il a de plus placé l'individu sous probation pour une période de deux ans au cours de laquelle il lui a interdit de communiquer avec la victime.

La prison pour avoir enfreint une ordonnance de la cour

■ Le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec a imposé une peine d'un mois de prison à René Rouleau de Saint-Jean pour avoir enfreint une ordonnance de la cour après avoir été remis en liberté sous caution.

En condamnant le jeune homme qui a de nombreux antécédents judiciaires à la prison, le juge s'est inspiré d'une décision que vient tout juste de rendre la Cour d'Appel du Québec dans un cas semblable.

Rouleau a enfreint trois des quatre conditions qui lui avaient été imposées par le tribunal qui l'avait obligé à demeurer à une adresse, à ne pas changer de domicile sans en avertir la cour, à respecter un couvre-feu et à ne pas communiquer avec certaines personnes et des individus ayant des casiers judiciaires.

Le juge considère l'attitude de la présumée victime pour remettre un prévenu en liberté

■ Le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec a pris en considération l'attitude de la présumée victime pour remettre en liberté sous conditions un individu arrêté pour voies de fait et menace de mort contre sa compagne.

La couronne a insisté sur le fait que l'homme a déjà été trouvé coupable en novembre 1988 de voies de fait contre la même femme pour le garder détenu.

Mais selon la preuve déposée mercredi dernier devant la cour, la femme avait elle-même communiqué avec l'homme qui avait été placé sous probation après son premier passage devant la cour. Bien plus le couple avait repris vie commune en mai dernier.

Lors du dernier incident, la femme n'avait porté plainte à la Sûreté du Québec de Candiac que 34 heures après la supposée agression.

Malgré le fait que l'individu était déjà sous le coup d'une ordonnance de probation de la cour, le juge l'a remis en liberté compte tenu de l'attitude de la présumée victime. Il l'a obligé à demeurer chez ses parents, à se rapporter une fois par semaine à la police et à ne pas communiquer avec la femme. L'enquête préliminaire de l'individu a été fixée pour la forme au 15 février.

RABAIS

Incroyable

VERTICAUX
75 x 84
EN TISSUS
À PARTIR DE
29.95

HORIZONTAUX
VERTICAUX
PLISSÉS
LEVOLOR®
Assurez-vous d'avoir les meilleurs prix, venez chez le plus important detaillant de produits Levolor.

VERTI STORE a aussi en magasin la selection de draperies la plus recente a des prix sensationnels

DOUILLETTES
JUSQU'À
60%
DE RABAIS
set ces ensembles comprenant douillette, cache-oreillers et jupe de lit. Réversibles et lavables

Lit jumeau $ 99 $39 99
Lit double $109 $54 99
Lit "Queen" $119 $59 99

DRAPS
Le meilleur choix de tissus en Drap de percale et supérieur
Drap simple à partir de
15.99
Ce rabais inclus en magasin

DUVET
À PARTIR DE
69.95
VERTI-STORE vous offre la meilleure sélection de duvet d'oie, de canard et synthétique au meilleur prix garanti!
ULTIMATE GOLD
ALASKAN
BAFFIN
BEAUFORT
GASPÉ

SERVICE GRATUIT D'ACHAT À DOMICILE

VS VERTI STORE Centres Décor & Design

LA GARANTIE VERTI STORE
Si vous trouvez ailleurs la même marchandise à meilleur prix, nous vous accorderons ce prix plus un rabais additionnel de 10 %

935 BOUL. DU SÉMINAIRE, ST-JEAN SUR RICHELIEU - 348-6106
FACE À L'HÔPITAL

À L'ÉCOUTE

claude PIETTE

Vols à Saint-Jean

■ Dans une usine sise rue Rossiter, à Saint-Jean, durant la nuit de lundi à mardi, on a subtilisé pour $550 d'objets divers. La même nuit dans une résidence de la rue Latour, on a volé $1,000 d'articles divers.

Durant la journée de jeudi, dans un dépanneur de la rue Jacques-Cartier Sud, des voleurs ont fait main basse sur $3,600 d'articles, alors que dans un entrepôt de la rue Descarrières disparaissaient $3,000 d'outils.

Durant le congé dominical, soit entre vendredi et dimanche, les écumeurs ont frappé a deux endroits, soit dans une résidence de la rue Mercier, où fut volé pour $300 d'objets, et dans l'atelier de réparation de bateaux du Nautique, rue Richelieu, où fut volé pour $4,000 de marchandises.

Un bon samaritain!

■ Un automobiliste va sans doute garder en mémoire longtemps l'aventure qui lui est arrivée en début de journée vendredi, alors qu'en voulant faire le bon samaritain, il avait fait embarquer dans son auto un individu âgé d'une quarantaine d'années.

En cours de route, l'auto-stoppeur en question a donné l'impression de dissimuler une arme à feu et aurait indiquer au propriétaire en question d'aller le reconduire à Granby, ce que ce dernier n'a pas fait. L'automobiliste a plutôt invité l'individu à descendre et à poursuivre sa route à pied.

Cet incident s'est produit à 9h20, vendredi, face au Club Aramis, route 133 à Saint-Athanase. L'individu portait une barbe, ses vêtements étaient déchirés et ses jeans étaient tâchées de sang.

Méfaits et vols

■ À 9h15, lundi matin, la Sûreté Municipale de Saint-Jean était informée à l'effet que durant la nuit de dimanche à lundi, des rodeurs nocturnes ont défoncé toute une série de parcomètres dans le centre-ville de Saint-Jean.

En plus d'assumer des pertes financières, la ville devra débourser des sommes appréciables, pour faire réparer les parcomètres.

Bonjour la police!

■ Il a été impossible pour des patrouilleurs de la police municipale de Saint-Jean, d'Iberville, de la SQ de Saint-Jean, de Bedford et de Farnham de rejoindre l'automobiliste amateur de haute vitesse qui a fait des siennes durant la nuit de mardi à mercredi dernier.

Selon les détails obtenus, le chauffard a brûlé un feu rouge du centre-ville de Saint-Jean au nez des policiers locaux qui l'ont pris en chasse sur le champ. Ces derniers n'ont jamais pu l'arrêter malgré une poursuite à haute vitesse.

Le chauffard a même pu détourner un barrage routier élevé en direction de Farnham.

Vols cocasses

■ La SQ de Lacolle a appréhendé durant la journée de jeudi dernier deux individus de cette région, âgés dans la vingtaine, que l'on soupçonne de deux vols commis durant l'été au Parc Safari Africain.

Dans le premier cas on avait dérobé une génératrice et dans le second, des sacs de grains pour les animaux.

Coups de feu

■ C'est en vain qu'en début de soirée, mercredi, que des patrouilleurs de la SQ de Saint-Jean ont tenté de localiser la provenance de coups de feu qu'aurait entendus un résident de la municipalité de L'Acadie, alors que ce dernier se trouvait à l'intérieur de sa résidence.

On doute qu'il puisse s'agir de chasseurs.

Début d'incendie

■ En fin d'après-midi, dimanche, une équipe de pompiers de Saint-Jean fut dépêchée au 72, rue Bellerive, à l'Île Sainte-Thérèse, alors que l'on signalait un début d'incendie dans un caisson contenant du bois près d'un foyer. Selon le lieutenant Stéphane Clairmont, les dégâts sont légers.

HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Nouvelle session débutant
le samedi 3 février 1990

le club de KARATÉ JEUNESSE
Shotokan-JKA

membre AKJQ, ISKF, JKA et FQK

A votre service depuis plus de 10 ans

OUVERT 6 JOURS

- Pre-karaté, 5-6 ans
- Junior, 7-10 ans, 11-14 ans
- Senior, 15 ans et plus, 35 ans et plus

INSTRUCTEURS:
Claude Georges, 3e Dan JKA
Michel Landry, 2e Dan JKA

201, rue Saint-Louis, local 401
Saint-Jean-sur-Richelieu

HORAIRE D'INSCRIPTION
348-0796

Super
vente de janvier
du manufacturier

Notre collection
1989-1990
signée
FOURRURES Jacques Saflamme inc
est maintenant
en vente

30% à 60%
EXEMPLE:
nos renards,
loups, ratons
laveur, etc.
de 1 450$ à
1 995$

FOURRURES Jacques Saflamme inc
244, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-6545

Dernière chance
La vente se termine le
31 janvier 1990

FUMEURS
CESSEZ
DE FUMER
POUR VOTRE SANTÉ
TRAITEMENT AU LASER DOUX
EN UNE SESSION SEULEMENT
359-1413
CLINIQUE LASER CONTINENTALE
921, boul. du Séminaire, suite 109
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-1413

Enquête du coroner Bouliane

Une ceinture avec trois points d'attache aurait probablement sauvé la vie des petites Raymond

Si les trois fillettes de Gilles et Sylvie Raymond, de Pike River, décédées dans un accident sur la route 133 en décembre 1987 avaient été assises dans un siège adapté pour les enfants et si elles avaient été retenues par une ceinture de sécurité à trois points d'attache (avec baudrier) plutôt qu'une ceinture ventrale, elles n'auraient probablement pas subi les blessures qui leur ont été mortelles. Il en est de même pour la petite Christy Trew de Lac Brome, décédée dans les mêmes circonstances en janvier 1989. Tous ces enfants ont eu le cou cassé.

C'est ce qu'il faut conclure des propos tenus par un ingénieur

louise BÉDARD

expert en sécurité routière, James Newman d'Ottawa, entendu mercredi dernier à l'enquête publique présidée par le coroner Marc-André Bouliane, au palais de justice de Saint-Jean.

Ce dernier mène depuis six mois une série d'enquêtes sur des accidents de la route survenus notamment dans les régions de Granby, Cowansville et Saint-Jean. Il doit poursuivre les auditions à Cowansville le 24 janvier et à Granby le 26 février. La semaine dernière il entendait des témoins dans deux accidents distincts qui ont coûté la vie à quatre fillettes qui prenaient place sur la banquette arrière d'une Dodge Caravan. Les enfants étaient toutes les quatre endormies au moment de l'impact.

L'enquête a été suivie avec attention par des représentants de la Régie de l'Assurance automobile du Québec RAQ), de Transport Canada mais aussi de la compagnie Chrysler qui fabrique les mini-van impliquées dans les deux accidents. Des chercheurs en sécurité routière de l'Université McGill se sont aussi penchés sur ces accidents pour le compte de Transport Canada.

Dans l'accident de la route 133 à Saint-Sébastien, une Volvo de l'année circulant en direction nord avait frappé une fourgonnette de modèle aussi récent. Les deux véhicules étaient chaussés de pneus en bonne condition. Le conducteur de la Volvo a indiqué qu'il avait dérapé.

Anick, 2 ans, Émilie, 4 ans, et Christine Raymond, 6 ans, avaient été tuées. Leurs parents qui prenaient place à l'avant du véhicule et portaient une ceinture avec baudrier ont eu la vie sauve.

L'autre accident est survenu il y a un an à Lac Brome et avait coûté la vie de la jeune Christy Trew, 6 ans, qui elle aussi était endormie sur la banquette arrière d'une mini—van.

L'expert Newman a indiqué que le fait que les quatre enfants aient été endormies avait pu jouer aussi: elles n'auraient pu prévenir l'impact en usant de la force de leur musculation pour parer le choc.

M. Newman a déclaré que dans ce genre de véhicule, parlant non seulement de la Dodge caravan mais aussi de camionnettes d'autres marques, il s'assurerait que les enfants soient tenus éveillés.

Il a longuement décrit la trajectoire des corps des enfants retenus seulement par une ceinture à la taille sur le siège arrière des véhicles au moment d'un face à face.

La ceinture ventrale est certes une excellente mesure de sécurité car elle permet aux individus de ne pas être projetés dans le véhicule et de ne pas être éjectés. Mais dans certaines circonstances, elle n'est pas appropriée, a expliqué l'expert. Si la taille est retenue, le torse est par contre projeté vers l'avant et la tête ballotte entraînant des traumatismes importants à la nuque qui peuvent être fatals comme dans le cas des quatre enfants.

L'expert a aussi pris en consideration différents facteurs touchant l'aménagement intérieur de la fourgonnette notamment la distance entre le siège avant et la banquette arrière et la hauteur de la banquette arrière.

Le fait aussi que les fillettes n'étaient pas assises sur des sièges d'enfant permettant de les hausser dans le véhicule, leur tête s'est probablement enroulée autour du cadre de la banquette avant; à cette vitesse le coussinage de la banquette avant ne permet pas d'absorber le choc.

Ainsi il conclut que si les fillettes avaient été assises sur des sièges d'appoint permettant de hausser leur corps et si leur thorax avait été retenu par un baudrier, elles n'auraient pas subi de telles blessures. Leur cou aurait certes été étiré au moment de l'impact mais les enfants peuvent généralement encaisser un tel choc à 40 milles à l'heure, a-t-il précisé.

Interrogé par l'avocat de la famille de la petite Christy Trew, M. Newman a dit ne pas connaître de siège d'enfant avec trois points d'attache qui soit actuellement approuvé par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs il est connu que plusieurs modèles de fourgonnette qui sont de plus en plus utilisées comme véhicule familial, ne sont pas actuellement dotés de ceintures avec trois points d'attache sur la banquette arrière.

Mentionns enfin que la RAQ doit déposer à Granby en février des données statistiques sur l'efficacité du port des ceintures de sécurité.

Un expert en cette matière devrait être appelé à témoigner devant le coroner.

Devant le coroner Bouliane

Vézeau souhaite une meilleure communication entre les ambulaciers et le personnel de l'urgence

Invité par le coroner Marc-André Bouliane à exprimer ses commentaires à la suite de son témoignage concernant

louise BÉDARD

l'accident de la route 133 en 1987 qui a coûté la vie à trois enfants, Aimé Vézeau, propriétaire des deux services ambulanciers de Saint-Jean, a exprimé le souhait qu'il y ait plus de communication entre les ambulanciers et le personnel de l'urgence de l'hôpital du Haut-Richelieu.

Le coroner Bouliane et Me Picard du bureau du coroner ont demandé à M. Vézeau, comme à d'autres ambulanciers, s'il avait déjà eu des rencontres avec le personnel hospitalier. Non malheureusement, a répondu M. Vézeau, qui a rappelé que lors de l'incendie qui s'était déclaré à l'hôpital, le personnel de l'établissement avait oublié de faire appel au service des ambulanciers pour participer à l'évacuation des patients. C'est un exemple de manque de communication, a-t-il ajouté, tout en pensant aussi qu'il y a une difficulté de communication quand les ambulanciers se présentent à l'urgence avec des patients.

Quant au système de communication dont sont munies les ambulances, il ne les relie pas directement à l'hôpital. Les ambulanciers doivent passer par leur système d'appel. Il est question d'instaurer une centrale téléphonique, a signalé M. Vézeau, précisant qu'il s'agit d'un projet. Dans le cas de l'accident de la route 133, l'urgence de l'hôpital avait été prévenue de l'arrivée d'enfants en arrêt respiratoire.

Par ailleurs les ambulanciers qui ont décrit leur travail lors de l'accident de la route 133 ont déclaré qu'ils n'avaient eu aucune information sur le nombre de blessés et leur état avant d'arriver sur les lieux. Tout ce qu'ils savaient, c'était qu'une auto était en feu.

Le soir de cet accident, M. Vézeau a expliqué que sa première équipe était à effectuer un transport de Chambly à l'hôpital du Haut-Richelieu. C'est donc la deuxième équipe avec laquelle M. Vézeau était de garde qui a répondu à l'appel de la SQ parvenu à 22h28. Mais un épais brouillard entre Saint-Jean et Sabrevois a fait en sorte que l'ambulance n'est arrivée sur les lieux de l'accident que vers 23 heures. 33 kilomètres séparaient Saint-Jean de l'endroit qui est à la limite du territoire desservi par les compagnies johannaises.

M. Aimé Vézeau s'est aussi plaint d'un manque d'équipements au cours de l'enquête du coroner. (photo Archives)

Chemin faisant M. Vézeau a fait appel au service de ses deux autres équipes. À 22h28, la SQ a aussi demandé aux ambulanciers de Bedford de se rendre sur les lieux situés à une dizaine de kilomètres seulement de leur point d'attache. La question des territoires protégées a été discutée devant le coroner.

■ Équipements

Lors de l'enquête du coroner, il a aussi été question de l'équipement dont sont dotées les ambulances. M. Vézeau s'est plaint du manque d'équipements. Il ne voit pas pourquoi les ambulances qui desservent la population de l'extérieur de l'île de Montréal devraient être moins bien équipées.

Lors de l'accident de la route 133, les ambulanciers n'avaient pas sous la main de colliers cervicales pédiatriques pour immobiliser la tête des enfants qui a plutôt été placée entre deux sacs de sable alors que leur corps a été déposé sur une planche rigide. De même les ambulanciers n'avaient pas de brassard pédiatrique pour mesure la pression artérielle des enfants. La situation est encore la même aujourd'hui.

Par ailleurs le propriétaire d'ambulances a indiqué avoir demandé au gouvernement les subventions nécessaires pour se doter de deux autres véhicules afin de mieux couvrir le territoire de quatorze municipalités qu'il dessert. Mais le budget manque. Ses compagnies effectuent 5,200 transports ambulanciers par année sur ce territoire

Pour illustrer les besoins et le fonctionnement du système, M. Vézeau a relaté le cas de l'accident de l'autobus qui a dérapé sur la route 133 à Henryville à la fin du mois de décembre dernier. 42 personnes ont été blessées. Pour répondre à l'appel, M. Vézeau a dû demander l'aide de ses confrères de Bedford, Lacolle, Cowansville et Marieville «vidant ces territoires». Neuf ambulances s'y sont rendus de même que deux médecins.

■ Félicitations

Loin d'adresser des reproches aux ambulanciers qui sont intervenus sur la scène de l'accident de Saint-Sébastien, le coroner Bouliane les a félicités de même que les pompiers et les citoyens qui ont secouru les blessés. Cela devrait être souligné par les médias, a-t-il poursuivi tout en ajoutant que c'était plutôt le système qui est croche.

Le pompier Robert Lamarre de Saint-Sébastien est une des personnes qui a porté secours aux blessés. Il a tenté de ranimer les trois fillettes en leur donnant tour à tour le bouche à bouche. Les ambulanciers ont raconté comment désespérément M. Lamarre a tenté de ranimer la petite Anick Raymond, deux ans, qu'il tenait dans ses bras tout en lui donnant la bouche à bouche jusqu'à son arrivée à l'urgence de l'hôpital. Durant tout ce temps Aimé Vézeau effectuait des massages cardiaques sur l'enfant.

Jules Bourdeau de Bedford est un autre de ces bons samaritains qui a dégagé de leur véhicule qui venait de capoter les membres de la famille Raymond. Richard Poulin, producteur laitier de Saint-Sébastien, l'a aidé à retirer du véhicule le corps des fillettes. M. Poulin les croyait inconscientes alors qu'elles étaient probablement déjà mortes.

Le 4 février aux Halles de Saint-Jean

Plusieurs artistes participeront au téléthon de la paralysie cérébrale

Une pléiade d'artistes professionnels sont attendus, le dimanche 4 février prochain, aux Halles de Saint-Jean, où se tiendra cette année le téléthon régional de la paralysie cérébrale.

Les numéros, qui prendront la forme d'un spectacle de cabaret,

hélène WALASZCZYK

seront présentés entre 10 et 20 heures. Des artistes professionnels comme Brigitte Dufour, le fils d'Olivier Guimond, Luc Guimond, en duo avec Yves Sénécal, et la soeur de Céline Dion, Liette Dion, se succéderont sur scène. Mentionnons que l'animateur du téléthon, Jacques Vallée, a été nommé Révélation masculine de l'année au Gala Cabaret 89.

■ **Le Téléthon**

Isabelle Marceau, atteinte de paralysie cérébrale et présidente d'honneur de la campagne de financement de l'Association régionale, racontera ses défis face aux préjugés de la société. Les mascottes Weston, Clic Polaroid et le cousin Richelo amuseront les enfants toute la journée.

D'autres artistes exécuteront leurs numéros, ce dimanche-là. Entre autres, dans l'avant-midi, les élèves de l'école de danse Janine Dacos démontreront leurs talents. Ils seront accompagnés de Nicolas Krzelowski et de ses musiciens. Les mini stars de l'agence Girafe effectueront, quant à eux, une imitation de leurs vedettes préférées. Claude Dionne, cithariste, jouera de son instrument construit à cordes. Il portera le costume indien pour l'occasion.

Au cours de l'après-midi, plusieurs autres artistes offriront un spectacle de toute beauté aux amateurs de musiques populaires. Parmi ceux-ci mentionnons le magicien Carl Cloutier, qui paraissait dernièrement aux Démons du midi, la chanteuse Brigitte Dufour, qui remporte un grand succès avec sa chanson «Mon mec à moi», Liette Dion et Lise Payette. De plus, Fallon Crue, effectuera, entre autres, des imitations de Michèle Richard et de Martine Chevalier. Luc Guimond et Yves Sénécal démontreront pour leur part leurs talents de comédiens. Ajoutons que les musiciens des groupes «Fusion» et «Flash back» accompagneront la majorité des artistes qui se produiront sur scène.

Pendant la journée, la maison Impression présentera son logo qui a remporté la palme au concours lancé à travers la province par la Société des graphistes. Celui-ci symbolise le thème de la campagne, «Ensemble tout est possible».

■ **Pour les dons**

On se rappellera que l'an dernier le téléthon avait attiré 5,000 curieux et la campagne de financement de la paralysie cérébrale avait permis d'amasser $108,000. Les téléphonistes du magasins Sears prendront, encore cette année, les dons par téléphone, du samedi 3 février, à 20 heures, jusqu'au dimanche 4 février, à 20 heures. Les numéros de téléphone à composer sont les suivants: 349-2651 et 349-2611.

Les bénévoles tiennent à remercier, entre autres, les commerces suivants qui, par leurs dons, ont permis d'aider à la réalisation, cette année encore, du téléthon de la paralysie cérébrale. Il s'agit du Palais de la musique, de la boutique de lavage du Haut-Richelieu et de la Petite boutique du cuir.

■ **D'autres activités**

Plusieurs autres activités de financement sont prévues à travers le territoire couvert par l'Association. À Chambly, un bercethon aura lieu, le 2 février, aux résidences Saint-Joseph et une soirée dansante se déroulera, le 3 février, à la Seigneurerie Honda. Un quille-O-thon est également prévu à l'horaire. À Saint-Constant, les bénévoles sont à organiser plusieurs activités de financement.

Rappelons que dimanche prochain, au Colisée, dès 13h30, un match amical de hockey est prévu entre LE CANADA FRANCAIS-LE RICHELIEU DIMANCHE et le journal de Montréal. Les billets sont actuellement en vente au prix de $3 pour les adultes et de $1 pour les enfants de 12 ans et moins.

L'animation du téléthon régional de la paralysie cérébrale sera assurée par Jacques Vallée, découverte masculine de l'année au Gala Cabaret 89.

BIENVENUE EN 1990

Le restaurant
MANDARIN

SERA FERMÉ
lundi, mardi et mercredi
les 22, 23 et 24 janvier

RÉOUVERTURE
le 25 janvier 1990
suite à sa relocalisation adjacente au marché d'alimentation Héritage

C'est à suivre!!!

VENTE
PRÉ-INVENTAIRE
20% à 50%
sur articles sélectionnés ◦
Vêtements de ville et de plein-air
Royal Robbins
VUARNET FRANCE
chlorophylle
Woolrich WOOLCAN, INC.
patagonia
Helly Hansen
SIERRA DESIGNS

Pensez MOLLEQ
notre réputation fait boule de neige

MOLLEQ
88, rue St-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-2020

À la recherche d'aubaines...

Une vente trottoir, qu'elle se tienne à l'extérieur ou à l'intérieur, comme c'était notamment le cas la semaine dernière au Carrefour Richelieu, suscite toujours énormément d'intérêt auprès des consommateurs à la recherche d'aubaines. Plusieurs y font de bons achats et de bonnes rencontres. Un moyen comme un autre de passer une belle journée loin des tracas quotidiens.

reportage photographique

Jean-Luc LEBRUN

Opération Nez rouge

L'Opération Nez Rouge du Haut-Richelieu 1989 et son comité organisateur: M. Pierre Lange, président et finances, M. René Desautels, coordonnateur, M. Réjean Lalanne, bénévoles et sécurité, Mesdames Anne Potvin et Claudie Poussard, communications, remercient tous ceux qui ont contribué au succès de la première Opération Nez Rouge:

- Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Ses partenaires locaux: le Club Optimiste Saint-Eugène
  le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu
  la station de radio CHRS 1040 AM
  le journal Le Canada Français
- Ses 269 bénévoles
- Ses commanditaires de service:

1) Transport: Saint-Jean Plymouth Chrysler
Desjardins Automobile
Ultramar Canada
2) Imprimerie: Les Éditions du Richelieu
Imprimerie Dallas
Imprimerie Laroche
3) Diffusion: Studio de Lettrage Rive-Sud
Promotec Sérigraphie
Messageries Saint-Jean
Autobus Boulais
Patio Vidal
LRS Communications
4) Restauration et local: Les Liqueurs Régal Saint-Jean J.A. Hubert (1986) Ltée Laniel Cantines Boulangerie Gadouas Café Continental Relais d'eau pure Saint-Jean Restaurant Le Sicilien Rôtisserie Saint-Hubert Rôtisserie Le Coq Rapide Restaurant Vito Poulet Frit Kentucky Vidéoflex Garage du Meuble
5) Secrétariat: Info-Bureautique
Librairie du Richelieu

- Ses commanditaires financiers:

Les Caisses Desjardins de Saint-Jean, Saint-Luc, Iberville
Distributions Jean Lachapelle
Stations-service Ultramar de Saint-Jean
Nuit Magique Enr.
Ozite Canada
Westinghouse Canada
La Trinquette
Quintin Automobile
Metelec
Claude Sénécal Assurances
Oerlikon Aérospaciale
Le Gouvernement du Québec
La Ville de Saint-Luc
La Ville d'Iberville
La Ville de L'Acadie

- Ses commanditaires de la soirée des bénévoles

Maurice Giroux Inc.
Lucar
Restaurant Bistro chez François
Restaurant chez Bilbo
et ceux qui s'ajouteront d'ici cette soirée ainsi que les 317 automobilistes qui ont fait appel au service de chauffeur privé de l'Opération Nez Rouge.

Merci et à l'an prochain!

L'Atelier veut aider les jeunes mères assistées sociales

Le Centre de partage communautaire johannais lance l'Atelier, un organisme à but non lucratif qui devra aider les jeunes mères assistées sociales, âgées de moins de trente ans, qui doivent subvenir aux besoins d'un ou de plusieurs enfants.

hélène WALASZCZYK

L'Atelier est le résultat de 20 semaines de recherche sur les besoins des Johannais qui habitent dans les quartiers les plus démunis de la ville. Les responsables veulent rejoindre les jeunes mamans défavorisées dans le but de les amener à mieux se connaître et ainsi leur permettre de se réorienter en se servant de toutes les ressources disponibles dans la région.

Manon Boudriau, coordonnatrice à l'Atelier.
(Photos jacques PAUL)

À partir du 30 janvier, à raison de trois jours semaine, les mardis, mercredis et jeudis, les jeunes femmes pourront discuter de leurs problèmes avec des animatrices psycho-sociales, suivre différents cours dont la cuisine, la couture, l'éducation des enfants, la manière de tenir un budget et la relaxation. Des vidéos sur des grands thèmes comme la contraception et la violence conjugale seront présentés à toutes celles qui désirent obtenir plus de renseignements sur le sujet.

Outre les services énumérés ci-dessus, les participantes pourront, au cours de ces rencontres, faire garder gratuitement leurs jeunes enfants. On espère former des groupes de cinq ou six personnes. Chaque femme sera suivie personnellement.

L'Atelier existe grâce à une subvention du gouvernement. Il devrait fonctionner pendant au moins 20 semaines. À long terme, les participantes auront acquis une plus grande autonomie et sauront à quelles portes frapper pour obtenir de l'aide. Quatre femmes engagées dans le cadre d'un programme de développement de l'emploi travaillent actuellement sur le projet. Il s'agit de Manon Boudriau, coordonnatrice de projet, Louise Leblanc, agente de bureau, Denise Borduas et Susan Martin, animatrices psycho-sociales.

Le local de L'Atelier est situé au 8, Place du marché, à Saint-Jean. On peut communiquer avec les responsables en appelant au 346-0088, du lundi au vendredi, entre 9 et 17 heures.

■ **Portes ouvertes**

Le vendredi 26 janvier, une journée Portes Ouvertes est organisée. Toutes celles qui désirent obtenir de plus amples renseignements sur les objectifs de l'organisme et les sujets qui seront traités au cours de rencontres pourront le faire lors de la visite du local, entre 10 et 16 heures.

Les responsables recherchent également des bénévoles pour donner un coup de main. Les personnes intéressées à offrir du temps ou du matériel devront appeler à l'Atelier le plus tôt possible.

Assises autour d'une table, les participantes pourront discuter de leurs problèmes. Cette fois-ci, ce sont les responsables qui ont tenté l'expérience. De dos, à gauche, on voit Susan Martin, animatrice psycho-sociale, au bout de la table, à l'extrême gauche, on reconnaît Noëlla Boudriau, thérapeute en relation d'aide. De face, dans l'ordre habituel, sont assises Johanne Baribeau, Louise Leblanc, agentes de bureau, et Denise Borduas, animatrice psycho-sociale.

347-3800

Serge Mercier INC.

Grand déneigement de peinture

L'amie fidèle de votre décor le seul et unique magasin Serge Mercier INC.

Ouvrez la porte aux économies!

INCROYABLE Peinture au latex apprêt de scellement GIL Prix sugg. 20,95$ 12.95/4 litres (Quantité limitée)

Peinture au latex intérieur blanc fini perle Peinture DENALT 24.95 Prix rég 32,95$ 4 LITRES

Peinture GIL 24.99 Prix rég 39,95$ 4 LITRES

Peinture SICO 26.99 Prix rég 37,95$ 4 LITRES

Pierre

Denis

Serge Mercier INC. TOUJOURS AU

248, rue Saint-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu Tél.: 347-3800

Miaouf cherche des bénévoles

Miaouf, un organisme de Mont-Saint-Hilaire qui se voue à la protection des animaux, est présentement à la recherche de bénévoles pour l'assister dans sa tâche auprès de quelque 1,000 bêtes esseulées, délaissées et meurtries.

hélène WALASZCZYK

On sait que nourrir et soigner des animaux nécessitent beaucoup de travail. Tout le monde peut aider chez Miaouf. Actuellement, une quinzaine de personnes donnent de leur temps à cet organisme. À titre d'exemple, une mère de famille offre ses services tous les jours pour nettoyer les locaux à l'eau de javel.

Chez Miaouf, on le sait, les animaux sont très importants. Contrairement à ce que nous avons laissé entendre la semaine dernière, aucune bête n'y est tuée. Mme Danielle Samson, de Saint-Jean, se veut très clair sur ce point.

Les buts de l'organisme sont tout autres: on s'oppose fermement aux mauvais traitements qui sont faits aux animaux. Toutes les bêtes qui échouent dans la grange verte de Miaouf sont soignées, nourries et données à des personnes qui en prendront soin.

Pour plus de détails ou pour donner votre nom à Miaouf, on vous invite à composer le numéro 467-0893.

Deux rencontres pour les personnes souffrant d'acouphènes

Deux rencontres d'information pour les personnes qui souffrent d'acouphènes (bourdonnements des oreilles) auront lieu à 19 heures, les vendredis 26 janvier et 9 février, au 49, rue Saint-Charles, à Saint-Jean.

hélène WALASZCZYK

Rappelons que plus de 600,000 québécois souffrent de cette maladie qui cause des grondements et des cliquetis dans les oreilles, dans le cerveau. Il n'y a aucun remède pour guérir cette maladie. Les personnes qui en souffrent doivent s'adapter aux fameux bruits qui peuvent les angoisser à la longue.

Le Regroupement québécois pour personnes avec acouphènes (RQPA) a invité pour l'occasion des spécialistes de la question. Un vidéo sur la maladie sera visionné au cours de ces soirées d'information.

Nos gagnants

Nos tirages du 17 janvier ont fait quatre heureux. Michel Proulx et Michèle Henry d'Iberville ont mérité les laissez-passer pour le match du 23 janvier qui a opposé Les Chevaliers à l'équipe de la Fédération de l'Est. Quant à France Leavy de l'Acadie et France Caillé de Saint-Luc, elles ont gagné des billets qui leur permettront d'assister au récital d'Herbert Léonard, le 4 mars à l'auditorium du cégep. Nous leur offrons nos félicitations et meilleure chance la prochaine fois à ceux qui participent à nos concours.

S-1105
Dubl-Duty 500
Aspirateur manuel
• Rechargeable
• Ramasse la saleté séche et les liquides
Seulement 59,95$ 47.95$

CV 200
TrendVac
Modèle économique
• Sans balai électrique
En Spécial 99,95$

Panasonic.
Puissance de 1050 watts
MC-8420
Seulement 429,95$ 379.95$
• Silencieux
• Retour de cordes
• Porte-accessoires
• Avertisseur sonore de sac plein
• Jeu de 8 accessoires

S-1133
Brush Vac
Aspirateur manuel
• Puissance électrique
• Ne vous laissera pas tomber.
Seulement 69,95$ PRIX D'INVENTAIRE 57.95$

S-3465
SPIRIT
Moteur puissant de 750 watts
• Complèt avec balai électrique et accessoires.
369,95$ 279.95$

INVENTAIRE 90
PLUSIEURS AUTRES MODÈLES EN MAGASIN

S-1335
Tempo 350
Léger, idéal pour l'étudiant(te)
Tout nouveau
Seulement 219,95$ 189.95$

U-5045
INNOVATION
Très puissante - légère
• Retour de corde
• 4 hauteurs de tapis
• Contôle des succions
• Éclairage avant
Seulement 504,95$ 369.95$

Panasonic.
Moteur de 1350 watts
MC-9540
Seulement 749,95$ 649.95$
• Agitateur action réversible électronique
• Contrôle à partir de la poignée
• Retour de cordes

CP 222
TrendVac
5.3 amp
• Complète avec balai électrique
En Spécial 189,95$

S-3471
S-3491
DIMENTION 1000
La plus puissante 1000 watts
• Complète avec balai électrique et accessoires.
Électronique S-3471 899,95$ 549.95$
Non-électronique S-3491 499,95$ 449.95$

ASPIRATEURS CENTRAUX

VENTE D'INVENTAIRE
Soluvac
Aspirateur central
• Plusieurs modèles
• Avec ou sans filtres
• Choix des accessoires
• Matériel d'installation
À partir de
REG.: 450$ 425$

VENTE D'INVENTAIRE
S-5567/81 S-5571/85
Aspirateur central
• Complet avec balai électrique
• Boyau électrique 30"
• Balai électrique
• Accessoires et matériel d'installation inclus
S-5567/81 S-5571/85
649$ 799.95$
REG.: 799.95$ 949.95$

ÉCONOMISEZ D'AVANTAGE SUR NOS MODÈLES DÉMONSTRATEURS
QUANTITÉ LIMITÉE
PAYEZ ET EMPORTEZ

VENTE D'INVENTAIRE
Beam
Aspirateur Central
• 6 modèles au choix
• Complet avec accessoires et matériel d'installation
À partir de 425$
REG.: 475$

VENTE D'INVENTAIRE
Tiger Vac
Aspirateur Central
• Complet avec accessoires et matériel d'installation
• 2 aspirateurs en 1
• Unique en son genre
Modèle Condo 2 dans 1
399.95$ 645$
REG.: 549.95$ 799.95$

* La vente inventaire 90 se tiendra du 15 au 31 janvier 1990
* Les photos peuvent différer légèrement des modèles en magasin

Le Roi de l'ASPIRATEUR INC
700 St Jacques, St Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 2M7
346-3575/
346-3668

UNE GRANDE OUVERTURE

JEUDI LE 25 JANVIER 1990

GRATUIT
Schémas d'aménagement de votre salle de bains et sessions de décoration sur place.

COUREZ LA CHANCE
de gagner un magnifique bain tourbillon d'une valeur de **1185 $.**
Le tirage aura lieu le 21 mars 1990.
Complétez le coupon et déposez-le au magasin.
(règlements disponibles sur place)

SOYEZ DE LA FÊTE
Visitez notre magasin et recevez un superbe gant de toilette.
(jusqu'à épuisement des stocks)

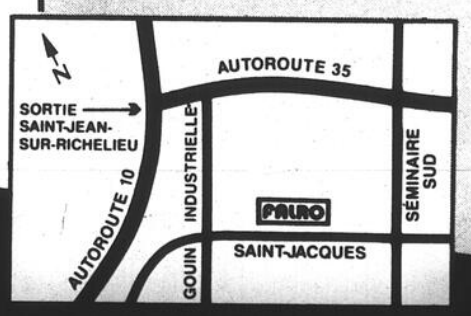

LES SALLES DE BAINS
FALRO
UN CHOIX DE STYLES

NOM: _____
ADRESSE: _____
_____
TÉL. RÉS.: _____
BUR.: _____

FALRO
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
Salles de Bains St-Jean Enr.
(division de Plomberie Carillon)
485, rue St-Jacques,
St-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 347-6929

Carnaval d'hiver à Saint-Jean du 2 au 4 février

La Galopade des neiges 90 sera marquée par le «Grand défi canadien de patin»

Les festivités de la «Galopade des neiges 90», à Saint-Jean, seront principalement marquées par le «Grand défi canadien de patin», prévu le samedi 3 février, sur la bande du canal et sur les patinoires de quartiers. Quelque 5,000 patineurs y sont attendus. Le maire Delbert Deschambault sera parmi les participants.

Le carnaval de Saint-Jean, nouvellement appelé «Galopade des neiges 90» se déroulera la

hélène WALASZCZYK

fin de semaine du 2, 3 et 4 février prochain. Plusieurs activités se dérouleront simultanément sur les deux sites majeurs: la patinoire sur la bande du canal et à la Place du marché.

■ **Galopade**

Le Comité organisateur veut faire de la «Galopade des neiges 90» une série de festivités auxquelles toute la famille pourra participer. Dès 19 heures, le vendredi, la population est attendue à la salle des 3x20 ans, dans l'édifice de la Place du marché, pour la cérémonie d'ouverture. Une soirée dansante suivra. Sur la patinoire de la bande du canal, une grande soirée de patinage aux flambeaux se déroulera entre 21 et 23 heures. Pendant ce temps-là, dans le ciel, six mongolfières retenues par des cordes, éclaireront les patineurs.

■ **Le défi**

La journée du samedi sera presque entièrement consacrée au patinage. Le «Grand défi canadien de patin» vise à encourager la population de tous les milieux et de tous les âges à participer aux activités hivernales. On demande à tous les participants de patiner pendant au moins 20 minutes. Le concours se déroulera, pour Saint-Jean, le samedi 3 février, de 10 à 20 heures.

La localité qui comptera le plus grand nombre de patineurs inscrits par habitant recevra la Coupe du défi de patin. Le prix du grand défi sera remis, quant à lui, à la ville qui aura le plus grand nombre de participants confirmés par habitant. De plus, un nom sera tiré au hasard parmi tous les patineurs participants. Le gagnant à l'échelle nationale remportera un voyage aller-retour en avion pour deux personnes et l'hébergement pour une fin de semaine à Ottawa, pendant le bal des neiges, en 1991.

■ **Pour toute la famille**

De 9 à 16 heures, samedi, un concours populaire de sculptures sur neige se déroulera à la Place du marché. Les prix des gagnants seront remis à 17 heures. Dans l'après-midi de samedi, un concours de tire de chiens, fait par les «chiens de trait Farnham» sera présenté. Dimanche, des randonnées en traîneaux tirés par des chiens auront lieu sur la bande du canal. Un coût minime est requis. De 10 à 20 heures samedi et de 10 à 17 heures dimanche, des carrioles tirées par des chevaux feront la navette entre la Place du marché et la patinoire du canal. Les amateurs de sucre pourront se régaler car à la Place du marché, de la tire sur la neige sera offerte gratuitement. Mentionnons que le Musée du Haut-Richelieu profitera alors de l'occasion pour ouvrir gratuitement ses portes.

Samedi et dimanche, les enfants sont invités à monter un énorme fort de neige appelé le «Bonbon fort», à la Place des galopins, sur la bande du canal. Au cours de l'après midi du samedi, une compétition de raquettes est prévue. De plus, le caricaturiste Claude Laviolette sera sur la Place du marché les après-midi du 3 et du 4 février.

Enfin, samedi, un souper et une soirée dansante seront organisés dans la salle des Raquetteurs Champlain. Le prix d'entrée est de $5. Dans la soirée, une fête son et lumières aura lieu sur la patinoire du canal. Toute la population y est attendue.

Le Comité organisateur se compose, de gauche à droite, de Sylvain Morisset, Sylvie Provost, Germain Lussier, Huguette Archambault, Paul Dagenais, Suzanne Méthé, Antoine Léveillée et André Dion. (Photo jacques PAUL)

Le complexe OASIS SAINT-JEAN

«C'est justement le temps d'exiger»

Comparez

FX 3 1/2 pour deux personnes 650 pi carrés

LOYER: 645$ /MOIS

ELECTRICITE	0
CHAUFFAGE	0
TAXE	0
CÂBLE	0
8 TRANSPORTS GRATUITS	0
CUISINIERE ET REFRIGERATEUR	0
SOINS INFIRMIERS	0
PRISE EXT. POUR AUTO	0

TOTAL 645$ par mois

Repas facultatif 325$/pers -2 repas par jour

1050, rue Stefoni
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-5861

L'Oasis Saint-Jean un complexe résidentiel de qualité supérieure offre une gamme variée de services pour adultes autonomes de 45 ans et plus.
Vous y trouverez, à des prix très abordables, tout ce que vous êtes en droit d'exiger en matière de confort, de sécurité et d'environnement.
Visitez nos appartements modèles, vous en trouverez sûrement un qui correspond à vos besoins.

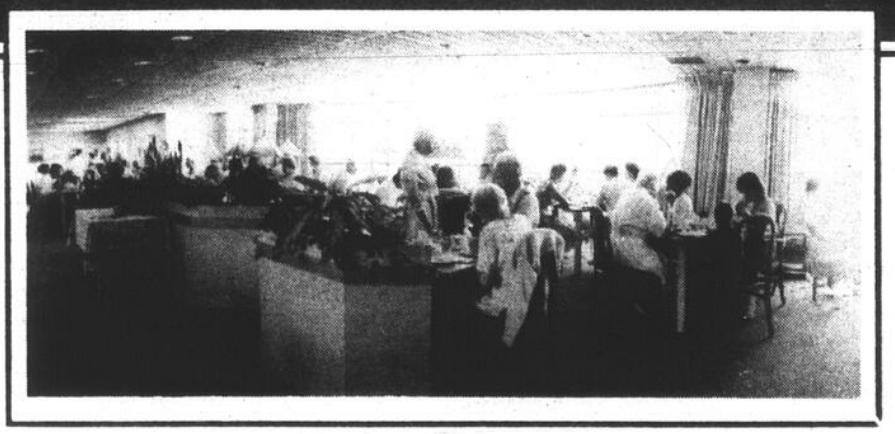

■ Pour votre sécurité
■ Pour vos loisirs
■ Pour votre commodité
■ Pour le plaisir de votre palais
■ Pour votre confort...

NOUVEAUTÉS: ■ Balcons privés ■ Dépanneur

CONFORT... SÉCURITÉ... SERVICES

Ouvert aux visiteurs, 7 jours/sem. 9h à 21h

BRUNCH TOUS LES DIMANCHES 349-5861

$1,000 à la Fondation santé

La Fondation santé de l'Hôpital du Haut-Richelieu recevait vendredi dernier un don de $1,000 du Restaurant Le Relais de Saint-Jean. Sur la photo, on voit, dans l'ordre habituel, Maurice Beauvolsk, du restaurant Le Relais, Gaétan Paradis, président de la Fondation santé, et Yvette Lehoux-Beauvolsk, également du Relais. (Photo jacques PAUL)

Honoré par l'Optimist International

Robert Viau, de Saint-Luc, recevait dernièrement les récompenses de Gouverneur distingué et exceptionnel de la part de l'Optimist International pour son rendement durant l'année 1988-89. Au cours de cette année, Robert Viau était gouverneur du district du Centre du Québec, lequel organisme regroupe 10,000 membres répartis dans 200 clubs Optimistes de la région de Montréal. (Photo Archives)

RADIOS MOBILES

MIDLAND LMR
LAND MOBILE RADIO

Notre spécial sur les mobiles portatifs se poursuit...

- À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS -

LRC COMMUNICATIONS INC.
899, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-7344

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

GRANDE OUVERTURE

LE 31 JANVIER 1990

Monsieur CA·DI·LO

St-Jean

au centre commercial
place saint-jean
400, boulevard du Séminaire (Bonimart)
Saint-Jean-sur-Richelieu

TOUS LES FILMS SONT À 3$ + taxe

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE:
Lundi au vendredi
de 12h à minuit
Samedi et dimanche
de 10 h à minuit

LE 31 JANVIER
DÉGUSTATION DE VINS ET FROMAGES
de 14 h à 21 h

Bienvenue à tous!

Éric Longpré, gérant

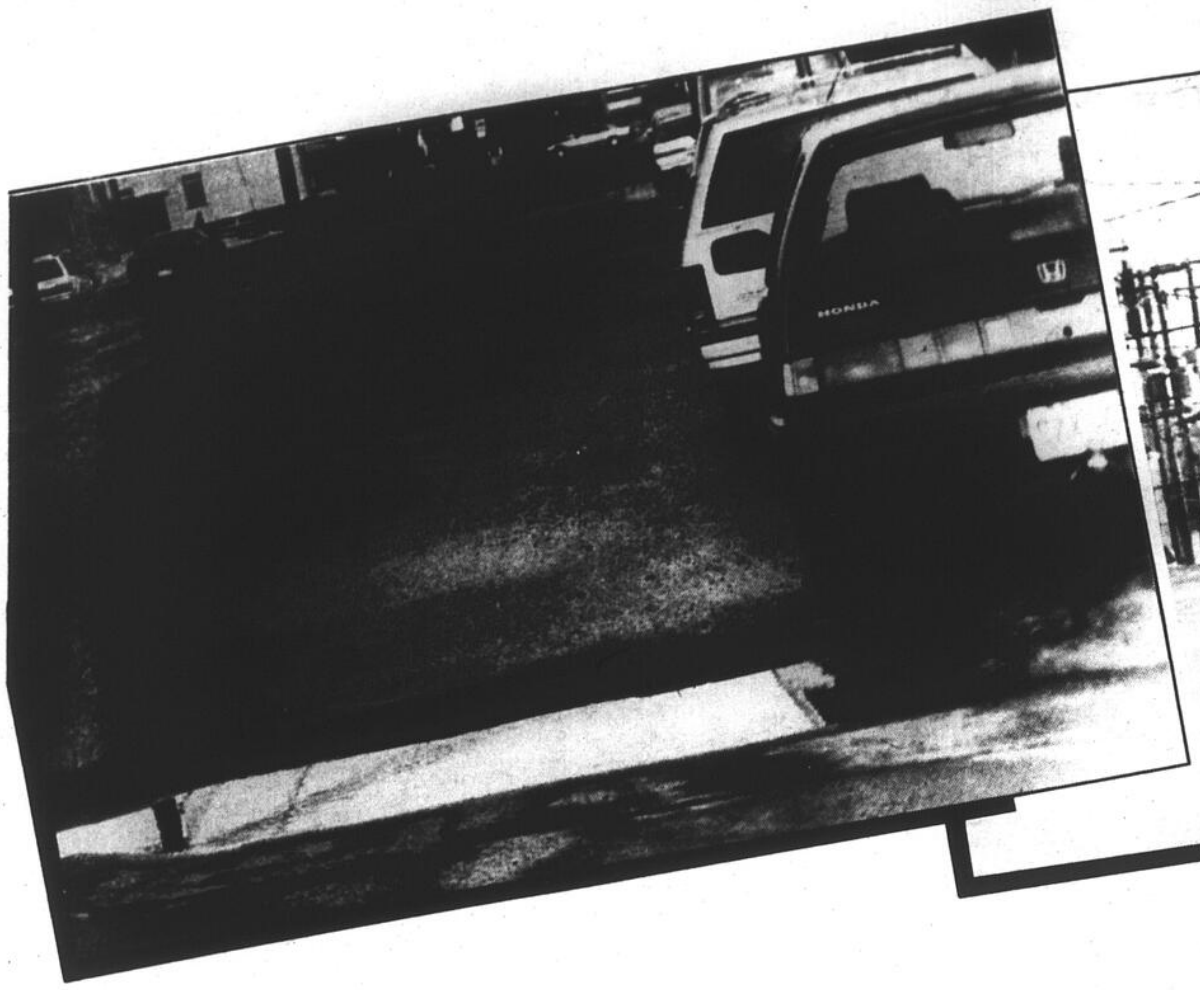

Ça sentait le printemps!

S'il a fait anormalement froid en décembre, il fait exceptionnellement chaud en janvier. C'est un bien drôle d'hiver que nous connaissons jusqu'à maintenant. La semaine dernière, ça sentait le printemps, avec pour résultat que les automobilistes, les piétons et les athlètes ont renoué connaissance avec leurs habitudes printanières. Ce passage à une autre saison fut toutefois de bien courte durée.

reportage photographique

Jacques PAUL

Le mouvement SEM cherche des bénévoles

Les responsables du mouvement Sensibilisation à l'enfance maltraitée (SEM) ont besoin d'aide. Depuis presque un an, un programme appelé Contact-sem est mis en marche. Les bénévoles qui y travaillent offrent du support aux personnes qui en ont besoin et donnent de l'information aux parents dont les enfants ont été victimes d'abus sexuel.

hélène WALASZCZYK

Actuellement, treize bénévoles ont écouté et entraidé quelque 62 familles dans la région de Saint-Jean. Les responsables lancent donc un appel à la population. Les personnes intéressées à offrir leurs services devront être disponibles durant au moins quatre heures par semaine, le jour, le soir ou la fin de semaine, pour un minimum de six mois.

Une soirée d'information sur les implications d'être bénévole pour Contact-sem est organisée le lundi 29 janvier prochain, au 311, rue Saint-Jacques, dès 19h30. Pour de plus amples informations, on peut appeler au 358-4148.

SEARS

Vas-y! C'EST LE TEMPS DE FAIRE TES ACHATS!

Autorisé par Lord Burgess Music Publishing Company

CHASSE-NEIGE 8 HP

RABAIS 120$

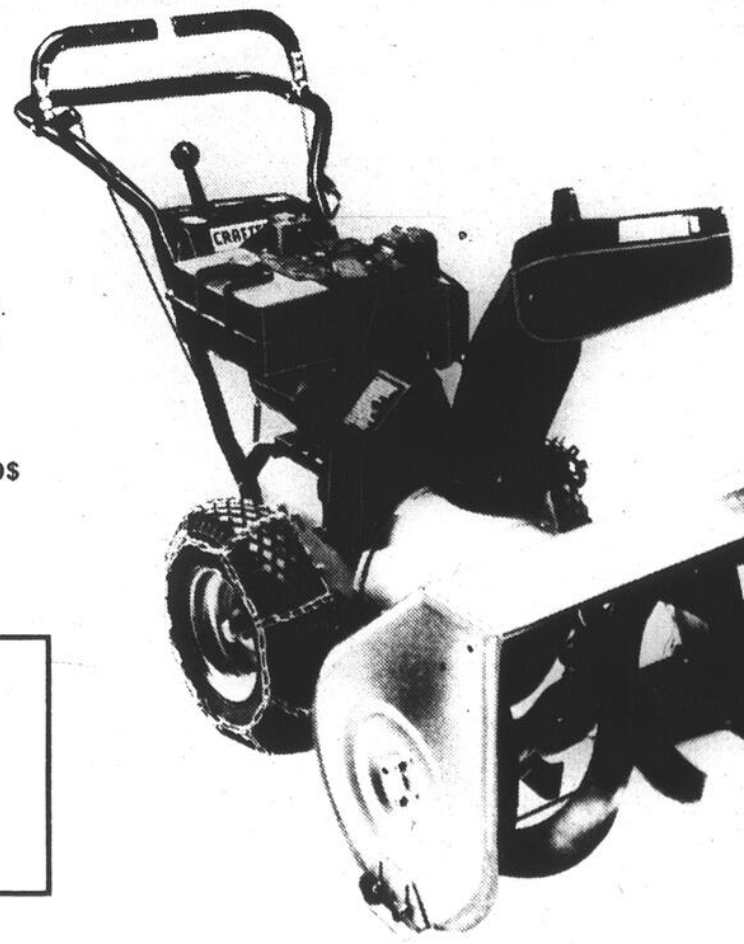

Chasse-neige à moteur Tecumseh 'Snow King' qui déblaie sur 25 pouces. Tarière de 12 po. avec turbine de 10 po. de haute vitesse. Arrêt automatique des roues et de la tarière, si le guidon est lâché. Système de blocage à roue libre vous permettant de tourner plus facilement. No 52677.
Sears ord. 1199,99$. Ch.....**1079,99$**

CRAFTSMAN II
2 ANS DE GARANTIE*
*Détails en magasin

DÉMARREUR ÉLECTRIQUE INCLUS

RABAIS 20%* TOUTES LES PELLES DE NEIGE EN STOCK
*Sur articles à prix ord., excluant la marchandise déjà en réclame

PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 27 JANVIER 1990
sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT — **SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA** — **LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA** — **LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** la Place Vertu, **335-7770; Brossard,** Mail Champlain, **465-1000; Anjou,** Galeries d'Anjou, **353-7770; Laval,** Carrefour Laval, **682-1200; LaSalle,** Carrefour Angrignon, **364-7310; St-Jérôme,** Carrefour du Nord, **432-2110; St-Jean,** Carrefour Richelieu, **349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac,** Les Promenades Deux-Montagnes, **491-5000.** Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

reportage photographique

Bruno PETROZZA

L'hiver apporte aussi des joies

Il y avait foule en fin de semaine sur l'immense patinoire de la bande du canal. Jeunes et moins jeunes profitaient des plus beaux moments de l'hiver pour patiner sur ce que plusieurs considèrent comme étant l'une des plus belles surfaces glacées au Québec. Dans à peine cinq semaines, il sera trop tard pour y penser. À votre tour d'en profiter pendant qu'il en est encore temps.

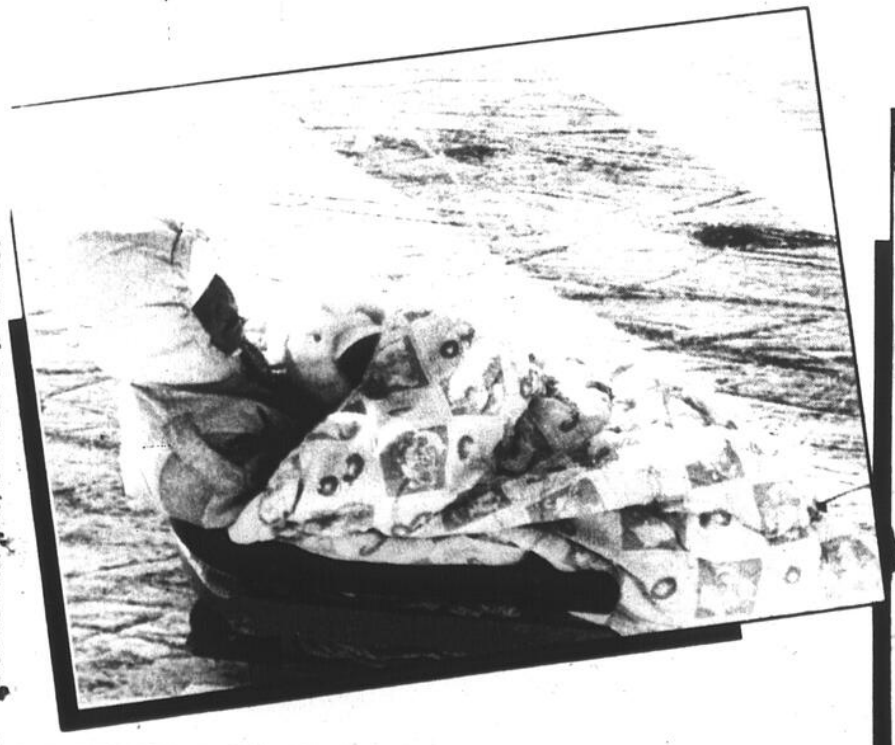

LA SEMAINE DU BÉBÉ

se poursuit jusqu'à samedi. Venez profiter de nos nombreuses offres speciales pour bebes.

CHEZ SEARS!
4 JOURS SEULEMENT

LIQUIDATION

SAISONNIÈRE *au Carrefour Richelieu*

DU MERCREDI 24 AU SAMEDI 27 JANVIER 1990

RAYON 17
Manteaux courts en duvet
POUR DAMES
Couleurs: beige, mauve, vert
Gr. P.M.G. - Quantité: 12

Prix ord. 170$
SPÉCIAL
89.99

RAYON 31
Sélection de robes
AUTOMNE/HIVER
Couleurs variées
Tailles: 8 à 14 ans
Quantité: 25
Prix ord. 60$ à 85$
SPÉCIAL 29.99

RAYON 96
Douillettes «Batman»
No 44995
Quantité: 10
Prix ord. 39,99$
SPÉCIAL 25.99
RABAIS 14$

RAYON 45
Liquidation de chemises habillées
POUR HOMMES
Quantité: 60
Prix ord. 34$
SPÉCIAL 12.99

RAYON 40
Liquidation de blousons et ensembles d'hiver
POUR GARÇONS
Gr. limitées 7 à 16 ans
Quantité: 24
Prix ord. 75$ à 120$
SPÉCIAL 39.99 à 59.99

RAYON 38
Sélection de tenues de détente
Choix d'une pièce ou deux
Quantité: 30
Prix ord. 22$ à 35$
SPÉCIAL 9.99, 14.99, 19.99

RAYON 09
Chariot multi-usage
No 54995
Quantité: 6
Prix ord. 59,99$
SPÉCIAL 39.99
RABAIS 20$

RAYON 45
RABAIS DE 33 1/3%
sur notre sélection de casquettes et foulards
POUR HOMMES
Quantité: 48
Prix ord. 23$
SPÉCIAL 14.99

RAYON 29
Liquidation de manteaux
POUR PETITS DE 2 À 3X ANS
Choix limité - Quantité: 18
Prix ord. 39$ à 49$
19.99

RAYON 88
Gants de cuir
POUR DAMES
Couleurs variées
Gr. P.M.G.TG.
No 3115 - Quantité: 30
Prix ord. 30$
SPÉCIAL 19.99

RAYON 19
Sélection de vêtements
POUR JEUNES FILLES
tels que: blouses, tricots et jupes
Couleurs variées
Gr. P.M.G. - Quantité: 40
Prix ord. 22$ - 38$
SPÉCIAL 4.99 - 13.99

RAYON 28
Liquidation de pneus d'hiver
«ROADHANDLER»
No 82000
Prix ord. 89,99$ à 129,99$
SPÉCIAL 71.99 à 103.99
RABAIS 20%

RAYON 45
Sélection de pantalons habillés
Choix de plusieurs modèles
Quantité: 48
Prix ord. 24,99$
SPÉCIAL
14.99

RAYON 40
50% DE RABAIS
Liquidation de mitaines, gants et foulards
POUR GARÇONS
Gr. 7 à 16 ans - Quantité: 72
Prix ord. 5$ à 12$
SPÉCIAL 2.99 à 5.99

RAYON 07
Chemisiers
À MANCHES LONGUES
100% polyester
Couleurs variées
Gr. 8 à 18 ans
Quantité: 48
Valeur de 24$ - 40$
SPÉCIAL 14.99 19.99

RAYON 48
Sélection de vêtements
POUR DAMES
«Grande taille et petite»
Couleurs variées
Gr. 8 à 44 - Quantité: 60

Prix ord. 12,99$ - 48$
SPÉCIAL
4.99 - 19.99

RAYON 06
40% DE RABAIS
sur toute la gamme des bâtons de hockey et accessoires en stock seulement
Prix ord. 8,99$ à 89,99$
SPÉCIAL 5.39 à 53.99

RAYON 77
Liquidation de tuques, foulards et mitaines
POUR FILLES
Gr. 7 à 16 ans
Quantité: 72
Prix ord. 4$ à 16$
SPÉCIAL 1.99 à 7.99

RAYON 38
Robes de chambre
EN VELOURS POUR DAMES
Couleur: noir
Gr. P.M.G.
No 2744 - Quantité: 20
Prix ord. 72$
SPÉCIAL 35.99

RAYON 06
50% DE RABAIS
sur toute la gamme de skis de fond et chaussures en stock seulement
Prix ord. 44,99$ à 149,99$
SPÉCIAL 22.49 à 74.99

RAYON 45
Liquidation de robes de chambre
POUR HOMMES
Quantité: 24
Prix ord. jusqu'à 80$
SPÉCIAL 39.99

RAYON 54
Liquidation de bottes
POUR HOMMES
Choix de plusieurs modèles
Quantité: 48
Prix ord. 55$ à 60$
SPÉCIAL 29.99 à 49.99

RAYON 17
Manteaux courts de ski
POUR DAMES
Couleurs variées
Gr. 8 à 16 ans - Quantité: 30
Prix ord. 110$
SPÉCIAL 59.99

RAYON 19
Grand choix de pantalons
en coton et polyester ou en acétate
Couleur: noir, prune
Gr. P.M.G. - Quantité: 48
Prix ord. 28$ - 42$
SPÉCIAL 14.99 - 17.99

RAYON 71
Liquidation de chasse-neige à roues et à chenille
MODÈLE DE PLANCHER
Contrat entretien inclus
Prix ord. 999,99$ à 1 999,99$
SPÉCIAL 829.99 à 1 599.99

RAYON 45
Liquidation de pantalons en velours côtelé
CHOIX DE PLUSIEURS STYLES
Quantité: 72
Prix ord. 25$ à 34$
SPÉCIAL 14.99

RAYON 67
Liquidation de souliers d'enfants
CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES
Quantité: 60

Prix ord. jusqu'à 18$
SPÉCIAL
7.99 et 9.99

RAYON 17
Manteaux longs d'hiver
POUR DAMES
Couleurs variées
Gr. 8 à 14 ans - Quantité: 20
Prix ord. 200$
SPÉCIAL 99.99

RAYON 07
Chandails en acrylique
POUR DAMES
Couleurs: rouge, noir, beige
Gr. 34, 36, 38
Quantité: 60
Prix ord. 32$ - 48$
SPÉCIAL 19.99

RAYON 71
Génératrice 4 000 watts
MOTEUR 8 HP «BRIDGE STATON»
Valeur exceptionnelle
Quantité: 15
Valeur 999,99$
SEULEMENT

RAYON 03
Liquidation de chemises sport
POUR HOMMES
Choix de plusieurs couleurs et grandeurs
Quantité: 36
Prix ord. 40$
SPÉCIAL 19.99

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions «Ord.» ou «Était» de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi: de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h, le samedi. **St-Jean,** Carrefour Richelieu, **349-2651.** Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

Signe de la coopération qui depuis toujours existe entre le Musée et la ville de Saint-Jean, la présidente de la Corporation, Mme Elizabeth Labenski-Gervais et la nouvelle directrice, Mme Louise Binette, se sont rendues, lundi dernier, rencontrer le maire, M. Delbert Deschambault.

Première employée permanente du Musée, Louise Binette est entrée en fonction le 8 janvier dernier. (photos jacques PAUL)

Louise Binette

Le Musée a enfin sa directrice permanente

Le Musée régional du Haut-Richelieu vient de faire un autre grand pas en avant. Depuis le 8 janvier dernier, l'institution compte en effet sa première employée à temps-plein, en la personne de Mme Louise Binette, qui y occupe le poste de directrice.

De l'avis même de la présidente du Musée, Mme Elizabeth Labenski-Gervais, il s'agit-là d'une étape aussi importante que longtemps souhaitée; d'une étape qui par surcroît tombe particulièrement à point, alors que le Musée se prépare toujours à occuper les deux étages de l'édifice du Marché et vise plus que jamais à être reconnu de façon officielle par le gouvernement.

Cette question de la reconnaissance et de l'accréditation du Musée constitue d'ailleurs une

michel PHANEUF

priorité pour la nouvelle directrice, à l'instar du conseil d'administration du Musée et des autorités de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une certaine partie de son rôle en sera donc une de démarches, d'organisation et de gestion. «Je vise la professionnalisation du Musée, indique-t-elle; à le faire mieux connaître, tant des gens de la région que des personnes de l'extérieur».

■ **Changements et projets**

Sa présence au quotidien se traduira aussi par des actions plus visibles, telles certaines modifications à l'affichage des exhibits, à leur présentation et à celle de l'information s'y rapportant.

Outre ces changements, tous mineurs puisque la présentation de la collection du Musée est déjà d'une grande qualité, souligne-t-elle, Mme Binette entrevoit la possibilité de développer de nouvelles expositions à caractère temporaire, consacrées par exemple à d'anciennes photographies, ou à certains aspects spécifiques de l'histoire locale.

La nouvelle directrice entend aussi poursuivre l'élaboration des programmes éducatifs à l'intention de la clientèle scolaire, un volet qui a toujours été d'une importance capitale au Musée, précise Mme Labenski-Gervais.

■ **Animation et guides**

Quant à l'animation, Louise Binette compte former un groupe de bénévoles, hommes et femmes de tous âges, pour assurer les services de guides au Musée.

Bien sûr, ces personnes recevront la formation nécessaire pour bien remplir leur rôle et et travailleront selon leurs disponibilités. Le Musée, qui déjà ouvre ses portes sur demande, n'en sera que plus facile d'accès.

Mme Binette invite tous ceux et celles qui désireraient se joindre bénévolement à cette équipe à communiquer avec elle au 347-0649.

Du Musée de St-Constant au Musée du Haut-Richelieu

Déjà détentrice d'une scolarité de Maîtrise en Anthropologie, Louise Binette termine aussi une Maîtrise en Muséologie.

La nouvelle directrice du Musée du Haut-Richelieu a notamment déjà travaillé au Musée ferroviaire de Saint-Constant où elle a été responsable des activités éducatives, puis directrice intérimaire.

Elle est également présidente du Groupe Canadien d'Éducation Muséale (organisme affilié à l'Association des Musées Canadiens), et membre du Comité de formation de la Société des Musées Québécois.

Louise Binette occupe le poste de directrice du Musée régional du Haut-Richelieu sur une base contractuelle, pour une durée initiale de un an.

Louise Binette a travaillé au Musée ferroviaire de Saint-Constant où elle a été responsable des activités éducatives, puis directrice intérimaire.

C'est cette photo qui a valu à Jean-Luc LeBrun le grand prix du concours de la revue «Photo Sélection».

Photographe johannais

Jean-Luc LeBrun grand gagnant du concours «Photo Sélection»

Un photographe johannais est le grand gagnant du concours de la revue québécoise «Photo Sélection».

michel PHANEUF

Jean-Luc LeBrun a en effet remporté le premier de ce concours lancé en octobre dernier avec une photographie couleurs sur le thème de la pollution.

■ **Une pousse dans les détritus**

Imprimée à partir d'une diapositive, l'oeuvre en question représente une toute jeune plante émergeant d'un sol jonché de vieilles boîtes de conserve rouillées.

Pour le concours, Jean-Luc LeBrun avait fait parvenir deux diapositives. L'une d'elles, la gagnante, portait sur le thème de la pollution, l'autre sur l'environnement.

Ce premier prix vaut au photographe johannais une somme de $100. De plus, sa photo est publiée dans l'édition de janvier-février de *Photo Sélection*. «Sans compter toutes les portes que ça ouvre», ajoute-t-il.

■ **Depuis une dizaine d'années**

Jean-Luc LeBrun fait de la photo depuis une dizaine d'années, bien qu'il s'y consacre plus sérieusement depuis maintenant deux ans avec l'objectif d'en faire son gagne-pain.

Si la photo commerciale et publicitaire constitue son principal secteur d'activité dans ce domaine, il s'adonne également à la photographie de presse, notamment au CANADA FRANÇAIS pour lequel il travaille depuis quelques mois.

À l'émission «Drôles de vidéos»

Sylvain Bouchard sifflera à la télévision, vendredi

Sylvain Bouchard, un Johannais qui excelle dans l'art de siffler, donnera un aperçu de son talent lors de l'émission «Drôles de vidéos» diffusée vendredi prochain (26 janvier) à 19 heures à l'antenne de Télé-Métropole (canal 10).

michel PHANEUF

En plus d'être l'un des invités en studio, Sylvain y présentera un montage vidéo où il interprète des mélodies populaires d'Elvis et de Franck Sinatra.

En fait, ce sont quatre clips différents qu'il a fait parvenir à l'émission, nous dit-il; quatre clips où il siffle les mélodies en question, accompagné de musique enregistrée en studio. Au moment de notre entrevue, il ignorait lequel des quatre les réalisateurs de l'émission avaient retenu.

Sylvain Bouchard (photo jacques PAUL)

Ce n'est pas la première fois que Sylvain Bouchard exerce son talent de siffleur à la télévision. Il avait déjà été l'invité de Gaston Lepage et Marcel Béliveau à l'émission «N'ajustez pas votre appareil» il y a quelques annees.

Aujourd'hui, il compte bien sur cette nouvelle occasion pour se faire connaître, étant bien décidé à mettre en valeur comme il se doit cette aptitude musicale qu'il aime et qu'il cultive depuis sa tendre enfance.

Paul LAFOREST
CLUB VOYAGES EDEN
en collaboration avec
LE CANADA FRANÇAIS

Gerry ne viendra pas!

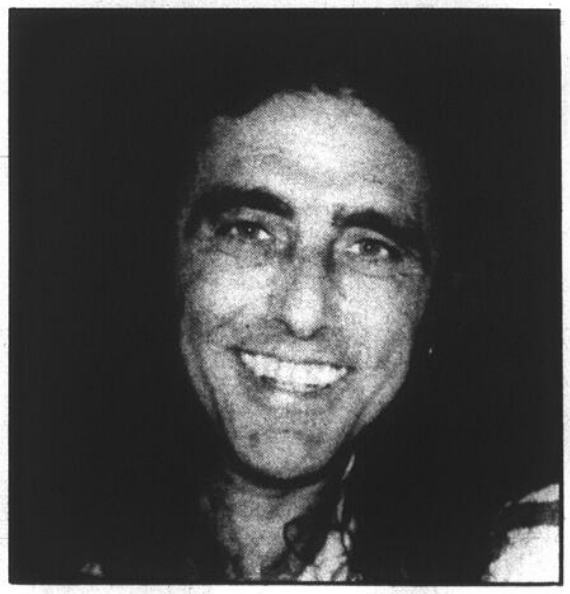

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Billets en vente au Carrousel 348-6264
Cegep St-Jean-sur-Richelieu, 20 heures

Échangez votre paire de billets contre une paire de l'un des 3 spectacles suivants et recevez 12$ en retour.
Les 3 spectacles sont: ■ Les Nonnes: 10 février ■ Herbert Léonard: 4 mars ■ La Souricière: 6 mai

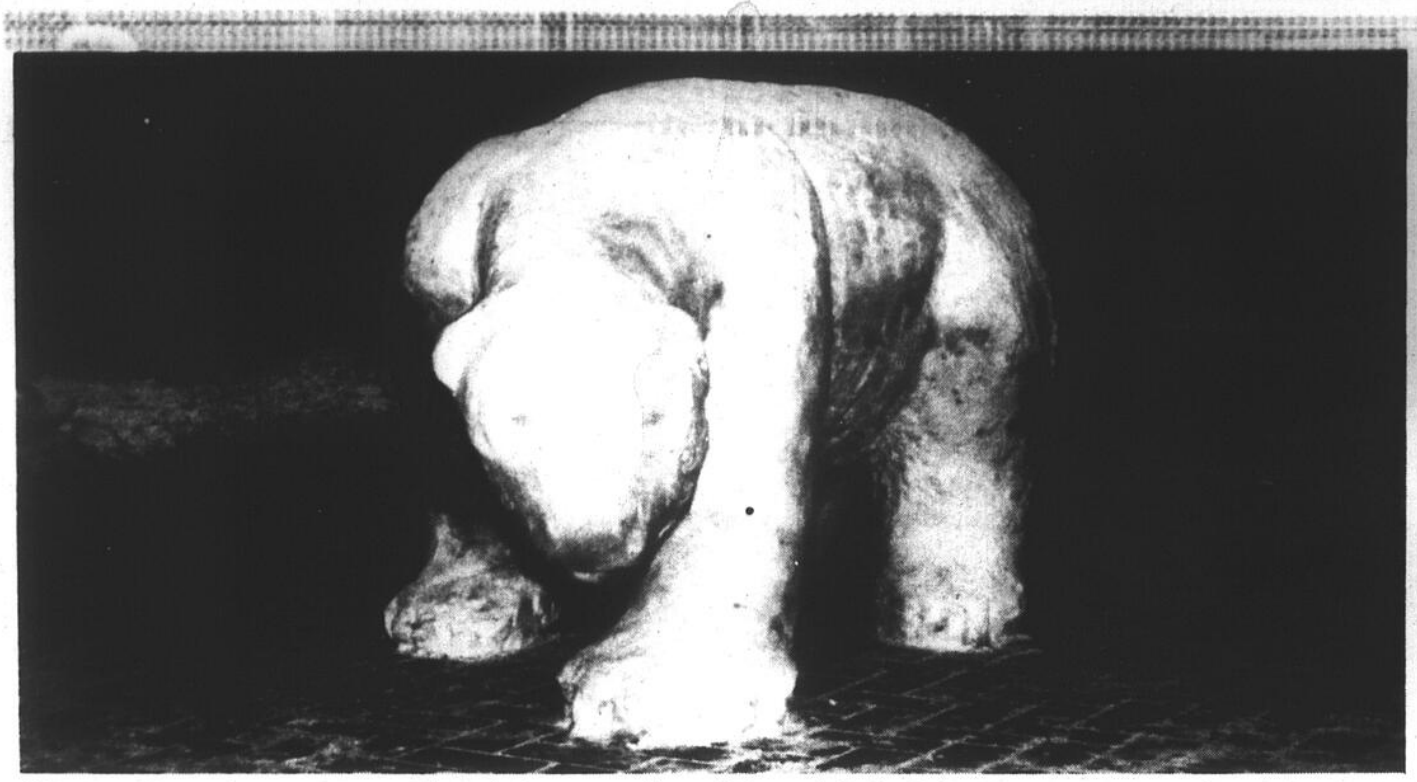

Encore cette année, un concours de sculpture sur neige sera au nombre des activités du carnaval «La Galopade des Neiges» à Saint-Jean. Le concours lui-même aura lieu le samedi 3 février sur la Place du Marché.

Alors que le thème du concours de l'an dernier était les animaux, celui de l'édition 90 sera consacré aux personnages. (photos archives LE CANADA FRANÇAIS)

«Galopade des Neiges»

Jusqu'au 29 janvier pour s'inscrire au concours de sculpture sur neige

Prendre part à un concours de sculpture sur neige, ça vous intéresse? Si oui, vous avez jusqu'au lundi 29 janvier prochain pour former ou vous joindre à une équipe et vous inscrire au concours qui se tiendra le 3 février sur la Place du Marché à Saint-Jean.

michel PHANEUF

En effet, à l'intérieur de la programmation du carnaval «La Galopade des Neiges» à Saint-Jean, un concours de monuments sur neige est proposé aux Associations de loisirs de quartier de la ville.

■ Thème et règlements

Le thème du concours cette année est le *personnage* (héros de bande dessinée, mascotte, homme, femme, etc.). Les sculptures seront réalisées à même des blocs de neige compactée d'avance, blocs de 4 pieds par 8 pieds par 4 pieds pouvant être préparés horizontalement ou verticalement selon la demande des équipes.

Du côté des règlements, chaque équipe devra compter un maximum de six sculpteurs. La moitié d'entre eux devront être résidents du quartier que l'équipe représente. L'échevin du quartier concerné est la seule personne qui peut s'ajouter sans pénalité.

Chaque groupe devra aussi remettre, avant le 29 janvier, un croquis de l'oeuvre qu'il entend réaliser. La confection des sculptures pourra se faire à l'aide d'outils manuels tels pelles, scies, truelles, ciseaux à bois, etc. Cependant, les outils électriques seront interdits.

■ Évaluation et prix

L'évaluation des sculptures, sur 100 points, s'établira de la façon suivante: 25 points pour l'originalité, 25 points pour le respect du matériel (technique), 25 points pour l'aspect visuel (dynamisme des formes) et 25 points pour le respect du croquis et du thème.

Trois prix en argent seront remis aux équipes gagnantes. Un premier prix de $150, un deuxième de $100 et un troisième de $50. De plus, l'équipe gagnante recevra, pour l'association de quartier qu'elle représente, un trophée pour une durée de un an. Une attestation sera également remise à chaque sculpteur.

Les personnes qui désirent ou obtenir plus de renseignements peuvent contacter l'une des personnes suivantes: Denise Charest-Côté, 346-5372 poste 308; Germain Lussier, 349-3957; ou Alain Collette, 348-1500.

Au Centre culturel le 6 février

«Rhythm Activism», un duo qui allie musique et théâtre dans un spectacle engagé et humoristique, sera l'invité du Groupe alternative logement, le mardi 6 février prochain à 19 heures, à l'occasion d'un spectacle au Centre culturel Fernand-Charest. Intitulé «Un logement pour une chanson», ce spectacle brosse un tableau sarcastique et informatif des aléas du logement, depuis les prix des loyers jusqu'à la discrimination, en passant par les complexités du marché privé et l'attitude des gouvernements. Le tout est offert gratuitement.

GAUSS TECHNICS - BEYER - SAMSON - SENNHEISER -
CENTRE DE LOCATION ET VENTE D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
■ Sonorisation ■ Éclairage
■ Scènes ■ Rideaux
■ Vidéo ■ Effets spéciaux
■ Réparation d'appareils audio
Passez nous voir et profitez de nos spéciaux d'inventaire
Venez faire l'essai du nouveau 6 pistes Sansui
LAUDIOM
SON - ÉCLAIRAGE
Location - vente - service
231, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-7329 - fax: 347-2163
GAUSS - TECHNICS - BEYER - SAMSON - SENNHEISER -
CROWN - SHURE - SANSUI - AKG - TURBOSOUND - ROLAND - SOUNDTRACS - YAMAHA - JBL -
ECLER - PULSAR - ETA - KLARK TEKNIK - ELECTRO VOICE - SOUDCRAFT - NADY - LEXICON

Le 4 février

au Centre culturel

La gastronomie en chansons

Un menu gastronomique de chansons françaises. Voilà ce que propose Claude Arteau au public de la région à l'occasion du spectacle *Chansons à la carte* qu'il présentera la dimanche 4 février prochain à 14 heures au Centre culturel Fernand-Charest à Saint-Jean.

Au menu, un répertoire allant de Serge Lama à Georges Moustaki, Daniel Lavoie, Michel Rivard, Jacques Brel, Sylvain Lelièvre, Léo Ferré et Edith Piaf à la musique de films tels *Un zoo la nuit*, *Vivre pour vivre*, *Jules et Jim*...

■ **De la mer à «summertime»...**

On entendra par exemple en guise d'amuse-gueule *Je voudrais voir la mer* et *La valse à mille temps*. Parmi les grands crus, *La vie en rose*, *Paris canaille* et *Quand les hommes vivront d'amour*.

Le trou normand? *Valse pour Marta* Les plats légers? *Le chat de la voisine*, *Madame Arthur* Les fromages? *Summertime*, *Le tourbillon*, *Un homme et une femme*.

Chanteur et comédien-né, Claude Arteau présentera son spectacle accompagné au piano par Liliane Sauvageau-Grenier. Les billets pour cette représentation sont en vente dès maintenant au Centre culturel, 190 rue Laurier à Saint-Jean, au coût de $8 pour les adultes et de $7 pour les étudiants et les personnes du 3e âge.

Le récit d'une vie en prison

Plus de 50 personnes se sont rendues à la bibliothèque Adélard-Berger, mercredi dernier, entendre M. Gilles Thibault parler des 42 années qu'il a passé en prison. L'homme de 60 ans, qui avait hérité de 23 condamnations pour vol, a parlé de cette vie qu'il a passé derrière les barreaux et a raconté quelques anecdotes contenues dans son livre «J'ai passé 42 ans en prison», livre publié l'automne dernier. (photo jacques PAUL)

Les Nonnes

Auditorium du Cégep
Le samedi, 10 février 1990 à 20 heures
Gagnez une des deux (2) paires de billets
(Valeur $21.00 du billet)
(Gracieuseté: LE CANADA FRANÇAIS et Paul Laforest)

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi, 31 janvier 1990 à 17 heures.

COURS DE PEINTURE

SESSION HIVER
■ **ENFANTS**
■ **ADULTES**

358-2678

Michel Bélanger

Réservez dès maintenant pour la Saint-Valentin

RESTAURANT
Casa Grecque

MENU SPÉCIAL DU MIDI
2 POUR 1
Du lundi au vendredi de 11h à 17h
Samedi et dimanche de 11h à 16h
(Incluant soupe ou jus de tomates, café et dessert)

Le fameux restaurant Casa Grecque maintenant à Saint-Jean-sur-Richelieu

Bienvenue à tous!

APPORTEZ VOTRE VIN

Super Spécial

- Filet de poulet grillé sur charbon, sauce au poivre à côté — 8.95
- Médaillon de filet roulé avec bacon, sauce au poivre — 9.95
- Filet de saumon rouge, beurre à l'ail — 8.95
- Entrecôte (rib steak), sauce au poivre à côté — 10.95

SERVIS AVEC SOUPE OU SALADE CÉSAR, RIZ ET POMMES DE TERRE

PLACE LE BOUGAINVILLIER
315, rue MacDonald, suite 114
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-4066-7

Le spectacle de Gerry Boulet est annulé

C'est malheureusement officiel: le spectacle que devait venir présenter Gerry Boulet à l'auditorium du Cégep n'aura finalement pas lieu. Les raisons qui ont entraîné cette annulation n'ont pas été précisées.

michel PHANEUF

Tout en soulignant bien qu'il n'a rien à voir avec cette décision, le producteur du spectacle à Saint-Jean, M. Paul Laforest, a indiqué que tous les détenteurs de billets allaient être remboursés. Ceux-ci n'ont qu'à se présenter au magasin «Au Carrousel» où ils les ont achetés.

■ Possibilité d'échange

M. Laforest a aussi décidé d'offrir à toutes les personnes qui le désirent la possibilité d'échanger leur paire de billets du spectacle de Gerry Boulet contre une paire pour l'un des trois autres spectacles qu'il produit cette saison et de recevoir également $12 en retour. Ces trois spectacles sont: la comédie musicale «Les Nonnes» (10 février), le spectacle de Herbert Léonard (4 mars) ou la pièce de théâtre «La Souricière» (6 mai).

Bien sûr, ce choix est laissé à la discrétion de chacun, de conclure M. Laforest.

Le spectacle que devait venir présenter Gerry Boulet à l'auditorium du Cégep n'aura finalement pas lieu. Contremandé une première fois en décembre dernier, il ne sera donc pas repris.

Johanne Blouin au Cégep en avril

Un nouveau nom vient de s'ajouter à la liste des spectacles qui prendront l'affiche cette saison à l'auditorium du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit de Johanne Blouin, dont le spectacle au Cégep aura lieu le jeudi 26 avril prochain à 20 heures. Les billets pour cet événement devraient entrer en vente le 19 février au magasin «Au Carrousel» à Saint-Jean.

Nicole Saint-Jean et Luc Vandal

présentent
en collaboration avec LE CANADA FRANÇAIS

Bientôt
- *Mario Pelchat*
- *Valentine Leblanc: en vente le 5 février (avec Nicole Leblanc)*
- *Joane Blouin*

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, à 20 heures
Billets en vente au Carrousel 348-6264, ou à la Coop du Cégep 347-5301, ext. 381

BAR L'ÉTOILE
de Sabrevois (BELGO)

Grande première
sur scène
LUC LIZÉE
chanteur, compositeur, guitariste
de Saint-Alexandre
finaliste
du super concours amateur
O'Keefe

le samedi 27 janvier 1990 à 21 h

BILLETS 4$ en vente au Bar L'Étoile: **347-2184** et à la Boucherie Saint-Alexandre: **346-3474**
(BILLETS À L'ENTRÉE: 5$)

1665, Route 133, Sabrevois

CLIC: les Noirs mènent le bal

À la suite de sa victoire de samedi dernier sur l'équipe des Bleus (au compte de 6 à 3), l'équipe des Noirs se retrouve maintenant à la tête du classement de la CLIC, cette Certaine Ligue d'Improvisation Confuse.

Avec un total de 10 points, soit 5 victoires et 3 défaites, les Noirs devancent donc les Rouges par deux points (4 victoires, 3 défaites) et les Bleus par 6 points (2 victoires, 6 défaites).

Les trois étoiles du plus récent match ont été, dans l'ordre, Steeve Gauvin de l'équipe des Bleus, Alain Émard de l'équipe des Noirs et Denis Émard, aussi de l'équipe des Noirs. Une mention spéciale a également été décernée à Stéphane Bessette de l'équipe des Bleus.

Le prochain match de la CLIC aura lieu le samedi 27 janvier prochain au bar «La Nuit Magique» et opposera l'équipe des Bleus à celle des Rouges.

Samedi dernier, les Noirs ont remporté une nouvelle victoire sur le Bleus au compte de 6 à 3. (photo jean-luc LEBRUN)

Daniel Lemire

Auditorium du Cégep
Le samedi, 3 février 1990 à 20 heures
Gagnez une des deux (2) paires de billets
(Valeur $21.00 du billet)
(Gracieuseté: LE CANADA FRANÇAIS et Paul Laforest)

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi, 24 janvier 1990 à 17 heures.

BRACONNER c'est voler!

jeudi, vendredi samedi

HAPPY HOUR
de 8h00 à 11h00

Dimanche 28
à partir de 16h00
SOIRÉE
SUPER BOWL

une ambiance folle!!!

BAR ROCK
VIEUX ST-JEAN
164, Richelieu, Saint-Jean
347-9111

NOUVELLE ADMINISTRATION

GRANDE OUVERTURE OFFICIELLE

RESTAURANT
chez Roland

Spécialités
■ Fruits de mer ■ Fine cuisine française

Roland vous reçoit dans une ambiance amicale et un décor des plus chaleureux

BRUNCH TOUS LES DIMANCHES
de 10 h à 14 h 5,90$

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 10 h à 24 h
Vendredi et samedi: 10 h à 4 h
Dimanche: 10 h à 24 h

1, Route 35, Iberville (à côté du Studio 35) 358-2272

Le Choeur Johannais à la Cathédrale

■ Le Choeur Johannais présentera un concert à l'occasion du 20e anniversaire du Conseil Régional de l'Âge d'or - Rive-Sud Métropolitaine, le dimanche 25 février prochain à 19h30 à la Cathédrale de Saint-Jean. Les billets pour ce concert sont déjà en vente au coût de $5 chacun. Pour s'en procurer, les personnes intéressées peuvent s'adresser au Club de l'Âge d'or de leur municipalité ou communiquer avec le Conseil Régional de l'Âge d'or, Rive-Sud Métropolitaine, 6 A Grand Bernier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, au téléphone 347-0910 ou 658-7689.

michel PHANEUF

Service de garderie au Centre culturel

■ Le Centre culturel Fernand-Charest offre un service de garderie d'appoint pour les enfants d'âge pré-scolaire tous les après-midi de la semaine jusqu'au 31 mars prochain. Le coût est de $2 par enfant pour les personnes inscrites à un atelier offert au Centre culturel. Les autres doivent défrayer $2 pour une période de moins de deux heures et $5 pour un après-midi. Dans tous les cas, il faut réserver à l'avance et aucune réservation est acceptée pour une période de 3 ou 4 jours consécutifs.

Faire son rapport d'impôt

■ Il sera question d'impôt à la bibliothèque municipale de Saint-Luc le mercredi 31 janvier prochain à 19h30. M. Serge Bouchard du Service de gestion S.B. y animera un atelier d'information sur la façon de faire sa déclaration de revenus 1989. Il traitera notamment des impôts des particuliers ainsi que de ceux des personnes ayant des revenus provenant d'une entreprise enregistrée. L'entrée à cet atelier sera libre. Pour plus d'informations, il suffit de composer le 348-4128.

Atelier de marionnettes à la bibliothèque

■ «Une marionnette en quête d'emploi»: tel est le titre de l'atelier qui aura lieu à la bibliothèque Adélard-Berger à Saint-Jean le samedi 27 janvier prochain à 13h30. Mini-spectacle, plaisir des contes, manipulation des personnages sont autant d'activités au programme. Le tout s'adresse aux jeunes de 6 à 9 ans qui sont invités à apporter leur propre marionnette, marionnette à bouche ou à gaine de préférence car elles sont plus vivantes et plus faciles à manipuler. Bien que l'atelier soit gratuit, les participants doivent être abonnés à la bibliothèque et s'inscrire le plus tôt possible, au 346-0054, poste 302.

St-Luc: de la magie à la bibliothèque

■ Le magicien Serge Valade sera à la bibliothèque de Saint-Luc, le samedi 27 janvier prochain pour y animer un atelier d'initiation à la magie. Cet atelier aura lieu à 10 heures pour les 6-8 ans et à 13 heures pour les 9-13 ans. Comme le nombre de places est limité, il est nécessaire de se procurer rapidement un laissez-passer en se présentant à la bibliothèque avec sa carte d'abonné.

Jean-Pierre Manseau en spectacle à St-Luc

■ Jean-Pierre Manseau, auteur-compositeur qui s'est fait connaître en 1976 avec la chanson «Théo et Antoinette», sera en spectacle au restaurant «Le Pignon Rouge», 467 Boulevard Saint-Luc à Saint-Luc, les vendredi et samedi 2 et 3 février prochain à 21 heures. S'accompagnant à la guitare et secondé d'un bassiste, il interprétera notamment quelques unes de ses nouvelles chansons, dont «M'entends-tu» qui a fait l'objet d'un 45 tours au printemps dernier. Pour réservations ou renseignements supplémentaires, il suffit de téléphoner au 358-4980.
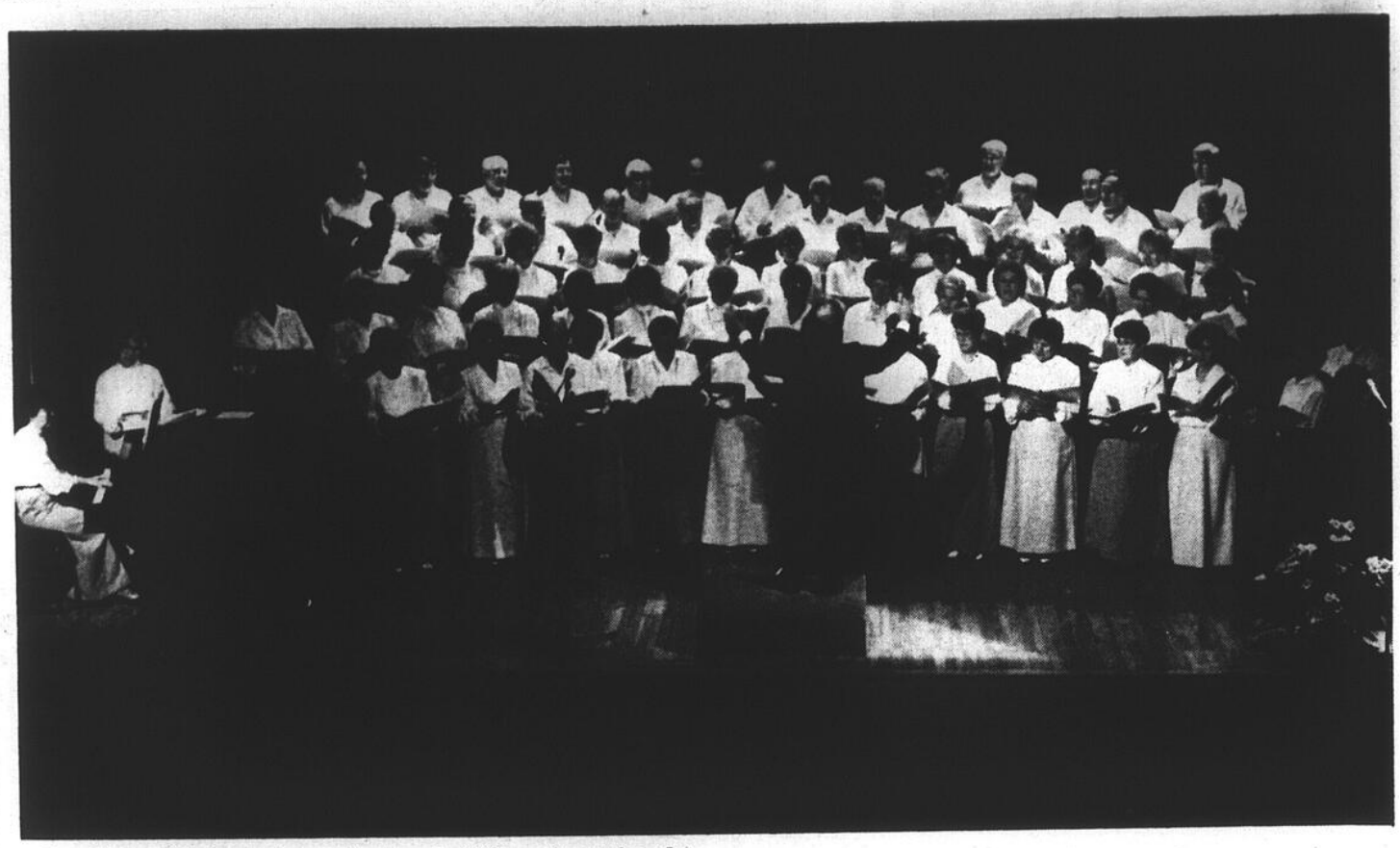
Le Choeur Johannais soulignera le 20e anniversaire du Conseil Régional de l'Âge d'or - Rive-Sud Métropolitaine par un concert à la Cathédrale de Saint-Jean, le dimanche 25 février prochain.

Atelier sur l'art et l'administration

■ Nicole Tremblay, artiste-peintre et historienne de l'art bien connue dans la région pour avoir enseigné les arts plastiques pour le compte de l'UQAM à Saint-Jean, animera un atelier intensif sur «l'administration d'une carrière et d'un atelier d'artiste», les samedi et dimanche 3 et 4 février prochain à Beloeil. Contrats, confection de dossiers, associations d'artistes, fiscalité, commandes et soutien gouvernemental ne sont que quelques uns des sujets au programme. Les personnes qui désireraient en savoir plus long sur le contenu, le coût et l'inscription à cet atelier peuvent composer le 467-7102 ou le 467-8962.

$1,800 aux Baladins

■ Les Baladins de Saint-Luc ont récemment reçu une subvention de $1,800 de la part de l'Association Sportive de Saint-Luc. Cette somme, comme l'indique le porte-parole des Baladins, servira notamment à défrayer les coûts d'achat des manteaux pour la participation du corps de tambours et clairons luçois aux parades du Carnaval de Québec (les 3 et 10 février) ainsi qu'à celle de la Grande Virée à Saint-Luc. Le logo de l'Association Sportive sera d'ailleurs apposé sur chacun de ces manteaux en guide de reconnaissance.

SPÉCIAL MUSIQUE - LE MERCREDI 24 JANVIER
R.E.M.
SUPER BOWL
Denver vs San Francisco
LE DIMANCHE 28 JANVIER
Écran géant avec son - «BOUFFE»
SORTIE DU CLUB DE SKI
«La Pointe en Suisse»
à Sutton le dimanche 21 janvier
Départ à 7 h de La Pointe 37$
comprenant remonte-pente et transport
RENSEIGNEMENTS: 346-1297 (Julie)
FAIS-MOI UN DESSIN
DEBUTANT
le samedi 20 janvier
de 16 h à 19 h
SPÉCIAL «SHOOTER»
SOUTHERN COMFORT
tous les soirs
de 22 h 30 à 23 h 30
BAR SPECTACLE DANSE
La Pointe
347-9413
199 C, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu

LE BAR DES CONNAISSEURS DE BIERES
Beethoven BAR
SOIXANTE BIÈRES AUTOUR DU MONDE
Sortie de ski
BEETHOVEN/OBERSON
À ORFORD
le dimanche
25 février 1990
35$ comprenant transport et remonte-pente
GAGNEZ
un équipement de ski d'une valeur de 300$
en collaboration avec
OBERSON
SPÉCIAL
Bière du mois
CORONA MEXIQUE
TIRAGE Samuels II
TOUS LES JOURS POUR DES «PEANUTS»
«4 à 7»
MINUIT À 1 H
35, rue St-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4513

Souper-théâtre
Le samedi 10 février
en spectacle
CHÔMAGE
Bistro Barlu
420, 2e avenue
Iberville
Carrefour Laplante
• facilité de stationnement
• salle climatisée
Jaques Trahan, propr.
346-8799

Le Défi Landry, compte comme l'un des plus importants tournois d'impro à se tenir en milieu scolaire.

Tournoi annuel d'impro à Marcel-Landry

Huit écoles prendront part au «Défi Landry», vendredi

Encore cette année, la polyvalente Marcel-Landry et sa Limididi (Ligue mineure d'improvisation d'Iberville) seront les hôtes d'un grand tournoi d'improvisation réunissant les équipes de huit écoles de la région et de celle de Montréal.

michel PHANEUF

Cet événement annuel qui existe depuis maintenant plus de cinq ans aura lieu le vendredi 26 janvier prochain à l'auditorium de la polyvalente ibervilloise. Pas moins de onze matchs y seront disputés.

■ **Les équipes participantes**

Cette année, les équipes inscrites au «Défi Landry» proviendront, en plus de la polyvalente Marcel-Landry, de l'école Beaulieu (Saint-Jean), de la polyvalente Armand-Racicot (Saint-Jean), de l'École secondaire Marcellin-Champagnat (Iberville), du Collège Charles-Lemoyne (Sainte-Catherine), de la polyvalente André-Laurendeau (Saint-Hubert), de l'École Henri-Bourassa (Montréal) et de l'École Sophie-Barat (Montréal).

La LNI (Ligue Nationale d'Improvisation) sera également de la partie, par le biais de trois de ses joueurs qui agiront à titre de juges. L'un d'eux, probablement Joanne Seymour, l'arbitre en chef de la Ligue, arbitrera les match de semi-finale et de finale.

Selon une de ses responsables, le Défi Landry, compte comme l'un des plus importants à se tenir en milieu scolaire. Quelque 60 personnes prennent part à son organisation, depuis le chronométreur jusqu'aux préposés à l'accueil, en passant par l'organiste, les responsables des statistiques, le maître de cérémonie, etc.

Outre son organisation, le tournoi de la polyvalente ibervilloise est réputé pour la diversité de jeu qu'il offre et pour l'atmosphère qui y règne.

■ **Le public et invité**

Il va sans dire que le public, amateurs d'impro et anciens joueurs de la Limididi, sont invités à assister à cet événement qui débutera dès 15 heures vendredi prochain (le tout est prévu de se terminer vers 22h30).

Les billets sont en vente à la polyvalente Marcel-Landry, 365 rue Landry à Iberville, au téléphone 347-1225.

«Y êtes-vous allé?»

BAR
la Salsa
du jeudi au dimanche
«Où il y a de l'ambiance, du rythme et du soleil»
Danse sociale et «dance music»
365, rue Normand, Saint-Jean-sur-Richelieu
(Sortie boul. du Séminaire nord, à deux pas du Vieux Duluth)
PLACE SERVICO
359-4232
PAS DE JEANS

rôtisserie LE COQ RAPIDE
TABLE D'HÔTE
À NOTRE SALLE À MANGER
en vigueur jusqu'au 28 février 1990
PERMIS S.A.Q.
Soupe du jour
ou
jus de tomates
Choix du chef
1/4 de poulet garni
(viande blanche: 65¢ extra)
Pointe de tartes assorties
Café ou thé
Accordez-vous cette saveur!
6.95 + TAXE
(Aucun coupon ou aucun autre rabais ne peut être applicable sur cette promotion)
365, boul. du Séminaire
St-Jean-sur-Richelieu
348-1191

BIENVENUE EN 1990
Le restaurant
MANDARIN
SERA FERMÉ
lundi, mardi et mercredi
les 22, 23 et 24 janvier
RÉOUVERTURE
le 25 janvier 1990
suite à sa relocalisation adjacente
au marché d'alimentation
Héritage
C'est à suivre!!!

aux chutes de Richelieu
Brunch
tous les dimanches
ADULTES 17.95$
ENFANTS 8.75$
(10 ans et moins)
gastronomie italienne
fruits de mer
■ Menu pour gens d'affaires
■ Table d'hôte du soir et menu gastronomique
486, 1re rue, Richelieu
TÉL.: (514) 658-6689

lecture +

PAR JEAN-FRANÇOIS CRÉPEAU

La pensée heureuse de Pierre Vadeboncoeur

Il n'est pas nécessaire, je crois, de faire une longue présentation de Pierre Vadeboncoeur, cet homme dont la carrière multiple l'a mené à être un de nos plus importants penseurs, que dis-je, un philosophe de la vie et des gens.

Essai sur une pensée heureuse, paru chez Boréal l'automne dernier, est une pierre de plus à l'édifice de sa pensée, une pièce majeure à cette architecture intellectuelle, sinon spirituelle.

«Tout au fond, l'amour est entièrement contenu dans une pensée, dense et absolument heureuse. Et il est cette pensée. L'amour y trouve son objet sans son objet; son bonheur sans la cause; et, concentrée dans ce qui n'est pourtant qu'une pensée, l'existence elle-même, non pas son simulacre.» Puisée à l'endos du volume, cette citation résume assez bien l'essentiel des propos de Vadeboncoeur dont *Essai sur une pensée heureuse* aborde pleinement ce sujet millénaire qu'est l'amour.

Que n'a-t-on pas dit ou écrit sur ce sujet? Rien que la façon de faire de l'auteur ne parvienne à éveiller en nous, car il nous entretient ici de l'amour dans ce qu'il a de plus intime, de plus appliqué à nos émotions et à la pratique que nous en faisons.

Vadeboncoeur s'adresse directement à l'intelligence mariée du coeur et de l'esprit. Il le fait avec une justesse de ton et des qualités littéraires peu communes pour le genre emprunté. Certains parleront de la poésie de son propos: n'était-ce pas exactement l'art que l'amour inspire? Mais il y a poésie et poésie, celle de Vadeboncoeur étant de celle qui fait un usage dépouillé des mots inutiles et des images blanches, ternes. Je le redis, c'est un livre d'intelligence.

Lisez par vous-même: «Toute l'âme d'un amour peut tenir dans le moindre signe, dans un instant de rien. Tout l'amour, son tumulte, sa langueur, se livrent parfois dans un seul mot, ou dans un geste, lui-même rien: ténu, furtif, banal?... Extraordinaire plutôt, chargé de joie! Il n'y a aucune proportion nécessaire entre un amour et ce qui l'exprime. Il n'a même pas besoin de se dire.»

Qu'on entende et écoute tel ou tel passage du livre en voyant l'image intérieur d'un être aimé ou d'un autre, il n'en demeure pas moins que le discours demeure et qu'il évoque l'essence même de la vie du sentiment.

Quant au titre, *Essai sur une pensée heureuse*, il identifie avec justesse l'orientation de la pensée de l'auteur et l'état d'esprit du lecteur qui aborde l'ouvrage. Il invite à une quête intérieure, à une réflexion intime sur le sentiment et sur son usage.

Un ouvrage dont la lecture réchauffera certes la froidure de l'hiver que l'on connait!

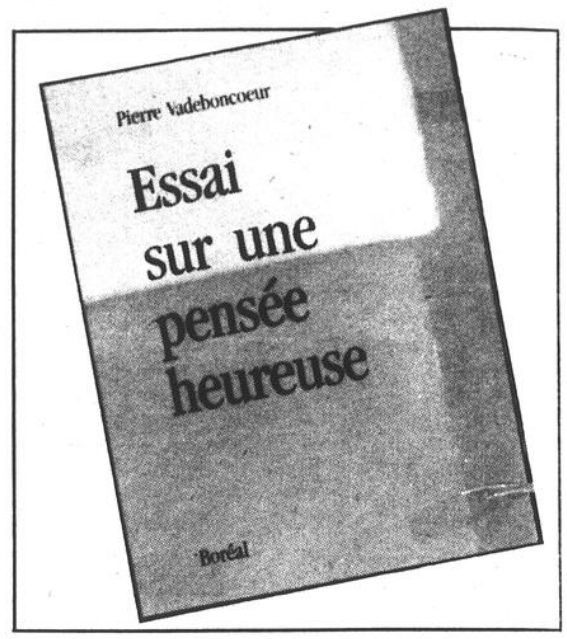

vitrine du livre

Journal d'une obsédée (Les Herbes rouges), récit de Lise Vaillancourt. L'auteure est femme de théâtre - directrice, auteure, performer et comédienne - et cela transparaît agréablement dans son premier récit publié. Qu'est-ce à dire? Qu'elle parvient à prêter un souffle de vie à sa narratrice qui, quelle qu'elle soit, fait réagir plus nos passions que nos sentiments.

Mais la menace est une belle extravagance (Éditions du Noroît), poèmes de Denise Desautels, avec huit photographies d'Ariane Thézé. Encore une fois, Denise Desautels les qualités intrinsèques d'une littérature écrite de mains de femme. Je ne dis ni féminine, ni féministe. Une littérature que les hommes devraient découvrir, parce que très près de l'harmonie des genres humains.

Un jeux dangereux (La Courte échelle, collection «Roman»), roman de Christine Brouillet. Découverte en 1982 par la parution d'un premier roman policier, l'auteure en est à son quatrième roman pour adolescents. Une véritable aventure, presque un thriller. Surtout cette intelligence, que l'éditeur cultive, de ne pas prendre les jeunes lecteurs pour des sous-doués, mais pour des lecteurs aussi, sinon plus critiques que les vieux que nous sommmes.

Ciné-Famille

Le Baron Munchausen à l'affiche samedi

«Les Aventures du Baron Munchausen», une comédie fantastique aux nombreux trucages et effets spéciaux, sera le film à l'affiche du premier «Ciné-Famille» de 1990, le samedi 27 janvier prochain à 13h30 au Centre culturel Fernand-Charest.

Le coût des billets (en vente à la porte) sera de $4 pour les adultes et de $3 pour les enfants. Ces derniers peuvent d'ailleurs bénéficier d'un rabais en se procurant, au coût de $10, un abonnement pour la série des quatre films présentés cette saison à Ciné-Famille. Pour tout renseignement à ce sujet, il suffit de s'adresser au Centre culturel, 190 rue Laurier à Saint-Jean, au téléphone 346-5372.

WAIKIKI
Restaurant
華宮涵家
747, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-7565-66
Licence complète
Cuisine polynésienne, chinoise et canadienne
Buffet chinois
Breuvages exotiques et tropicaux
Encore plus de choix
Du dimanche au vendredi, buffet de 11 h à 14 h 5.45
BUFFET GASTRONOMIQUE
Du dimanche au jeudi de 17 h à 21 h
Vendredi et samedi de 17 h à 23 h
Vendredi, samedi et dimanche 9.95
Lundi, mardi, mercredi et jeudi 8.95
10% d'escompte sur commandes à emporter - Minimum 6$
LIVRAISON GRATUITE

Spécial Janvier
(à partir de 17h00)
!GRATUIT!
CREVETTES POP & ROCK
AVEC TOUS LES BIATHLONS
(Poulet/Côtes levées)
aussi au menu:
CREVETTES À LA PROVENÇALE
RIB STEAK & CREVETTES
HAPPY HOUR & DANSE
** tous les soirs **
Spécial février
FESTIVAL DE LA PERCHAUDE
Venez découvrir
notre nouveau menu et nos soirées totales.
Le Chalet
RESTAURANT
PUB DANCING
197, Séminaire
St-Jean-sur-Richelieu
346-2515

PAR MICHEL PHANEUF

«Nova»: quand le rêve se fait musique

Nova RAOUL DUGUAY ET MICHEL ROBIDOUX

■ Raoul Duguay a toujours occupé une place spéciale voire unique dans la musique québécoise.

Sans doute parce qu'il est beaucoup plus qu'un musicien et un chanteur. Poésie, philosophie et spiritualité ont toujours accompagné sa démarche créatrice et façonné son oeuvre, ce qui nous a valu des pièces d'une rare beauté.

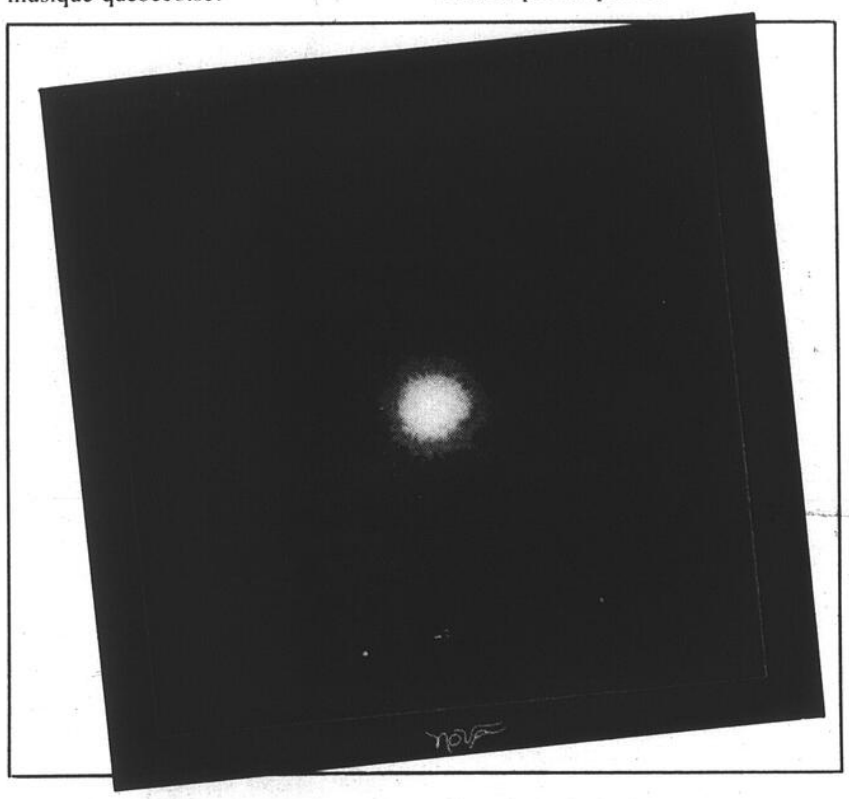

Je pense entre autres à sa chanson *Le Voyage* dont les paroles («Il n'y a de repos que pour celui qui cherche...») sont à mon avis parmi les plus puissantes jamais écrites.

Depuis, Raoul Duguay s'est tourné vers le nouvel âge - n'en fut-il pas un des précurseurs? - et vers la musique propre à ce courant de pensée.

Avec Michel Robidoux, un musicien qui a notamment travaillé avec les Robert Charlebois, Jean-Pierre Ferland, Monique Leyrac et Leonard Cohen, il nous propose aujourd'hui un nouvel album presque entièrement instrumental, album intitulé *Nova*.

Nova est né de la vision d'une étoile dans le regard d'une femme-fée amoureuse, et de l'échange d'énergie vécu dans cette fusion du rêve et de la réalité, peut-on lire dans le texte d'introduction. Les six pièces de l'album développeront de magnifique façon cette vision et l'atmosphère qui la baigne.

Une atmosphère remplie de douceur, de rêve et d'émerveillement, comme on peut le constater dès la première plage, *Fantasia*.

L'invitation au rêve et au merveilleux demeure tout aussi présente dans *Zéphir*, la seconde pièce, où le bercement des vagues donne naissance à une autre fort belle mélodie, rehaussée des sonorités à la fois étranges et envoûtantes de synthétiseurs numériques. L'atmosphère se fait plus sérieuse aussi, plus profonde; le rêve se teinte de mysticisme.

À la claire fontaine, la seule pièce vocale du disque, est chantée par Raoul Duguay et une artiste invitée, Josée Roy-Novembre. S'il s'agit bien de la chanson folklorique que tous connaissent, son interprétation la démarque de toutes les autres versions qui en ont été faites.

L'oeuvre qui évolue sur un rythme très lent est tout d'abord chantée en alternance puis en duo par les deux solistes. On est très vite frappé par le fait que chacun d'eux adopte une tonalité différente, ce qui ajoute à l'originalité de l'interprétation. Le tout est soutenu par de très beaux arrangements, tout empreints de douceur et d'imaginaire.

L'atmosphère irréelle et vaporeuse de *À la claire fontaine* fait ensuite place aux accents différents de *Africoeur*, à mon avis la pièce le plus originale de l'album.

Plus animée, moins contemplative, *Africoeur* se distingue notamment par une très intéressante partition de voix «échantillonnées» (captées et reproduites à l'aide d'un appareil électronique communément appelé *sampler*). Débutant tout doucement, ces voix prennent progressivement de l'ampleur jusqu'à devenir un véritable choeur à la fois réel et synthétique qui occupe toute la place.

Nova, la pièce titre, est quant à elle spéciale au point d'en être déroutante. Cette oeuvre dense et symbolique qui se veut une illustration de la création de l'univers a requis pour son enregistrement pas moins de 53 pistes de synthétiseurs, de voix et de percussions. Le résultat, s'il est impressionnant, est beaucoup moins mélodique que le reste de l'album.

La dernière plage du disque, *Sogno*, marque le retour au calme et à la douceur caractéristiques du *new age*, ainsi qu'à des mélodies plus évidentes. Une pièce qui, sans être éclatante, procure néanmoins au disque une fin toute en beauté et en sérénité.

Il ne fait aucun doute que *Nova* constitue une oeuvre importante pour la musique nouvel âge au Québec et même ailleurs puisqu'elle se compare avantageusement à bon nombre de productions américaines ou européennes.

Si ce style, rehaussé d'une bonne dose de recherche et d'originalité, vous intéresse, tendez une oreille à *Nova*. Il y a fort à parier que vous ne le regretterez pas.

Forfait des Amoureux

à l'Hôtel Roussillon
VALLÉE DES FORTS

le samedi 10 février 1990

Forfait Cupidon
- COUCHER (SAMEDI SOIR)
- PETIT-DÉJEUNER (SERVI À VOTRE CHAMBRE LE DIMANCHE MATIN)
- UNE BOUTEILLE DE VIN MOUSSEUX À VOTRE ARRIVÉE
- FLEURS ET CHOCOLAT

99$ par couple Service inclus

Forfait Roméo et Juliette
- COUCHER (SAMEDI SOIR)
- BRUNCH CHAMPAGNE-MUSICAL (DIMANCHE MATIN)
- UNE BOUTEILLE DE VIN MOUSSEUX À VOTRE ARRIVÉE
- FLEURS ET CHOCOLAT

115$ par couple Service inclus

Buffet de fruits de mer et souper dansant de la Saint-Valentin
LE SAMEDI 10 FÉVRIER 1990
À COMPTER DE 17 H 30

28,50 par personne, + taxe

Réservez en composant le 348-7376

TABLE D'HÔTE «DES AMOUREUX» À NOTRE SALLE À MANGER
LES SAMEDI 10 FÉVRIER ET
MERCREDI 14 FÉVRIER 1990

Réservez tôt: (514)348-7376

725, boul. du Séminaire N.
Saint-Jean-sur-Richelieu

Super Solde Promenade
Nouvelle décennie
du 15 au 27 Janvier 1990 à la Place St-Jean

Des prix de Janvier coupés à froid de 15% à 90%

Entrez dans la nouvelle décennie en passant par la Place St-Jean! et place à l'économie...

SURVEILLEZ NOTRE MAÎTRE DE CÉRÉMONIE CRIEUR D'AUBAINES!
IL VOUS RÉSERVE DES SURPRISES
LES JEUDIS, VENDREDIS
18, 19, 25 ET 26 JANVIER 1990
DE 16H00 À 21H00
LES SAMEDIS
20 ET 27 JANVIER 1990
DE 11H00 À 17H00

place saint-jean
400 boulevard du Seminaire Tel: 348-6935

à l'affiche

Spectacles et concerts

■ **2 et 3 février:** au restaurant «Le Pignon Rouge» à Saint-Luc, le spectacle du chansonnier Jean-Pierre Manseau, à 21 heures.
3 et 4 février: à l'auditorium du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le spectacle de l'humoriste Daniel Lemire, à 20 heures.
Dimanche 4 février: à 14 heures, au Centre culturel Fernand-Charest à Saint-Jean, le spectacle musical «Chansons à la carte» avec Claude Arteau, chanteur-interprète et Liliane Sauvageau-Grenier, pianiste.
Samedi 10 février: à l'auditorium du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, la comédie musicale «Les Nonnes», à 20 heures.
Samedi 10 février: au Centre culturel Fernand-Charest à Saint-Jean, café-concert avec le Choeur du Richelieu, à 20 heures.
Dimanche 11 février: à 14 heures, au Centre culturel Fernand-Charest, la pièce de théâtre pour enfants «Le nez qui ne voulait pas tourner».
Dimanche 11 février: à l'auditorium du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le spectacle «Les Fridolinades», à 20 heures.
Dimanche 11 février: au Centre culturel Fernand-Charest, le ciné-spectacle «Japon des neiges» présenté dans le cadre de la série «Les Grands Explorateurs», à 19h30.
17 et 18 février: au Centre culturel Fernand-Charest, le spectacle des Copains de la Chanson, à 20 heures.

Expositions

■ **Du 10 janvier au 4 février:** à la Galerie Action du Centre culturel Fernand-Charest, l'exposition «Le Diptyque» présentée par le Conseil Québécois de l'Estampe.
Du 7 février au 4 mars: à la Galerie Action du Centre culturel, l'exposition des oeuvres de l'artiste-peintre Denis Godbout.

Divers

■ Mercredi 24 janvier: au local du Théâtre de Grand-Pré, 484 Chemin Grand-Pré à L'Acadie, séance de lecture de la pièce «Le Club des vieilles sacoches», à 19h30.

Vendredi 26 janvier: de 15 heures à 22h30 à l'auditorium de la polyvalente Marcel-Landry à Iberville, «Le Défi Landry», tournoi d'impro réunissant les équipes de huit écoles de la région et de celle de Montréal.

Samedi 27 janvier: au Centre culturel Fernand-Charest à Saint-Jean, le film «Les aventures du Baron Munchausen» présenté dans le cadre de Ciné-Famille, à 13h30.

Samedi 27 janvier: à 19h30 au bar «La Nuit Magique» à Saint-Jean, match d'impro de la CLIC. L'équipe des Bleus rencontre celle des Rouges.

Mercredi 31 janvier: à la bibliothèque municipale de Saint-Luc, à 19h30, causerie intitulée «Faire son rapport d'impôt» avec Serge Bouchard du «Service de gestion S.B.».

Daniel Lemire

SYLVESTER STALLONE

du 26 janvier au 1 février

KURT RUSSELL

Deux excellents flics de Los Angeles, adversaires nés, sont forcés de faire équipe...

Même s'ils doivent en mourir.

Tango & Cash

EN VERSION FRANÇAISE

GUBER-PETERS COMPANY ANDREI KONCHALOVSKY
SYLVESTER STALLONE KURT RUSSELL "TANGO & CASH" JACK PALANCE
HAROLD FALTERMEYER PETER MACDONALD LARRY FRANCO
RANDY FELDMAN JON PETERS, PETER GUBER
ANDREI KONCHALOVSKY

WARNER BROS
1989 Warner Bros. Inc. All Rights Reserved

CINEMA CAPITOL
290 rue Richelieu
St-Jean-sur-Richelieu, Québec
Tél.: 347-2037

Tous les soirs: 19 h 15 - 21 h 15
Dimanche: 13 h 15 - 15 h 15 - 17 h 15

Mardi et mercredi ADMISSION 3.50

MICHEL CÔTÉ FRAPPE ENCORE: C'EST L'HÉCATOMBE!
PRÈS DE 300,000 SPECTATEURS MORTS DE RIRE...

Michel Côté se fend en quatre pour nous faire rire!

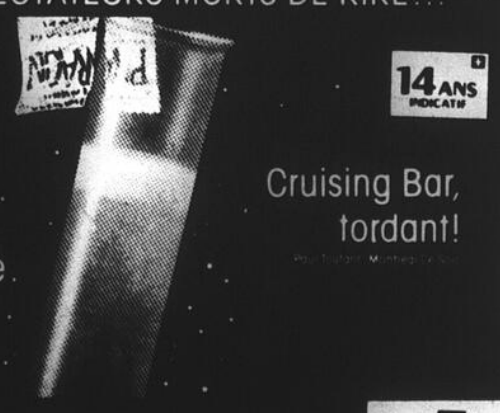

14 ANS INDICATIF

Cruising Bar, tordant!

... Rire à se péter la rate. Le jeu de Michel Côté est stupéfiant!

MICHEL COTE ROBERT MENARD

CRUISING BAR

MICHEL COTE MICHEL COTE MICHEL COTE MICHEL COTE

LA BOÎTE A FILMS
35A, rue St-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4141

STUDIO 35

Tous les soirs: 19 h 15 - 21 h 15
Dimanche: 13 h 15 - 15 h 15 - 17 h 15

Mardi et mercredi ADMISSION 3.50

"QUE D'IMAGINATION!

"Back to the Future II" est un film débordant d'énergie et d'imagination; une partie de plaisir, du début à la fin!"
— Jay Carr, BOSTON GLOBE

G VISA GÉNÉRAL

MICHAEL J. FOX
CHRISTOPHER LLOYD

RETOUR VERS LE FUTUR II

6e SEM.

un film de ROBERT ZEMECKIS

Tous les soirs: 19 h - 21 h
Dimanche: 13 h - 15 h - 17 h

STUDIO 16

N.D.L.R. - Ce «décompte» des pièces musicales les plus en vogue dans les bars et discothèques de notre région a été établi par les «D.J.» des différents établissements concernés, sous la coordination de M. Christian Payette du magasin «Au Carrousel» à Saint-Jean.

NUIT MAGIQUE
D.J.: Pierre Lemaire

1- French Kiss - «Little Louis»
2- Pump up the Jam - Remix 90 (Thecnotronics)
3- Coeur de loup - Philippe Lafontaine
4- Never gonna give you up - Barry White
5- Black Betty - Remix (Ram Jam)

STUDIO 35
D.J.: Super Pat

1- Get up - Technotronics
2- Personnal Jesus - Depeche Mode
3- Pump up the Jam - Technotronics
4- Beat the clock - Sparks
5- I sit on acid - Lords of Acid

BAR DU VIEUX SAINT-JEAN
D.J.: Michel Roy

1- Jamies got agun - Aerosmith
2- Fire Woman - The Cult
3- Wait for you - Jason Bonham
4- Radar love - White Lion
5- Astronomy Domine - Voï Voïd

POINTE AUX CAFÉS
D.J.: Robert Jarry

1- Pump up the Jam - Technotronics
2- Fais attention - Les B.B.
3- Quand Jimmy dit - Patricia Kass
4- How Long - Eurythmics
5- Coeur de loup - Philippe Lafontaine

LE RICHELIEU
D.J.: Bib - Bou - Yak

1- I sit on Acid - Lords of Acid
2- Get up - Technotronics
3- Dont make me over - Sybil
4- Say no Go - De la Soul
5- Born to be alive - Patrick Hernandez

BISTRO CHEZ FRANÇOIS
D.J.: Pierre Pouliot

1- Dont make me over - Sybil
2- Pump up the Jam - Technotronics
3- Dont know much - Linda Ronstad
4- Lets work - L.N.R.
5- I will survive - Gloria Gayner

LE CHALET
D.J.: R.P.S.

1- Bust a move - Young M.C.
2- Pump up the Jam - Remix Technotronics
3- Black Betty remis - Ram Jam
4- Lets work - L.N.R.
5- Back to life - Soul II Soul

Conservatoire de Musique

S'inscrire avant le 2 février

Le Conservatoire de Musique de Montréal tiendra ses auditions annuelles dans la semaine du 26 février 1990. Cependant, la date limite d'inscription au concours d'admission est fixée au vendredi 2 février à 16 heures.

Les principales disciplines touchées sont les instruments d'orchestre, les claviers, l'art vocal, la guitare, les ondes Martenot, la direction d'orchestre, l'écriture, la composition, l'analyse et l'histoire de la musique.

La formation dispensée dans tous les Conservatoires de Musique et d'Art dramatique du Québec est gratuite. Par tradition et par vocation, le Conservatoire offre à tous ses élèves l'enseignement complet, continu et souvent de longue durée que nécessite toute formation musicale professionnelle. Outre l'enseignement destiné aux jeunes, on peut y obtenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou poursuivre des études supérieures.

Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent se présenter au 100, rue Notre-Dame Est à Montréal, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures, ou communiquer par téléphone au (514) 873-4031.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ
Faire un don à la recherche en gage de témoignage de condoléances permet d'améliorer la qualité de la vie

téléphoner ou poster votre don à:
FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC
32, St-Charles o., Suite 205
Longueuil, Québec
J4H 1C6
(514) 442-6387
1-800-361-7650

Solde moitié prix
Incroyable Invraisemblable Sensationnel

TANDY 1000TL/2
$999

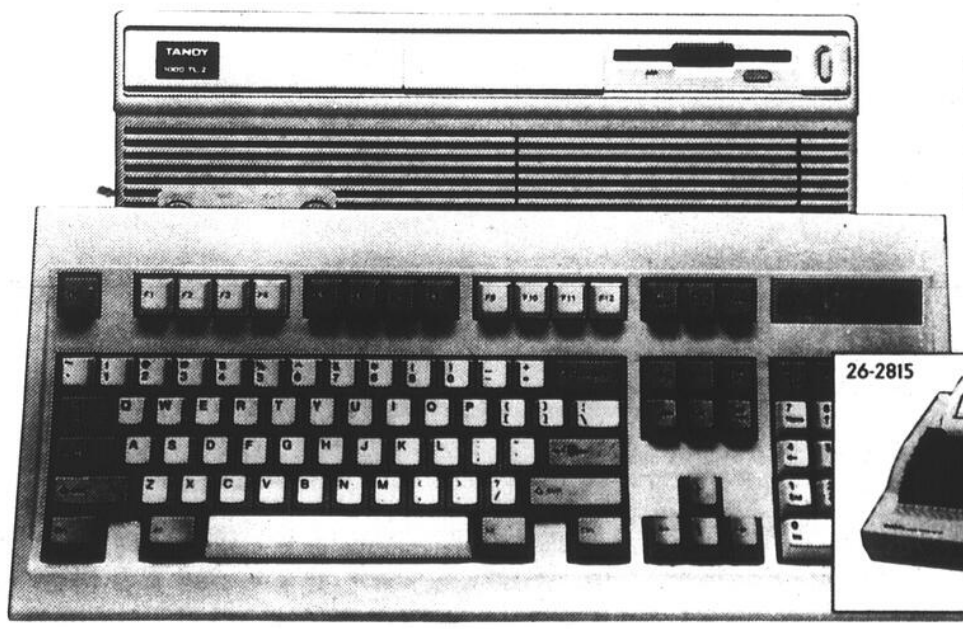

10 jours seulement
Du 21 au 31 janvier 1990, l'ordinateur Tandy 1000 TL/2 est en solde à 1/2 prix. Idéal pour le foyer ou la petite entreprise, avec 640 K de mémoire vive et une unité intégrée de 3½''. Extensible pour convenir à vos besoins. 25-1602.
Cour. 1999.00 . . . . **solde 999.00**

26-2815

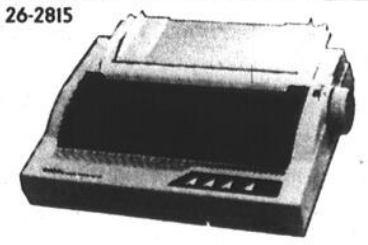

RABAIS $200
La DMP-133 à matrice de points imprime jusqu'à 160 cps. Traitement de texte, de données et graphique adressables par points.
299.00 ~~499.00~~

Le solde expire le 31 jan. 1990

Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Des bons de réduction différée seront remis si l'article est épuisé. Accessoires non inclus.

TANDY/Radio Shack
DIVISION DE INTERTAN CANADA LTÉE

Le centre d'ordinateurs Tandy, magasin Radio Shack store ou détaillant participant sont dans les pages blanches

Plusieurs arbitres ignorent les règles

■ La situation est sérieuse au hockey mineur

De plus en plus, les règlements du hockey mineur prennent modèle sur ceux de la Ligue nationale de hockey. Saison après saison, il y a de nombreuses modifications et les spectateurs sont davantages confus. Le problème, c'est que... les arbitres aussi sont «mêlés».

Mario Dextraze, superviseur et arbitre en chef au sein de la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean,

yves DÉSOURDY

affirme que plusieurs hommes au gilet rayé ne connaissent pas les règlements: «Souvent les gars n'ont jamais ouvert leur livre de règlements». Mais M. Dextraze ajoute que les arbitres ne sont pas complètement responsables de cette situation saugrenue. Leur formation laisserait aussi à désirer.

■ Accréditation

Pour expliquer ses dires, Mario Dextraze met en relief le fait que le cours d'accréditation pour être arbitre ne dure qu'une matinée et qu'il n'y a pas de véritable test. M. Dextraze estime que le cours devrait durer toute une fin de semaine. Pour certains en effet, le fait d'être accrédité ne représente que le moyen de se faire de l'argent de poche durant les fins de semaines. Bref, n'importe qui peut devenir arbitre assez rapidement.

Une fois qu'ils sont accrédités, les jeunes arbitres (moyenne d'âge de 20 ans à Saint-Jean) se rendent vite compte qu'on ne fait pas fortune au niveau mineur. «Les arbitres ne gagnent que 7 à $8/heure. Ils arbitrent un an ou deux au mineur pour ensuite aller arbitrer dans des ligues commerciales où ils récoltent 17 à $18/heure. Il ne manque pas d'arbitres, en général, dans la région. Mais au niveau du hockey mineur, il y a pénurie», déclare le superviseur.

Autre fait qui explique la diminution de nouveaux arbitres, c'est encore une fois l'aspect monétaire. «Un chandail d'arbitre se vend maintenant $45, un sifflet $12, un casque $40, plus les jambières, etc. Sans parler de l'accréditation qui a augmenté à $60 cette année. Avant que le jeune n'ait arbitré une partie, ça lui a déjà coûté près de $200.

«De plus, même s'ils sont accrédités, certains arbitres n'ont pas encore reçu leur écusson et leur livre de règlements après presque six mois de saison régulière. La fédération ne pense qu'à son porte-feuille», accuse l'arbitre qui a 22 ans d'expérience.

Selon Mario Dextraze, tous ces facteurs mis ensemble expliquent la piètre qualité de l'arbitrage dans les arénas: «Au mineur, nous devons nous débrouiller avec les moyens du bord», conclut Mario Dextraze.

Au mineur, les arbitres de hockey auraient une formation déficiente en plus de n'être pas trop portés à consulter leur livre des règlements.

Les «lois» du hockey changent continuellement

Mario Dextraze fait savoir qu'une trentaine de nouveaux règlements ont fait leur apparition avec le début de la présente saison de hockey. Parmi ces règlements, certains n'ont servi qu'à modifier des règles déjà existantes. De ses nouveaux règlements, deux concernent la passe avec la main et deux autres les punitions de match.

■ Nouveau

Si à certains niveaux, comme chez les pros et au junior majeur, un joueur de l'équipe qui joue en défensive peut faire une passe avec la main et qu'un joueur de l'équipe qui est en zone offensive ne le peut pas, c'est différent au hockey mineur. En effet, au mineur, dès qu'un joueur passe la rondelle avec la main, l'arbitre doit siffler.

Le joueur qui perd son casque doit par ailleurs immédiatement le remettre et l'attacher. Sinon, il reçoit une punition de deux minutes pour équipement illégal. Si le joueur est en possession de la rondelle, il doit la laisser pour remettre son casque et l'attacher.

Maintenant sur les dégagements l'arbitre lève le bras et siffle immédiatement.

Dans les catégories novice, atome et pee-wee, lors de la période de réchauffement, il ne doit y avoir qu'une rondelle sur la glace. Dans les catégories bantam et midget, de trois à cinq rondelles sont permises. Ces restrictions ont pour but d'éviter les blessures et d'allonger la durée du réchauffement.

À l'instant où le gardien brise son bâton, il doit le laisser tomber par terre (comme les autres joueurs). Le défenseur peut cependant lui prêter le sien.

■ Bâtons

Maintenant, lorsqu'un joueur reçoit trois punitions de bâton dans le même match (cingler, bâton élevé et double-échec), il est expulsé et il reçoit une suspension pour le match suivant.

Au niveau des punitions de match, auparavant lorsqu'un joueur dardait, il recevait une punition de match tout en étant suspendu pour les quatre joutes suivantes. Maintenant, le joueur fautif reçoit une punition de quatre minutes s'il a dardé avec la pallette de son bâton. Il peut cependant être suspendu du reste de la partie si l'arbitre juge qu'il a tenté de blesser avec son bâton.

Ces quelques exemples expliquent une partie des raisons qui font que l'arbitrage devient ardu. Difficile de ne pas engueuler l'arbitre quand on ne connaît pas les nouvelles règles, ne serait-ce que les différences entre les règlements des différents calibres de jeu. Mais il est aussi difficile de ne pas se faire engueuler quand, aussi arbitre soit-on, on ne feuillette jamais son livre de règlements...

DE PLUS EN PLUS
Mazda MPV
QUI PENSE mazda PENSE
B 2200 Cab Plus
490, rue Jacques-Cartier sud
Saint-Jean-sur-Richelieu 346-9445 - Mtl: 658-9042
QUINTIN AUTOMOBILE
mazda
VENTE • SERVICE • LOCATION MAZDA à son meilleur

L'indiscipline coûte cher aux Lynx

■ Les entraîneurs décident de sévir

Ce n'est pas le manque de talent qui fait mal aux Lynx par les temps qui courent. C'est plutôt le manque de discipline. Les Johannais sont passés maître dans l'art d'écoper des punitions dites inutiles. Les dirigeants de l'équipe ont décidé de sévir…à coups d'amendes.

La semaine dernière, les Lynx ont perdu 5-3 contre Chicoutimi.

yves MALLETTE

Ils ont aussi baissé pavillon 5-4 contre Longueuil avant de vaincre Saint-Hyacinthe par la marque de 7-4. Lors des deux défaites et de la première période du match à Saint-Hyacinthe, les Lynx ont écopé de punitions complètement inutiles qui ont mis l'équipe dans le trouble. Mardi matin, l'équipe de Saint-Jean se retrouvait en septième position du classement.

■ Indiscipline

Que les joueurs des Lynx soient indisciplinés ou non à l'extérieur de l'aréna, ça n'intéresse que les amateurs de potinage. Mais quand les Lynx sont indisciplinés sur la glace, là, ça concerne drôlement les amateurs de hockey qui paient pour les voir jouer.

Jusqu'à maintenant, l'indiscipline a coûté plusieurs victoires aux Johannais. Au début de la saison, on parlait d'un manque d'expérience pour justifier ces écarts de conduite. Mais aujourd'hui, alors que le classement exceptionnellement serré permet tous les espoirs, il n'y a pas de pardon, pense Richard Liboiron, l'entraîneur des Lynx. Ça prend déjà tout son petit change pour gagner un match sans être obligé de le perdre à cause de punitions stupides.

Par définition, on ne peut pas dire qu'une punition puisse être utile. Bien que quelques fois, on peut prendre une punition pour éviter un échappé ou quelque chose du genre. Mais les Lynx ont le don de prendre des punitions stupides. Par exemple, ils vont souvent répliquer immédiatement à un coup de l'adversaire — peu importe si l'arbitre est à deux pieds de la scène, si les Lynx sont déjà en avantage numérique ou si le pointage est serré — au lieu de patienter un peu et attendre l'occasion propice.

Ces mauvaises habitudes ont le don d'irriter les supporteurs de l'équipe. Ces derniers seront heureux d'apprendre que l'entraîneur en a aussi plein son casque de l'indiscipline de ses joueurs et qu'il est décidé à prendre les grands moyens pour régler ce problème. «Dorénavant, nous imposerons une amende aux joueurs qui écoperont de punitions que nous jugerons stupides. Et si ça ne marche pas avec les amendes, nous allons nous débarasser des joueurs qui ne veulent pas comprendre», affirme Richard Liboiron.

L'entraîneur explique que les mauvaises punitions ne nuisent pas seulement au club à cause du désavantage numérique qui s'ensuit. «Nous épuisons nos spécialistes de la défensive pendant que les autres joueurs se refroidissent sur le banc. Dans la troisième période d'un match très serré, nous en subissons les séquelles».

Ça tombe bien que les entraîneurs réagissent à l'indiscipline de leurs protégés. En effet, Pierre Bessette, le directeur général de l'équipe se proposait de rencontrer les entraîneurs à propos de cette question.

«Nous avons perdu au moins une douzaine de joutes par un point jusqu'à maintenant. N'eût été de l'indiscipline, nous aurions sans doute remporté la majorité de ces matchs, prétend M. Bessette. Il y a toujours une limite. Lors de notre séquence de sept victoires consécutives, les gars acceptaient de prendre les coups pour le bien de l'équipe. Je me demande pourquoi ils ont repris leurs mauvaises habitudes. Les entraîneurs doivent réagir. Il reste un peu plus de vingt joutes au calendrier. Ce n'est pas le temps de se laisser aller. Nous avons une équipe qui devrait logiquement se situer au haut du peloton, non à la queue».

Comme Richard Liboiron, Pierre Bessette est d'accord pour dire qu'il n'hésitera pas à avoir recours au marché des transactions pour se débarasser des éléments qui «n'accepteront pas de souffrir pour l'équipe».

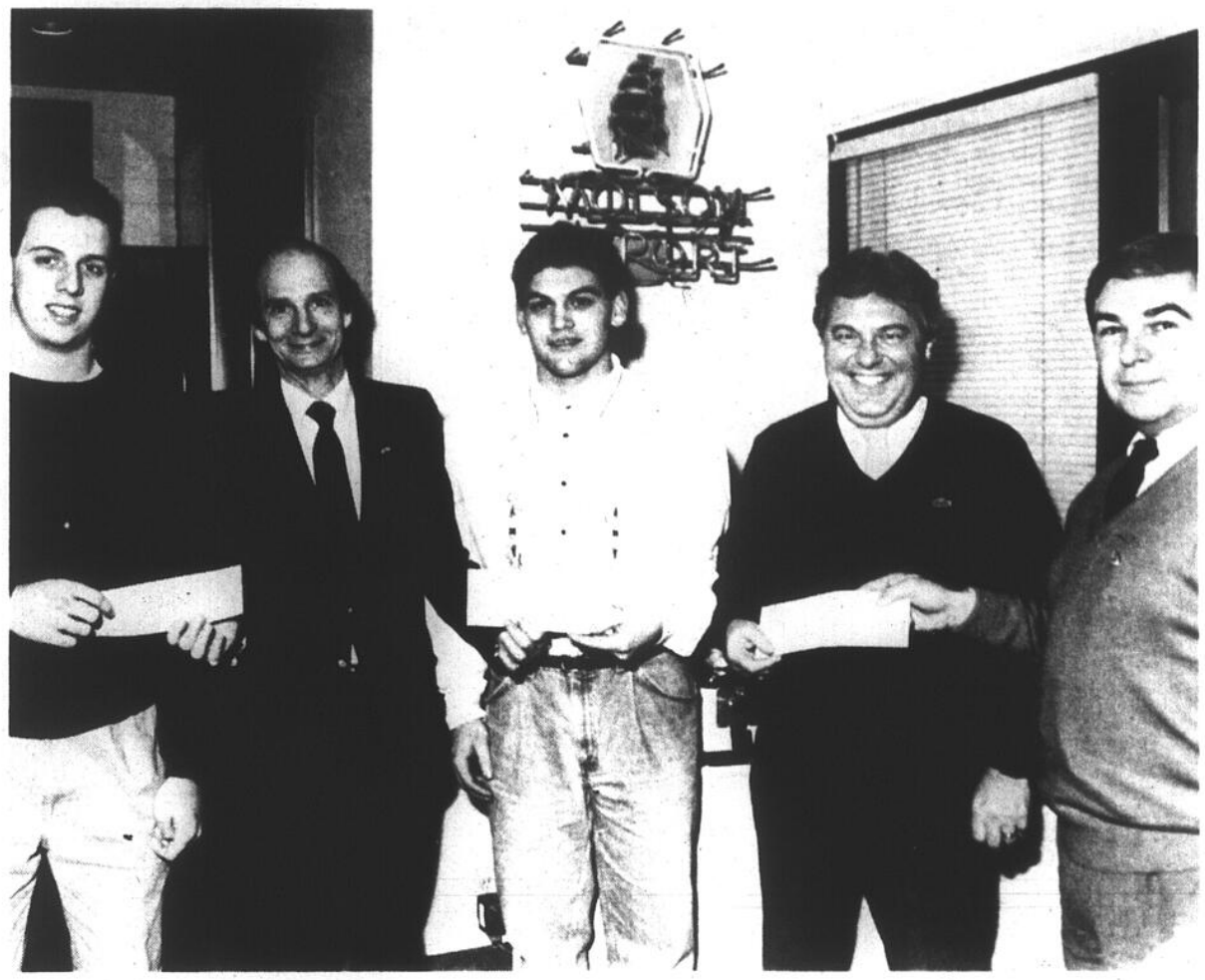

Yvan Corbin, joueur-étudiant du mois de décembre et Martin Lefebvre, meilleur joueur des Lynx en décembre, ont reçu un cadeau des mains de Normand Corbeil, le représentant du Roi de la mode masculine; pendant que Lucien Legrand, membre du conseil d'adminstration des Lynx, accepte des mains de Marcel Ménard, la contributuion de Déry Automobiles qui commandite les soupers des Lynx. (Photo jacques PAUL)

par la bande

Mercredi dernier, les Lynx en ont échappé une autre au Colisée, cette fois aux mains des Saguenéens de Chicoutimi, par la marque de 5-3. Les Lynx menaient 2-1 à l'issue des deux premières périodes. Mais ils se sont effondrés en troisième, laissant Chicoutimi compter quatre fois de suite. En troisième période, les Lynx ont semblé baisser les bras trè rapidement. «Leur troisième but était très chanceux et les gars ont semblé abandonner la partie dès ce moment», révèle Richard Liboiron que le travail de l'arbitre a mis hors de lui. Les amateurs de hockey qui assistaient au match étaient bien d'accord avec l'entraîneur des Lynx: l'arbitre a carrément manqué le bateau lors de cette partie.

***

Les Lynx n'ont pas seulement un problème d'indiscipline. Quand ils jouent à domicile, on dirait qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas quelque part entre le front et la nuque. Si les Lynx ont une mauvaise partie dans le système, ils la jouent au Colisée. «Quand, par exemple, François Leroux se prend pour Bobby Orr et que François Chaput essaie de jouer comme Cris Chelios, nous sommes dans le trouble. Le problème, c'est que les gars veulent trop en faire à domicile. Connaissant leurs limites, ils n'ont qu'à jouer au maximum de leurs possibilités et les choses se replaceront», allègue Richard Liboiron.

***

Il semblerait que Marco Morin a connu un très bon match à Saint-Hyacinthe. Voilà l'exemple d'un joueur qui a débloqué et qui continue de s'améliorer de match en match. Qui, parmi les profanes, aurait pu prédire que Marco Morin deviendrait un rouage important au sein des Lynx? L'entraîneur des Lynx explique seulement que Marco Morin est le prototype parfait du joueur de 19 ans qui veut gagner.

Selon l'entraîneur, Patrick Labrecque a aussi très bien fait, lui qui était le gardien lors des deux derniers matchs à l'extérieur. D'autre part, Jan Alston n'a pas joué au cours de la dernière période du match à Saint-Hyacinthe. M. Alston a été blessé à une main à la suite d'un violent coup de bâton. Son état de santé est évalué au jour le jour.

***

Le meilleur marqueur de la Ligue de hockey junior majeur du Québec porte les couleurs des Lynx de Saint-Jean. En effet, au cours des trois derniers matchs des siens, Patrick Lebeau a récolté rien de moins que huit points pour se hisser en tête des compteurs.

***

À Longueuil vendredi, les Lynx ont simplement fait cadeau de la victoire au Collège Français. Les Johannais menaient 4-2 à mi-chemin de la troisième période. Les Lynx venaient à peine de résister à un désavantage de deux hommes quand Kenneth MacDermid a été puni. Visiblement épuisés, les Lynx n'avaient plus d'énergie et Longueuil en a profité. Un peu plus d'une minute plus tard, le Collège Français comptait de nouveau pour annuler le pointage et forcer le surtemps. Pour ajouter l'insulte à l'injure, le Collège Français a compté le but de la victoire pendant un désavantage numérique.

Après avoir laissé la place à Marc Delorme pendant une couple de joute, Patrick Labrecque a effectué un beau retour contre le Collège Français de Longueuil et le Laser de Saint-Hyacinthe la semaine dernière. (Photo bruno PETROZZA)

***

Dimanche dernier, à Saint-Hyacinthe, les Lynx ont encore débuté le match en prenant des punitions complètement inutile. Heureusement pour eux, ils ont trouvé le moyen de compter quatre fois au premier vingt. Serait-ce l'effet des amendes? Toujours est-il que les Lynx ont été beaucoup plus disciplinés au cours des deux périodes suivantes et ils se sont sauvés avec un gain de 7-4. À noter que le Laser a compté trois de ses quatre buts en troisième période.

***

François Leroux a semblé très hésitant quand il a été défié par S. Lavallière à la fin du match qui opposait les Lynx aux Saguenéens mercredi dernier. Ce M. Lavallière est celui qui aurait administré une râclée à un des «boncers» de Laval récemment. Selon Richard Liboiron, ça n'a aucun rapport: «Premièrement, François Leroux n'a rien à prouver contre Lavallière. Deuxièmement, il faudrait savoir que François s'est blessé à la main et au poignet quand il a administré une râclée à Dave Morissette il y a une quinzaine».

***

Les Lynx ont un calendrier éprouvant cette semaine. Ils jouent demain (jeudi) à Victoriaville avant de recevoir la visite des Olympiques de Hull le lendemain. Dimanche, ce sera au tour des Lynx de visiter les Olympiques. On devrait pouvoir regarder cette joute au petit écran, à RDS, à compter de 19h30.

***

Delbert Deschambault, le maire de Saint-Jean, était le conférencier invité lors du souper mensuel des Lynx, lundi dernier. Il semblerait qu'encore une fois, l'humour du maire a ravi les convives.

Premier «vrai» revers depuis novembre

■ Les Chevaliers perdent 3-1 contre Lasalle

Les Cyclones de Lasalle se sont approchés à un seul point des Chevaliers en les battant par la marque de 3 à 1 devant leurs propres partisans la semaine dernière. Les hommes d'Yvon L'Heureux auraient pu creuser l'écart qui les séparait de Lasalle, mais la chance a abandonné les Ibervillois.

Il convient tout de même de rappeler que la dernière défaite des Chevaliers, sur la glace, date

pierre Roy

de la mi-novembre alors qu'ils avaient baissé pavillon devant ces mêmes Cyclones. De plus, les Chevaliers sont toujours en tête du classement, mais avec un maigre petit point d'avance sur le Lasalle.

Le spectacle offert par les deux équipes en fut un de qualité. Les Chevaliers ont ouvert la marque au premier tiers quand Patrick Marisseau a trompé la vigilance du gardien de Lasalle avec la complicité de Bruno Prince et de Mirko Stévanovick.

Par la suite, les Cyclones ont nivellé le pointage et se sont sauvés avec la victoire grâce à deux buts sans riposte au dernier tiers.

■ **Chances**

«Nous avons obtenu de bonnes chances de compter, mais le gardien adverse nous a fermé la porte. En plus les gars ont peut-être pris la joute un peu trop relaxe car à certain moment on cherchait le jeu parfait au lieu de tenter de marquer à tout prix», commente Yvon L'Heureux, l'entraîneur-chef des Chevaliers.

Au dernier vingt, le Junior «AA» a semblé mettre de côté sa défensive au profit de l'attaque pour ainsi offrir aux joueurs de Lasalle des opportunités de marquer qu'ils n'ont pas laissé passer. Éric Roy était d'office devant la cage des Chevaliers. Il a reçu 38 tirs alors que son opposant recevait le même nombre de lancers.

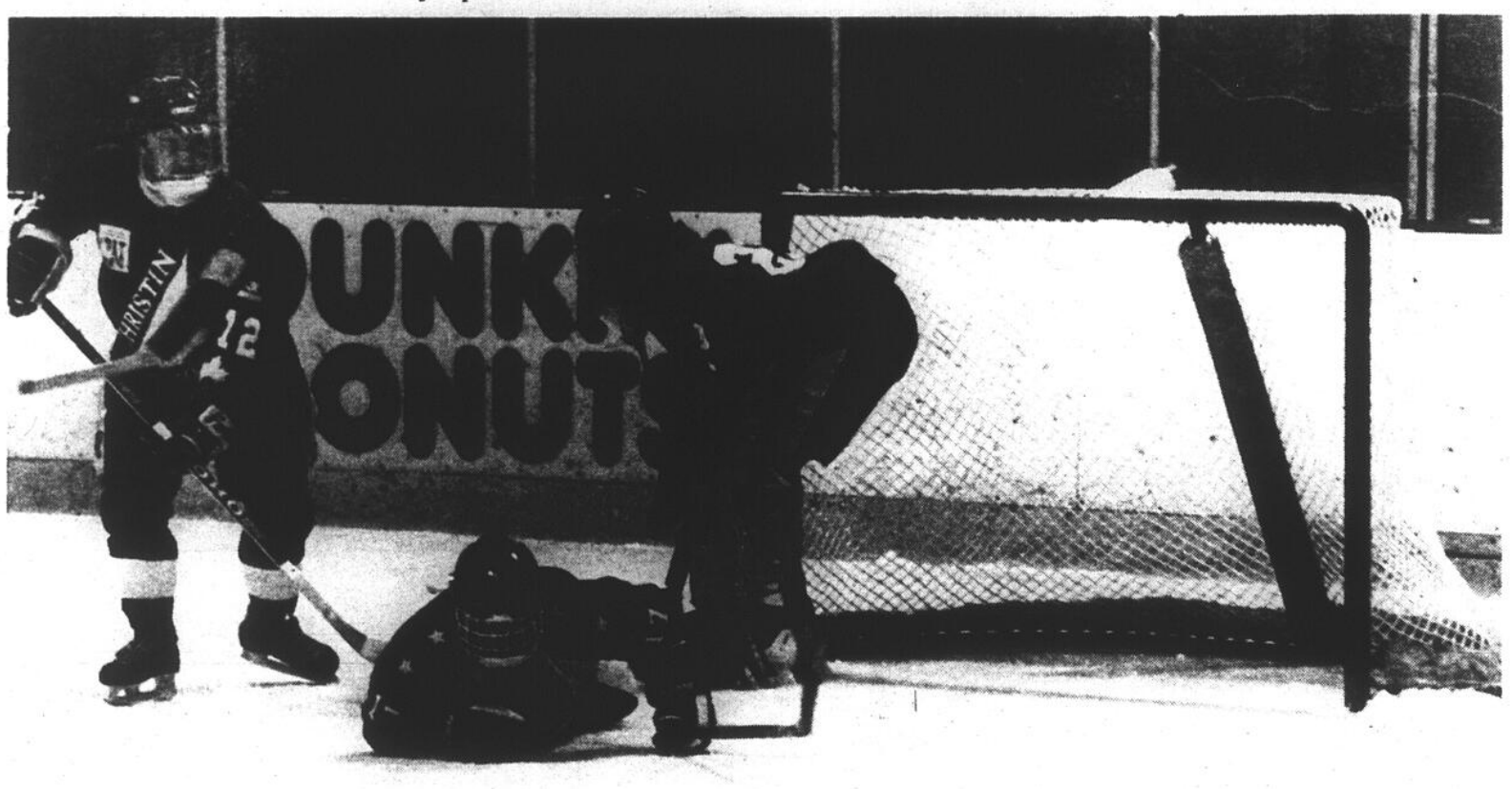

La priorité des Chevaliers d'Iberville n'est que d'un point en tête du classement de la Ligue junior AA. (Photo jacques PAUL)

dans les corridors

Les Chevaliers d'Iberville vont participer au tournoi National Junior de Pierrefonds la fin de semaine prochaine. Ce tournoi de type faux double élimination compte deux divisions qui se lisent comme suit: dans la première les formations seront les Élites de Richelieu, les Pirates de North-Shore, les Aigles de Saint-Pascal et la Fédération de l'Est. Dans l'autre division les équipes présentes seront les Étoiles de la Zone «5», les Chevaliers d'Iberville, les North Stars de Mississauga et les Hawks J.R. de Weston. On remarque que six des huit équipes participantes font partie de la Ligue junior AA de Montréal.

***

Le premier match du tournoi aura lieu le jeudi 25 janvier à 20 heures alors que les Ibervillois croiseront le fer avec les Étoiles de la Zone «5» à l'Aréna de Pierrefonds. Par la suite, selon qu'ils auront vaincu ou non les Étoiles, leurs adversaires seront les North Stars de Missisauga ou les Hawks de Weston. Cette joute sera disputée le samedi 27 janvier alors que l'heure restera à être confirmée.

***

La prochaine joute **«régulière» des Chevaliers dans la Ligue Junior «AA» aura lieu le lundi 28 janvier, alors que le Junior d'Iberville visitera le Titan de Laval, à l'aréna de Laval-Ouest dès 20h30. Puis, le mercredi 31 janvier, les Chevaliers se renderont à l'Aréna Dollards-des-Ormeaux pour y affronter les Pirates de North-Shore, toujours à 20h30.**

Du hockey amical au profit du Téléthon

■ LE CANADA FRANÇAIS contre le JOURNAL de MONTRÉAL dimanche

Les hockeyeurs du JOURNAL de MONTRÉAL n'ont qu'à bien se tenir. Roger Trahan, l'entraîneur-chef de l'équipe du CANADA FRANÇAIS, n'entend pas simplement faire le figurant dimanche prochain. Discipline et intensité seront les mots d'ordre du coach à la tête grise pour cette partie de hockey d'exhibition.

Le 28 janvier, LE CANADA FRANÇAIS joue un match de hockey amical contre les représen-

yves MALLETTE

tants du JOURNAL de MONTRÉAL au profit du Téléthon de la paralysie cérébrale. La partie débutera à 13h30, au Colisée de Saint-Jean. Les billets seront en vente à la porte, aux coûts de $3 pour les adultes et $1 pour les enfants de moins de 12 ans.

■ **Plan**

Au moment de l'entrevue, Roger Trahan mettait la dernière touche à son plan de match. De par ses fonctions au CANADA FRANÇAIS, Roger Trahan impose déjà le respect à ses joueurs. À titre de contrôleur, c'est lui qui prépare les chèques de paye...

Roger Trahan ne veut pas dévoiler sa stratégie à la veille du match. Il laisse quand même savoir que ses attaquants auront la consigne de lancer dans le haut du filet: «Tom Lapointe sera leur gardien. Comme sa portée est assez réduite à cause de sa petite taille, mes attaquants ont ordre de lancer dans la partie supérieure du filet».

Naturellement, l'entraîneur du CANADA FRANÇAIS ne demandera pas à ses joueurs d'avoir recours à la robustesse. Après tout, il s'agit d'un match amical. «J'exigerai néanmoins de l'intensité de la part de tous et chacun, peu importe l'âge avancé de certains de mes protégés», révèle M. Trahan, le sourire en coin.

■ **Équipes**

À la ligne bleue, Roger Trahan pourra compter sur Serge Lacasse, Norbert Gagnon, Raymond Perrier, Mario Piette et Gaëtan Poisson. André Messier est le gardien de but. L'attaque du CANADA FRANÇAIS sera composée de Luc Lalonde, Serge Cordeau, Luc Moreau, Gilles Lévesque, Robert Grimard, Michel Goineau, Gilles Piette, Patrice Lebeau et Rosaire Marcil.

Pour le JOURNAL de MONTRÉAL, une fraction seulement de l'équipe est connue. Gilles Vachet, Tom Lapointe, Pierre-Yvon Pelletier, François Leblond, Roger Leblond, Robert Amiot, Raymond Tardif, André et Bernard Cyr seront de l'alignement.

À noter que tous les enfants qui assisteront à la rencontre recevront un livre à colorier et que les adultes auront la chance de gagner un four micro-ondes.

L'an dernier, LE CANADA FRANÇAIS avait joué contre télévision Quatre Saisons. Cette année, c'est le JOURNAL DE MONTRÉAL qui sera de passage au Colisée de Saint-Jean.

Incroyable mais vrai!

RABAIS DE 1 000 $*

Jusqu'au 31 janvier 1990**, les concessionnaires Chrysler vous offrent **un rabais garanti de 1 000 $** sur les Dodge Caravan et Plymouth Voyager 1990. Si, au cours de l'année, Chrysler offre un rabais plus important sur ces modèles 90, vous recevrez un chèque au montant de la différence. C'est garanti!

MODÈLES 1989

COLT 100
COLT 200
2000 GTX

Jusqu'au 31 janvier 1990,** les concessionnaires Chrysler vous offrent un taux de financement de 0,0 % pour une période de 12 mois, ou de 6,9 % pour 24 mois, ou de 8,9 % pour 36 mois, ou de 9,9 % pour 48 mois, ou un rabais de 1 000 $ sur les Colt 100 et Colt 200 1989, ou 1 500 $ de rabais sur les 2000 GTX 1989.

9,9% d'interet***

8,9% d'interet

6,9% d'interet

MODÈLES 1990

SUNDANCE
SHADOW
SPIRIT
ACCLAIM
DAKOTA

De plus, jusqu'au 31 janvier 1990,** les concessionnaires Chrysler vous offrent un taux de financement de 6,9 % pour une période de 24 mois, ou de 8,9 % pour 36 mois, ou de 9,9 % pour 48 mois, ou un rabais de 500 $ sur les Plymouth Sundance, les Dodge Shadow, les Plymouth Acclaim, les Dodge Spirit et les Dodge Dakota 1990.

Passez dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Chrysler pour profiter de ces taux de financement incroyables. Rappelez-vous! Ces offres sont d'une durée limitée.

* L'offre de rabais garanti se termine le 30 septembre 1990 et ne s'applique qu'aux modèles 1990 pour les Dodge Caravan et Plymouth Voyager.

** Ces offres sont mutuellement exclusives : elles ne peuvent être combinées à aucune autre et elles s'adressent aux particuliers achetant pour leur usage personnel seulement. Pour certains modèles, les acheteurs admissibles choisissant le taux d'intérêt réduit au lieu de la remise en argent bénéficient d'un taux de 0,0 % pour une période maximale de 12 mois. Les taux sont de 6,9 % pour une période maximale de 24 mois, de 8,9 % pour une période maximale de 36 mois et de 9,9 % pour une période maximale de 48 mois. Offres conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée. Ces offres ne s'appliquent qu'à l'occasion de la vente et de la livraison chez les concessionnaires participants de Chrysler Canada Ltée et ce, du 4 décembre 1989 jusqu'à l'heure de fermeture des concessionnaires le 31 janvier 90. La livraison doit se faire à partir du stock du concessionnaire. Les véhicules loués à long terme à des particuliers ou les commandes devront être approuvées auparavant par les sociétés de crédit. Ces offres annulent toutes les offres précédentes. Taxes, préparation, immatriculation, transport et assurances en sus et à la responsabilité de l'acheteur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

*** Remises en argent offertes pour un temps limité et s'appliquant aux véhicules chaudement connus. L'achat et la livraison des véhicules en stock chez les concessionnaires participants doivent se faire du 4 décembre 1989 jusqu'à l'heure de fermeture des concessionnaires le 31 janvier 1990. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

Au tournoi de Le Gardeur, à la mi-décembre, les Voyageurs midget B de Saint-Jean n'ont concédé aucun but en six parties pour remporter les grands honneurs. (Photos jacques PAUL)

Les Voyageurs pee-wee B de Saint-Jean ont remporté à peu près tous les trophées disponibles au tournoi provincial de Saint-Hyacinthe, dont le championnat du tournoi.

Sous le signe de la bonne entente

■ Saison satisfaisante pour les Johannais au hockey intervilles «B»

Les dirigeants de la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean n'ont pas à se plaindre de la Ligue intervilles B. En général, leurs équipes

yves MALLETTE

fonctionnent relativement bien et les relations sont cordiales avec les responsables des autres villes.

À Saint-Jean, on se partage le travail à trois pour superviser les six équipes de l'intervilles. Camille Jacob, Claire Martin et Daniel Patenaude sont en effet les gouverneurs de Saint-Jean au sein de l'intervilles.

■ Deux novices

Les Johannais sont représentés dans toutes les catégories: novice, pee-wee, atome, bantam et midget. Saint-Jean a même deux équipes novice au sein de l'intervilles B, une exigence des autres villes.

«Considérant qu'il n'y a pas de deux lettres dans la catégorie novice, les responsables des autres villes ont exigé que nous formions deux équipes novice pour que nous ne soyions pas trop forts étant donné notre bassin de joueurs», explique Camille Jacob. Claire Martin poursuit en révélant que Saint-Jean a accepté de former deux équipes dans le novice à la condition de ne pas être restreint par un nombre minimum de joueurs de première année dans cette catégorie.

■ Rendement

Dans l'ensemble, les performances des équipes de Saint-Jean sont satisfaisantes dans la «ligue B». S'il n'y a pas d'équipe en première position, la majorité ne sont pas loin. Seul l'atome traîne un peu de la patte, révèle Claire Martin.

Les Voyageurs de la catégorie atome sont dirigés par Yves Jacques, Yves Leclerc et Jean Grimard. Les gouverneurs du B mentionnent que l'équipe est formée de pas moins de 11 joueurs de première année, ce qui explique bien des choses. L'atome évolue de plus contre des formations puissantes dont une en particulier aligne trois ou quatre joueurs qui seraient de calibre pour le deux lettres.

Dans la catégorie novice, Saint-Jean est représentée par les Voyageurs et les Patriotes. Les Patriotes sont dirigés par Donald Blouin, assisté de Gilbert Poupart et Clément Turgeon tandis que les Voyageurs ont Jean Lamoureux comme entraîneur-chef. M. Lamoureux est assisté de Claude Salva et Camille Jacob. Les responsables de la ligue doivent sans doute se dire qu'ils avaient raison d'exiger que Saint-Jean soit représentée par deux équipes. En effet, les Johannais se maintiennent dans les trois premières positions du classement.

Dans la catégorie pee-wee, les choses vont assez bien pour Saint-Jean. Les Voyageurs, qui enrôlent sept joueurs de première année, occupent la deuxième place du classement. Ils ont seulement quatre défaite, mais la méthode SCORE leur a joué des tours. Le pee-wee évolue sous la direction de Roger Dufort qui est assisté de Michel Bourassa et Pierre Martin.

Dans la catégorie bantam, les Voyageurs occupent la deuxième position du classement et talonnent l'équipe de première place. «C'est une équipe bien dirigée au sein de laquelle règne la bonne entente», souligne Claire Martin. L'entraîneur-chef des Voyageurs du bantam est Daniel Patenaude qui est secondé par Steve Lefebvre et Michel Pinsonneault.

Enfin, dans la catégorie midget, les choses allaient très bien jusqu'à la période des Fêtes. Depuis, ils éprouvent certaine difficultés ayant glissé de la deuxième position à la quatrième place. Le midget est dirigé par Danny Belle qui est assisté de Marcel Jacques et Richard Beaudin.

Deux championnats

Jusqu'à maintenant, au hockey «B», deux équipes de Saint-Jean ont remporté des tournois importants. Les Voyageurs du midget ont gagné le tournoi de Le Gardeur et les Voyageurs du pee-wee ont été couronnés champions du tournoi de Saint-Hyacinthe.

■ Blanchissages

Au tournoi de Le Gardeur, les Voyageurs du midget ont accompli un exploit. En effet, en six parties, les Jonannais n'ont concédé aucun but à leurs adversaires. Il va sans dire que Mario St-Onge, le gardien de but des Voyageurs, a mérité le titre de meilleur cerbère à l'issu du tournoi.

Quant aux Voyageurs du pee-wee, ils ont remporté le tournoi de Saint-Hyacinthe il y a une quinzaine. En cinq joutes, ils ont réalisé deux blanchissages et gagné trois fois en surtemps. À noter que Marc Desjardins, un défenseur, a compté le but victorieux à deux reprises en supplémentaire. Les Voyageurs ont à peu près tout raflé à Saint-Hyacinthe. Outre le championnat, ils ont remporté le trophée remis à l'équipe la plus disciplinée. Maxime Parizeau a remporté le titre de meilleur gardien de but du tournoi et Jessy Duval s'est avéré le meilleur compteur du tournoi.

NISSAN
OFFRE SPÉCIALE DE
COUPAL & BRASSARD AUTO INC.
GRATIS!
INSPECTION EN 20 POINTS*
VIDANGE D'HUILE ET FILTRE À HUILE 16.95
exception des vehicules dieselis
avec ce spécial vous avez droit à
1 GALLON LAVE-VITRE GRATUIT
Ce spécial est valide du 15 janvier au 15 mars 1990
COMPREND
1. Câbles et connexions de la batterie 2. Force du liquide de refroidissement 3. Durites du radiateur 4. Tuyaux flexibles de la chaufferette 5. Niveaux d'huile 6. Niveau des liquides 7. Tout l'eclairage exterieur 8. Filtre a carburant 9. Filtre a air 10. Tringlerie de la direction 11. Joints de cardan et d'arbre de transmission 12. Suspension avant et arriere 13. Amortisseurs 14. Pneus 15. Courroies 16. Freins 17. Soupape R G C 18. Lames des essuie-glace 19. Et nous allons faire un essai routier
INSPECTION GRATUITE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
20. La verification du systeme d echappement comprend
● Tous les tuyaux d echappement ● Les collecteurs d echappement ● Les joints et les colliers ● Les sangles de support ● Les brides ecrous et boulons ● Le silencieux ● Le convertisseur catalytique
*Non accepte comme attestation des normes de securite du gouvernement
Utilisez le meilleur
PIÈCES D'ORIGINE NISSAN
Garanti 1 an ou 20,000 km
ÇA C'EST UNE BONNE AFFAIRE! CHEZ COUPAL & BRASSARD AUTO INC.
CONCESSIONNAIRES NISSAN
COUPAL & BRASSARD Auto Inc. NISSAN
127, Route 104
St-Athanase d'Iberville 347-5593
genial et humain

Semaine chargée pour les Patriotes

Les Patriotes ont eu du pain sur la planche cette semaine. Outre les tournois qui se poursuivent un peu partout, la saison régulière a repris de plus belle pour les pee-wee BB, les bantam BB et les midget AA. Pour ce qui est de la saison régulière, le bilan donne deux victoires, une défaite. Du côté des tournois, les résultats donnent trois victoires et trois défaites.

yves DÉSOURDY

La dernière semaine en fut une fertile en émotions. De belles performances et d'autres moins reluisantes ont été à la source des deux victoires et de la défaite enregistrées au niveau du calendrier régulier.

■ Blanchissage

Vendredi dernier, les Patriotes midget AA ont pris la mesure des Élites du Richelieu par la marque de 3 à 0. L'autre belle performance de la semaine revient aux bantam BB qui tirait de l'arrière 3 à 1 contre la formation des Mille Îles pour revenir et l'emporter par le pointage de 4 à 3. Samedi au Colisée, les pee-wee BB se sont fait jouer un mauvais tour par les Étoiles de Champlain. Les Johannais se sont assis sur une priorité de 2 à 0 pour finalement se faire damer le pion en perdant 3 à 2.

À noter qu'au moment d'écrire ces lignes, il n'y avait aucun résultat disponible au sujet des matchs des pee-wee BB et bantam BB disputés au Colisée dimanche dernier et ce, dans le cadre de la saison régulière.

■ Tournois

En fin de semaine, les atome BB entreprenaient le tournoi de Saint-Hilaire en se frottant aux Élites du Richelieu. Ces derniers ont finalement remporté une victoire de 3 à 2. Samedi, les porte-couleurs de la région croisaient le fer avec la formation des Mille Îles. Les atome d'ici ont remporté de 3 à 2 et ce, en prolongation. Alain Charbonneau a eu son mot à dire dans cette victoire puisqu'il a inscrit le deuxième but des siens et celui de la victoire. La prochaine joute des atome BB à ce tournoi aura lieu demain. Pour ce qui est des atome AA inscrits également à ce tournoi, aucun résultat n'était disponible.

Les pee-pee AA étaient quant à eux, au tournoi de Longueuil durant le week-end. Les Patriotes ont pris la mesure de la Rive Nord 5 à 3 dans le premier match. Finalement, les bantam AA disputaient la victoire au tournoi de Trois-Rivières. Les Patriotes sont revenus à Saint-Jean avec leur petit bonheur, puisqu'ils ont perdu leur première partie, gagné leur deuxième, avant de s'incliner à leur troisième match.

Une note positive: Kevin Bourque a accompli du bon travail dans la Mauricie. Il a en effet marqué deux buts dans la première joute, pour ensuite en marquer deux autres dans la seconde partie.

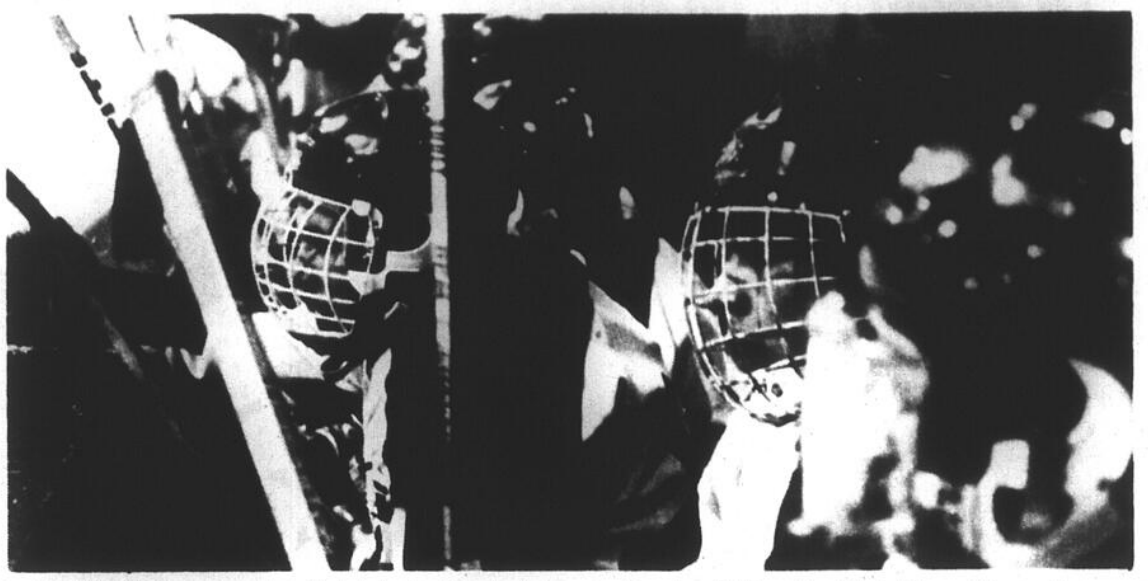

Vendredi dernier, les Patriotes midget AA ont réalisé un coup de pinceau en gagnant 3 à 0 contre les Elites du Richelieu. (Photo jacques PAUL)

Soirée Chasse et Pêche Molson

Le mardi 6 février 1990 à 19h30
Centre Saint-Luc
191, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
Gagnez une des trois (3) paires de billets
(Valeur $6.50 du billet)
(Gracieuseté: Maurice Giroux, le Club Lions Saint-Luc et LE CANADA FRANÇAIS))

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi, 24 janvier 1990 à 17 heures.

Les Chevaliers à Iberville

Étoiles «5» à Iberville
Le dimanche, 4 février 1990 à 19h30
Gagnez un des deux laissez-passer pour 2 personnes.
(Gracieuseté LE CANADA FRANÇAIS et les Chevaliers d'Iberville).

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi 31 janvier 1990 à 17 heures. Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

Vous pouvez nous faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Xe ou venir les porter au journal.

SUPER-VENTE

COMPAREZ ET ÉPARGNEZ

VÊTEMENTS

PANTALONS RACER 50% DE RÉDUCTION

CHANDAILS COL ROULÉ Achetez-en 2 et obtenez le moins cher à 50% DE RÉDUCTION

GILETS DE SKI
LAINE 20% DE RÉDUCTION
COTON OUATÉ 40% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE DE SKI HOMMES ET FEMMES 20% à 50% DE RÉDUCTION

MANTEAUX (JACKETS) DE SKI 30% DE RÉDUCTION

SALOPETTES DE SKI 50% DE RÉDUCTION

VÊTEMENTS DE SKI DE FOND 20% DE RÉDUCTION

ÉQUIPEMENTS

Ski

VÖLKL	Zebra	Rég. 525$	SPÉCIAL 349.99
	RENTIGER-R	Rég. 635$	SPÉCIAL 449.99
BLIZZARD	V-20		SPÉCIAL 329.95
KASTLE	PX NATIONAL TEAM		SPÉCIAL 349.99
	CERAMIC - SYNERGY		SPÉCIAL 299.99
	ACTION		SPÉCIAL 325$

BOTTES DE SKI
NORDICA NO 955 VENTE 225$
RAICHLE FLEX COMP VENTE 325$
DYNAFIT 3 F TEAM VENTE 274.99

FIXATIONS
TYROLIA 480
MARKER M 36
VENTE 89.99

N.B.: AUCUN ESCOMPTE SUR PRODUITS K-WAY

VISA

Podium SPORTS MARTIN INC.

Chèques personnels

532, boul. du Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 348-7373 348-6288

Il ne manque que les spectateurs

■ Le calendrier du tournoi bantam est prêt

Les organisateurs du tournoi national bantam de Saint-Jean n'attendent que les spectateurs. En effet, tout est prêt pour la 24e édition du tournoi. La liste des équipes est complétée, le calendrier des parties est au point, les foyers d'hébergement sont presque tous trouvés. On souhaite seulement que les amateurs de hockey soient nombreux pendant le tournoi.

Depuis que le tournoi bantam johannais mise plus sur la qualité que

yves MALLETTE

sur la quantité, le calibre des équipes en présence n'a jamais fait défaut. C'est plutôt le nombre des spectateurs qui a déçu lors des cinq dernières éditions du tournoi. «Maintenant que le tournoi est connu comme une activité qui regroupe plusieurs des meilleures équipes de hockey bantam au Canada, nous espérons que les amateurs de hockey seront plus nombreux à encourager les jeunes, que ce soit à l'aréna ou au Colisée», souhaite Claude Clouâtre, le président du tournoi.

■ Équipes

Les 1er, 2 et 3 février, les joutes se dérouleront simultanément à l'aréna municipal et au Colisée de Saint-Jean. Le dimanche 4 février, les demi-finales de conférence, dans le AA, et les finales B, BB et AA se dérouleront toutes au Colisée.

Les équipes proviennent du Québec, de l'Ontario, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Écosse, de la Colombie Britannique et de l'Île du Prince Édouard. Les 14 équipes AA inscrites au tournoi sont réparties dans les conférences Agropur et Caisses Desjardins qui regroupent les divisions Hôtel Roussillon, Liqueur Régal, Eau B7 et Robert Sport. Dans le AA, on retrouve les équipes suivantes: Antigonish Bulldogs, Sénateurs de Laval, Leafs de Verdun, Cascades de Beauport, Sherwood Parkdale, Sélects du Nord, Barons de Cumberland, Express Rive-Sud, Caps de Frédéricton, Norois de Montréal, Ambassadeurs de Gatineau, Burnaby, Citoyens de Lanaudière et les Patriotes du Haut-Richelieu.

Dans la catégorie BB, il y a deux divisions de quatre équipes. Dans la division LE CANADA FRANÇAIS, il y a les Toros 87, Caisse Populaire de Thetford Mines, Sélects du Nord et les Dynamos du Saguenay Lac Saint-Jean. Dans la division Rôtisseries Saint-Hubert, les équipes sont Les Patriotes du Haut-Richelieu, les Épaulards de Charlesbourg, les Olympiques de Repantigny et l'Association sportive 83.

Enfin, la catégorie B mettra aux prises les Draveurs de Gatineau, le Sainte-Foy 2, les Voyageurs de Saint-Jean et les Chevaliers de Saint-Constant.

Est-ce que les équipes de la région célébreront encore cette année à l'issue des finales du tournoi bantam de Saint-Jean? C'est ce que nous saurons le dimanche 4 février. (Photo jacques PAUL)

Les Chevaliers à Iberville

Pointe-aux-Trembles à Iberville
Le mardi, 13 février 1990, à 20h30
Gagnez un des quatre laissez-passer pour 2 personnes.
(Gracieuseté LE CANADA FRANÇAIS et les Chevaliers d'Iberville).

Nom .....

Adresse .....

Code postal .....

Telephone .....

Attribution des prix le mercredi 7 février 1990 à 17 heures. Pour être eligibles les coupons-reponses devront nous parvenir avant cette date

Vous pouvez nous faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Xe ou venir les porter au journal.

Tout litige quant à l'attribution de ces prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Par ailleurs, comme le stipulent les règlements de la loterie, «la personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent pas participer à ce concours.

Les Lynx à Saint-Jean

Granby vs Lynx
Le mercredi, 7 février 1990 à 19h30
Gagnez deux paires de billets
(Valeur $6.00 du billet)
(Gracieusete LE CANADA FRANCAIS)

Nom .....

Adresse .....

Code postal .....

Telephone .....

Attribution des prix: le mercredi, 31 janvier 1990 à 17 heures.
Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

Vous pouvez nous faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6X3 ou venir les porter au journal.

Tout litige quant à l'attribution de ces prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Par ailleurs, comme le stipulent les règlements de la loterie, «la personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent pas participer à ce concours.

Les gagnants seront avisés par téléphone et pourront venir réclamer leur prix au secrétariat de la rédaction durant les heures ouvrables.

Vous pouvez venir consulter les règlements des concours au secrétariat du journal aux mêmes heures.

Présence de Gilles Vachet Tom Lapointe Robert Amiot et Pierre-Yvon Pelletier

LE DIMANCHE 28 JANVIER 1990
PARTIE AMICALE DE Hockey

LE CANADA FRANÇAIS VS le journal de montreal
Le no 1 des quotidiens français d'Amérique

AU COLISÉE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
DÈS 13 H 30

Tous les profits seront versés au Téléthon de la Paralysie Cérébrale

TIRAGE D'UN FOUR À MICRO-ONDES
Gracieuseté du magasin Sears

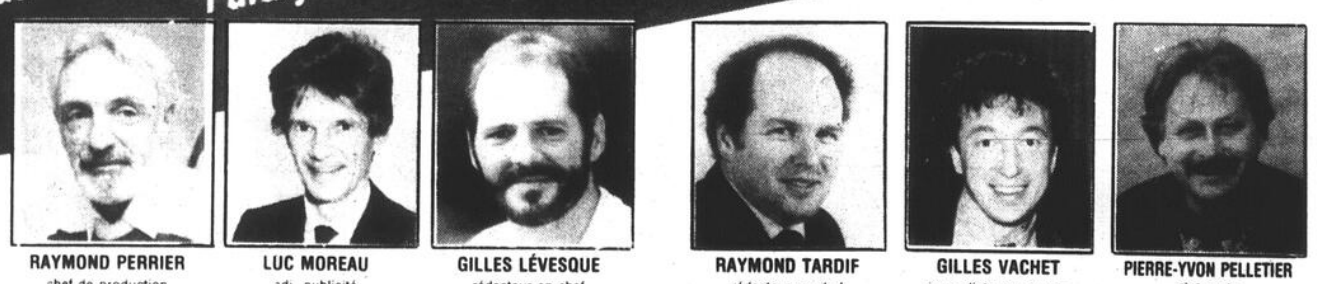

RAYMOND PERRIER — chef de production, doyen de l'équipe
LUC MOREAU — adj. publicité, organisateur
GILLES LÉVESQUE — rédacteur en chef, organisateur
RAYMOND TARDIF — rédacteur en chef, Journal de Montréal
GILLES VACHET — journaliste aux sports, Journal de Montréal
PIERRE-YVON PELLETIER — photographe, Journal de Montréal, doyen de l'équipe
LUC LALONDE — conseiller en publicité
PATRICE LEBEAU — caméraman
TOM LAPOINTE — chroniqueur sportif, Journal de Montréal
ROBERT AMIOT — statisticien

BILLETS EN VENTE AU COLISÉE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 346-1796

ADMISSION:
Adultes: 3$
Enfants: 1$
(moins de 12 ans)

Laurentide

Un cahier à colorier sera remis à tous les enfants

SEARS

Le tournoi de hockey pee-wee commence jeudi

Tout est prêt pour le 17e tournoi provincial de hockey pee-wee d'Iberville qui commencera jeudi, pour se

yves MALLETTE

terminer le dimanche 4 février. Le tournoi commence le 25 janvier, mais c'est vendredi soir que l'ouverture officielle se fera alors que dans la catégorie BB, les Patriotes du Haut-Richelieu joueront contre les Seigneurs des Mille Îles.

Dans l'organisation, tout se déroule aussi comme prévu. C'est du moins ce qu'affirme Michel Samson, un membre du comité organisateur. Rappelons qu'un total de 44 équipes sont inscrites au tournoi ibervillois. De ce nombre, il y a quatre équipes BB, quatre équipes CC, 4 A, 16 B et 16 C.

Hélène Bergeron, la présidente du tournoi, souhaite la bienvenue à tous les amateurs de hockey de la région. On peut encourager les équipes pee-wee en achetant une passe de tournoi au coût de $5 ou un billet pour la journée au coût de $2. Tous les profits du tournoi pee-wee d'Iberville sont versés dans les coffres de la Ligue de hockey mineur d'Iberville. L'horaire complet du tournoi apparaît dans cette page.

Hélène Bergeron, la présidente du 17e tournoi provincial pee-wee d'Iberville invite les amateurs de hockey de la région à encourager les jeunes joueurs pendant le tournoi.

L'horaire du tournoi

■ Le jeudi 25 janvier 1990

1	18h00	(C)	Barons St-Hubert	vs Canadiens Chambly
2	19h15	(C)	Jardins du Québec	vs Whalers Montréal
3	20h30	(C)	Capitals de Bedford	vs Renard Iberville

■ Le vendredi 26 janvier 1990

4	17h45	(B)	Greenfield Park	vs Chevaliers Iberville
5	19h15	(BB)	Seigneurs Mille Îles	vs Patriotes H.-Richelieu
6	20h30	(A)	Falcons Kirkland	vs N.-Dame de l'As. Mtl

■ Le samedi 27 janvier 1990

7	08h00	(C)	Voyageurs St-Hubert	vs Malards Iberville
8	09h15	(C)	Bruins Chambly	vs Panthères Ste-Julie
9	10h30	(C)	North Star Varennes	vs Éperviers Iberville
10	11h45	(C)	Flammes La Prairie	vs Mustang Iberville
11	13h00	(C)	Les 4 As Châteauguay	vs Cowansville
12	14h15	(B)	Chevaliers St-Constant	vs Canadiens Granby
13	15h30	(B)	Élans St-Michel	vs Éperviers Granby
14	16h45	(B)	Rapides Lachine	vs Copains Ste-Martine
15	18h00	(B)	Boisbriand	vs Éclairs Granby
16	19h15	(B)	Braves Ahuntsic	vs As Beaujeu
17	20h30	(CC)	Flammes Montréal Est	vs West Island Royal

■ Le dimanche 28 janvier 1990

18	08h00	(C)	Gagnant 1	vs Gagnant 3
19	09h15	(C)	Gagnant 2	vs Gagnant 7
20	10h30	(C)	Gagnant 8	vs Gagnant 10
21	11h45	(C)	Gagnant 9	vs Gagnant 11
22	13h00	(B)	Jets Louiseville	vs Pyros Fleurimont
23	14h15	(B)	Perdant 4	vs Gagnant 12
24	15h30	(B)	Perdant 12	vs Gagnant 4
25	16h45	(B)	Perdant 13	vs Gagnant 14
26	18h00	(B)	Perdant 14	vs Gagnant 13
27	19h15	(B)	Perdant 15	vs Gagnant 16
28	20h30	(B)	Perdant 16	vs Gagnant 15

■ Le mardi 30 janvier 1990

29	18h00	(C)	Gagnant 18	vs Gagnant 20
30	19h15	(B)	Gagnant 23	vs Gagnant 25
31	20h30	(B)	Gagnant 24	vs Gagnant 26

■ Le mercredi 31 janvier 1990

32	18h00	(C)	Gagnant 19	vs Gagnant 21
33	19h15	(B)	Gagnant 27	vs Gagnant 28
34	20h30	(BB)	Étoiles du St-Laurent	vs Ass. 83 Montréal

DERY automobile

VOITURES D'OCCASION

À Saint-Jean c'est...

la place

Toutes nos voitures sont reconditionnées dans nos ateliers

Garanties prolongées disponibles

87 Toyota pick-up 4x4
boîte F 5000, excellente condition

86 Chevrolet Cavalier
2 portes, automatique, servofreins, servodirection, 50 000 km

86 Ford Aerostar
5 places, automatique, excellente condition, V-6

85 Tercel
3 portes, manuel, très bonne condition

86 Chevrolet Van
1/2 tonne, 305, automatique, bonne condition

85 Plymouth Voyageur
automatique, 5 passagers, bas millage original

86 Pontiac Sunbird
4 portes, automatique, servofreins, servodirection, bas millage

84 Corolla LE
automatique, toit ouvrant, comme neuf

Saint-Jean
359-9000
Montréal
871-3817

LA QUALITÉ TOYOTA
DERY automobile
1055, boul. du Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

TAUX D'INTÉRÊT
6,9%
SUR MODÈLES ÉLIGIBLES
OU
RABAIS JUSQU'À 1500$
Jusqu'au 31 janvier 1990 seulement

ST-JEAN
PLYMOUTH CHRYSLER

390, RUE LABERGE,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
348-7366

Heures d'ouverture de notre service après-vente:
Lundi et mardi:
7 h 30 à 20 h
Mercredi et jeudi:
7 h 30 à 17 h 30
Vendredi:
7 h 30 à 16 h 30

Objectif atteint au patinthon de Beaujeu

C'est samedi dernier à l'aréna de Napierville, qu'avait lieu le patinthon annuel du hockey mineur de Beaujeu. Les organisateurs ont réussi à atteindre leur objectif de $25,000 grâce à une journée bien remplie en activités et en émotions.

Dans la joute hors concours clôturant le patinthon, pour une deuxième année consécutive, les

dominic GRÉGOIRE

Etoiles de Napierville remportèrent une victoire de 6 à 3 face à l'équipe de CJMS. Michel Beaudry et Gilles Proulx étaient de la partie pour l'équipe de la radio. À première vue, ceux-ci semblent se débrouiller de bien meilleure façon devant un micro que lors d'une mise en jeu.

Le pointage n'indique cependant pas tout à fait l'allure du match, le jeu était passablement serré. Sans une excellente performance du gardien napiervillois peut-être que la partie aurait eu une toute autre allure. Juste auparavant, la famille Béchard décrocha la coupe Président aux mains de la famille Grégoire. Après un bon début des Grégoire, leurs adversaires y allèrent de cinq buts sans riposte pour l'emporter par la marque de 7 à 5.

Les jeunes joueurs de hockey la région de Napierville n'ont pas patiné pour rien en fin de semaine dernière. (Photos jean-luc LEBRUN)

■ Déception

La déception majeure des organisateurs était l'absence d'une foule importante dans l'enceinte napiervilloise. Selon Maurice Tremblay, le président du patinthon, il devra y avoir de l'innovation l'an prochain pour y attirer des spectateurs en plus grand nombre. Plusieurs jeunes hockeyeurs ne participent pas autant que voulu à cet événement. Une amélioration à ce chapitre est imminente pour un plus vif succès.

Il est probable que l'an prochain, certaines confrontations aient lieu entre les jeunes. Un peu comme les compétitions des joueurs étoiles de la LNH samedi dernier à Pittsburgh, ce sera un bon moyen pour faire participer les jeunes eux qui aiment se mesurer face à leurs compatriotes.

Même si il n'y avait pas foule dans l'aréna, la population est quand même très généreuse vis-à-vis la cause du HMB. MM. Mario Béchard et Normand Poissant, respectivement président et gérant du Centre Sportif Louis-Cyr, sont très heureux de voir que les affaires de leurs plus gros clients vont bon train et que les gens participent amplement pour aider financièrement nos futurs vedettes.

■ Généreux

Grâce au porte-à-porte, les jeunes ont amassé près de $6,400 et les commerces, organismes de charité et clubs sociaux locaux ont donné plus de $18,600 pour compléter l'objectif de $25,000. Plus de 40 bénévoles ont vu au bon fonctionnement de la journée et M. Tremblay les remercie beaucoup. «Que faire sans valeureux bénévoles, si importants dans ces causes pour la jeunesse.»

Le prochain événement d'importance qui aura lieu à Napierville, sera le tournoi annuel des familles. Regroupées dans trois catégories, près de 20 familles se disputeront les honneurs. Ces joutes sont très fortes en émotion et tous sont prêts à tout pour sauver l'honneur familial. Soyez-y!

À Winnipeg!

Ça y est! L'Ibervillois Stéphane Beauregard a fait son entrée dans la Ligue nationale de hockey. Lundi dernier, les Jets de Winnipeg ont échangé le gardien Daniel Berthiaume aux North Stars du Minnesota. Pour le remplacer, les Jets ont rappelé Stéphane Beauregard, l'ex-gardien étoile des Castors de Saint-Jean. Au moment de son rappel, l'Ibervillois était le meilleur gardien de la Ligue internationale avec une fiche de 20 victoires, 8 défaites et 3 nulles.

Dès son rappel, Beauregard a pris le chemin de Washington où les Jets jouaient hier soir. Il se dirigera ensuite à Philadelphie jeudi, à Saint-Louis samedi et au Minnesota lundi prochain. Stéphane Beauregard ne se plaindra certainement pas de ces nombreux voyages avec les Jets, lui qui vient de réaliser le rêve de sa vie.

TOUS LES MODÈLES HYUNDAI 89 AU PRIX DE VOTRE OFFRE

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

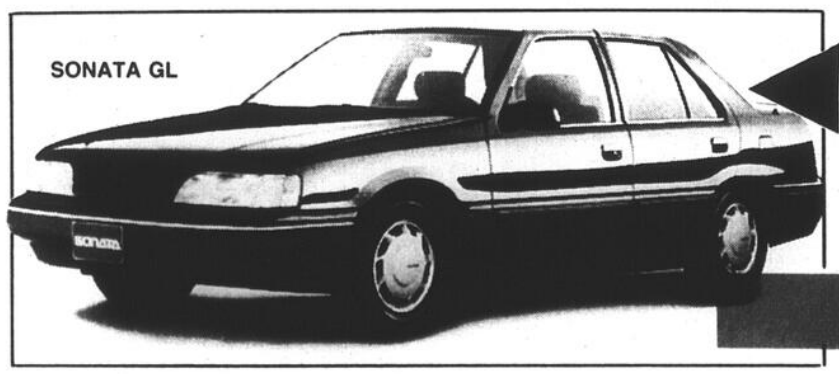

SONATA GL, GLS
Manuel
OU
automatique
à partir de votre offre

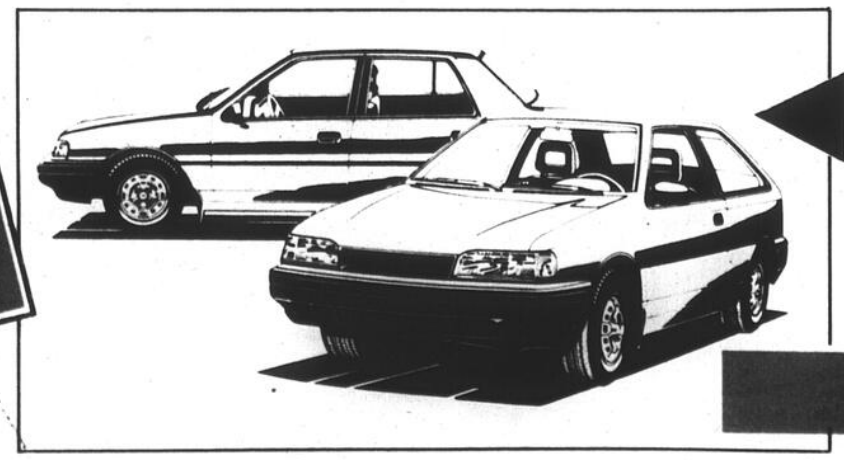

EXCEL
L, CX, CXL
Manuel
OU
automatique
à partir de votre offre

359, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu 348-6816
représentants
Denis St-Pierre — Roch Lauzier

HYUNDAI
CLOGINOR ST-JEAN

Le patinage artistique est une des dix disciplines à l'affiche des 38e Jeux régionaux de la Rive-Sud. Les clubs de patinage artistique de la région devraient y déléguer de nombreux représentants. (Photo jacques PAUL)

FÉLICITATIONS

Dans le cadre du concours organisé par le concessionnaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, **Saint-Jean Plymouth Chrysler,** en collaboration avec le **Supermarché Laplante** d'Iberville, voici les gagnants du tirage effectué durant la période des fêtes.
Nos heureux gagnants se sont mérités chacun un panier d'épicerie d'une valeur de 125$

De gauche à droite **Pierre Desautels,** directeur des ventes chez **Saint-Jean Plymouth Chrysler, M. Roland Goyette,** gagnant, **Mme Jeannette Bessette,** gagnante, et **Germain Laplante,** propriétaire du **Supermarché Laplante,** n'apparaissant pas sur la photo **Mme Marie D'Amour,** gagnante

(Publicité)

Aux Jeux régionaux

C'est vendredi dernier qu'ont débuté les 38e Jeux du Québec régionaux de la Rive-Sud qui se dérouleront jusqu'au 17 février, dans une dizaine de municipalités. Les responsables du Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud espèrent que les activités rejoindront 1,700 participants.

Dix disciplines et deux activités d'accompagnement sont au programme

yves MALLETTE

de ces finales régionales. Deux sports prendront l'affiche dans le Haut-Richelieu. La nage synchronisée sera présentée à la polyvalente Euclide-Théberge, à Marieville, le samedi 27 janvier. D'autre part, le volley-ball, c'est presque une tradition, se jouera de nouveau à la polyvalente de Marcel-Landry sous la direction de Christian Morin. Les finales de volley-ball se joueront le mercredi 17 février.

■ Disciplines

Outre le volley et la nage synchronisée, huit autres disciplines sont au programme de la finale régionale. Le badminton se jouera à Saint-Hubert les 10 et 11 février, à la polyvalente Parent. Il y aura des joutes de basketball à la polyvalente Mont-Bruno le 28 janvier et à l'école Guillaume-Vignal, à Brossard, les 10 et 11 février. Les haltérophiles ont rendez-vous à l'école Sainte-Claire de Brossard le 27 janvier tandis que les fondeurs se rencontreront le 4 février, à la base de plein air de Longueuil.

Les compétitions de tennis de table se dérouleront à l'école Tournesol de Brossard, le 3 février, et la ringuette se jouait à l'aréna Jean-Rougeau de Saint-Basile-le-Grand en fin de semaine dernière. Les compétitions de patinage de vitesse se tiendront le 1er février à l'aréna de Sainte-Julie et les rencontres de patinage artistique sont prévues les 27 et 28 janvier à l'aréna Louis-Philippe-Dalpé de Varennes.

Les Chevaliers à Iberville

Laroste à Iberville
Le mardi, 6 février 1990 à 20h30
Gagnez un des deux laissez-passer pour 2 personnes.
(Gracieuseté LE CANADA FRANÇAIS et les Chevaliers d'Iberville).

Nom: .....

Adresse: .....

.....

Code postal: .....

Téléphone: .....

Attribution des prix: le mercredi 31 janvier 1990 à 17 heures. Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

Vous pouvez nous faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6Xe ou venir les porter au journal.

Tout litige quant à l'attribution de ces prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Par ailleurs, comme le stipulent les règlements de la loterie, «la personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent pas participer à ce concours.

DERNIÈRE CHANCE

Pour nous, l'argent c'est rien!

Comptant: 0$ Versement: 0$ Intérêt: 0$

Rien de plus! Rien de moins! Et rien que quelque temps, chez votre concessionnaire Nissan.

Vous avez bien compris: pour les premiers trois mois, nous ne voulons absolument rien, que ce soit pour la nouvelle Stanza de 138 chevaux, la fiable Sentra, le solide Costaud ou la sportive (et pratique) Axxess.

Vous ne payez rien pendant trois mois à partir de la date d'achat: ni comptant, ni intérêt, ni versement. Rien!

Voilà tout! On peut dire qu'après les fêtes, c'est un petit rien qui tombe bien! Alors passez chez votre concessionnaire Nissan avant le 31 janvier 1990. Et dépêchez-vous avant qu'il ne reste plus rien!

NISSAN

génial...et humain

EN PLUS:

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT

8,9% 24 mois **9,9%** 36 mois **10,9%** 48 mois **11,9%** 60 mois

SUR TOUS LES PICK-UP 1990
maintenant équipés avec un moteur 4 cyl., 2,4 injection, 12 valves, 138 chevaux.

COUPAL & BRASSARD Auto Inc. NISSAN
127, Route 104
St-Athanase d'Iberville 347-5593
génial et humain

ENTRE

DEUX LIGNES

yves MALLETTE

Au moins 198 morts

■ Un avion comptant 145 passagers s'est écrasé sur un cimetière de Terre-Neuve. Les autorités de l'endroit viennent d'annoncer qu'ils ont découvert 198 cadavres et que les recherches se poursuivent toujours... Cette blague, racontée par Bernard Boisvert lors de la dernière joute des Lynx au Colisée, prouve que derrière l'austérité d'un cadre municipal, il y a quelquefois un humoriste qui se cache.

A propos, il n'y avait pas grand'chose d'autre à faire que de raconter des blagues, lors du dernier match des Lynx à Saint-Jean. C'était à peu près la seule façon de ne pas s'endormir. Même l'arbitre sommeillait...

Congés à l'eau

■ Des congés pédagogiques sont prévus le 1er et le 2 février. Les congés ne sont pas à l'eau, mais les petits monstres (et les grands) en vacances pourront passer quelques heures à l'eau. En effet, le Service des loisirs et parcs de Saint-Jean annonce un horaire spécial pour les bains publics à la piscine Marie-Rivier. Les jeudi et vendredi 1 et 2 février il y aura une période de bain libre de 13 à 16 heures. Rappelons que le port du casque de bain est obligatoire pour tous dans cette piscine.

Tournoi de ballon sur glace

■ Un tournoi de ballon sur glace sans contact se déroulera à la Base des forces canadiennes de Saint-Jean du 9 au 11 février. Il s'agit d'un tournoi à la ronde au cours duquel chaque équipe est assurée de jouer trois parties. Les organisateurs acceptent 16 équipes masculines et 8. équipes féminines au coût de $200 par équipe. Un total de $2,400 sera remis en bourses aux meilleurs. Pour être accepté dans ce tournoi, les 24 premières équipes qui paieront leur cotisation auront la priorité. Pour s'inscrire ou obtenir des informations plus détaillées: 358-7270 ou 358-7263.

Sous le soleil grâce au CNHR

■ La main de la Chance a carressé L'Acadie en fin de semaine dernière. Les noms de trois détenteurs de billets de cette municipalité ont été tirés au hasard lors de la dernière tranche du concours Nage-O-Soleil du Club de natation du Haut-Richelieu. Mario Lussier a gagné un voyage d'une semaine (valeur de $2,500) en Guadeloupe tandis que Robert et Rolande Brault ont gagné un voyage d'une semaine aussi, mais à Puerto Valarta (valeur de $1,900). Décidément, ils n'ont vraiment rien laissé pour les autres, les gens de L'Acadie. En effet, le couple Suzanne et Denis Benoit, de L'Acadie aussi, a remporté le prix de consolation, un montant de $100.

Les responsables du CNHR préparent un autre concours Nage-O-Soleil. Ce genre de loto-voyages est la principale activité de financement de ce club sportif. Seulement 325 billets d'une valeur de quelque $150 chacun sont vendus. La valeur totale des voyages qui sont offerts s'élève à $25,000.

Déclaration fracassante

■ On sait que cette année, il n'y a pas de AA au tournoi d'Iberville. Les Patriotes AA du Haut-Richelieu, qui comptent quelques Ibervillois dans leurs rangs, n'auront donc pas la chance de se faire valoir, en tournoi, dans leur région. Les Patriotes envisageaient de s'inscrire au tournoi d'Iberville. Mais quand ils ont appris qu'il n'y avait pas de AA au tournoi ibervillois, il était trop tard pour s'inscrire à un autre tournoi. Pas étonnant d'apprendre que les hockeyeurs pee-wee AA de la région ont été frustrés de lire que les dirigeants du tournoi d'Iberville préféraient «voir des équipes de calibre inférieur offrir un bon spectacle que deux équipes AA qui viendront au Palladium pour faire une parade de mode»...

Morin agrandit

■ Jean Morin, propriétaire du club de golf Les Légendes de Saint-Luc aggrandi la bâtisse qui sert de «club house» sur son terrain de golf. M. Morin, qui est aussi président de l'Association des pros du Québec, s'inquiète par ailleurs du drôle d'hiver que nous connaissons. C'est qu'à l'automne, on a semé «à la grandeur». Jean Morin craint que les froids intenses de décembre suivis des pluies de janvier endommagent les racines.

De Ladurantaye à Cowansville

■ Parlant de golf, notons que Fernand De Ladurantaye travaille maintenant au Club de golf de Cowansville. M. De Ladurantaye a été gérant général du Club de golf de Napierville pendant les dix dernières années. Il occupera les mêmes fonctions à Cowansville. C'est André Béland qui remplace Fernand De Ladurantaye à Napierville.

Défaite au hand-ball

■ Dimanche dernier, l'équipe masculine de hand-ball junior AAA du Haut-Richelieu a essuyé une défaite de 22-19 à Sherbrooke, contre Sherbrooke. Mais Alain Gaucher, l'entraîneur, continue à voir des progrès au sein de son équipe.

Selon Sidney Svorcsek, un des dirigeants de l'équipe, M. Gaucher à noté une amélioration de son offensive qui a bien contrôlé le ballon. À la demie, les Géants du Haut-Richelieu menaient d'ailleurs 12-11. À l'attaque, Francis Bélanger a connu un autre beau match avec huit buts. Alain Lévesque et Dany Bessette ont aussi connu une bonne journée avec respectivement cinq et trois buts. À la défensive, Sidney Svorcsek rapporte que Stéphane Bouchard et Jean-François Poirier, le gardien de but, ont connu une bonne performance.

Clinique d'arbitres

■ Parlant de hand-ball, les intéressés sont priés de noter qu'il y aura une clinique d'arbitrage de hand-ball de niveau I le 3 février, de 9 à 16 heures, à la polyvalente Mgr Euclide-Théberge de Marieville. Informations: Sidney Svorcsek 876-1500 (jour) ou 460-2849 (après 18 heures).

Retrouvailles

Les Débrouillards «50» se sont retrouvés samedi dernier, l'instant d'une photo. En effet, pour souligner le lancement du Livre des records Guinness, les joueurs qui épaulaient Gilles Pinard et Jean Lachapelle quand ils ont établi leur marque étaient invités à célébrer le lancement du livre samedi dernier à la librairie Claude-Payette où les joueurs et la direction du Défi 24 heures ont été accueillis par Nicole Phaneuf, la directrice de la librairie.

En feuilletant des albums-souvenirs de photos éloquentes croquées pendant le 24 heures de balle molle, certains avaient le sourire en coin en pensant qu'ils ont déjà vieilli de deux ans depuis l'événement. Ces derniers peuvent se consoler en regardant leur coach qui, lui, a vieilli de deux ans... pendant l'événement. (Photo jean-luc LEBRUN)

TABLEAUX INDICATEURS

HOCKEY

Ligue junior majeur du Québec

JEUDI 25 JANVIER
St-Jean vs Victoriaville
VENDREDI 26 JANVIER
Hull vs Saint-Jean
DIMANCHE 28 JANVIER
Saint-Jean vs Hull
MERCREDI 31 JANVIER
Saint-Hyacinthe vs Saint-Jean

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	47	29	18	0	239	187	58
Longueuil	45	27	18	0	189	161	54
Hull	46	24	17	5	207	177	53
St-Hyacinthe	46	24	19	3	192	204	51
Shawinigan	47	25	21	1	209	176	51
Victoriaville	45	24	19	2	187	152	50
St-Jean	47	23	21	3	200	199	49
Laval	49	23	24	2	237	198	48
Chicoutimi	48	22	24	2	186	221	46
Granby	48	14	33	1	151	241	29
Drummondville	48	13	34	1	185	266	27

Les compteurs	B	A	Pts
P. Lebeau, St-Jean	45	65	110
S. Larouche, T.-Rivières	45	61	106
M. St-Amour, T-Rivières	39	63	102
S. Cadieux, Shawinigan	44	52	96
A. McKim, Hull	49	41	90
S. Chartrand, Drummondville	47	40	87
J. Alston, St-Jean	37	48	85
P. Willett, Longueuil	33	48	81
P. Sévigny, St-Hyacinthe	30	50	80
S. Fleury, Longueuil	29	51	80

Ligue junior AA de Montréal

DIMANCHE 21 JANVIER
P.A.T. 2 Richelieu 7
Étoiles 13 Ahuntsic 2
St-Pascal 3 Loroste 6
Iberville 1 LaSalle 3
North Shore 5 Beloeil 3
N.-D. Assomption 4 Laval 6
LUNDI 22 JANVIER
Féd. de l'Est vs Richelieu (à P.-Laporte, 20h)
Étoiles vs North Shore (à D.D.-Ormeaux, 20h30)
MARDI 23 JANVIER
LaSalle vs Beloeil (à A.-St-Laurent, 20h)
Loroste vs Ahuntsic (à H.-Morenz, 20h30)
Féd. de l'Est vs Iberville (à Iberville, 20h30)
N.D.-Assomption vs P.A.T. (à R.-Gilbert 1, 20h30)
MERCREDI 24 JANVIER
LaSalle vs N.-D.-Assomption (à Préfontaine, 20h)
Beloeil vs St-Pascal (à Confédération, 20h30)
P.A.T. vs Étoiles (à l'Oly. de La Prairie, 20h30)

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Iberville	28	19	6	3	161	62	41
LaSalle	28	18	6	4	135	100	40
Richelieu	30	18	8	4	148	97	40
North Shore	29	18	9	2	140	92	38
Étoiles	29	17	10	2	164	134	36
Beloeil	28	14	12	2	141	112	30
N.D.-Ass.	28	11	14	3	108	136	25
Laval	29	11	15	3	128	152	25
P.A.T.	28	11	15	2	134	118	24
Féd. de l'Est	25	10	12	3	121	128	23
Loroste	29	9	17	3	119	155	21
St-Pascal	30	8	21	1	114	166	17
Ahuntsic	29	5	24	6	78	239	10

Ligue de hockey mineur St-Jean-sur-Richelieu

Classement des équipes
PEE-WEE C

Noms	PJ	P1	P2	P3	P	Tot
North Stars	3	4	6	3	6	19
Whalers	4	3	5	6	5	19
Devils	3	5	3	3	4	15
Castors	2	2	3	2	2	9
Flyers	3	2	1	3	0	6
Bruins	3	2	0	1	0	5

ATOME C

Nom	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
Oilers	17	10	6	1	51	40	83
Canucks	17	10	7	0	58	47	74
Canadiens	16	9	7	0	59	49	73
North Stars	16	10	5	1	44	33	70
Flyers	16	5	11	0	35	53	47
Pingouins	16	5	11	0	36	61	46

Ligue Sénior Saint-Jean

Résultat du 20 janvier 1990
Coupal & Brassard 6 - Légion 79 3
Bar du Parc 9 - Bar le Ritz 5

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Bar Le Ritz	16	13	2	1	144	83	27
Bar du Parc	16	9	6	1	91	103	19
Coupal & Brassard	16	7	7	1	82	93	16
Légion 79	16	0	14	2	64	104	2

Les 12 meilleurs compteurs

	PJ	B	A	Tot.	Pun.

Joutes à venir
Samedi le 27 janvier 90 à 21h30
Bar le Ritz vs Légion 79, Colisée
Coupal & Brassard vs Bar le Parc, Palladium

B.G.G.L.N.H. Labatt

Division Adams	Pts	Pos
Buffalo	688	5
Boston	366	7
Hartford	362	8
Montréal	335	15
Québec	311	19
Division Patrick		
Rangers	379	2
Washington	367	6
Islanders	353	10
Philadelphie	352	11
New-Jersey	335	15
Pitsburg	287	21
Division Norris		
St-Louis	373	3
Minnessota	356	9
Détroit	341	13
Chicago	333	17
Toronto	315	18
Division Smythe		
Los Angeles	395	1
Edmonton	369	4
Winnipeg	344	12
Calgary	338	14
Vancouver	309	20

Ligue Directeur gérants O'Keefe

Nom	Pts
P. Sarrazin, Whalers	396
J. Fredette, Black Hawks	365
S. Roy, Red Wings	352
R. Perron, Bruins	349
R. Martin, Oilers	348
R. Bessette, Capitals	344
M. Sévigny, Blues	344
S. Hébert, Sabres	337
B. Roy, Pingouins	333
C. Bombardier, Flames	333
F. Brault, Jets	332
M. Dugas, Canucks	306
G. Parent, Devils	303
M. Hamel, Rangers	301
J. Hamel, Kings	298
E. Roy, Canadiens	279
L. Séguin, Flyers	268
C. Duteau, Maple Leafs	249
R. Goulet, Nordiques	204

Ligue des gérants généraux Molson

Semaine du 17 janvier 1990
Position

Yvon Godin (Hrt)	452
Fernand Tougas (Cal)	449
Luc Papineau (Bos)	437
Pierre Parent (Buf)	431
Guy Charette (Was)	421
Denis Lanciault (Mtl)	420
Pierre Dussault (Chi)	420
Serge Larivière (L.A.)	408
Robert Rémillard (Edm)	399
Michel Gélineau (Pit)	398
Claude Charbonneau (Min)	393

Ligue des directeurs gérants «Budweiser»

Classement du 16 janvier

L. Lamontagne, N.J.	415
J. Guillette, Edm.	381
S. Coache, Min.	373
P. Larivière, Hart.	366
G. Robert, Bos.	352
P. Sibio, Buf.	347
C. Grégoire, Tor.	337
R. Quinton, Qué.	330
R. Dubuc, St-Louis	327
A. Canieau, Ptts.	312
D. Champagne, Mont.	310
C. Lapierre, Los Ang.	308
S. Guillette, Phil.	303
L. Mercier, Ran.	301
S. Benoit, Dét.	280
M. Demers, Wash.	275
P. Gamache, Van.	263
G. Paquette, Chic.	232
C. Lefebvre, Cal.	202

BILLARD

Féminine O'Keefe Molson

Position des équipes

	Pts
Ritz	200
Med	190
Méridien	168
Blitz	152

	PJ	PG	PP	Moy
H. Vachon	50	33	17	660
F. Gilbert	54	34	20	629
M. Fréchette	50	31	19	620
L. St-Laurent	64	39	25	609
A. Tremblay	53	32	21	603
S. Fréchette	58	34	24	586
M. Gosselin	54	31	17	574
F. Tremblay	61	35	26	573
G. Goyette	51	29	22	568
A. Bellock	51	28	23	549
L. Bélisle	65	31	34	476
J. Boivin	31	14	17	451
C. Yockell	55	24	31	436
H. Tougas	55	22	33	400
D. Valley	30	12	18	400
A. Beaudin	56	22	34	392
M. Bisaillon	60	22	38	366
M. Gilbert	43	15	28	348
L. Bélanger	42	12	30	285
S. Crevier	33	5	28	151

Ligue du mardi

Billard Richelieu

Peint. Cosmos	407
Rest. Hervé	314
Bar le Step	279
Rest. L'Ombrelle	269
Moyenne	
Y. Beauvais	791
M. Trudeau	688
M. Dalphond	681
Y. Benjamin	624
P. Horwick	609
Y. MOnast	557
D. Deserres	532
A. Girvun	521

Mercredi

Le 19 janvier 90

Club Billard Richelieu	269
Bar Salon le Ritz	242
Bar le Méridien	238
Bar du Rail	237
Bar de la Montée	216
Bar du Parc	212
Bar St-Jacques	211
Bistro Barlu	177
10 meilleures moyennes	
A. Benoit, CBR	722
P. Duteau, B.L.M.	705
D. Grenier, C.B.R.	700
G. Ouellette, C.B.R.	667
B. Gagné, B.D.R.	638
M. Jobin, B.D.L.M.	636
G. Bouchard, B.D.P.	627
J. Samson, CBR	625
D. Lizotte, B.D.R.	615
M. Boucher, B.S.J.	614

HOCKEY BALLE

O'Keefe

	PJ	G	P	N	BL	BP	BC	Pts
Kings, (Boutique Mise au Point)	12	10	2	0	2	106	33	20
Devils (Auberge Nationale) (La Bagatelle)	11	8	2	1	1	63	24	17
Rangers (Chalet Suisse)	12	8	3	1	1	94	43	17
Whalers (Pointe aux Cafés)	12	6	5	1	1	58	60	13
Canadiens (Taverne des Sports)	11	3	7	1	1	60	68	7
Flyers (Chalet Suisse)	11	2	8	1	1	29	80	5
Canucks (Formica)	11	0	10	1	0	19	119	1

Classement des gardiens

Noms	PJ	BC	Moy.
Meilleurs compteurs	B	A	Pts
Michel Landriault, Kings		21 25	46
Sylvain Benjamin, Rangers		13 26	39
Guy Surprenant, Kings		18 20	38
Robert Barbeau, Canadiens		19 17	36
Marco Payant, Kings		17 19	36
Robin Aubry, Kings		16 20	36
Steven Roy, Rangers		15 21	36
Yves Larivière, Whalers		13 20	33
Jacques Pendleton, Rangers		11 22	33
Marco Lachance, Kings		10 17	27
Donald Boudreau, Rangers		8 18	26
Antonio Melo, Rangers		14 11	25
Daniel Gélinas, Canadiens		8 17	25
Daniel Maillet, Rangers		11 13	24
Daniel Guay, Devils		9 11	20

Résultats de la semaine
Lundi
Kings 19 - Canucks 0
Rangers 5 - Whalers 1

Mardi
Kings 6 - Flyers 1
Devils 8 - Canadiens 1

TENNIS

Tennis junior Sport-Maximum

Semaine du 13 janvier
Ligue A
Érablière au Sous-Bois

	Pts	Cla
A. Lapointe	12	1
P. Leclair	12	1
B. Théorêt	10	3
F. Daoud	6	4
P. Cyr	5	5
P. Pilote	5	5
A. Picotte	5	5
P. Desilets	3	8
E. Martin	3	8
G. Guertin	1	10

Ligue B
Canadian Tire

B. Richard	12	1
P. Sareault	12	1
A. Cattaneo	9	3
D. Vanslette	8	4
M. Picotte	7	5
A. Lamontagne	5	6
E. Sevigny	5	6
C. Giroux	5	6
M.J. Théorêt	4	9
J.F. Coupal	3	10

Ligue C
Hôtel Vallée des Forts

L.P. Dubois	12	1
M.A. Théberge	10	2
F. Pelchat	10	2
J.S. Verge	8	4
F. Geoffroy	7	5
T. Nguyen	7	5
J.P. Boudrias	5	7
P. Beaudoin	4	8
D. Bienvenue	4	8
A. Robert	3	10

Ligue D
Chaus. Pierre Roy

A. Beaudoin	12	1
L. Jacob	12	1
I. Jacob	10	3
F. Rondeau	9	4
P.A. Poitevin	7	5
C. Poitevin	5	6
J.C. Lanciault	5	6
E. Lefebvre	4	8
V.A. Côté	3	9
P. Farmer	0	10

Ligue E
Groupe Tremca

S. Leclair	10	1
A. Rochefort	10	1
C. Choquette	8	3
N. Farmer	8	3
S. Stever	8	3
M.H. Faucher	7	6
A. Joubert	6	7
A. Duhamel	4	8
V. Boulos	4	8
J. Pilote	4	8

Ligue F

F. Picard	10	1
M.J. Gélinas	8	2
J. St-Mleux	8	2
M. Surprenant	6	4
S. Côté	6	4
M. Gendron	4	6
P. Picard	4	6
B. Brosseau	2	8

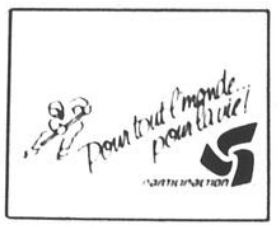

Belle et surtout... Subaru.

La loyale de Subaru est arrivée
Venez en faire l'essai

LA NOUVELLE SUBARU LEGACY

La Subaru des années quatre-vingt-dix demeure une Subaru, car elle est construite comme une Subaru et que son prix est celui d'une Subaru.
C'est ça l'héritage de Subaru

L'écurie Subaru se déchaîne!

GARAGE LEHOUX & SIMARD ENR.
450, rue Jacques-Cartier sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-6555 ou 347-6517
Pierre Fortin, représentant, 346-7380 - rés. - Gérard Lehoux, propriétaire

TABLEAUX INDICATEURS

DARDS

Ligue de dards Inter-Club (1989)

Statistique individuel

	PJ	PG	PP	Moy
J. Gélinas	2	2	0	10000
R. Barron	11	10	1	9091
S. Fredette	10	9	1	9000
D. Lizotte	9	7	2	7778
B. Sturrock	11	8	3	7273
B. Murday	6	4	2	6667
P. Poissant	8	5	3	6250
B. Desmeules	5	3	2	6000
M. Flibotte	11	6	5	5455
J. Palardy	8	3	5	3750
S. Martel	8	3	4	3750
A. Barrière	9	3	6	3333
J. Paquet	3	1	2	3333
P. Crépeau	10	3	7	3000
S. Lortie	8	2	6	2500
M.A. Gobeil	5	1	4	2000

Haut Score (+140)

Alain Barrière	180
Ron Barron	180
Pierre Crépeau	140
Mario Flibotte	140
Stéphane Fredette	140
Denis Lizotte	140
Jean Palardy	140
Bruce Sturrock	140

Haute Finition (100+)

Bruce Sturrock	112

Classement des équipes

Deuxième série

Légion

St-Jean	30	25	5	8333
Ritz	30	15	15	5000
Club Iberville	30	14	16	4667
Cognac	30	6	24	2000

Cumulatif

Légion

St-Jean	66	54	12	8182
Ritz	66	29	37	4394
Club Iberville	60	23	37	3833
Cognac	60	20	40	3333

Résultat du 15 janvier

Ritz 2 vs Club Iberville 4

Légion St-Jean 6 Le Cognac 0

QUILLES

Ligue Âge d'Or Sabrevois

Position des équipes

Roger	68
Huguette	68
Lina	56
Françoise	54
Edouard	54
Hélène	50
Madeleine	50
Rita	48

Moyennes de la saison

Huguette Monier	126
Maurice Lapointe	121

Triple de la semaine

Huguette Monier	394
Roger Dumesnil	357

Simple de la semaine

Rita Perreault	160
Ernest Bergeron	160

Auberge National Labatt Dry

Semaine du 20 janvier 90

Classement

	PG	PP	Tot
A. Brodeur	42	18	36807
S. Lapointe	38	22	36942
P. Brassard	31	28	37086
M. Demers	28	32	36208
G. Boudreau	22	38	36277
S. Raymond	18	41	36656

No. 1

P. Brassard	7131	48	148
R. Lapointe	7432	51	145
S. Brassard	5453	42	129
R. Lapointe	6715	48	139

No. 2

M. Demers	7019	45	155
B. Lavallée	2069	15	137
P. Sibio	7970	51	156
L. Lafrenière	6371	42	151

No. 3

G. Boudreau	6826	45	151
M. Gagnon	6338	48	132
R. St-Gelais	6256	45	139
R. Brodeur	7129	51	139

No. 4

D. Pelletier	5552	36	154
M. Boudreau	6174	39	158
S. Raymond	6735	45	149
C. Lapierre	6811	48	141

No. 5

S. Lapointe	8965	51	175
J. Gagné	7560	51	148
C. Lapointe	6768	48	141
R. Bouchard	7520	51	147

No. 6

A. Brodeur	6548	45	145
N. Beauvais	8218	51	161
M. Brodeur	5758	45	127
Y. Bernier	7390	51	144

Substituts

L. Lamothe	1623	12	135
J. Lapointe	1303	9	144
L. St-Cyr	3975	36	110
L. Quintin	2647	18	147
M. Fournier	938	6	156
M. Raymond	380	3	126

Plus haut triple

Michel Boudreau	636
Sylvain Lapointe	605
Normand Beauvais	541

Plus haut simple

Michel Boudreau	241
Robert Bouchard	228
Denis Pelletier	224

Plus hautes moyennes

Sylvain Lapointe	175
Normand Beauvais	161
Michel Boudreau	158

Chevaliers O'Keefe

DIVISION MILLER

Pierre Perras Pompes	67
Obonsoin R-Lapierre	66
Paul Lefort	
Radiateur	61
Naturivac M.P.D.	58

Simple semaine

Marguerite Renaud	189

Triple semaine

Marguerite Renaud	487

Simple saison

Louise Dextraze	223

Triple saison

Rachel Corbin	549

Moyenne saison

Nicole Bolduc	157

DIVISION COORS

Chez Mickey	62
Chez Ti-Mé	57
Rest. Le Normand	55
Ozite	52

Simple semaine

Réal Godin	232

Triple semaine

Richard Bolduc	549

Simple saison

L.G. Bouchard	239

Triple saison

Gérald Savoie	603

Moyenne saison

Richard Bolduc	176

Commercial O'Keefe

Position des équipes

Bar L'Ultra A		
J.G. Larochelle	55	121
L. Surprenant	57	72
M. Amyot	48	108
J. Dulude	48	99
D. Rousseau	42	90
J.M. Provost	48	93
Rest. Le Normand		
L. Bessette	3	64
G. Larochelle	3	62
D. Houle	57	139
R. Viens	54	124
M. Lessard	18	70
M. Hébert		99
IGS Olco		
Jacques-Cartier S		
T. Savard	54	136
J. Leblanc	48	111
J. Lemieux	57	90
D. Ménard	45	88
R. Quesnel	54	95
Dummy	0	100
Station Irving Iberville		
J. Martel	42	107
N. Houle	57	92
M. Gervais	57	111
J. Beauregard	54	120
C. Vanier	42	101
J. Gervais	51	100
Taverne Cartier A		
G. Barton	45	98
T. Bessette	54	83
S. Pearson	54	92
C. Perrier	39	96
C. Manny	6	90
G. Manny	6 913	
Père du Sous-Marin		
F. Duquette	36	73
S. Martel	37	78
F. Labell	39	90
S. Dupere	41	108
Linda	9	83
D. Sabatino	49	131
Bar L'Ultra B		
C. Turcotte	57	109
S. Allard	48	114
L. Thomas	41	109
G. Gauthier	54	95
R. Boudreault	24	149
M. Perron	48	98
Taverne Cartier B		
C. Farella	57	102
R. Barron	57	139
M. Roy	54	81
G. Marcil	24	99
Y. Dallaire	27	116
M. Guay	17	103
Classement		
IGS Olco		80
Bar L'Ultra B		78
Taverne Cartier B		74
Station Irving		66
Rest. Le Normand		64
Bar L'Ultra A		61
Père du Sous-Marin		61
Taverne Cartier A		56

Plus haute moyenne

R. Boudreault		149
T. Savard		137

Plus haut triple

D. Sabatino		507
T. Savard		533

Plus haut double

D. Houle		357
T. Savard		393

Plus haut simple

R. Viens		209
T. Savard		227

Ligue Âge d'Or du Vendredi

Semaine du 12 janvier
Position des équipes
Triple de la semaine

Noëlla Lehoux	403
Hubert Tardif	413

Triple de la saison

Gaby Berger	501
Marcellin Massé	510

Simple de la semaine

Bertha Carrier	143
Noëlla Lehoux	143
Jos Poissant	170

Simple de la saison

Gaby Berger	217
Jacques Doucet	218

Ligue Féminine C.A.S.A. St-Eugène

Semaine du 10 janvier
Position des équipes

Bertha	82	62	31486
Jeanne	82	62	31279
Jeannine	74	70	30716
Claudette	73	71	30504
Françoise	70	74	31711
Joan	70	74	30454
Rita Po.	67	77	30298
Rita Pi	58	86	30053

Simple de la semaine

Jeanne de Senneville	175

Triple de la semaine

Jeanne de Senneville	418

Simple de la saison

Rita Pineau	192

Triple de la saison

Jeanne de Senneville	418

Moyenne de la saison

Jeanne de Senneville	118

Ligue Mixte Labatt

Semaine du 16 janvier 90
Position des équipes

Lucille	92	44	37969
Patrice	81	55	36224
Louise	80	56	37064
Gilles	72	64	34291
Noëlla	68	68	31797
Huguette	66	70	34014
Jules	66	70	33660
Denis	62	74	33850
Yves	51	85	32474
Serge	42	94	30035

Moyenne de la saison

Louise Lord	145
Patrice Trahan	161

Triple de la semaine

Louise Lord	425
Patrice Trahan	483

Triple de la saison

Lucille Thibault	534
Patrice Trahan	611

Simple de la semaine

Linda Trahan	192
Gilles L'Écuyer	186

Simple de la saison

Lucille Thibault	206
Charles Charron	234

Ligue Mixte O'Keefe

Semaine du 15 janvier
Position des équipes

Pierre	86	42	33229
Léopold	78	50	31516
Gérard	76	52	32486
Thérèse	72	56	29789
Claude	66	62	35264
André	66	62	32369
Martin	58	70	31242
Gérardine	54	74	27486
Lisette	50	78	26145
Jean-Paul	34	94	28511

Moyenne de la saison

Claire Payant	122
Diane Gadoury	122
Pierre Brodeur	145

Triple de la semaine

Diane Gadoury	372
Jacques Michaud	472

Triple de la saison

Monique St-Laurent	439
Martin Pluk	526

Simple de la semaine

Ghislaine Raymond	159
Jacques Michaud	199

Simple de la saison

Anita Girouard	188
Claude Raymond	230

Ligue Féminine O'Keefe

Semaine du 10 janvier
Position des équipes

Lorraine	86	42	32365
Anita	86	42	30829
Louise	68	60	29352
Jeannine	68	60	28982
Carmen	61	67	28989
Lucille	58	70	30402
Claire	58	70	28902
Lynda	58	70	28833
Suzanne	50	78	29179
Francine	47	81	29562

Triple de la semaine

Anita Girouard	459

Triple de la saison

Lorraine Dextraze	576

Simple de la semaine

Thérèse Dostie	191

Simple de la saison

Thérèse Dostie	231

Moyenne de la saison

Thérèse Dostie	154

Ligue Industrielle O'Keefe

Semaine du 12 janvier
Position des équipes

Jean	82	46	30587
Gaby	71	57	32742
Réal	68	60	32850
Jean-Louis	68	60	32621
Gérard	66	62	26337
Arthur	60	68	34604
Alain	57	71	36071
Manuel	57	71	32383
Marc	56	72	33454
Raymond	55	73	35014

Moyenne de la saison

Gaétane Tremblay	133
André Paquette	169

Triple de la semaine

Anita Girouard	413
Charles Charron	474

Triple de la saison

Anita Girouard	488
André Paquette	614

Simple de la semaine

Anita Girouard	163
Gaby Raymond	179

Simple de la saison

Gaétane Tremblay	218
André Paquette	246

Ligue Mixte Légion Royale

Semaine du 11 janvier
Position des équipes

Charles	92	36	36091
Yola	81	47	29364
Lynn	77	51	30602
Francine	75	53	30693
Thomas	74	54	29730
Émile	62	66	30960
Claude	46	82	25696
Pierrette	45	83	30068
André	44	84	29177
Gilles	44	84	25810

Moyenne de la saison

Anita Girouard	123
Charles Charron	161

Triple de la semaine

Noëlla Lehoux	394
Charles Charron	482

Triple de la saison

Anita Girouard	469
Charles Charron	575

Simple de la semaine

Lynn Pelletier	163
Charles Charron	186

Simple de la saison

Rachel Beaudoin	203
Charles Charron	226

Ligue Mixte 3 fois 20 Volontaires

Semaine du 15 janvier
Position des équipes

Cécile	78	50	29338
Anita	72	56	31244
Béatrice	69	59	29746
Suzanne	65	63	30414
Barrière	64	64	29371
Jeanne	62	66	32024
Omer	62	66	30534
Jacques	58	70	28217
Simone	56	72	29982
Germaine	54	74	28323

Moyenne de la saison

Thérèse Pomerleau	120
Jean-Paul Michaud	143

Triple de la semaine

Lucille Thibault	489
Adrien Quintin	446

Triple de la saison

Lucille Thibault	489
Irenée Parent	515

Simple de la semaine

Lucille Thibault	178
Rodolphe Thibodeau	192

Simple de la saison

Thérèse Pomerleau	194
Marcel Dupont	205

Ligue Bonne Entente

Semaine du 16 janvier
Position des équipes

Jacqueline	82	46	28273
Alice	78	50	28244
Denise	72	56	28600
Léa	70	58	29459
Claire	68	60	27822
Suzanne	64	64	27841
Nicole	62	66	27529
Jeanne	52	76	27885
Doris	46	82	28425
Gaby	46	82	27669

Moyenne de la saison

Léa Lévesque	119
Gaby Berger	119

Triple de la semaine

Gisèle Bçlanger	384

Triple de la saison

Sarah Cutler	460

Simple de la semaine

Denise Boutin	160

Simple de la saison

Georgette Couture	191

Ligue Industrielle N.D.A.

Classement

AMRI Cons.	211	41	41353
Tav. des Sports	203	59	42407
Chez Mickey's	162	64	40511
Artisan RF	150	76	39585
C.N.D.A.	147	82	40221
Car. Bernier	133	72	38744
Const. GCP	111	89	38611
Vit. Saran	107	93	38656

Saison

Plus haute moyenne

P. Trahan	157
M. Godin	151
M. Lamontagne	143

Plus haut triple

M. Godin	598
P. Trahan	592
M. Lamontagne	513

Plus haut simple

B. Baillargeon	220
M. Godin	215
P. Trahan	212

Semaine

Plus haut triple

J.C. Monière	506

Plus haut simple

J.C. Monière	198

Ligue Mixte Copains O'Keefe

Semaine du 12 janvier
Position des équipes

Substituts

Jean-Pierre	77	51	32805
Claude	70	58	32971
Denis	68	60	31780
Guy	67	61	33714
André	66	62	33794
Patrick	63	65	33814
André C.	58	70	30671
Jean-Marc	58	70	30635
Claire	57	71	31342
Mario	56	72	33469

Moyenne saison

Claire Vallière	125
Nathalie Lécuyer	125
François Turcotte	166

Triple de la saison

Claire Vallière	471
François Turcotte	620

Simple de la saison

Claire Vallière	190
André Champagne	257

Triple de la semaine

Lucille Thibault	486
Manuel De Almeida	457

Simple de la semaine

Lucille Thibault	181
Richard Chalifoux	178

Ligue sportive du Haut-Richelieu

Moyenne au 18 janvier 90

	Pte	Moy
Y. Demers	57	192
D. Audette	54	190
R. Bélanger	54	189
P. Bélanger	54	186
M. Gauthier	54	182
J. Trahan	3	181
R. Beaudry	51	180
A. Raymond	51	180
A. Audette	18	180
M. Raymond	45	180
F. Thuot	54	179
J.-N. Audette	54	178
J.-G. Savoie	54	176
J. Dumont	51	175
R. Vachon	54	175
G. Dextraze	54	174
P. Fréchette	45	173
G. Patterson	54	172
R. Hamel	51	171
G. Lemaire	54	170
J. Charron	54	169
R. Beauvolsk	54	169
D. Trahan	54	169
M. Cadieux	45	169
R. Jarry	54	168
G. Larivière	36	167
J.-C. Daigneault	48	166
A. Lacasse	42	165
J. Vachon	51	164
J. Tétreault	51	163
C. Denis	42	163
S. Brosseau	51	161
A. Vachon	48	161
M. Daigneault	54	160
L. Pichette	48	160
Y. Moreau	54	158
A. Tremblay	48	158
M. Desranleau	54	156
R. Duchesneau	51	155
P. Daigneault	54	154
G. St-Pierre	9	182
M. Audette	15	175
M. Ouimette	30	168
R. Brouillette	3	168
R. Ouimet	3	147

Classement au 18 janvier

Guy Larivière	29
Maurice Gauthier	29
Denis Audette	28
Jean-Noël Audette	24
Robert Bélanger	22
Aimé Raymond	22
Yves Demers	20
Pierre Bélanger	16

Ligue Mixte Pointe aux Cafés

Semaine du 16 janvier 90
Position des équipes

Frédérick	87	41	31176
Thérèse	84	44	28598
Mireille	80	48	28199
Noëlla	79	49	28181
Pierre	66	62	28712
Yvonne	54	74	27570
Jean-Paul	52	76	27375
Judes	50	78	25259
Nicole	48	80	24497
Charles	40	88	25584

Moyenne de la saison

Johanne Guay	149
André Paquette	161

Triple de la semaine

Thérèse Dostie	496
Charles Charron	575

Triple de la saison

Thérèse Dostie	517
Raymond Leblanc	589

Simple de la semaine

Thérèse Dostie	190
Charles Charron	232

Simple de la saison

Thérèse Dostie	234
Manuel De Almeida	255

Pour un temps limité

Civic ET Accord 1990

11,9%*

* Période du 24 janvier au 10 février sur voitures en inventaire seulement

* Maximum 10000$ pour 18 mois

HONDA

5 ANS GARANTIE

Voitures de courtoisie fournies "GRATUITEMENT" concessionnaire Honda depuis 12 ans

La qualité a un nom et chez DAIGNEAULT on en a... Venez rencontrer notre équipe.

DAIGNEAULT St-Jean

400, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

Frais vires acceptés

(514) 347-7567

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Ligue de quilles St-Eugène

4 janvier 1990

1re position

Jacques Massé, capt	184
Margo Rock	131
Bernard Gaboriault	132
Noëlla Archambault	146

2e position

Thérèse Roy	147
Francine Picotte	138
Pierre Tanguay, jr, capt	125
Pierre Tanguay, sr,	157

3e position

Fernande Vinet	112
Lise Smith	134
Marcel Lapointe	181
Laurent Picotte, capt	156

4e position

Marthe Mathieu	144
Hélène Marchand	129
Antoine Roman	151
Michel Smith, capt	52 152

5e position

Maria Meunier	121
Nicole Hébert	142
Charles Vinet	134
Roland Granger, capt	172

6e position

Rosa Granger	134
Madeleine Gaboriault	154
Philippe Dextraze	142
Jean-René Archambault, capt	157

7e Position

Rita Langlois	129
Line Daigneault	145
Guy Goyette	148
Jacques Roy, capt	175

8e position

Rita Boucher	141
Micheline Dextraze	118
Normand Marchand	152
Gérard Langlois, capt	164

Les plus hautes moyennes

Jacques Massé	184
Marcel Lapointe	181
Jacques Roy	175
Madeleine Gaboriault	154
Thérèse Roy	147
Noëlla Archambault	146

Les plus hauts triples

Jacques Massé	627
Jacques Roy	594
Roland Granger	590
Madeleine Gaboriault	539
Noëlla Archambault	514
Lyne Daigneault	510

Les plus hauts simples

Marcel Lapointe	244
Jacques Massé	243
Gérard Langlois	222
Lyne Daigneault	206
Marthe Mathieu	204
Madeleine Gaboriault	204

O'Keefe II Centre Multisport

Classement

	Al.	Pts
Simone Lucas	6	65
Sylvie Parent	12	63
The Singles	2	62
The Sharks	9	61
Lucie Gravel	5	57
Raymond Goyette	11	55
Les Indiens	10	55
Claude Dupéré	3	53
Christiane Giroux	7	51
Michel Patenaude	1	51
Hélène Fontaine	8	50
Paul Bellini	4	49

Plus haut simple

Michel Patenaude	246
Louis Martin	230
Raymond Goyette	222
Sylvie Parent	225
Michelle Fontaine	206
Nicole Sarrazin	196

Plus haut triple

Alain Giroux	602
Richard Goyette	608
Alan Zinman	584
Jean-Paul Martin	569
Lucie Gravel	553
Julie Fontaine	538
Denise Sarrazin	508

Plus haute moyenne

Guy Parent	183
Richard Martin	173
Paul Bellini	171
Monica Mallet	162
Hélène Fontaine	154
Simone Lucas	147

Christiane Giroux

G. Goyette	6715	48	139
C. Giroux	6467	48	134
D. Giroux	3588	24	149
G. Boucher	5208	33	157
A. Giroux	8350	48	173

The Sharks

C. Girard	5705	44	129
L. Gagné	6123	48	127
P. Levielle	7710	48	160
A. Zinman	6602	42	157
G. Parent	7149	39	183

The Singles

N. Gagnon	6040	48	125
C. Charette	5755	45	127
J. Fontaine	5466	41	133
C. Besner	971	6	161
R. Martin	8334	48	173

Raymond Goyette

R. Rouleau	5380	42	128
P. Rouleau	6305	48	131
J.P. Martin	7488	47	159
M. Larivière	7151	48	148
R. Goyette	6730	45	149

Lucie Gravel

D. Leblanc	4423	36	122
C. Meunier	5647	48	117
L. Gravel	6571	45	146
L. Parent	5581	38	146
J. Quintin	6904	45	153

Claude Dupéré

N. Sarrazin	6178	45	137
D. Sarrazin	6588	45	146
C. Martin	6966	48	145
L. Dupéré	6665	45	148
C. Dupéré	6944	48	144

Sylvie Parent

Y. Goyette	3175	30	105
G. Séguin	5143	42	122
S. Parent	7275	48	151
V. Lucas	7026	45	156
L. Martin	6753	39	173

Michel Patenaude

Marchesseault	3815	36	105
F. Chartrand	5965	45	132
D. Gosselin	3592	30	119
P. Benoit	4867	36	135
M. Patenaude	7642	48	159

Simone Lucas

F. Vinet	4390	39	112
D. Phénix	6218	48	129
S. Lucas	7103	48	147
D. Benoit	5480	45	121
G. Gélinas	7043	45	156

Paul Bellini

A. Boucher	6261	45	139
S. Blain	5496	45	122
D. Bellini	3062	24	127
P. Mallet	6907	48	143
P. Bellini	7708	45	171

Hélène Fontaine

D. Legault	4698	36	130
M. Fontaine	5746	45	127
A. Fontaine	5982	48	124
C. Gaudreau	5353	36	148
H. Fontaine	7415	48	154

Les Indiens

K. Duteau	6125	48	127
G. Martin	6536	48	136
Courtemanche	5577	48	116
R. Mallet	6853	48	142
M. Mallet	7314	48	142

Ligue Mixte 3 fois 20 Soir

Semaine du 10 janvier 90

Position des équipes

Madeleine	84	44	29935
Anita	82	46	30496
Léa	76	52	32238
Fred	74	54	30927
Carmen	66	62	30045
Valbert	66	62	29870
Gérald	60	68	29870
Jacques	47	81	30452
Thérèse	44	84	29023
Henri	41	87	29495

Moyenne de la saison

Lucille Thibault	147
Jacques Doucet	137

Triple de la semaine

Lucille Thibault	451
Arthur Laporte	440

Triple de la saison

Lucille Thibault	496
Henri Masse	539

Simple de la semaine

Lucille Thibault	159
Jacques Doucet	176
Adrien Langevin	176

Simple de la saison

Lucille Thibault	209
Romain Varie	223

Ligue Mixte 3 fois 20 Jour

Semaine du 11 janvier 90

Position des équipes

Jacques	80	48	31423
Roland	74	54	30040
Suzanne	72	56	30166
Marie-Rose	64	64	30295
Jeanne	64	64	29142
Fred	62	66	31640
Anita	60	68	30809
Germaine	60	68	29322
Margot	58	70	29866
Simone	46	82	29282

Moyenne de la saison

Simone Desmarchais	121
Jean-Paul Michaud	144

Triple de la semaine

Lucille Thibault	444
J. Henri Delisle	425

Triple de la saison

Lucille Thibault	508
Paul Babeu	531

Simple de la semaine

Lucille Thibault	170
Adrien Quintin	168

Simple de la saison

Lucille Thibault	211
Paul Babeu	226

Pinto

Classement

	Pts	Quil
Carrera	13	9897
Yves Lebeau	13	9544
Salle de coupe André	11	9653
École d'ent. Pat	9	9489
Transport du Haut-Richelieu	9	9411
Service Fleurel	7	9413
Bras. Saxo	7	9413
Pat K-9 Sécurité	6	9512
Patrick Boone	6	9512
Laiterie Mont St-Hilaire	6	9345
Transports RPS	5	9364
Alain Roy	4	9307

Service Fleurel

R. Raymond	51	7526	147
M. Lavigne	51	8791	172
A. Lebeau	9	1508	167
J.-C. Paré	51	8762	171

École d'entraînement Pat

G. Boucher	48	7249	151
C. Bessette	51	8195	160
A. Bertrand	51	9106	178
C. Bouchard	51	8473	166

Pat K-9 Sécurité

P. Davis	51	7122	139
J. Ouellette	51	8618	168
L. René	45	7361	163
M. Fournier	51	8795	172

Laiterie Mont St-Hilaire

J.-L. Sheink	51	7626	149
D. McNally	51	7962	156
W. Basque	51	8833	173
G. Robert	45	7917	175

Carrera

R. Brouillette	48	7911	164
F. Manfred	42	6843	162
A. Maheu	51	7659	150
Y. Landry	45	7880	175

Marcel Lusignan

A. Roman	51	7732	151
S. Larocque	45	7153	158
C. Dupéré	42	6328	150
P. Boone	39	6022	154

Alain Roy

H. O'Cain	36	4756	132
Y. Ross	51	7108	139
C. Therrien	36	5267	146
A. Roy	51	9040	172

Transport RPS

M. Patenaude	18	2404	133
M. Ouellette	51	8349	163
J.-C. Ouellette	51	8611	168
B. MacDonald	51	8566	167

Brasserie Saxo

M. Desranleau	48	7727	160
C. Gagné	45	6226	138
R. Vlonco	51	8478	166
G. Benoit	51	9280	181

Yves Lebeau & Fils

M. Pelletier	42	7048	167
A. Benoit	51	8272	162
C. Couillard	48	7650	159
M. Larose	48	7447	155

Salle de Coupe André

A. Langevin	51	8397	164
I. Grenon	51	7683	150
A. Remillard	48	8486	176
Y. Roman	48	8106	168

Transport du Haut-Richelieu

C. Cousineau	49	7723	157
S. Dupéré	50	8448	168
C. Roy	36	5334	148
A. Raymond	50	9224	184

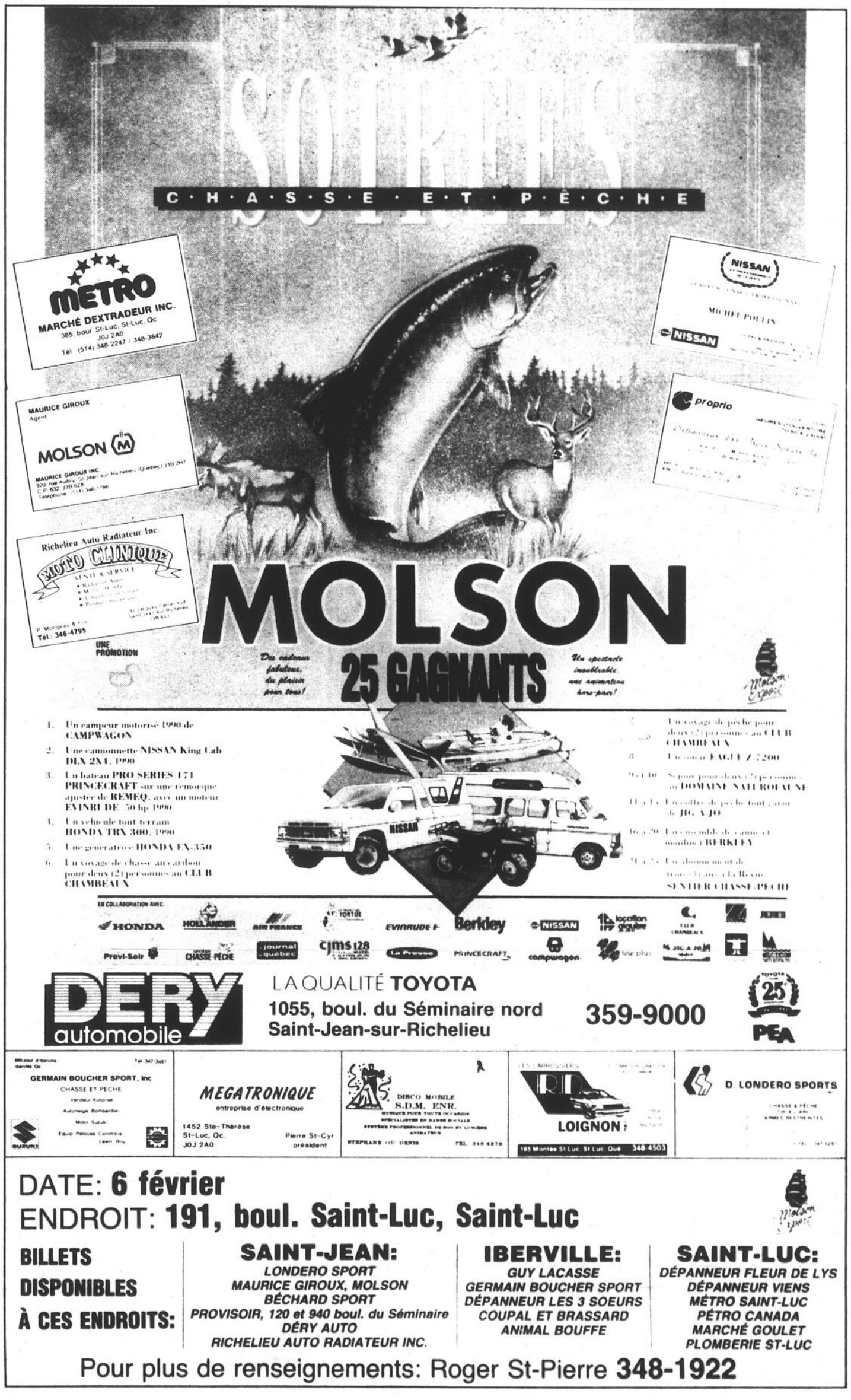

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Couche-Tard

Classement

	PG	PP	Tot
Labatt Dry	146	93	37090
Carlsburg	134	106	36713
Budweiser	130	109	37265
Labatt 50	125	115	36551
Carlsburg Légère	122	117	36420
Labatt Bleu	121	118	36334
John Labatt Classique	118	121	36394
Labatt Légère	116	124	36803
Porter	115	124	36404
Bud Légère	111	129	36389
Carnaval	101	138	35938
Twish Shandy	97	142	35422

Budweiser

M. Desnoyers	6981	48	145
M. Boutin	7096	48	147
J.P. Desnoyers	8089	45	179
M. Boutin	9092	48	189

Twish Shandy

D. Savoie	5357	48	111
P. Lebeau	5455	48	113
S. Lebeau	5665	39	145
G. Savoie	8001	48	166

Labatt 50

L. Doré	5228	45	116
D. Thériault	7648	48	159
R. Doré	6747	42	160
L. Thériault	8281	48	172

Bud Légère

G. St-Pierre	5793	48	120
L. Barry	6431	48	133
G. Barry	7140	48	148
G. St-Pierre	8631	48	179

Labatt Bleue

E. Harbec	5888	48	122
G. Demicourt	4109	30	136
R. Demicourt	4583	30	152
J. Girard	8008	48	166

Carlsberg

R. Roy	4453	36	123
G. Dallaire	6385	48	133
C. Dallaire	8630	48	179
O. Roy	7304	39	187

Labatt Légère

A. Marziali	2568	21	122
D. Marziali	6630	45	147
Gr. Marziali	6715	42	159
G. Marziali	8224	45	182

Carlsberg Légère

R. Lacroix	5567	45	123
C. Crispo	6245	45	138
G. Crispo	7688	45	170
N. Lacroix	7820	45	173

John Labatt Classique

D. Lapointe	5938	48	123
C. Deneault	6377	48	132
M. Lapointe	7057	48	147
R. Deneault	7932	48	165

Labatt Dry

G. Vigeant	5857	42	139
G. Alix	6881	48	143
S. Tougas	7634	48	159
R. Girard	7716	48	160

Carnaval

S. Vigeant	4697	42	111
N. Toupin	5022	42	119
C. Tremblay	6698	45	148
L. Tremblay	7200	48	150

Porter

J. Lapierre	6490	48	135
A. Bissonnette	6727	48	140
D. Paquette	6751	48	140
J. Monbleau	7335	48	152

Réservistes

C. Lécuyer	1136	6	189
Y. Saumier	473	3	157
M. Boutin	3396	21	161
M. Dolbec	428	3	142
Archambault	852	6	142
L. Lécuyer	3706	21	176
N. Gibeau	1827	12	152
J. Dextraze	491	3	163
M. Lamarre	350	3	116
J. Bessette	441	3	147
A.M. Saumier	359	3	119
C. Charrette	2313	18	128
N. Chagnon	1494	9	166
C. Dolbec	516	3	172
N. Archambault	810	6	135
J. Desnoyers	493	3	164
S. Kerchaw	512	3	170
R. Lamarre	1233	9	137
N. Boyer	306	3	102
J. Bessette	504	3	168

Plus haut triple

Olivier Roy	672
Marcel Boutin	667
Claude Dallaire	651
J.-Paul Desnoyers	650
Galliano Marziali	649
D. Thériault	541
L. Tremblay	541
Suzanne Tougas	529
Madeleine Desnoyers	523
Ghislaine Dallaire	508

Plus haut simple

Jean-Paul Desnoyers	255
Olivier Roy	255
Marcel Boutin	253
Claude Dallaire	248
Normand Lacroix	247
Line Tremblay	241
Ghislaine Dallaire	241
Doris Thériault	213
Suzanne Tougas	210
M. Desnoyers	203

Industrielle

Classement

	PG	PP	Tot
Bar National	47	17	42227
J.B. Martin	38	26	41340
Petit Laurier	37	27	37124
Carros. Oligny	34	29	38645
Westinghouse	33	31	39338
Salle de Coupe André	33	31	40236
Dépan. Michel	29	34	37020
Labatt «50»	28	35	40542
Nat. Élec. Coil	27	37	38889
Bras Laurier	26	38	35437
R.B.L. Ventilation	25	38	36923
C.M. Lasnier	25	39	39969

Nat. Élec. Coil

G. Morin	7627	48	158
F. Lord	5696	36	158
R. Godin	6214	39	159
R. Willett	7843	46	170
R. Boone	8140	48	169

Salle de Coupe André

C. Cousineau	7761	45	161
G. Pétrin	4813	30	160
G. Bouchard	6855	39	175
P. Boone	4960	30	165
A. Rémillard	8438	48	175

Bar National Iber.

O. Roy	7665	42	182
R. Lanciault	6509	39	166
D. Poirier	8027	45	178
R. Poissant	8585	48	178
Y. Allard	8168	45	181

J.B. Martin

C. Dolbec	8171	45	181
C. Dumont	5678	33	172
D. Dulude	8027	48	167
L. Duquette	7937	48	165
D. Alexandre	8423	48	175

C.M. Lasnier

J.C. Lasnier	7428	45	165
Y. Lasnier	7090	45	157
C. Croussette	7418	45	164
P. Lasnier	8138	48	169
M. St-Pierre	7536	41	183

Bras. Laurier

B. Lavallée	2076	15	138
F. Vieira	5506	44	125
G. Chomiere	5601	39	143
M. Demers	5723	36	158
G. Georges	6390	36	177

Labatt «50»

C. Grégoire	6611	39	169
R. Lacroix	7632	45	169
Pa. Rémillard	8349	48	173
P. Larivière	7110	42	169
J. Patenaude	7984	45	177

Dépanneur Michel

P. Sibio	6878	45	152
M. Goyette	4301	30	143
L. Lafremère	7291	48	151
L. Désautels	7600	48	158
D. Gamache	7840	45	174

Carrosserie Oligny

N. Chagnon	7470	48	155
A. Oligny	7161	48	149
J. Oligny	7785	48	162
J.P. Lussier	8334	48	173
C. Dupuis	6605	39	169

Petit Laurier

G. Ste-Marie	7832	48	163
Y. Raymond	6784	48	141
Y. Alexandre	3369	21	160
M. Boutin	5350	33	162
A. Gervais	7212	48	150

Westinghouse

P. Gordon	6419	42	152
Y. Bilodeau	7256	45	161
R. Roy	744	48	154
A. Bessette	8254	48	171
L. Audette	4265	24	177

R.B.L. Ventilation

R. Bertrand	5175	39	132
P. Courville	6268	48	130
S. Langlois	7380	48	153
E. Darveau	8138	45	180
Pi. Rémillard	3265	24	136

Plus haut triple

G. Parent	664
Y. Allard	654
G. Benoit	653

Plus haut simple

O. Roy	255
G. Benoit	252
Y. Allard	247

Lève-tôt-dimanche matin Multisport

Semaine du 21 janvier 90
Position des équipes

No. 1			
A. Rémillard	8198	45	182
L. Allaire	8446	51	165
P. Desrochers	8539	51	167
M. Lusignan	8649	51	169
Hand: 93			683
No. 2			
G. Brosseau	7070	45	157
A. Benoit	6341	39	162
A. Desrochers	8011	51	157
J. Balthazar	8983	51	176
Hand: 118			652
No. 3			
L. Brault	7374	51	144
A. Gravel	6438	39	165
G. Desrochers	8962	49	167
G. Parent	8740	48	182
Hand: 113			658
No. 4			
C. Ouellet	8227	51	161
M. Rockwood	3119	18	173
J. Grenon	8732	51	171
R. Lefebvre	9190	51	180
Hand: 92			685
No. 5			
L. Rémillard	7115	45	158
A. Zinman	6625	45	147
R. Vloico	8196	51	160
J. Poirier	9331	51	182
Hand: 122			647
No. 6			
V. Lucas	7659	48	159
D. Miville	2885	18	160
M. Lefebvre	8903	51	174
J. Lapointe	9400	51	184
Hand: 98			677
No. 7			
D. Girard	7682	51	150
M. Desrochers	7965	51	156
M. Robert	7232	42	172
R. Barron	9065	51	177
Hand: 116			655
No. 8			
G. Lacasse	7542	48	157
J.Y. Gagné	8036	51	157
B. Gagnon	8690	51	170
A. Goyette	8935	51	175
Hand: 112			659
No. 9			
C. Desrochers	6403	45	142
C. Ducharme	8155	48	169
A. Desrochers	8745	51	171
G. Dufour	8960	51	175
Hand: 114			657
No. 10			
S. Lamarche	7639	48	159
E. Langevin	5991	39	153
N. Campbell	8637	48	179
G. Meunier	9093	51	178
Hand: 104			669

Semaine
Plus haut triple

Ron Barron	566
Patrick Desrochers	566

Plus haute simple

Jocelyn Lapointe	234

Saison
Plus haute moyenne

Jocelyn Lapointe	184
Jacques Poirier	182
André Rémillard	182
Guy Parent	182

Plus haut triple

Gilbert Meunier	699
Jocelyn Lapointe	631
Napoléon Campbell	631
Jacques Poirier	621

Plus haut simple

Ron Barron	254
Jocelyn Lapointe	250
Jacques Grenon	247
Gaétan Dufour	246

Mini-championnat

	Pts	Qts
G. Parent		2430
J. Poirier		2375
G. Meunier		2368
A. Goyette		2361
M. Lusignan		2349
R. Barron		2347
J. Balthazar		2328
R. Lefebvre		2266
J. Lapointe		2262
G. Dufour		2201

Classement

No. 7	
G. Parent	67
R. Barron	62
G. Meunier	62
J. Lapointe	61
J. Poirier	61
R. Lefebvre	61
M. Lusignan	61
G. Dufour	60
J. Balthazar	53
A. Goyette	47

28 jan.	4 fév.	Allées
5-2	9-10	1-2
6-3	7-8	3-4
10-8	3-4	5-6
4-9	1-2	7-8
7-1	5-6	9-10

Centre des Oeuvres

Semaine du 15 janvier
Position des équipes

	M	PJ	Q
No. 1			
R. Lamarre	87	51	4476
M. Lamarre	100	51	5127
H. Cousineau	121	51	6180
A. Narbonne	112	51	5741
J. Duteau	110	45	4990
R. Gravel	114	51	5842
No. 2			
P. Chalifoux	76	48	3691
M. Monbleau	96	45	4361
J.C. Ledoux	113	48	5431
C. Lacasse	107	51	5486
J. McNulty	119	48	5734
Baillargeon	131	45	5904
No. 3			
S. Bégin	91	51	4648
M. Tétrault	104	51	5310
C. Paquin	104	48	5018
F. Gendron	111	45	5036
M. Léger	109	48	5275
J.-P. Plante	124	51	6342
No. 4			
G. Nolet	99	12	1197
F. Nault	104	45	4713
L. Casavant	92	48	4424
R. Viens	125	51	6402
J.-M. Fontaine	102	48	4905
A. Isabelle	131	36	4719
No. 5			
J. Campbell	117	18	2116
C. Huard	97	48	4700
G. Nolin	114	51	5825
J. Sasseville	103	51	5262
M. Durand	97	51	4965
J.-G. Frenette	132	48	6341
No. 6			
T. Léger	83	51	4266
I. Lapalme	97	51	4996
E. Duteau	106	51	5436
E. Huard	106	48	5135
C. Moreau	102	18	1844
M. Thériault	129	45	5813
No. 7			
G. Pépin	100	42	4220
J. Labonté	85	51	4361
C. Caron	102	51	5206
J. Frenette	118	33	3907
J. Ferland	114	51	5838
D. Barry	127	51	6520
No. 8			
C. Dupuis	78	51	4018
JD Cousineau	91	45	4107
J.-P. Desiel	80	51	4127
M. Raymond	115	48	5558
J-F Godin	124	48	5996
J.-J. Duteau	145	51	7420

Semaine
Plus haut simple

Marc Raymond	171
Manon Tétrault	145

Plus haut triple

Jean-Jacques Duteau	489
Rita Viens	370

Saison
Plus haute moyenne

Jean-Jacques Duteau	145
Jean-Guy Martin	140
André Isabelle	131
Bernard Baillargeon	131
Rita Viens	125
Fernande Gendron	111

Plus haut triple

Jean-Jacques Duteau	563
Jean-Guy Martin	526
Denis Barry	490
Rita Viens	449
Fernande Gendron	417
Edna Duteau	406

Plus haut simple

Jean Jacques Duteau	214
Denis Barry	204
Jacques Frenette	194
Bernard Baillargeon	194
Christian Caron	194
Rita Viens	166
Jacqueline Sasseville	160
Manon Tétrault	155

Classement

	PG	P	Q
J.G. Frenette	88	1	34257
D. Barry	84	2	33828
M. Thériault	77	3	32715
R. Gravel	74	4	33408
J.J. Duteau	70	5	33764
B. Baillargeon	59	6	21627
R. Viens	52	7	32913
J.P. Plante	40	8	33176

RBL Ventilation

Classement	Pts	Quil
RBL Ventilation	47	37368
Clôt. G. Daviault	45	35643
Minute Viande	41	36688
Le Normand	41	36321
Plomb. Rioux	40	36205
Salon Janine	38	35362
Ti-Patate Frite	36	34385
Bouvillon	32	36379

Semaine
Plus haut simple

T. St-Pierre	194
N. Agostino	259

Plus haut triple

T. St-Pierre	517
N. Agostino	605
A. Durant	605

Saison
Plus haut simple

S. Lavoie	222
T. St-Pierre	222
A. Durant	276

Plus haut triple

N. Raymond	569
A. Durant	645

G. Daviault

M. St-Jean	148
J.Y. Dupont	122
G. Moreau	146
N. Agostino	175
G. Durant	160

Minute Viande

A. Bilodeau	151
B. Vachon	135
Y. Ross	134
A. Raymond	167
R. Hébert	174

Salon Janine

S. Lavoie	160
G. Audette	135
C. Denis	132
C. Couillard	160
R. St-Pierre	168

Au Bouvillon

N. Raymond	157
C. Ross	127
L. Ouellette	122
J. Grenon	161
G. Ouellette	180

Le Normand

D. Gingras	139
S. Richard	122
G. Casavant	145
G. Grenier	169
F. Perron	152

Plomb. Rioux

G. Rioux	144
J. Leduc	132
G. Dallaire	131
S. Roman	167
C. Dallaire	178

Ti-Patate

N. Rioux	115
D. Grenon	113
G. Brault	164
L. Audette	175
T. St-Pierre	168

R.B.L.

D. Brault	132
L. Leduc	144
P. Mercier	162
M. Laliberté	151
A. Durant	194

O'Keefe

Semaine 20 janvier

Femmes

M. Langlois	27
B. Ouimet	25
H. Jacob	23
N. Gibert	19
G. Laplante	19
D. Dumont	18
A. Roy	18
M. Côté	18
T. Dumoulin	18
J. Roy	17
L. Lavoie	17
L. Hevey	16
L. Brown	14
J. Parent	13
M. Roy	12
C. Nadeau	12
A. Lamarre	6
F. Nadeau	0

Hommes

R. Derick	27
J.J. Roy	23
G. Guérin	23
P. Patterson	19
J.G. Laplante	18
M. Thifault	18
P. Deguise	18
L. Foidebise	17
J.F. Dorion	17
M. Lataille	15
J.C. Jacob	12
N. Turmel	10
G. Nadeau	10
P. Ouimet	10
P. Daneau	5
R. Mongeau	2

Plus haut simples femmes

B. Ouimet	100
L. Brown	96
T. Dumoulin	92
C. Nadeau	92
J. Roy	88
J. Parent	84

Plus haut simples hommes

G. Guérin	140
J.J. Roy	123
P. Daneau	100
J.C. Jacob	100
P. Patterson	98
R. Derick	85

Capitaine	Total
G. Guérin	166
J.J. Roy	162
J.C. Jacob	140
M. Roy	124

Jeudi 1er février 1990

AU CENTRE SAINT-LUC
191, boul. Saint-Luc
Saint-Luc

Pour assister à cette soirée, il suffit de communiquer avec Chasse & pêche Saint-Jean/Iberville

346-9678

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Ligue La Relève

Semaine du 13 janvier
Position des équipes

Sébastien	62	42	16445
Guy	60	44	15978
Bruno	56	48	17871
Eric	54	50	17869
Josée	48	56	16470
Bilal	34	70	15591

Moyenne de la saison

Julie Lussier	81
Yves Lafaille	120

Triple de la semaine

Julie Lussier	282
Yves Lafaille	387

Triple de la saison

Julie Lussier	282
Yves Lafaille	424

Simple de la semaine

Mélanie Tremblay	112
Yves Lafaille	171

Simple de la saison

Jacinthe Vézina	117
Yves Lafaille	171

Ligue Les Copains N.D.A.

Classement

M. Turcotte	72	56	30289
L. Charbonneau	71	57	32119
J. Frenette	68	60	31312
J.G. Frenette	63	65	29564
R. Frenette	62	66	30764
J. Charbonneau	61	67	29637
M. Godin	58	70	30162
A. Isabelle	57	71	28795

Moyenne de la saison

Michel Godin	147
A. Isabelle	134
G. Malo	133
Francine Gibson	122
F. Godin	110
L. Chabot	105

Triple de la saison

Michel Godin	537
J. Charbonneau	493
M. Grégoire	492
Francine Gibson	455
F. Godin	409
F. Grégoire	387

Simple de la saison

L. Charbonneau	233
M. Godin	223
M. Cousineau	209
F. Grégoire	180
F. Gibson	170
L. Chabot	166

Triple de la semaine

A. Isabelle	456
F. Grégoire	344

Simple de la semaine

A. Isabelle	167
F. Grégoire	143

Boute-en-train Baillargeon

Semaine du 19 janvier
Position des équipes

No. 1			
L. Vigeant	7373	54	136
M. Agostino	7305	57	128
N. Agostino	8387	51	164
G. Bouchard	1946	12	162
Hand:	99		590
No. 2			
L. Gagnon	7870	57	138
J. Déry	7936	57	139
J.Y. Déry	8700	57	152
B. Gagnon	9046	57	158
Hand:	101		587
No. 3			
P. Fallon	2946	18	163
A. Desbiens	2759	21	131
A. Perron	9038	57	158
A. Goyette	9689	57	169
Hand.:	71		621
No. 4			
C. Lacasse	6030	48	125
J. Dubé	8026	51	157
R. Trudel	1703	12	141
J.Y. Gagné	5960	39	152
Hand:	112		575
No. 5			
C. Goyette	5863	39	150
H. Bessette	6367	48	132
D. Bernier	6090	45	135
A. Bouchard	6488	39	166
Hand:	105		583
No. 6			
M. Chouinard	3830	24	159
M. Goyette	6400	45	142
Y. Daudelin	7444	48	155
M. Ouimette	9053	54	167
Hand:	69		623
No. 7			
G. Tremblay	3224	33	97
H. Benjamin	7714	57	135
C. Duhaime	6844	45	152
D. Benjamin	8850	57	155
Hand:	144		539
No. 8			
C. Mandeville	6010	57	105
C. Besner	8823	57	154
Mandeville	7953	57	139
D. Miville	8781	57	154
Hand:	133		552

Semaine
Plus haut triple

Michel Ouimette	651
Cécile Besner	476

Plus haut simple

Michel Ouimette	234
Cécile Besner	173

Plus haute partie d'équipe

Alain Bouchard	2256

Saison
Plus haute moyenne

André Goyette	169
Michel Ouimette	167
Alain Bouchard	166
Jocelyne Dubé	157
Cécile Besner	154
Madeleine Goyette	142

Plus haut triple

Michel Ouimette	651
Nick Agostino	618
André Goyette	614
Cécile Besner	530
Jocelyne Dubé	527
Josée Déry	515

Plus haut simple

Marcel Chouinard	247
André Perron	242
Nick Agostino	237
Jocelyne Dubé	221
Cécile Besner	208
Josée Déry	203

Classement

	Pts	Qts
N. Agostino	106	
B. Gagnon	90	
D. Benjamin	74	
M. Ouimette	72	
A. Goyette	72	
J.Y. Gagné	70	
A. Bouchard	70	
D. Miville	54	

Mini-championnat

	Qts
A. Goyette	6484
J.Y. Gagné	6379
A. Bouchard	6379
N. Agostino	6276
D. Benjamin	6248
B. Gagnon	6197
D. Miville	6172
M. Ouimette	6171

26 jan.	2 fév.	Allées
5-8	1-6	1-2
3-2	7-4	3-4
7-6	5-3	5-6
1-4	2-8	7-8

Budweiser Baillargeon

Semaine du 18 janvier 90
Classement

	PJ	GT	Moy
No. 1			
D. St-Jean	7065	48	147.
L. Roy	8381	57	147
G. Gélinas	8589	54	159
M. St-Jean	8103	51	158
G. Roy	9384	57	164
Hand.:	22		775
No. 2			
N. Côté	6082	42	144
S. Proulx	4684	51	91
R. Grenon	6308	48	131
M. Bonneville	7432	54	137
J. Lavertu	8733	57	153
Hand:	129		656
No. 3			
D. Rouillard	5667	48	118
C. Langlois	8437	57	148
F. Benoit	8518	57	149
A. Benoit	7941	51	155
A. Goyette	9835	57	172
Hand:	52		742
No. 4			
A. Duval	7385	54	136
C. Duval	8371	57	146
H. Forget	7643	57	134
B. Forget	7324	57	128
M. Duval	9329	57	163
Hand:	83		707
No. 5			
G. Emard	8268	57	144
S. Pion	6096	45	135
Gi. Emard	8431	57	147
R. Duval	4446	33	134
G. Lévesque	7671	54	142
Hand:	87		703
No. 6			
R. Grenon	8504	57	149
D. Phénix	6677	51	130
H. Lance	8898	57	156
M. Lance	8786	57	154
L. Grenon	7661	57	134
Hand:	69		723
No. 7			
G. Duval	8525	57	149
L. Marion	6356	48	132
D. Martin	7678	57	134
F. Martin	8845	57	155
J.C. Duval	8899	57	156
Hand:	66		726
No. 8			
C. Bienvenue	9121	57	160
L. Duquette	5718	54	105
J. Gamache	8063	57	141
C. Gamache	7969	51	156
J. Tétreault	9944	57	174
Hand:	57		736

Semaine
Plus haut triple

André Goyette	554
Hélène Lance	519

Plus haut simple

Gilles Roy	210
Hélène Lance	202

Saison
Plus haute moyenne

Janvier Tétreault	174
André Goyette	172
Gilles Roy	164
Micheline St-Jean	158
Hélène Lance	156
Rita Grenon	149

Plus haut triple

André Goyette	589
Janvier Tétrault	578
Jacques Grenon	575
Micheline St-Jean	542
Agathe Duval	520
Hélène Lance	519

Plus haut simple

André Goyette	233
André Benoit	223
Gaétan Gélinas	222
Ghyslaine Emard	223
Louise Roy	208
Micheline St-Jean	206

Classement

A. Goyette	46
J.C. Duval	43
G. Roy	39
L. Grenon	38
G. Lévesque	37
J. Tétrault	36
M. Bonneville	34
B. Forget	29

Classement mini-championnat

A. Goyette	7395
J. Tétrault	7369
J.C. Duval	7298
L. Grenon	7276
G. Roy	7246
B. Forget	7235
G. Lévesque	7189
M. Bonneville	7153

25 jan.	1er fév.	Allées
5-8	1-6	1-2
3-2	7-4	3-4
7-6	5-3	5-6
1-4	2-8	7-8

Restaurant Le Normand

Semaine du 21 janvier

	Pts	Quilles
Rest. Irène BBQ	80	34587
Chenil Jojo	76	34583
D.C. Électrique	64	34338
Location P.G.F.	52	33760

Semaine
Plus haut simple

Alain Surprenant	211
Jacqueline Cormier	202

Plus haut triple

Alain Surprenant	493
Jacqueline Cormier	526

Saison
Plus haut simple

Jocelyn Cormier	222
Jacqueline Cormier	202

Plus haut triple

Jocelyn Cormier	584
Huguette Ouellette	556

Plus haute moyenne

Jean-Claude Ouellette	154
Jacqueline Cormier	162

Classique de Saint-Jean

Classement au 10 janvier

	PG	PP	Qui
Canada Français	67	32	11306
Bar Richelieu	58	42	10403
LeSieur & Frère	57	42	11046
Technie Métal DS Inc.	54	45	11082
Multisport	51	48	10984
Mat. Jannelle	50	49	10834
Nettoyeur Martin	50	50	10669
Molson	48	52	10514
Liqueurs Régal	46	54	10696
B-S Ritz	40	59	10889
Gymforme	39	61	10453
RBL Ventilation	37	63	10257

Matériaux Jannelle

	Q	PJ	Moy.
C. L'Écuyer	8901	45	197
G. Bouchard	6959	39	178
R. Doré	6663	42	158
C. Dallaire	8829	48	183

Le Canada Français

R. Dextradeur	6790	36	188
J.N. Belval	8553	48	178
J.G. Savoie	8773	48	182
V. Landry	7433	42	176

Liqueurs Régal

J.N. Audette	8798	48	183
N. Agostino	8365	48	174
A. Lussier	8427	48	175
P. Frechette	7963	45	176

Gymforme

A. Raymond	8905	48	185
N. Dextradeur	7802	45	173
Y. Romand	8016	48	167
A. Millette	6437	42	153

Molson

D. Audette	9418	48	196
C. Fortin	8005	45	177
C. Messier	488	3	162
R. Goyette	8780	48	182

Nettoyeur Martin

M. Boutin	9038	48	188
L.G. Martin	6633	39	170
F. St-Denis	5401	30	180
M. Gauthier	8068	27	187

RBL Ventilation

A. Bourdon	8966	48	186
D. Belle	6967	45	154
J. Desnoyers	8064	48	168
D. Larose	8593	48	179

LeSieur & Frère

R. Bélanger	9269	48	193
C. Trudeau	8328	45	185
A. Remillard	8605	48	179
F. Thuot	8789	48	183

Multisport

G. Parent	8975	48	186
S. Kershaw	2183	12	181
A. Desrochers	8606	48	179
R. Boone	8039	45	178

Technie Métal DS Inc.

M. Desnoyers	8753	48	182
L. Audette	8360	48	174
R. Martin	8728	45	193
R. Laplante	8443	48	175

Bar Salon Ritz

J.P. Desnoyers	8658	48	180
R. Gagné	8391	45	186
J. Girard	8414	48	175
S. Larose	7580	42	180

Bar Richelieu

R. Mills	7565	42	180
Y. Demers	4874	27	180
A. Zinman	6024	39	154
J. Balthazar	7737	45	171

Moyenne individuelle

Claude L'Écuyer	197
Denis Audette	196
Richard Martin	193
Robert Bélanger	193
Réal Dextradeur	188
Marcel Boutin	188

Plus haut triple

Richard Martin	707
Claude L'Écuyer	649
Jean G. Savoie	641
Robert Gagné	641

Plus haut simple

Jean G. Savoie	277
Marcel Desnoyers	262
Robert Gagné	256

Semaine
Plus haut simple

Claude L'Écuyer	237

Plus haut triple

Guy Bouchard	619

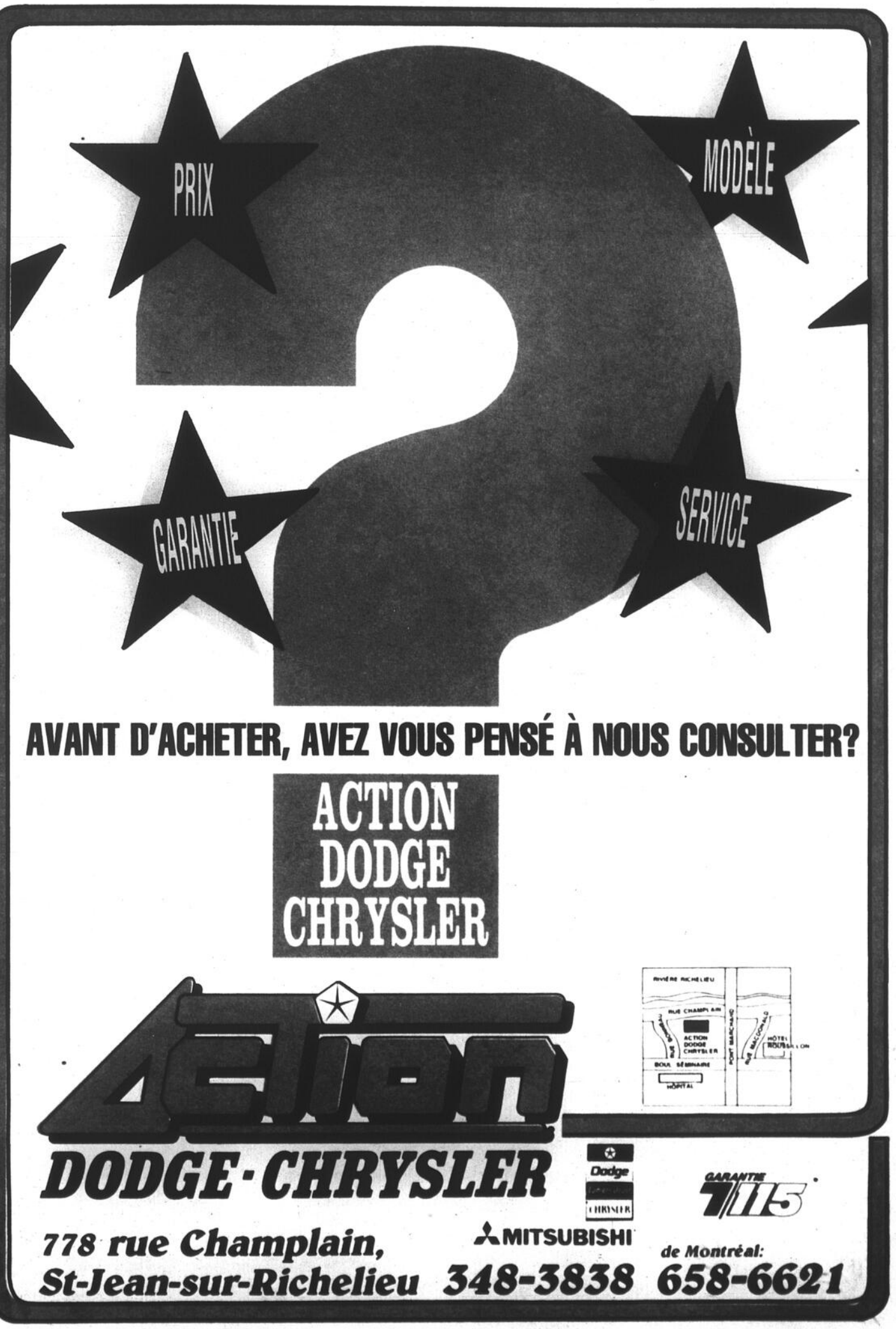

BIO-SANTÉ
Tisanes
Format 20 sachets
Quantité limitée

1.39

VIM
Nettoyeur liquide
Format 250 ml

99¢

ESSAIM

Shampooing pelliculaire
Format 350 ml

2.39

BIC
Rasoirs jetables
Format 10

1.49

ESSAIM
Couches jetables

7.99

Tous les spéciaux sont valides au comptoir seulement du 24 au 28 janvier 1990 inclusivement ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Limite 3 par client. Nous nous réservons le droit de corriger sur place les erreurs d'impression. Quantité limitée. Limite 3 par client.

Consultez notre circulaire en magasin pour les autres spéciaux

Ouvert 7 jours 7 soirs

Département d'orthopédie

MasterCard VISA

Centre de validation Loto-Québec

FLERB
Brosse à dents

1.49

NICE & EASY
Shampooing colorant
1 application

5.79

Livraison gratuite

348-4931

Alain & Guy Papillon

ESSAIM

900, Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

STATIC GUARD
Elimine l'électricité statique
Format 125 g

3.19

FINESSE
Shampooing ou revitalisant
Format 200 ml

1.79

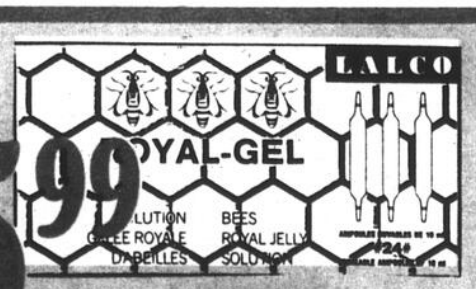

15.99

LALCO
Gelée royale
24 ampoules

99¢

AIR CARE
Purificateur d'air solide
Format 200 g

PALMOLIVE
Liquide à vaisselle
Format 1 L

2.99